



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

CONCOURS
NATIONAL
D'IDÉES
AMITER

[Ré]-
aménager
la ville
inondable

2022

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture



Concours d'idées

4



Édito 04

Le mot du président du jury 06

La consultation et ses enjeux 12

Présentation des 9 sites 16

18



Marseille

- Horizons Paysages, PUYA 22
- Nommos 26
- Architectes singuliers 30
- Egis Villes & transport 34
- Francis Soler Architecte 38
- Groupement Frappat 42
- Rougerie, Tangram 46
- Tekhnê 50

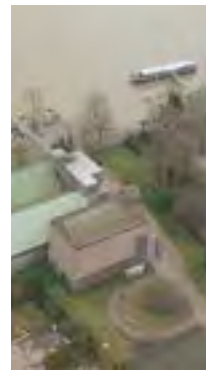
54



Côte Fleurie

- Yannick Gourvil, ET ALORS 58
- Baptiste Fizelier 62
- AEI – ISL 66
- [a.MUA] 70
- Groupement Faire 74
- Meat Architectures & territoires 78
- Philippe Fichet Architecte 82
- Rethink, Praxys, Urban Water 86

90



Vernon

- Paris U architectes urbanistes 94
- Atelier JAGG, Mar&Boris, Helena Hiriart 98
- Bastak conseil 102
- Parages 106
- Tectône, Champ libre, Palabres, Ingétec 110

114



Béziers

- Julien Gougeat Architecture, l'Atelier du cabanon 118
- Atelier Nymph 122
- Agence Robin & Carbonneau, Suez Consulting 126
- Béchu & Associés 130
- Eranthis, AUAD, GRAOU 134
- Ex&Terra, Empreintes, Orchis 138
- Collectif Futur Antérieur 142
- Groupement Gaxieu, Studio Méditerranée d'urbanisme, Un Pour Cent Paysages 146

150

186

214

246

278



Tours

- Chorème 154
- Clément Blanchet Architecture 158
- Germe&JAM, Magéo 162
- Atelier Jean Chevalier 166
- AWP 170
- Les Cher. cheur.e.s 174
- Philippon 178
- Polau 182

Dax

- Isthme, Atelier Gama 190
- Collectif Arep, Exit, Ingetec 194
- Atelier Iris Chervet 198
- Bios 202
- Depoux Ribstein Cazeaux 206
- XLGD architectures, Ville Ouverte, Emma Blanc Paysagiste 210

Saint-Étienne

- Joab Soret 218
- Thiollière, Daud, Fabriques Architectures Paysages 222
- Atelier Cir, Shanti Escriva, Victor Ledoux 226
- Atelier Roberta, Grue, Haku 230
- Et si Architectures 234
- Îlotopie, Territory Lab 238
- La Nourrice, Demain, Biotec 242

Saint-Nazaire

- RozO, Éléments, Casagec 250
- 0101 254
- Atelier Georges 258
- hOP/ar 262
- ID-up 266
- Natura Scop 270
- Studio Sanna Baldé, D'ici là, Zefco 274

Montereau

- D&A, ALP, CCR, Saville, Eau.P 282
- Les Marneurs 286
- Brun & Garcias 290
- Estran 294
- HBLA 298
- Sera-Sillages 302
- UR Architecture-Urbanisme, Altitude 35, DCIC 306

LES CATEGORIES DE DISTINCTIONS

Le jury a récompensé 18 équipes : il a désigné sept équipes lauréates du concours (1^{ère} place), huit équipes mentionnées (2^e place) et trois équipes citées (3^e place).

Le jury a également décerné trois « Grand Prix nationaux » parmi les sept équipes lauréates.



GRAND PRIX NATIONAL



ÉQUIPE LAURÉATE



ÉQUIPE MENTIONNÉE



ÉQUIPE CITÉE

Faire du risque un levier d'innovation



Damien Carles / Terra

Barbara Pompili,
ministre de la Transition écologique

Prendre en compte les conséquences du changement climatique n'est aujourd'hui plus une option, c'est une nécessité voire une urgence pour certains de nos territoires. Des événements extrêmes nous ont déjà frappés très durement, en témoignent les feux de forêt dans le sud de la France en 2021, les violentes inondations dans les Alpes-Maritimes en octobre 2020, ou encore le cyclone Irma, qui a dévasté Saint-Martin et Saint-Barthélemy en octobre 2017, et plus récemment le cyclone Batsirai qui a durement affecté nos concitoyens réunionnais. Les scientifiques, notamment au travers des rapports du GIEC, sont formels : ces événements extrêmes vont s'intensifier. Le nombre de citoyens exposés va augmenter et le coût des catastrophes naturelles devrait progresser de 50 % d'ici à 2050.

Face à ces nouveaux défis climatiques, environnementaux, humains et économiques, nous devons bien sûr innover, repenser globalement l'aménagement du territoire, l'urbanisme et la prévention des risques naturels. Mais nous devons surtout changer de paradigme pour intégrer les risques naturels et les enjeux écologiques dès la conception des projets, pour qu'ils ne soient plus considérés comme une contrainte à traiter uniquement en fin de parcours. Ces enjeux peuvent être sources d'innovation architecturale ou urbanistique ; les solutions fondées sur la nature doivent en ce sens être systématiquement envisagées. Ces innovations ne peuvent se trouver qu'au plus près des territoires en associant les élus locaux d'abord, pour leur connaissance fine du terrain et leur rôle en matière d'aménagement, de prévention des risques



C'est dans cet objectif que le concours d'idées AMITER a été conçu : répondre au besoin de renouvellement urbain de territoires volontaires, en réduisant leur vulnérabilité aux risques et en faisant du risque un levier d'innovation. »

et de gestion de crise, mais aussi l'ensemble des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme.

C'est dans cet objectif que le concours d'idées AMITER a été conçu : répondre au besoin de renouvellement urbain de territoires volontaires, en réduisant leur vulnérabilité aux risques et en faisant du risque un levier d'innovation.

43 collectivités se sont portées candidates, témoignant ainsi de l'importance de l'enjeu posé par les thématiques du concours mais également de la mobilisation des élus sur la recherche de solutions pour y répondre.

Neuf sites ont été retenus, représentant une grande variété de territoires.

Comme les élus, les professionnels ont répondu présents avec 91 équipes candidates caractérisées par leur composition pluridisciplinaire : architectes, paysagistes, urbanistes, hydrologues.

Vous le verrez dans ce catalogue, les 64 équipes retenues ont travaillé sans

ménager leurs efforts pour proposer des solutions innovantes. Leurs propositions ont visé un large éventail de domaines, comme la renaturation des cours d'eau afin de leur redonner un espace de fonctionnement plus naturel, le développement de la culture du risque, la redéfinition du rôle des espaces publics, des formes urbaines, de l'architecture. Le fonctionnement des sites pendant et après des événements comme l'inondation a été particulièrement travaillé pour renforcer la résilience des territoires. Je remercie le jury national, présidé par Eric Daniel-Lacombe, ainsi que le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), la Direction générale de la prévention des risques et le CEREMA, qui ont organisé le concours et accompagné chaque étape de la démarche. Mes remerciements s'adressent également aux collectivités qui ont, avec l'appui des directions départementales des territoires, organisé des commissions locales dont l'éclairage a été très précieux pour le jury.

La fin du concours d'idées ne signifie pas la fin d'AMITER. Tout reste à concrétiser. Je formule le vœu que les projets distingués par le jury voient le jour mais aussi que ce concours inspire d'autres collectivités afin de mieux intégrer les risques dans leurs opérations d'aménagement par la même approche multidisciplinaire et dès l'amont du projet. Pour faciliter ce passage en phase opérationnelle, l'État va accompagner les collectivités volontaires, avec l'appui des services déconcentrés de mon ministère et le soutien du fonds de prévention des risques naturels majeurs (fonds Barnier). Ensemble, démontrons que l'adaptation de nos territoires est possible!

AMITER : un pas en avant vers la résilience

Par **Éric Daniel-Lacombe**, architecte DPLG

Professeur TPCAU (HDR) à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-la-Villette, directeur de la chaire « Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris-ouverts », lauréat 2015 du Grand Prix de l'aménagement « Comment mieux bâtir en terrains inondables constructibles » du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM).

Le concours AMITER ouvre **la voie à un urbanisme résilient**. Il en marque un premier pas. Nous devons donc non seulement présenter les meilleurs projets, mais surtout faire connaître les raisons pour lesquelles ils sont les meilleurs. Une forme urbaine peut-être résiliente dans une ville et inadaptée dans une autre. Les formes varient avec les régimes hydrologiques mais aussi avec d'autres critères. Au profit des projets futurs, il faut d'abord tirer les principales leçons du concours AMITER. Il faut ensuite exposer la méthode d'analyse qui a guidé les choix du jury et a permis de désigner sept lauréats pour sept villes, dont trois Grands Prix nationaux (les urbanistes D&A avec la Communauté de communes Pays de Montereau, les paysagistes Horizons Paysages avec la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'architecte Gourvil avec la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie), avant de présenter les projets dans leur contexte.

Les principales leçons du concours AMITER

Le jury n'a pas porté de jugement sur les situations urbaines, mais sur les conduites des maîtres d'œuvre au service des stratégies des maîtres d'ouvrage. Il s'agit avant toute chose d'engager de nouvelles

manières de concevoir l'aménagement dans l'ensemble de l'espace national.

LES RÔLES DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Le maître d'œuvre doit assumer une responsabilité nouvelle en collaboration avec des groupes de partenaires toujours différents d'un site à l'autre. Pour dépasser l'anxiété que la violence inattendue de la nature inspire aux habitants et usagers d'un site, il doit, avec le concours de ses partenaires, concevoir un abri qui ouvre de possibles renforcements de la solidarité avec d'autres êtres concrets, humains ou non-humains. Il s'agit d'un abri assurant à la fois la sécurité de ses occupants et leur conscience des changements de la nature au-delà du repli sur soi devant le risque. Le maître d'œuvre a la responsabilité de créer un abri-ouvert sur le développement d'une culture du soin pour la nature.

L'ENJEU

La collaboration du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre instaure une politique urbaine et environnementale.

La mise en place d'une politique passe par un dialogue créatif continuellement renouvelé entre tous les intéressés. Tous les sites de ce concours d'idées sont complexes et les enjeux partiellement contradictoires. Au-delà des différences d'intérêt



Arnaud Bouissou / Terra



qui séparent les acteurs, le maître d'œuvre, sous la direction du maître d'ouvrage, a pu stimuler une « maïeutique » qui permettait de découvrir un projet cohérent en s'appuyant sur les compétences différentes du groupe partenaire de la conception.

LA MÉTHODE DE TRAVAIL

La maïeutique est une démarche exigeante, car elle demande la suspension des a priori et l'attention pour les différentes pensées contradictoires qui émaillent tout dialogue. Il est important que les équipes y soient préparées et qu'elles aient envie de s'y engager. La composition des équipes d'AMITER a démontré le caractère fructueux de cette démarche, à l'opposé du volontarisme démiurgique d'autres concepteurs. Ces équipes étaient aussi nombreuses en associés que composées de professionnels aux compétences diversifiées : géographes, hydrauliciens, spécialistes de la concertation, philosophes, ingénieurs...

LES ATTITUDES NOVATRICES

En dépit des différences profondes et justifiées entre les projets, quelques aspects des propositions ont fait la preuve d'une communauté d'attitudes en cours de formation :

- Les transformations des régimes hydrologiques reposent davantage sur les régulations naturelles

que sur l'addition de protections artificielles. Toutefois, lorsque des digues de protection étaient déjà présentes sur le site, la prudence a conduit à les maintenir dans un premier temps en laissant à la ville le soin d'envisager plus largement sa stratégie de résilience.

- Le développement de formes de convivialité dans la nature a pris le pas sur l'appréciation esthétique du paysage. Loin du catastrophisme qui fait considérer la nature comme un fléau et une source de risques incontrôlables, les concepteurs ont cherché à susciter de nouveaux usages, des pratiques ritualisées porteuses de nouveaux sentiments de la nature.

- Les équipes ont choisi de poser les linéaments de développements futurs, à mener en coproduction avec de nouveaux maîtres d'ouvrage porteurs de projets partiels, ou en envisageant des démarches d'installation progressive de l'urbanisation plutôt qu'en proposant les images architecturales d'un projet clefs en main. Le jury a été surpris de voir les dimensions urbaine et écologique l'emporter sur la présentation d'objets architecturaux. La prudence de cet ordre des choses l'a convaincu que de nouvelles formes d'habitat sensiblement différentes des formes traditionnelles sont possibles, et restent

à définir en mutualisant les initiatives à venir. On peut en attendre qu'elles évitent la solitude et qu'elles instituent de nouveaux liens avec la vie de la ville et de la nature.

L'approche du jury

Les problèmes auxquels les villes, chargées de leur histoire ancienne et récente, sont confrontées par la montée des risques naturels relèvent de multiples horizons de compréhension et d'action. Le jury fut composé pour éprouver en son sein les contradictions entre ces horizons. Les 12 membres du jury, que je tiens à remercier personnellement, Véronique Lehideux, Hélène Peskine, Isabel Diaz, Marie-France Beaufills, Pascale Poupinot, Christophe Delmar, Jean-Michel Jacquet, Jean-Louis Ducreux, Emmanuel Nebout, Jean-Pascal Lebreton, Yann Deniaud et Ludovic Faytre, ont porté chacun, lors des échanges, une dimension d'évaluation singulière à partir de leurs domaines respectifs (risques, aménagement, architecture, paysage, géographie, culture, biodiversité, économie, agriculture, réseaux...). Le règlement du concours précisait six critères d'appréciation du projet (compréhension de la problématique; adéquation de la proposition avec les orientations de programme définies dans le dossier de site; aptitude du projet à réduire la vulnérabilité du site; qualité de l'approche systémique; qualité urbaine, architecturale et paysagère; réalisme de la proposition). Préalablement à la tenue du jury, des commissions locales, constituées de représentants des collectivités, des services de l'État et d'experts locaux ont procédé à l'analyse des projets au regard de ces critères et conforté leurs analyses par l'audition des équipes. Nous nous sommes saisis de ces analyses puis nous nous sommes accordés progressivement sur quatre clefs de lecture principales, afin de lire et de commenter collectivement les projets :

- 1 • La réduction de vulnérabilité des lieux soumis aux aléas d'inondation, de ruissellement et de submersion;
- 2 • La prise de position esthétique;
- 3 • L'attention portée à la santé du vivant;
- 4 • La coproduction possible des projets avec les villes et l'État.

Mais avant même de se réunir pour juger des projets, le jury a écouté les villes et les directions départementales des territoires du concours parler des projets sur lesquels elles avaient travaillé. Ainsi ses membres se sont instruit des conditions générales de construction des dialogues de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage. Le jury a centré son attention sur le temps de la « maïeutique » initiée entre élus, DDT et futurs concepteurs, afin de réfléchir plus avant aux conditions d'interpellation mutuelle entre l'État et les maires rendues possibles par les dessins des projets.



La première journée du jury national dédiée à l'audition des commissions locales le 18 novembre 2021.

Sept équipes ont été désignées comme lauréates car elles ont alimenté mieux que les autres la réflexion sur leurs projets tant au niveau des critères du règlement que des clefs de lecture du jury. Cela ne signifie pas qu'elles y satisfaisaient totalement, mais que leur démarche d'invention permettrait de poursuivre la définition d'« un nouveau bien commun » de leur ville, sa culture de la résilience.

1 • La réduction de vulnérabilité des lieux soumis aux aléas d'inondation, de ruissellement et de submersion

La plupart des constructions neuves accroissent l'étanchéité des sols et aggravent donc les risques d'inondation. Les aménagements proposés pour AMITER se devaient, au contraire, de ne pas augmenter les risques et même de diminuer l'impact des aléas par une métamorphose du site ou de la ville. Si des programmes de construction importants promettent d'être très utiles, ils peuvent accroître l'insécurité ou donner le sentiment d'une « augmentation de la vulnérabilité »; à l'inverse, si des programmes de démolition de constructions obsolètes ou de sanctuarisation de la nature semblent diminuer l'exposition des habitants aux risques d'inondation, ils risquent de n'apporter que peu de services utiles nouveaux. Cette tension entre aménagement du site et transformation ou réduction de la vulnérabilité constitue un critère de jugement essentiel de la stratégie d'aménagement. Elle était présente lors de la présentation des projets au jury par les villes accompagnées des services de l'État responsables des risques et aléas (DDT). Le jury l'a donc faite sienne.

2 • La prise de position esthétique

La question des apparences, même si elle ne concerne qu'un aspect de l'architecture, est inéluctable dans tout concours d'urbanisme. En effet, dans le débat public, l'esthétique est perçue comme un symbole des intentions de la maîtrise d'ouvrage. Or AMITER demande que les créateurs envisagent de nouveaux problèmes, tels que l'adaptation des habitants à des phénomènes naturels inhabituels voire inquiétants, et aussi à un renouvellement des rapports entre humains et non-humains. Il est donc nécessaire de renoncer au confort de nos certitudes visuelles, et de proposer des signes porteurs d'une nouvelle esthétique. L'esthétique ne se décrète pas, elle se nourrit des expériences partagées. Il devrait revenir aux futurs habitants d'y contribuer. Le jury, composé pour moitié d'architectes ou paysagistes, décida de centrer ses discussions sur la contribution des projets à une nouvelle esthétique, éventuellement reliée à une éthique, et à sa capacité à stimuler une culture locale originale.

3 • L'attention portée à la « santé du vivant »

En un mot, pour contribuer au rétablissement de la santé du vivant, il suffit de transformer un site de telle sorte qu'il soit plus habitable par les humains et les non-humains ! Ce critère n'est ni choisi au hasard, ni étranger aux origines de notre attention pour l'inondation. Le changement climatique n'est que l'une des conséquences d'un dérèglement plus profond de la vie sur la planète, qui a pour effet un effondrement du nombre des espèces et des êtres vivants, la « 6^e extinction » due à la croissance de la population et de la consommation des ressources naturelles par les humains. Il ne suffira pas de mettre un terme au réchauffement climatique, ni d'engager la décroissance de la population humaine et de la consommation des ressources terrestres. La Terre est un corps malade dont il faut rétablir la santé. Les échanges du jury sur ce thème centré sur la destruction de la biosphère permettaient de revenir régulièrement aux deux premiers critères, « l'esthétique innovante » et « la réduction de vulnérabilité », à la fois pour engager, une réduction de l'aménagement face aux risques, en augmentant un soutien à la nature, et surtout pour innover par une esthétique soucieuse d'une adaptation des hommes avec les aléas comme d'une nouvelle forme de convivialité avec la nature.

4 • La coproduction possible des projets avec les villes et l'État

L'inondation d'un site en milieu urbain confronte les concepteurs aux responsabilités de l'État en matière de sécurité publique et des collectivités territoriales en matière de développement local. Il est légitime que leurs points de vue a priori ne coïncident que rarement. La conduite maïeutique d'un projet d'aménagement d'un site susceptible d'être inondé donne l'occasion d'élaborer des perspectives partagées, permettant aux communes d'élaborer leur culture de la sécurité

et aux services de l'État de soutenir le développement local. En élargissant le cercle des participants à la conception le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre peuvent craindre de perdre de l'autonomie, mais en même temps ils laissent échapper une possibilité de construction d'une culture partagée du développement associant l'État et les collectivités locales. Le jury y avait été très sensible lors de la présentation des projets par les villes, et a donc accordé la plus grande attention au niveau de coproduction de chacun des projets qui lui étaient soumis.

Perspectives de progrès ouvertes par les trois Grands Prix

Le jury a déclaré, le plus souvent à l'unanimité, sept projets comme lauréats du concours. Mais il s'est senti investi d'une responsabilité qui allait au-delà de ce jugement. Une responsabilité de passeur situé entre le temps long de la métamorphose d'une ville et celui du temps bref du concours, et d'observateur susceptible d'offrir des éléments de méthode débordant les cas particuliers. Ainsi il a semblé au jury que certaines problématiques d'aménagement n'étaient pas suffisamment clarifiées par les villes, observant que la programmation et le choix du périmètre de réflexion avaient trop souvent été déterminés par une perspective opérationnelle plutôt que par l'emprise et la forme des inondations. Ce n'était pas l'objet du projet qui était critiqué mais le point de vue à partir duquel il avait été envisagé, tel que l'abandon de considération pour les risques de submersion marine. Du côté des concepteurs des projets, le jury a relevé des hésitations entre trop d'abri et trop de prise de risques. Les trois Grands Prix nationaux ont été distingués précisément pour la qualité des architectures capables d'assurer l'ouverture en même temps que l'abri qu'elles offraient. Le jury a couronné des manières de concevoir l'architecture comme un stimulant d'explorations nouvelles entre les humains et les non-humains, tout en maintenant son rôle traditionnel de protection vis-à-vis des intempéries ; la conception d'« abris-ouverts ».

Les trois Grands Prix nationaux d'AMITER n'en sont pas moins profondément différents tant dans leur enjeu et leur forme que dans les situations d'inondation qu'ils confrontent :

- **l'équipe D&A, à Montereau**, a conçu une dialectique entre la vie économique du port et une urbanité écologique à la confluence de la Seine et de l'Yonne. Ce projet propose la mise à l'abri de l'activité économique par temps d'inondation par le jeu de rehaussements et de pontons flottants pour les matières premières, évitant la perte des biens

(onéreux en particulier pour l'enseigne Hermès), et la production d'embâcles. Mais le projet se distingue surtout par l'aménagement hydrographique assurant un reflux rapide à la normale fondé sur une observation topographique précise des courants et des hauteurs d'eau. Ce projet limite l'impact dans le temps de la crue, qui est un facteur majeur d'aggravation des conséquences d'une inondation. Enfin il propose une gestion du temps d'installation. Il s'agit de conduire l'acculturation au risque des entreprises par un accompagnement leur permettant d'anticiper à la fois les aléas matériels concernant le site et les bâtiments, et aussi « le retour à la normale » ;

• **l'équipe Gourvil, dans la communauté de Cœur Côte Fleurie**, a privilégié d'emblée une réflexion hydrologique sur un large site occupé par La Touques. Ses membres ont réfléchi aux manières de vivre dans la vallée suivant les saisons et les aléas, au plus près du fleuve par beau temps et en s'éloignant et en remontant vers les coteaux par temps pluvieux. Ce jeu d'une stratégie de « déplis » et « replis » face à la concomitance des risques d'inondation et de submersion permet d'habiter le lit majeur de La Touques et d'en prendre la mesure. À titre expérimental, le site retenu pour le concours, plus réduit que l'estuaire, permet d'illustrer les implications de cette stratégie urbaine. Situé entre les coteaux et le lit majeur, entre les ruissellements d'un affluent et sa confluence avec le fleuve, il compose un petit morceau d'urbanité, une route belvédère au-dessus de cette embouchure comme une limite à la construction, seule la « maison de la Touques » serait comme une île habitée conçue pour résister à la submersion marine ;

• **l'équipe Horizons Paysages, à Marseille**, joue aussi de la rencontre entre un affluent (le Jarret) et le cours d'eau principal (l'Huveaune) descendant jusqu'à la Méditerranée, comme si un nouvel imaginaire des ruissellements pouvait évoquer l'absence et la présence de l'eau, la canicule méditerranéenne et les inondations en même temps qu'une nouvelle trace de la présence de la ville, qui se métamorphose sans y perdre son identité. Le projet est porteur des linéaments permettant aux futurs habitants de construire une nouvelle esthétique et une nouvelle culture des rapports entre ville et nature, dans des lieux qu'ils sont invités à s'approprier.

À la singularité des sites répond la diversité des projets. Et pourtant, les quatre autres projets lauréats participent aussi à ce nouveau jeu des abris-ouverts. **L'équipe Choreme, à Tours**, réinvente des usages de la ville à l'intérieur de parcs à la limite entre nature et artifice, comme si en temps d'inondation les usages se déplaçaient et seule la nature subissait l'aléa. **L'équipe Goujeat, à Béziers**, travaille elle aussi les usages de l'espace public et leur mise à l'abri dans des architectures de place haute, devenant rapidement

des refuges au temps de passage des crues éclair typiques de l'arc méditerranéen. **L'équipe Isthme, à Dax**, prenant comme point de départ l'observation de l'immense casier à eau formé par les remblais du train et la digue des berges de l'Adour, propose de relocaliser dans une perspective à long terme la ville sur les deux seuls terrains soumis aux plus faibles hauteurs d'eau tout en reconstituant un paysage de barthes (terres inondables en bord de rivière, domaine des saussaies, oseraies et autres strates arbustives adaptées à ce milieu) typiques de l'Adour dans le prolongement des agricultures existantes. Le projet propose un jeu entre désenclavement et relocalisation doublé d'une perméabilité progressive du système de digues en place. **L'équipe Soret, à Saint-Étienne**, part de la confluence du Furet et du Furan, dont les eaux descendant des montagnes qui enserrant la ville l'inondent. Elle fait des inconvénients de ces inondations la source d'une nouvelle mise en valeur de la ville. Leur projet en soustrait certaines activités par trop vulnérables, tout en apportant des propositions patrimoniales, paysagères, et de nouvelles solidarités autour de l'habitat, telles que des commerces ou des services. Dans le quartier qu'il propose, l'eau devient le générateur de nouvelles solidarités lorsqu'elle réapparaît.

Pour aller plus loin, un nouveau pas

Si l'émergence d'une nouvelle culture de l'aménagement compatible avec les risques liés à l'inondation a permis de désigner sept projets lauréats, la question de « l'engagement avec les villes » suscite l'espoir de nouveaux progrès. Le jury s'est demandé comment les équipes s'étaient préparées à poursuivre le dialogue inventif après le temps des prix. Au fil des discussions, il a aussi dégagé des pistes d'approfondissement. Loin de proposer un registre de formes exemplaires d'urbanisme ou d'architecture, le jury du concours AMITER invite à prolonger l'exploration de la singularité des sites à partir d'une intelligence des dynamiques propres à l'inondation dans chacun d'eux. Soucieux de l'engagement créatif des habitants dans la formation de cultures locales issues des particularités climatiques et économiques, il recommande aussi l'approfondissement de trois dimensions des projets :

- 1 • L'exploration des formes et conditions d'exercice de la maïeutique de conduite d'un projet d'architecture impliquant les collectivités territoriales et les services de l'État dans une coproduction.
- 2 • La production des notions architecturales qui favorisent et incitent l'attention des futurs habitants pour la vie des non-humains autour d'eux.
- 3 • La mise à jour de l'usage architectural et paysager des formes sensibles incitant les habitants à la formation de jugements esthétiques, éventuellement reliés à une éthique, afin de stimuler une culture locale originale.



Arnaud Bouissou / Terra

Retour sur AMITER

*Par Emmanuelle Durandau, secrétaire permanente adjointe du PUCA**

Le concours d'idées AMITER a été conçu dans la lignée du Grand Prix de l'aménagement en terrains inondables constructibles (GPATIC), qui récompensait des réalisations remarquables dans la prise en compte du risque d'inondation. À l'issue de la 2^e édition, le constat s'est fait jour de la difficulté de recenser de nouvelles opérations et de la nécessité de changer d'approche pour sensibiliser plus avant les professionnels de l'aménagement et de la construction.

En outre, la nécessité de reconstruire la ville sur la ville et l'importance des quartiers déjà urbanisés exposés à des risques naturels ont amené à s'interroger sur les moyens par lesquels une intervention urbaine, paysagère ou architecturale dans des tissus déjà construits pouvait contribuer à en réduire la vulnérabilité.

AMITER a ainsi été conçu avec l'ambition de faire du risque un levier de projet et non plus une contrainte dont on étudie les répercussions sur un programme prédéfini.

L'appel à manifestation d'intérêt

Le dispositif a combiné une phase d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès de collectivités pour faire émerger des sites de projets, conduite de 2019 à 2020, et une phase de concours d'idées ouvert sur chacun de ces sites. Cette phase s'est déroulée du 15 février 2021 au 14 décembre 2021, date de la proclamation des résultats.

Sur les 43 candidatures reçues lors de la première étape, **neuf sites de projets ont été sélectionnés** :

Béziers (34), Dax (40), Marseille (13), Montereau (77), Saint-Étienne (42), Saint-Nazaire (44), Touques-Cœur Côte Fleurie (14), Tours (37) et Vernon (27),

représentant l'ensemble du territoire national et touchant des grandes comme des petites villes. La prégnance de la problématique inondation dans les villes déjà constituées a dominé l'ensemble des candidatures des collectivités, témoignant de l'importance du sujet comme de leurs questionnements sur les moyens les plus à même de le traiter.

Les sites retenus sont de taille variable mais le plus souvent de grande étendue, comme à Dax ou Marseille, avec parfois des sous-secteurs offerts au choix des équipes. Les attentes des collectivités allaient de la stratégie de projet, comme à Tours, à des échelles plus fines, jusqu'au bâtiment, comme à Montereau ou Touques. Le principe du concours d'idées, qui ne saurait déboucher sur des études de niveau pré-opérationnelles, a été bien compris et perçu comme l'opportunité d'apporter un regard neuf sur des sujets d'une grande complexité.

Le processus de ce programme innovant, conçu par le PUCA pour la Direction générale de la prévention des risques (DGPR) du ministère de la Transition écologique, combinant appel à manifestation d'intérêt (AMI) et concours d'idées, a eu pour objectif d'enclencher sur chacun des sites en question, tout au long de son déroulement, des débats fructueux entre experts, professionnels et élus.

À la suite de l'AMI, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) a ainsi travaillé sur chacun des sites avec les collectivités et services déconcentrés afin de constituer les dossiers de site versés au concours d'idées. Ces dossiers ont synthétisé les éléments d'information à porter aux concurrents et les volets programmatiques proposés aux collectivités. Le catalogue présente une courte synthèse en introduction des projets sur chaque site. Cette première étape a initié un processus collaboratif qui s'est poursuivi pendant le concours d'idées.

Le concours d'idées

Lancé le 15 février 2021, il prévoyait une phase de sélection des candidatures avec l'objectif de sélectionner jusqu'à huit équipes au maximum par site, soit jusqu'à potentiellement 72 équipes engagées en simultané.

L'objectif étant de sensibiliser les concepteurs de l'aménagement urbain à se saisir des enjeux d'adaptation aux impacts du changement climatique, le concours s'adressait très largement à l'ensemble des métiers concernés (architectes, aménageurs, urbanistes, paysagistes). Si les compétences d'hydrauliciens étaient recommandées sans être

obligatoires, c'était pour permettre à chaque équipe de définir sa composition en fonction de sa compréhension des enjeux mais également afin de ne pas pénaliser les très jeunes équipes.

De façon à assurer un minimum de candidatures sur chacun des sites et d'augmenter les chances de sélection, le règlement autorisait chaque équipe à déposer un dossier de candidature jusqu'à trois sites simultanément, sans pouvoir être retenue sur plus d'un site.

À la clôture des candidatures, le 25 mars 2021, 123 dossiers ont été comptabilisés, représentant 91 équipes.

Dans la prolongation du processus collaboratif, ancré dans les territoires, mis en place pour la première phase de l'AMI, des commissions locales ont été constituées, associant représentants des collectivités locales impliquées, services déconcentrés de l'État, partenaires et experts locaux. Des binômes d'évaluateurs, experts en urbanisme ou sur les questions de risques d'inondation, ont été désignés au sein de chacune de ces commissions, chargées de rapporter leurs analyses tant sur les dossiers de candidature que sur les dossiers de projet.

Les commissions locales ont examiné et rendu un avis sur chacun des dossiers les concernant avant que ceux-ci ne soient examinés par le jury.

Le 13 avril 2021, après avoir pris connaissance des avis des commissions locales et examiné les candidatures, le jury a admis 65 équipes à concourir.

En raison de la crise sanitaire, et en particulier du second confinement, les visites de site, initialement programmées de la fin avril à début mai, ont été reportées essentiellement sur juin 2021.

Des webinaires organisés dès avril avec les équipes et les responsables locaux, dont les élus et services de l'État, ont néanmoins permis d'avancer dans la compréhension des enjeux.

Malgré ce contexte difficile, les visites de site organisées entre fin mai et début juin ont rencontré un vif succès. De l'avis unanime, elles ont été très utiles et ont donné lieu à de nouveaux échanges d'information jusqu'à quinze jours du rendu final.

En cohérence avec le report des visites de site, la date de remise des projets a été reportée du 13 juillet au 29 juillet 2021.

Toutes les équipes ayant rendu un projet conforme aux attendus du concours ont pu bénéficier d'une indemnité de 2000 euros chacune.

Le 6 août 2021, l'ensemble des projets a été rendu accessible, via la plateforme dédiée, aux évaluateurs, coordinateurs locaux et plus largement aux membres des commissions locales. Sur les 65 équipes admises à concourir, une seule a déclaré forfait.

Il était ensuite prévu que les commissions locales entendent le rapport des évaluateurs et auditionnent les équipes candidates afin de parfaire l'avis qu'elles devaient transmettre au jury.

Cette disposition du règlement avait ainsi pour

objectif de lever les éventuelles ambiguïtés des pièces graphiques et écrites, de permettre aux équipes de se faire connaître de leurs éventuels futurs commanditaires et de pallier l'impossibilité pour le jury d'auditionner la totalité des équipes. Le déroulé des commissions locales, qui se sont tenues tout au long du mois d'octobre 2021, a fait toute la preuve de l'intérêt de ces auditions. D'une part, elles ont suscité des débats de fond qui n'auraient pu émerger avec autant d'acuité dans d'autres circonstances; d'autre part, elles ont permis de mieux comprendre certaines propositions et d'en revoir ainsi l'analyse, généralement dans un sens plus positif.

Le jury national s'est tenu sur trois jours les 18, 19 et 30 novembre 2021.

La première journée a été entièrement dédiée à l'audition des représentants des commissions locales. Cette première journée a constitué un temps très fort tant pour les membres du jury que pour les représentants des commissions locales en permettant de restituer au jury les débats locaux, et en mettant en exergue la nécessaire coproduction entre l'État et les collectivités de solutions aptes à répondre aux enjeux au cœur des plans de prévention des risques, sans compromettre les conditions d'un développement local équilibré.

Ces débats se sont prolongés sur les deux autres journées du jury, au fur et à mesure que celui-ci examinait les propositions dans un processus « d'entonnoir », sélectionnant à peu près la moitié des projets à la fin du deuxième jour, puis établissant sa sélection finale sur le troisième jour.

Au final, le jury a distingué sept lauréats sur sept des neuf sites mis au concours, dont trois Grands Prix nationaux. Chacun des lauréats a perçu une prime de 16 000 euros, une surprime de 7 000 euros récompensant les Grand Prix nationaux.

Le jury a également distingué huit mentions sur huit des neuf sites mis au concours, chacun des mentionnés bénéficiant d'une prime de 8 000 euros. Enfin, il a choisi d'accorder une distinction honorifique à trois équipes sur trois des neuf sites mis au concours.

Et après ?

Comme l'a indiqué la ministre Barbara Pompili, la fin du concours d'idées n'est pas la fin d'AMITER.

Le travail produit par les équipes, y compris celles qui n'ont pas été distinguées par le jury, est particulièrement significatif. Le succès d'AMITER marque l'engagement de toute une génération de concepteurs dans la prise en compte du changement climatique dans leurs missions quotidiennes.

Pour les organisateurs du concours d'idées, s'ouvre une phase de capitalisation et de valorisation de

l'ensemble des projets remis par les équipes. Celle-ci donnera lieu à la mise en place d'échanges tant sur le plan national que sur le plan local, sur les enseignements et questionnements soulevés à l'occasion d'AMITER. La production de ce catalogue en constitue la première pierre.

Dans de nombreux sites, cela aura été une occasion inédite de croiser les expertises et de faire un pas de côté dans l'approche d'un urbanisme résilient. AMITER est un concours d'idées dont il faut maintenant rendre possible la mise en œuvre, aider « l'atterrissage dans la réalité ». C'est en partie une question de moyens, c'est aussi une question de projection collective.

Concernant les moyens, la DGPR a annoncé aux collectivités la mise en place d'aides financières substantielles en matière d'ingénierie pour les accompagner dans la concrétisation des propositions distinguées. Le CEREMA est également prêt à soutenir les collectivités dans la définition des modalités qui faciliteront cette concrétisation au service de la réduction de la vulnérabilité des territoires.

Concernant la projection collective, AMITER est l'affaire d'une coproduction entre l'État et la collectivité partenaire : perdre de vue, dans cette phase délicate de concrétisation, l'objectif de réduction de vulnérabilité ou les orientations urbaines, c'est inéluctablement porter atteinte à ce qui anime chez l'un et l'autre l'intention du projet. C'est aussi une affaire de gouvernance avec les habitants, avec les partenaires, qui doivent pouvoir coopérer au projet, y trouver leur propre intérêt. Sur chaque site, la DGPR, le PUCA et le CEREMA sont aujourd'hui en contact avec les acteurs locaux pour étudier avec ceux-ci les modalités de poursuite des travaux en visant à permettre à un maximum d'équipes distinguées de poursuivre leurs projets.

AMITER, c'est enfin un défi temporel. La complexité des problématiques soulevées implique des stratégies qui articulent court, moyen et long terme, qui préservent la désirabilité du projet, dessinent un chemin où pas à pas il trouve progressivement à se mettre en œuvre, à s'adapter aux inévitables imprévus, aux évolutions des attentes des acteurs, sans jamais compromettre le dessein principal, celui de concilier la réduction de la vulnérabilité et l'amélioration du cadre de vie, urbain, architectural, paysager.

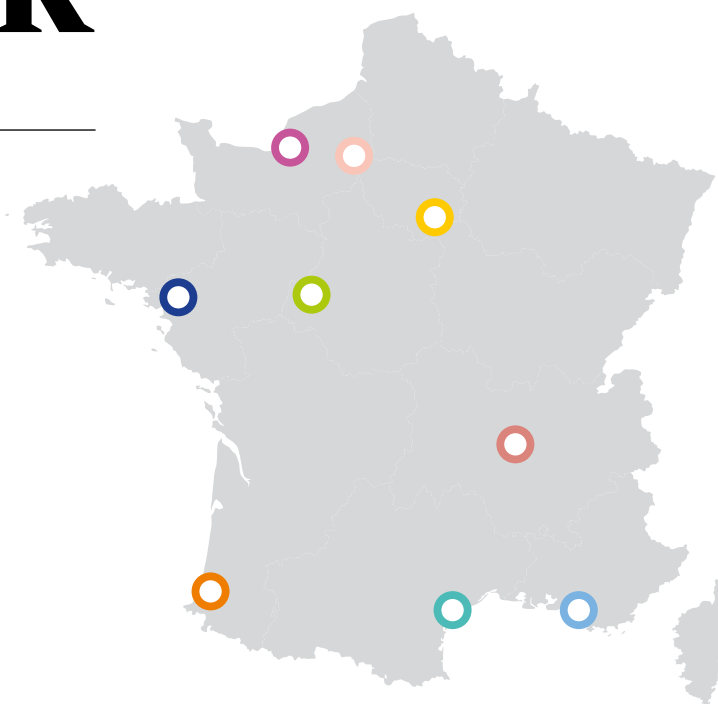
*Jusqu'au 1^{er} mars 2022.

Les 9 sites sélectionnés pour le concours AMITER

○ Métropole Aix-Marseille-Provence (13) Secteur de la Capelette

Localisé en entrée de ville, le site de la concession Capelette est aujourd'hui un prolongement du centre-ville, à la confluence de l'Huveaune et du Jarret. Ce territoire enclavé par les infrastructures est en grande partie inondable, avec des terrains soumis à des aléas forts.

- **Équipe lauréate – Grand Prix National :** Horizons Paysages, PUYA Paysage
- **Équipe mentionnée :** Nommos



○ Communauté de communes Cœur Côte Fleurie (14) Friche Engie

À la jonction entre une zone d'activités commerciales, un secteur dédié aux services publics et une zone résidentielle, cet ancien site EDF est exposé à un risque d'inondation fort, le premier étant le risque de submersion marine.

- **Équipe lauréate – Grand Prix National :** Yannick Gourvil, ET ALORS
- **Équipe mentionnée :** Baptiste Fizelier

○ Ville de Vernon (27) Entrée de ville Seine Amont

Situé sur un axe routier stratégique au carrefour le site est exposé à trois types de risques : le risque de ruissellement des eaux pluviales, le risque de mouvement de terrain et le risque d'inondation par débordement lié aux crues de la Seine.

- **Équipe citée :** Paris U architectes urbanistes

○ Communauté
d'agglomération Béziers
Méditerranée (34)
**Secteur historique
du Faubourg de Béziers**

Situé à l'ouest de Béziers, le quartier du Faubourg présente une urbanisation hétérogène composée majoritairement d'habitat individuel et collectif ancien. Un secteur fortement exposé à des risques d'inondations par débordement de l'Orb.

- **Équipe lauréate** : Julien Gougeat Architecture, L'Atelier du Cabanon
- **Équipe mentionnée** : Atelier Nymph

○ Tours Métropole Val de Loire (37)
**Le secteur Rochepinard-
Lac des Peupleraies**

À l'interface entre un espace « naturel » artificialisé dans les années 1960 et une zone industrielle et commerciale, le site est constitué d'infrastructures (route, digue) et de grands équipements (parc des expositions, marché de gros, collège et lycée, etc.). Il prend place dans le val inondable de Loire et Cher considéré comme Territoire à Risque Important d'inondation

- **Équipe lauréate** : Chorème
- **Équipe mentionnée** : Clément Blanchet Architecture (CBA)
- **Équipe citée** : germe&JAM, MAGEO

○ Communauté
d'agglomération Grand
Dax (40)
Quartier du Sablar

Le quartier du Sablar se trouve à l'articulation de Dax et Saint-Paul-lès-Dax délimité par l'Adour au sud et une voie ferrée au nord. Le quartier a subi une progressive artificialisation de ses sols qui l'a rendu particulièrement vulnérable au risque inondation.

- **Équipe lauréate** : Isthme & Atelier Gama
- **Équipe mentionnée** : Collectif Arep, Exit, Ingetec

○ Ville de Saint-Étienne (42)
**Quartier de la Rivière
Valbenoîte**

À cheval sur deux quartiers, ce secteur est dédié principalement à l'activité économique et de production. Les crues du Furan peuvent y atteindre des débits de pointe très importants. La rapidité de montée des eaux laisse peu de temps à l'alerte et à l'évacuation des populations.

- **Équipe lauréate** : Joab Soret
- **Équipe mentionnée** : Équipe Thiollière, Daud, Fabriques Architectures Paysages

○ Communauté
d'agglomération Saint-
Nazaire (44)
Secteur Halluard-Gautier

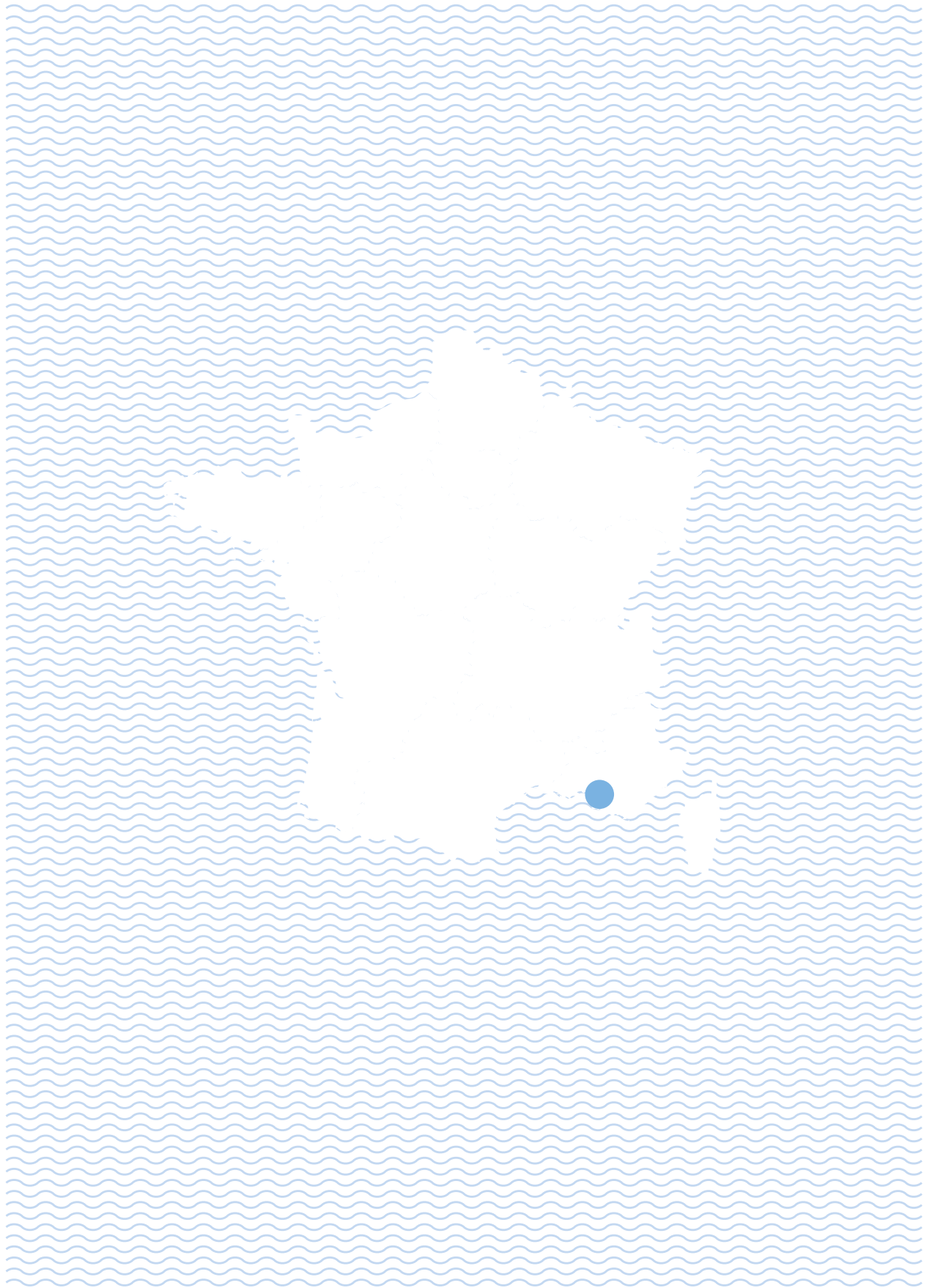
Situé aux portes du centre-ville de Saint-Nazaire et à proximité de sa gare TGV, le site Halluard-Gautier est soumis à l'aléa submersion. Il a vocation à devenir un quartier mixte accueillant principalement de l'habitat mais également du tertiaire.

- **Équipe mentionnée** : RozO, Éléments, Casagec
- **Équipe citée** : 0101

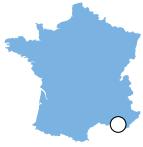
○ Communauté de communes
du Pays de Montereau (77)
Parc d'entreprises du Confluent

Situé à la confluence de la Seine et de l'Yonne, le Parc d'entreprises du Confluent est un site stratégique pour la commune de Montereau qui emploie plus de 1000 salariés. Cette zone d'activité subit régulièrement d'importantes inondations.

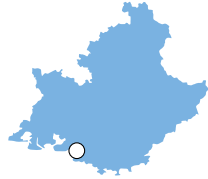
- **Équipe lauréate - Grand Prix National** : D&A, ALP, CCR, Saville, Eau.P
- **Équipe mentionnée** : Les Marneurs, Hydratec, Thomas Beillouin



Localisation :
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Bouches-du-Rhône



Commune concernée :
Marseille



Superficie du site :
environ 90 hectares

Population :
**Nombre d'habitants
sur la commune :**
863 310 habitants
**Nombre d'habitants
sur le site :**
environ 5 400 habitants
(Insee 2014)

Métropole Aix-Marseille-Provence

Secteur de la Capelette



Périmètre du site.



Inondation dans le secteur en 1978.

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Localisé historiquement en entrée de ville, le site de la concession Capelette est aujourd'hui un prolongement du centre-ville, à la confluence de l'Huveaune et du Jarret.

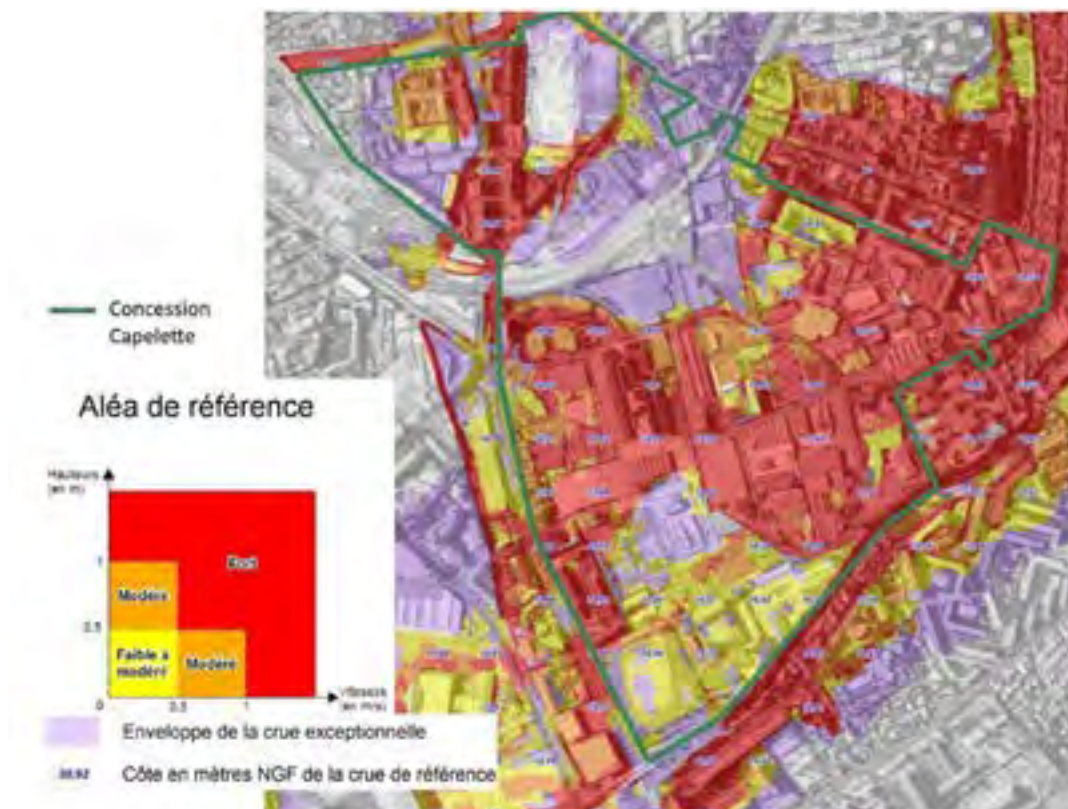
La concession d'aménagement créée en 1993 est passée de 5 ha à 90 ha avec de nombreux périmètres imbriqués. Il est également situé au cœur de plusieurs grands équipements de destination (le stade Vélodrome, le palais omnisports et l'hippodrome).

La Capelette est aujourd'hui un territoire enclavé par les infrastructures qui ont participé à son développement au cours du temps (axes routiers, chemin de fer, rivière) et marqué dans ses formes urbaines par les occupations historiques (grandes emprises foncières, bâtiments industriels et militaires, friches).

Le secteur de la Capelette est composé de fonctions urbaines hétéroclites et morcelées et le secteur opérationnel de la ZAC se présente aujourd'hui comme un « patchwork » urbain de secteurs monofonctionnels.

ALÉAS ET VULNÉRABILITÉS DU SITE

Une très grande partie de la concession de la Capelette est inondable, avec une majeure partie des terrains soumis à des aléas forts (hauteur d'eau supérieure à 1 m ou vitesse supérieure à 0,5 m/s). Le secteur est également inondable pour des événements d'inondation plus fréquents. En effet, une grande partie du secteur est déjà inondable pour une crue d'occurrence 10 ans (1 chance sur 10 d'arriver chaque année). La forte vulnérabilité du secteur peut également être illustrée par le nombre d'habitants et d'emplois touchés pour un événement. La ZAC de la Capelette compte aujourd'hui 799 logements sociaux, ce qui représente 35 % du parc. Le site constitue un secteur d'activité dynamique, qui comporte 523 établissements, dont 119 dans le domaine des services (hors secteur immobilier) et 104 dans le commerce caractérisé par une faible vacance (hors locaux commerciaux). Un travail collaboratif mené avec l'État lors de l'élaboration du PPRI à partir de 2015 a conduit à classer le secteur en ESR (espace stratégique de requalification), ce qui permet d'évaluer la réduction de vulnérabilité à l'échelle de l'opération d'ensemble et non projet par projet. Une étude de programmation a été lancée en mars 2019 pour réinterroger le projet urbain initial et mettre en place les outils adéquats pour sa mise en œuvre.



Carte aléas inondations du secteur de la Capelette.

ENJEUX PROGRAMMATIQUES

Les intentions programmatiques n'ont pas encore été arrêtées. Le concours d'idées a notamment vocation à alimenter le travail de construction de la programmation en cours. Concernant les ambitions architecturales, il est attendu que le patrimoine urbain et industriel du secteur puisse représenter un atout à valoriser et à prendre en compte dans la conception du projet. Les nouveaux « rez-de-chaussée » des bâtiments ne pourront pas, sur l'emprise d'une zone inondable, se situer à la même altitude que les aménagements de l'espace public. Une réflexion innovante est donc attendue sur ce point. La création de nouveaux espaces verts, et plus particulièrement d'aménagements publics permettant d'améliorer le cadre de vie du quartier tout en engageant une dynamique de désimperméabilisation, est également une ambition pour ce secteur. Les équipes sont invitées à concentrer leur réflexion sur l'évolution du sous-secteur sud de la Capelette, qui concentre les problématiques d'inondation les plus importantes et concerne essentiellement la zone d'activité.



Représentant de l'équipe :
**Horizons Paysages
& J Mazas paysagiste**

Sites Internet :
**puya-paysage.com
www.arteliagroup.com**



L'équipe

Horizons Paysages, PUYA Paysage

DÉRIVES & DES RIVES



HORIZONS PAYSAGES



**Jean François
Ravon** Architecte
DPLG, paysagiste
concepteur



Jérôme Mazas
Paysagiste
concepteur



Tristan Geffray
Paysagiste
concepteur,
urbaniste



Ken Novellas
Paysagiste
concepteur,
doctorant, urbaniste



Patrice Bretaud
Ingénieur
hydraulique

ÉTIENNE BALLAN



Étienne Ballan
Sociologue

MADANIA



Cyprien Butin
Urbaniste

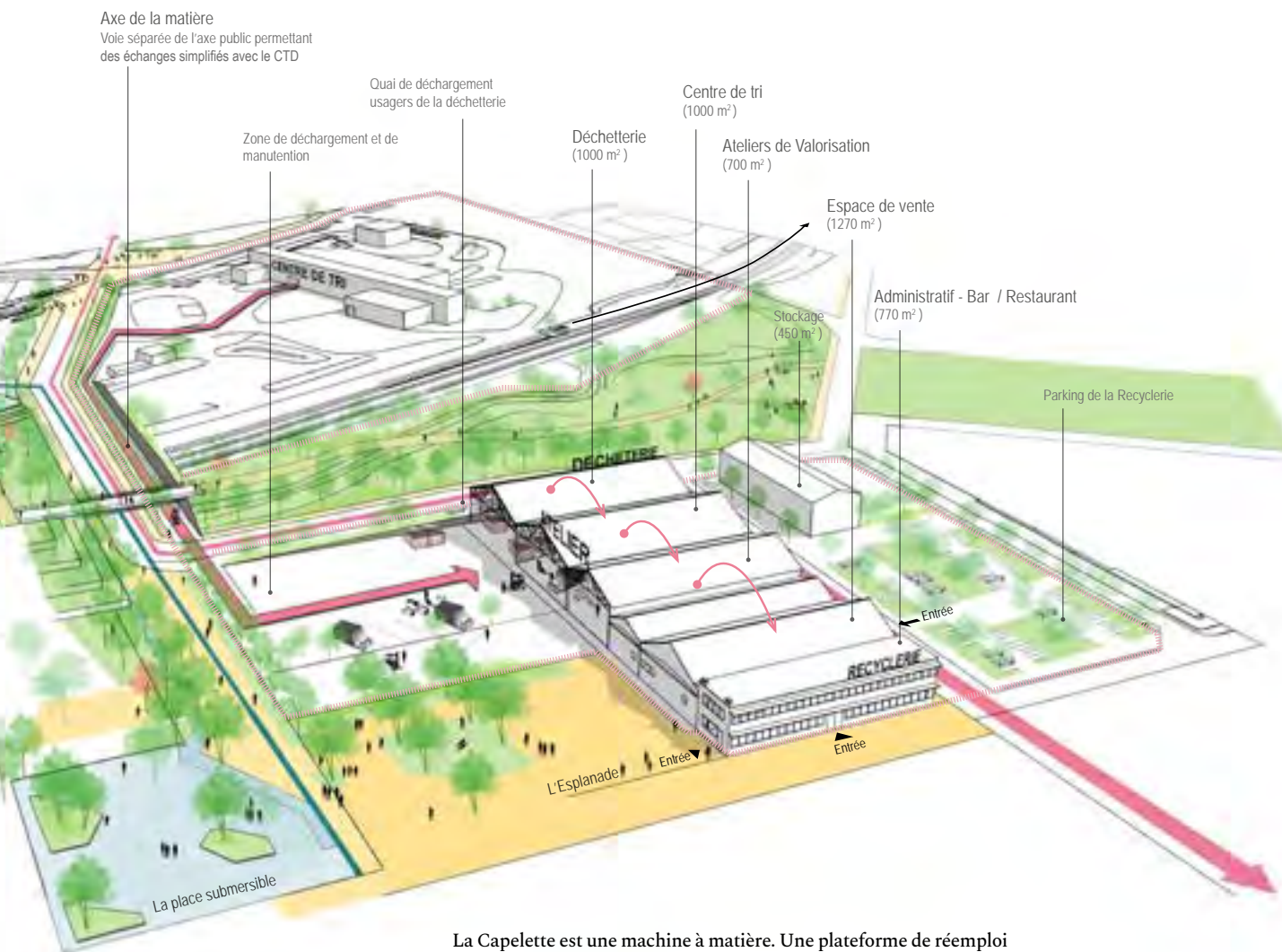


Cyril Gourraud
Urbaniste



Sébastien Cord
Architecte du patrimoine

ATELIER D'ARCHITECTURE SÉBASTIEN CORD



La Capelette est une machine à matière. Une plateforme de réemploi sur les anciens entrepôts Montaner : CTD - Déchetterie - Recyclerie.

Fondé sur un « urbanisme de révélation », le projet remet en scène la confluence de la Capelette. Longtemps oublié, le mouvement de l'eau dessine un système de parcs, auquel se conjuguent de nouvelles rives habitées.

La Capelette est la confluence marseillaise. S'y retrouvent les deux principaux cours d'eau qui traversent la ville, le sol remué par l'eau puis travaillé par les hommes, des infrastructures de transport, les matières de la ville devenues déchets. D'une plaine fertile devenant industrielle puis urbaine, l'histoire a effacé son caractère alluvial. En connectant de nouveau le quartier avec sa géographie profonde, le projet met en harmonie ses différents visages : entre maintien d'activités nécessaires à la ville et constitution d'une trame urbaine, équilibrant les circulations, amenant de nouvelles manières d'habiter, afin de créer un hydrosystème urbain soutenable. « Dérives & Des rives » illustre cette dimension

systémique, relationnelle voire écotonale du projet. Entre « dérives », au sens des détournements de l'eau, des usages ou des fonctions, et les « rives » qui amènent à penser en situations riveraines, cohabitations et interfaces entre ces divers usages et occupations.

L'eau guide le projet. Une analyse fine du site nous a amenés à caractériser les spécificités des bassins-versants de ces deux cours d'eau : l'inondation soudaine et récurrente du Jarret, à l'image des derniers événements du 4 octobre 2021, et l'inondation lente de l'Huveaune submergeant la plaine. Ainsi, le chemin des eaux dessine le futur parc inondable

de la Canissat. Formant un bras venant à la rencontre de l'Huveaune, le parc innerve le quartier par un réseau de noues conduisant les eaux. Dans la continuité du parc du 26^e Centenaire et se raccrochant aux berges de l'Huveaune, il s'insère comme le maillon clé d'un système de parcs ouvrant le quartier sur la ville.

Le parc dessine des rives urbaines. Un réseau de traverses piétonnes et d'espaces publics inondables réajuste la dimension urbaine du quartier à son caractère purement fonctionnel. Les trajets de la vie quotidienne se confondent avec les itinéraires hors d'eau, rejoignant différents espaces-refuges. En faisant réapparaître l'eau au cœur du quartier, l'habitant vit au rythme des crues, se forgeant une culture du risque.

Prendre en compte le risque, c'est « composer avec ». Cela invite à la mutualisation des espaces, des fonctions et des programmes à la manière des Halles actives. Le parti pris architectural se traduit par une adaptation des formes urbaines aux spécificités de l'aléa : du prolongement topographique d'un socle à la constitution d'une transparence hydraulique au plus près des axes d'écoulement. La Capelette est un tissu de circonstances, un entremêlement de fonctions s'incarnant par une architecture hétéroclite. Comprendre l'occupation et l'usage de chaque bâtiment nous a ainsi amenés à envisager de manière contextuelle leurs relocalisations, leurs réutilisations ou leurs mutations.

S'imposant comme une nécessité, le réemploi devient alors une fonction intelligible de la ville. Extension du centre de tri des déchets, la recyclerie inscrit la transformation de la matière dans un nouveau lieu productif au sein du quartier.

En somme, cette nouvelle matrice urbaine et paysagère, incarnée par les rives, esquisse la structure d'un avenir souhaitable qui accepte de prendre chair dans l'incertitude du temps long.

Un réseau de coursives publiques comme parcours de promenade venant faire communiquer l'Huveaune avec le cœur de la Capelette.



Place et équipement au cœur du quartier

Activités résilientes relocalisées

L'avis du jury

Par une mise en perspective des enjeux du site, la proposition prend pour parti de traiter les inondations les plus fréquentes avec une approche hydrographique rigoureuse et pertinente. Le jury a particulièrement apprécié une proposition qui fait littéralement du risque un levier de projet en réinventant le confluent de l'Huveaune et du Jarret comme support d'un parc inondable. Le jury a également récompensé un projet qui propose une réflexion très fine avec un raisonnement développé et argumenté sur les moyens de réduire la vulnérabilité et accroître la résilience du site : réflexion sur les cheminements piétons, orientation des bâtiments par rapport à l'écoulement de l'eau, identification des espaces les plus fortement touchés par les débordements en proposant un phasage identifiant les biens à démolir et à reconstruire.



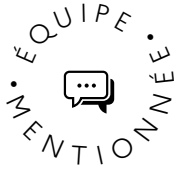
> HYDRAULIQUE



> OCCUPATIONS & MUTATIONS

Représentant de l'équipe :
Arnaud Réaux, Architecte
Urbaniste, Agence Nommos

Site Internet :
www.nommos.fr



L'équipe

Nommos

LA CANISSAT - UN PARC INONDABLE POUR PROTÉGER LA CAPELETTE



NOMMOS

Arnaud
Réaux
Urbaniste

Lola
Lautussier
Architecte

AQ(T)UA

Christine
Gandouin
Ingénieur

Maureen
Thiou
Élève
ingénieur

ATM

Thierry
Maytraud
Hydrologue

GÉOAZUR

Damienne
Provitolo
Chercheuse

LA FOLIE KILOMÈTRE

Arnaud
Poupin
Artiste



Parc de la Canissat, un parc méditerranéen inondable.

Le parc de la Canissat est à la fois une réponse optimiste à la nécessité de faire évoluer les pratiques urbanistiques en redonnant de la place à l'eau dans un territoire urbanisé, mais il apporte également une réponse que nous croyons nécessaire à la reconnexion du tissu urbain avec les milieux naturels.

Et si l'on changeait les postulats normés et prédéfinis ? Et si les architectes et les ingénieurs n'étaient plus là pour construire la ville ou contrôler l'eau, mais bien pour savoir déconstruire et conserver leur humilité face à un risque présent sur le site ? Voici l'approche que nous avons adoptée dans ce projet afin de faire entrer en résilience la Capelette : libérer l'eau en protégeant les usagers ainsi que les activités du site. Il s'agit donc de traiter la problématique *in situ*, sans aggraver ni repousser le risque sur l'aval

comme ce serait le cas avec des digues.

Trois temporalités de projet permettent de comprendre et de s'appropriier le territoire, afin de répondre à de réels besoins en s'appuyant sur les signaux faibles du site. Ces derniers sont des éléments plus ou moins visibles, qui laissent deviner des problématiques plus profondes comme la pollution de la Méditerranée et des plages marseillaises du fait, notamment, des macrodéchets emportés par l'eau sur le territoire de la Capelette.



Un territoire de couture.

L'avis du jury

Le jury a été séduit par l'approche de la culture du risque particulièrement développée dans la proposition, la représentation du projet avec et sans inondation, les pistes intéressantes concernant le traitement du parc ou les dispositions relatives à la prévention des pollutions de la mer par charriage et déversoir du réseau unitaire.



FAIRE PLACE AUX EAUX DÉBORDANTES

L'Huveaune était anciennement appelée Ubelka, « la rivière dévastatrice ». Chercher à canaliser une telle énergie bouillonnante est chronophage, peu économique, et souvent inutile. En revanche, la libérer et lui donner de l'espace permettront de calmer ses ardeurs, au bénéfice du site.

L'ouverture de l'Huveaune se fait grâce à un grand parc urbain qui traverse le site, créant ainsi une trame verte continue depuis le parc du 26^e Centenaire, favorisant les modes doux grâce à la création de nouveaux axes de circulation et ouvrant la Capelette sur le reste du territoire marseillais. Un tel parc présente des avantages certains : îlot de fraîcheur, réduction du stress des usagers, amélioration de la qualité de l'air, meilleure infiltration de l'eau dans le sol... mais nous avons tenu à lui donner un rôle supplémentaire.

En période d'inondation, le site est soumis au débordement du réseau unitaire. Ce sont donc des eaux usées diluées qui parcourent le territoire puis l'Huveaune, et se déversent ensuite dans la mer contribuant à la fermeture des plages.

Déplacer le déversoir d'orage permet de mieux gérer où auront lieu les futurs débordements et d'adapter ce nouveau site inondable, devenu une zone de rejet végétalisée connectée au parc. Cette zone permet de

prétraiter l'eau naturellement par phyto-épuration. Un choix de plantes stratégiques, adaptées au climat marseillais, contribue à améliorer la qualité de l'eau, mais aussi à lisser les pics de débits grâce à l'infiltration dans le sol et l'évapotranspiration. Ces plantes phyto-épuratrices se retrouvent également dans le parc, afin que la dépollution soit maximale avant le rejet dans le milieu naturel, tout en créant une continuité paysagère.

PROTÉGER LES ACTIVITÉS

Pour entrer en résilience, les entreprises doivent être accompagnées dans des formations, des entraînements pour que, en cas de crise, les comportements soient rodés et ainsi limiter le risque pour les usagers.

Le remodelage du territoire s'accompagne d'un déplacement des activités pour les protéger. Il s'agit d'une étape essentielle puisque 70 % des entreprises ayant subi des dommages mettent la clé sous la porte. L'architecture des nouveaux bâtiments met en valeur le patrimoine industriel de la Capelette et s'adapte au risque inondation. En effet, ils permettent le passage de l'eau, tout en mettant à l'abri le matériel et les fournitures des entreprises grâce à une étanchéité des murs sur une hauteur de 1 mètre. Grâce à cela, l'activité est pérennisée mais le site devient également attractif pour l'installation de nouvelles entreprises, développant ainsi son potentiel économique.

CONSCIENTISER LE RISQUE

Enfin, une bonne gestion du risque passe par la culture et la compréhension de ce dernier. Dans notre projet, cela passe par l'implantation de points refuges et d'un site culturel et informatif ainsi que des ateliers. Le Pitalugue sensibilise et informe les visiteurs sur la gestion du risque, les comportements à adopter, ou encore sur la phyto-épuration. Chacun peut ainsi prendre conscience de l'aléa et de ses conséquences. L'implantation et la structure du bâtiment préservent l'histoire et le patrimoine du site grâce à la réutilisation d'un édifice vide à ce jour. Il est également le lieu d'accueil de laboratoires et de fab-lab permettant à la Capelette d'être une figure d'innovation et de recherche, une vitrine méditerranéenne sur la gestion de l'eau.

Les ateliers sont menés en amont, en parallèle et en aval du projet. Ils permettent de conscientiser le risque en faisant appel aux sensations et à la créativité sensible. Ils créent ainsi du lien social tout en éduquant et partageant les souvenirs vécus en lien avec l'eau et l'inondation, pour la construction d'une mémoire et d'une vigilance collectives.

Le Pitalugue, le Forum de l'eau Marseillais.



Représentant de l'équipe :
Guillaume Dujon

Site Internet :
www.architectes-singuliers.com

L'équipe

Architectes singuliers

LE P.A.R.C. CAPELETTE



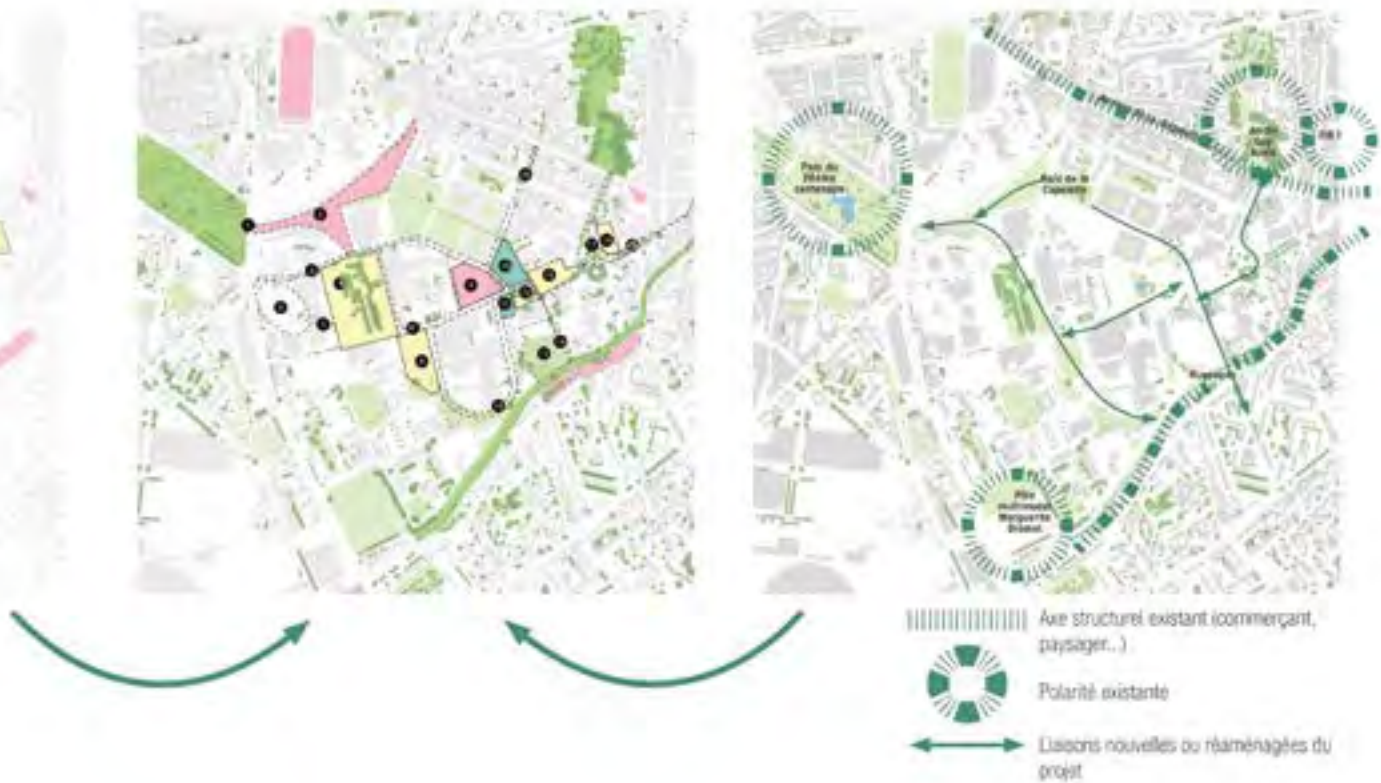
Guillaume Dujon
Architecte
urbaniste



Massimo Demicheli
Coordinateur
urbanisme
participatif



Mathieu Hachenheimer
Architecte
urbaniste



Les opportunités foncières, support de polarités paysagères pionnières.

P.A.R.C. Capelette : Préparer-Articuler-Rechercher-Construire, c'est utiliser chaque opportunité foncière pour résoudre les difficultés fonctionnelles du territoire et réduire sa vulnérabilité.

Le « P.A.R.C. Capelette » est une méthode proposée pour agir de façon concrète et agile pour débiter un renouveau du territoire. Cette stratégie s'appuie sur la problématique d'inondabilité d'une part, et s'étend en parallèle sur une vision générale des problématiques urbaines qui ont pour caractéristique de participer au renouvellement. Pensées de façon concomitante, ces deux démarches doivent être menées en parallèle afin de s'enrichir l'une l'autre et de voir leur impact décuplé. Cette méthode conduit à la mise en symbiose d'un ensemble de fonciers porteurs des ambitions de renouvellement urbain : la chaîne des fonciers pionniers.

Première démarche : le « P.A.R.C. Capelette », amoindrir la vulnérabilité du territoire face aux inondations.

1 – Préparer : face à la vulnérabilité du territoire, il s'agit de contribuer à la prévention grâce à un processus de sensibilisation, par l'implication et l'action des parties prenantes (citoyens, aménageurs, ville...).

En proposant ainsi des échanges réguliers, ce processus installe une continuité dans le dialogue participatif, préalable pour une territorialisation des ambitions.

2 – Articuler les opportunités d'évolution :

une fois les acteurs impliqués, il convient d'analyser le territoire pour révéler quels fonciers privés et espaces publics pourraient être supports de mutation ou être transformés à échéance.

3 – Rechercher les solutions adaptées : une fois ce chapelet de fonciers et d'espaces publics défini, les bénéfices potentiels vis-à-vis du risque inondation sont déterminés, par rapport à la situation actuelle. Niveau d'imperméabilisation, de pollution, classification au PPRI, ou encore présence de programmes sur site ou dans les environs, concourent ainsi à l'évaluation du rapport bénéfice/état actuel.

4 – Créer de nouveaux aménagements et systèmes : les orientations d'aménagement peuvent être variées, pensées uniquement à l'échelle d'une parcelle ou d'un système sur plusieurs parcelles, selon le phasage envisagé; tous sont ambitieux et présentent le champ des possibles en matière d'aménagements plus résilients.

Seconde démarche : le « P.A.R.C. Capelette », agir pour le renouvellement urbain d'un site à fort potentiel.

1 – Promouvoir : le nouveau Capelette nécessite le renouvellement de son image. Quartier renfermé sur lui-même, porteur d'un lourd passé industriel,

il est mal perçu par les Marseillais. Proche du centre-ville, il pourrait s'offrir une nouvelle identité à travers le prisme de l'innovation, en lien avec la problématique d'inondabilité et avec les acteurs locaux (entreprises, habitants, écoliers...).

2 – Articuler les polarités urbaines : en parallèle du recensement des fonciers et espaces publics mutables, il convient de repérer les différentes polarités urbaines aux alentours du quartier afin de les mettre en synthèse, créant des parcours qualitatifs de, vers et par la Capelette, remaillant ainsi les dynamiques de territoire.

3 – Rechercher les opportunités foncières : les fonciers et espaces publics mutables situés à proximité des polarités urbaines constituent des opportunités foncières, dont il convient d'évaluer la capacité d'accueil d'un nouveau programme selon la localisation, l'accessibilité, le patrimoine paysager, etc.

4 – Construire de nouveaux programmes : les potentiels de constructibilité devront être pensés conjointement avec le risque d'inondabilité; la pensée commune entre la création d'un programme et une stratégie spécifique contre les inondations permettra de créer des projets innovants et résilients, gage d'un renouveau et d'ambition pour la nouvelle identité de la Capelette.



Un périmètre opérationnel opportuniste prenant appui sur l'échelle foncière, des ambitions centrées sur la maîtrise du risque.



Un archipel de paysages révélant la confluence de l'Huveaune et du Jarret.



Représentants de l'équipe :
Sébastien Brisson
(Egis Villes & transport)
Milène Oury (Stoa)

Sites Internet :
www.egis.fr
www.agencestoa.com

L'équipe

Egis Villes & transport

L'AIGO ES D'OR



EGIS VILLES & TRANSPORT



Sébastien Brisson
Ingénieur infrastructures
& aménagements urbains

STOA



Milène Oury
Paysagiste conceptrice



Mariane Rouge
Architecte cogérante



Frédéric Terry
Graphiste cogérant

EGIS EAU



Léo Roudil
Ingénieur risque inondation
et ressources en eau



Mathieu Coquet
Paysagiste concepteur



Julie Lalande
Architecte



Léa Kauffeisen
Architecte



Perspective depuis l'Huveaune.

L'eau est une ressource, offrant l'opportunité de construire un quartier d'une inestimable richesse : L'Aigo es d'or*.

Le site de la Capelette occupe une place stratégique dans le territoire métropolitain, liée à la présence des deux cours d'eau majeurs que sont la rivière du Jarret et le fleuve de l'Huveaune. Il s'inscrit comme le chaînon manquant entre les corridors de biodiversité nord et sud et concentre en son sein la confluence des zones de débordement des deux cours d'eau. Partant de ce constat, l'importance d'imaginer un projet d'envergure en matière d'urbanisme durable et d'espaces ouverts s'impose comme une nécessité. Le projet ne peut se satisfaire de propositions esseulées et anecdotiques. Alors que le monde est en perpétuelle évolution, il faut trouver d'autres manières de faire. Notamment, en partant plutôt du vide que du plein. Imaginons un réseau d'espaces

publics ouverts, structurants, à la hauteur des enjeux en présence. Permettons l'adaptabilité et l'évolution du territoire en construisant avec l'incertitude environnementale. Pour ce faire, révélons le potentiel des espaces et des paysages. Inscrivons le projet dans son contexte géographique en pratiquant un urbanisme « local ». En Méditerranée, rares sont les fleuves tranquilles. La Provence est une région au climat sec, les épisodes pluvieux sont rares, intenses, voire violents. Les Provençaux sont habitués à vivre à l'ombre d'un soleil brûlant, attendant la pluie, élaborant des systèmes pour retenir l'eau disponible. Il en va de même pour le projet, qui permettra de transformer la contrainte d'inondabilité en ressource, offrant l'opportunité de construire



un quartier d'une inestimable richesse : L'Aigo es d'or*. Le projet porte sur un principe simple : la création d'une armature d'espaces publics, chaînon manquant de la trame verte et bleue métropolitaine, à la confluence des zones de débordement des eaux du Jarret et de l'Huveaune. L'ensemble forme le parc de l'Aigo. Défendant l'idée qu'un parc ne doit se contraindre à une enceinte délimitée, adopter une typologie particulière, dicter des usages. Mais bien qu'il doive faire écho aux spécificités du site, lier des connivences avec le patrimoine végétal, naturel et bâti, offrir des repères et affirmer une identité. Le parc structure le quartier autour de deux axes forts. Le vallon, à l'ouest,

à la confluence des zones de débordement, accueille par son modelage les eaux du Jarret et de l'Huveaune alliant infiltration et restitution progressive. Parallèlement, le béal, à l'est, intercepte, capte les eaux de débordement de l'Huveaune. L'ensemble se compose d'espaces majeurs d'ouverture, de loisirs, de mobilité, de sociabilisation alliant la gestion de l'eau. Le parc imaginé offre un système interdépendant et évolutif, capable de s'adapter aux dynamiques naturelles du climat méditerranéen. L'enjeu est de permettre de recevoir une arrivée massive et rapide d'eau sur un temps court.

* « L'Aigo es d'or » : dicton provençal qui évoque la valeur inestimable de l'eau.



JALONNER LE QUARTIER INONDABLE



Marquage vertical.



Marquage horizontal.



Totem.



Indication du niveau
des plus hautes eaux
connues.

Représentant de l'équipe :
Francis Soler

Site Internet :
www.soler.fr

L'équipe

Francis Soler Architecte

**LE JARDIN, L'ONDE,
LE VILLAGE
ET LA CHAIR**



Plan de masse après intervention
et plan de sol du bâti et du paysage.
Une géographie naturelle amplifiée,
support de la géométrie urbaine.



Francis Soler
Architecte



Michel Desvigne
Paysagiste,
aménagement
des espaces
publics



**Marc
Montgaillard**
Hydraulicien,
hydrologue



Romain Lajarge
Professeur en
aménagement
et sciences du
territoire



Le projet d'urbanisation progressive de la Capelette, à Marseille, transforme des unités foncières en un ensemble urbain formé d'un parc, d'un corps habité et d'un village.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le projet de remodelage du site de la Capelette, à Marseille, s'inscrit dans la politique de l'État en matière de prévention des risques naturels couvrant l'aléa terrains inondés en cas de crues modérées ou violentes.

L'enjeu est d'abord hydrologique et hydraulique.

En s'appuyant sur une résolution efficace de l'impact des crues sur le paysage urbain, le réaménagement du site a pour objectif de proposer une vision nouvelle, globale et optimiste.

LA MÉTAMORPHOSE D'UN SITE

Le projet d'urbanisation progressive de la Capelette est un projet radical de transformation des unités foncières actuelles ou de métamorphose des existants. En résulte un nouveau paysage urbain proposant de nouvelles manières d'habiter.

En acceptant le risque d'expansion de l'eau, puis en l'étendant à une ambition sociale conséquente, cette façon d'aborder le projet à partir du risque conduit naturellement à découvrir une suite de figures et d'échelles urbaines inédites et compatibles entre elles. Trois entités autonomes s'entrecroisent dans l'espace global : le parc, le corps et le village.

Perspective des rives
de l'Huveaune.
Rives, parcs urbains,
lit de l'Huveaune
et abords.



LE PARC

Il occupe toute la strate basse du site. Il est planté d'arbres de hautes tiges et de plantes grasses et se fait circulant pour les besoins de desserte des ouvrages à construire ou à réaménager. Bordé par le fleuve Huveaune et son affluent le Jarret, il évolue, avec le temps. En bord de fleuve, les poches d'eau les plus actives et envahissantes sont localisées, puis calibrées, pour se transformer en bassins successifs. Il devient alors plus aisé de contrôler les débordements des crues, en laissant l'eau circuler sur de grandes surfaces inondables, quasiment toutes plantées. On fonctionne ainsi sur l'idée d'une géographie amplifiée.

LE CORPS

Il est construit comme une structure perchée sur pilotis. Modulaire et généralisable sur l'ensemble du site, il est dessiné pour recevoir des programmes autonomes ou hybrides de logements, d'ateliers, d'industries, de commerces, de bureaux ou de stationnements et se présente comme un espace capable. Cette trame régulière (modèle économique)

s'inscrit dans une méthode de construction qui consiste à n'être qu'un support à sa programmation. Une grille orthogonale est généralisée sur l'ensemble du site et sur les franges du parc dessiné à partir des contraintes hydrauliques et hydrologiques.

LE VILLAGE

Le Village d'en haut est une réflexion sur la façon d'occuper les terrasses en toiture dégagées par le corps des bâtiments. En réservant les parties sommitales, on y dépose des petites constructions contemporaines mais plus traditionnelles de chaque côté de rues où circulent des mobilités douces. Ce sont plus de 130 000 m² proposés à une citadinisation des surfaces disponibles qui permettent de réaliser de petits équipements (crèche), de lancer des activités (permaculture, production de proximité, artisanat) et de proposer des hébergements de qualité (personnes séjournant momentanément ou développant leur entreprise). Ce troisième univers apporte à l'ensemble ce complément nourricier indispensable à son équilibre global.



État du terrain à l'occasion du crue centenaire de l'Huveaune.



Représentant de l'équipe :
Cécile Frappat

L'équipe

Groupement Frappat

LA VILLE EN JACHÈRE



Cécile Frappat
Architecture,
urbanisme, espaces
publics



Marta Stalla
Architecture,
urbanisme,
participation



Marie Durand
Architecture HQE,
thermique et micro-
climat urbain



Laure Moreau
Ingénierie
hydraulique et
environnement



Claudia Mandolesi
Territoire, paysage
méditerranéen,
trame verte et bleue



Le quartier de la Capelette.

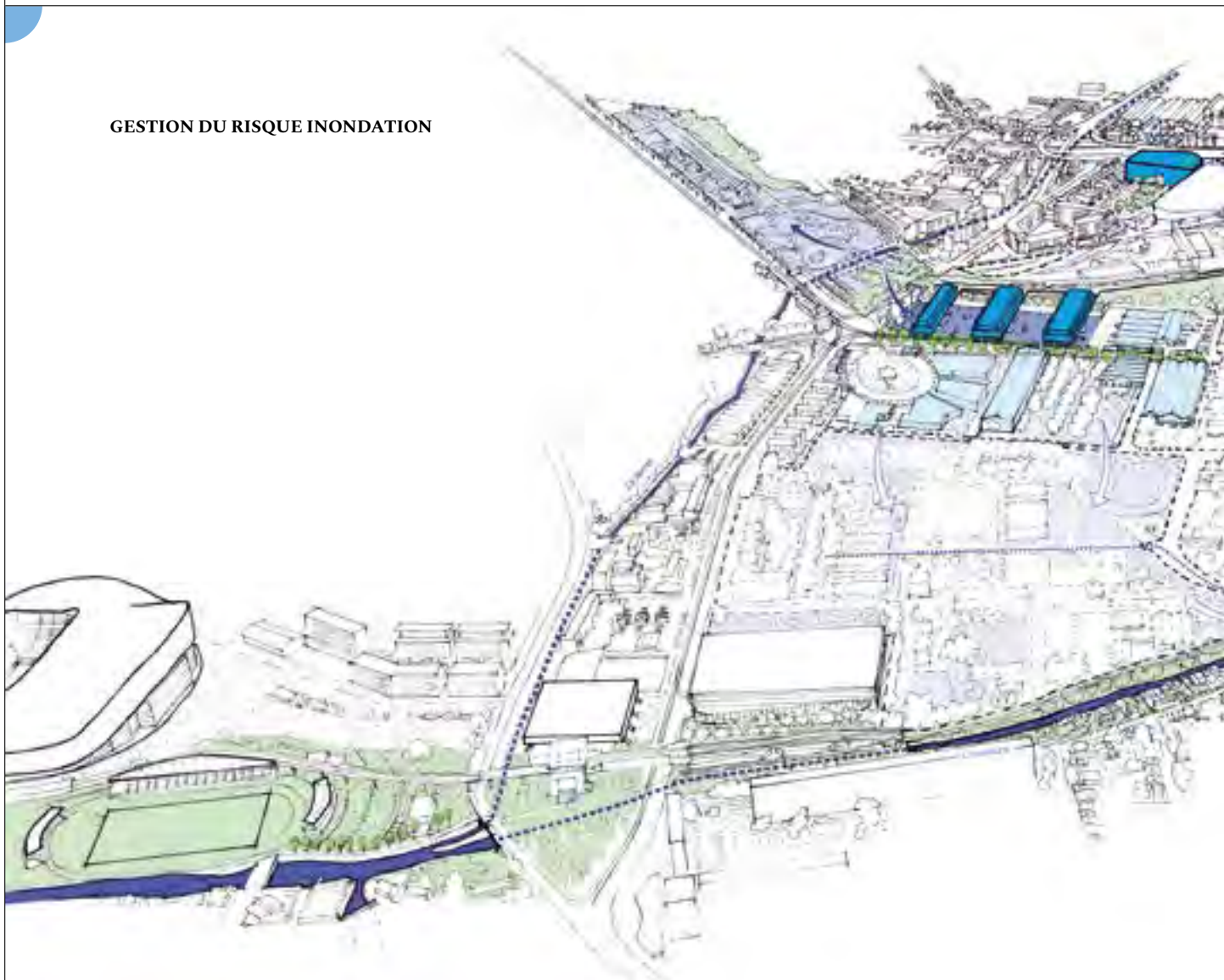
La course à l'urbanisation continue d'accroître la vulnérabilité des territoires. La mise en jachère est un moyen d'agir sur leur résilience.

L'expérience de la Capelette met en lumière à quel point nous devons intégrer le temps et l'incertitude dans les projets urbains, pour agir sur la capacité de résilience des territoires.

Site de confluence, la Capelette était historiquement résiliente au risque inondation, exploitant l'eau comme ressource, tout en s'en tenant à bonne distance. L'arrivée du canal de Marseille et l'industrialisation lourde du quartier ont dévalorisé cette ressource ; l'artificialisation massive des cours d'eau et la logique du tout-voiture l'ont déstructurée et enclavée. La Capelette cumule désormais une stratification de vulnérabilités.

La ZAC comme le PPRI sont des outils conçus pour planifier et programmer la construction. Or la réduction de la vulnérabilité nécessite une approche systémique et une échelle de réflexion plus large : notre projet questionne ces outils. Aujourd'hui la Capelette est un quartier soumis au risque naturel, mais qui concentre aussi de nombreuses difficultés urbaines et socio-économiques. Afin de réduire ces multiples vulnérabilités, notre projet vise à le conforter et le structurer à partir des ressources existantes : trois axes identifiés en lisière de ZAC reliés à différentes logiques territoriales.

GESTION DU RISQUE INONDATION

**Un faubourg aux qualités urbaines à valoriser**

- Restructurer l'entrée du faubourg, créant une dynamique autour du palais omnisports; requalifier habitat et commerces; équiper le quartier, avant de construire des nouveaux logements; apaiser la circulation et créer deux silos de stationnement temporaires, en attendant le développement des transports publics;
- Sensibiliser la population à « vivre avec le risque », mettre en place des actions de prévention au quotidien.

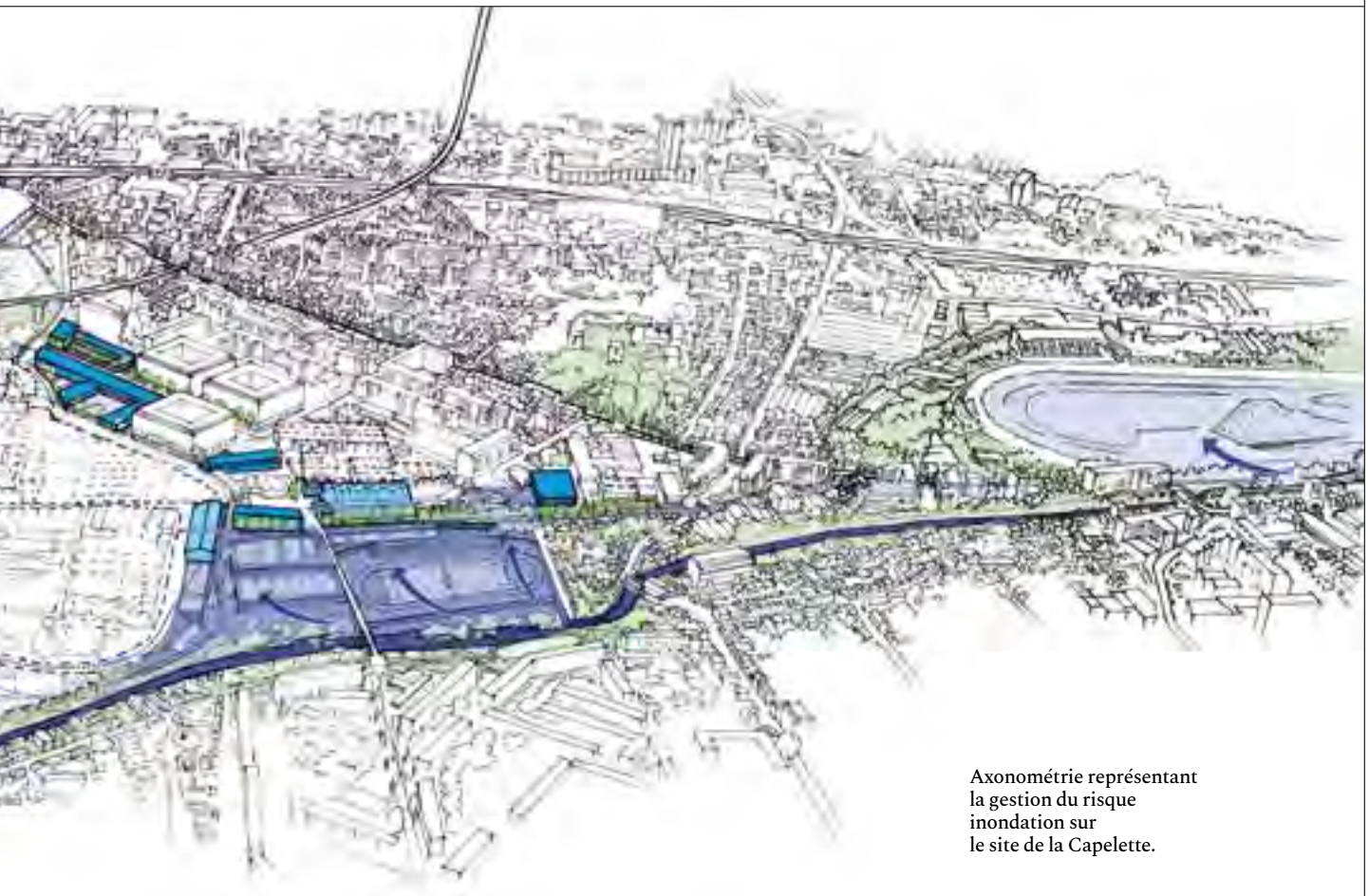
Un nouveau pôle d'activités logistiques

- Créer un centre de distribution urbain permettant de rééquilibrer l'offre au sud du grand centre-ville, un projet ambitieux et innovant mettant en œuvre le concept de « reverse logistics »; installation d'entreprises de desserte logistique de proximité (dernier kilomètre cyclable);
- Expérimenter des architectures innovantes sur pilotis qui libèrent de larges surfaces de rétention et infiltration d'eau.

Un axe sportif pour la vallée de l'Huveaune

- Réaliser un pôle sportif et de loisir en continuité avec la constellation d'équipements sportifs existants et en interface avec le quartier;
 - Aménager les berges en modelant le sol pour accepter l'inondation temporaire; équipements publics intelligents et saisonniers.
- À l'échelle du quartier, ces trois axes sont reliés entre eux par un maillage de voies douces qui s'appuie sur un plan d'évacuation élaboré en temps zéro et se pérennise dans le temps en une trame d'espaces publics qualitatifs.

Les sites qui n'ont pas vocation à être transformés aujourd'hui seront mis en jachère. Cette démarche, qui s'inspire des pratiques agricoles de restauration des sols, permet de préserver le foncier des « projets d'opportunité » qui peuvent compromettre un projet global à long terme, et d'expérimenter sur le court terme des techniques de dépollution des sols et d'usages communautaires. Le projet répond ainsi aux besoins des habitants tout en faisant face aux risques.



Axonométrie représentant la gestion du risque inondation sur le site de la Capelette.



Principe de l'évolution de parcelles en jachère sur le site.

Représentant de l'équipe :
Cédric Gerreart

Site Internet :
www.rougerie-tangram.com

**ANCIEN SITE INDUSTRIEL
SANS USAGE, POLLUÉ
EN ZONE ROUGE PPR...**

y implanter une polarité d'usages...

L'équipe

Rougerie, Tangram

TRACER DES SILLONS



Cédric Geeraert
Directeur du pôle
urbanisme



Léna Andrieu
Paysagiste



Rémi Chabrol
Urbaniste

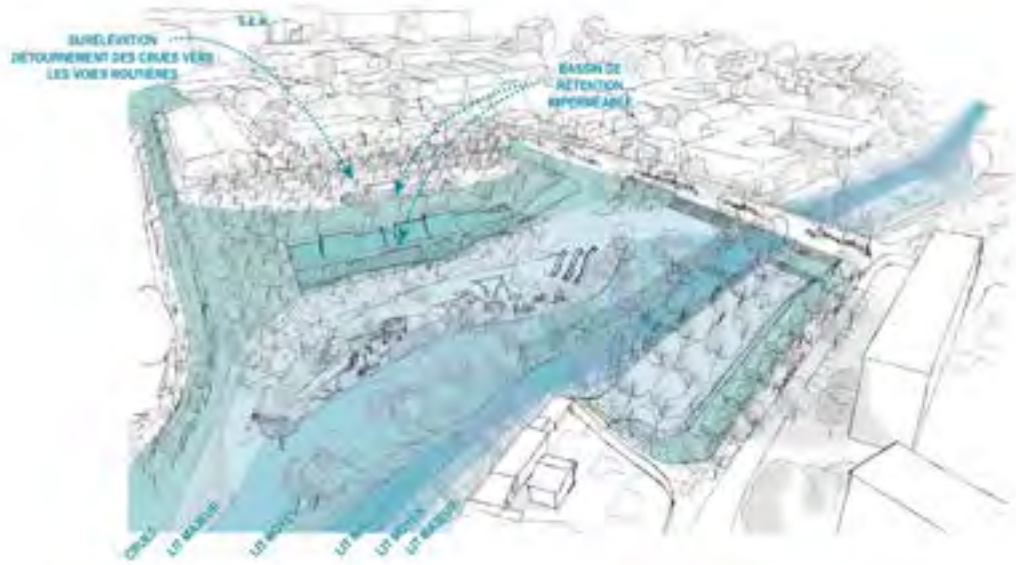


Rémi Junquera
Architecte



**Théophile
Meunier**
Urbaniste

de gestion des eaux...



et de gestion des pollutions.



Ensemençons ce territoire, vers un paysage remédiant, productif, agricole, professionnel, solidaire. Un lieu d'expérimentation ou l'audace devient une nécessité fondamentale de survie du quartier

Le quartier de la Capelette est engagé dans une difficile et rapide spirale du déclin, un aperçu de contrastes violents et de l'indicible addition temporelle des contraintes hydrauliques et des pollutions de l'histoire. Un difficile palimpseste dans une quête existentielle d'un quartier qui perd son identité, et l'attente de friches qui dépérissent. Dans ce quartier, il y a de la vie, nous voulons faire disparaître le mot « confins » qui lui colle si lourdement.

Une approche qui part de l'espace public et de ses usages. Aborder le risque comme une ressource fondamentale du quartier. Ensemençons ce

territoire : vers un paysage remédiant, productif, agricole, professionnel, solidaire, tisseur de liens. Un lieu d'expérimentation, ou l'audace devient une nécessité fondamentale de survie du quartier.

LA FABRIQUE DU VIVANT

Développer une terre vivante et les plantations adaptées sur l'ensemble du périmètre de projet. Les boucles locales.

- Terre vivante : en s'appuyant sur la ressource locale de la déchetterie, le déchet comme ressource. Mise en place d'un atelier de site de création de terre vivante à mobiliser dans les projets.

- Pépinières des projets futurs, faire pousser les arbres de demain des projets publics et privés du quartier. Le paysage de demain se plante dès maintenant. Mise en place de pépinières de site et mise en culture sur les terrains d'attente.

Action sur les espaces pollués : support à l'expérimentation et à l'éducation autour de la pollution des sols : confiner, phytoépurer, disposer, bénéficier.

- La bannir : la confiner strictement
- L'accueillir et la soigner : la confiner et faire de la phytoremédiation
- Vivre avec : la confiner et ajouter une couche de terre vivante

LE PARC DES DEUX RIVES

Aujourd'hui, comme la mémoire morte d'un ordinateur, l'histoire, le risque pollution et inondation sont stockés sur place, inaccessibles et non modifiables. Dans l'ambition d'en faire une mémoire vive - mémoire dont le contenu peut être lu et modifié à tout instant - nous avons voulu raviver l'histoire de ce site structurant pour le quartier - en y incluant le renouvellement des terres polluées et la culture

du risque inondation dans un espace ludique, tourné autour de l'Huveaune, aménité indispensable au quartier.

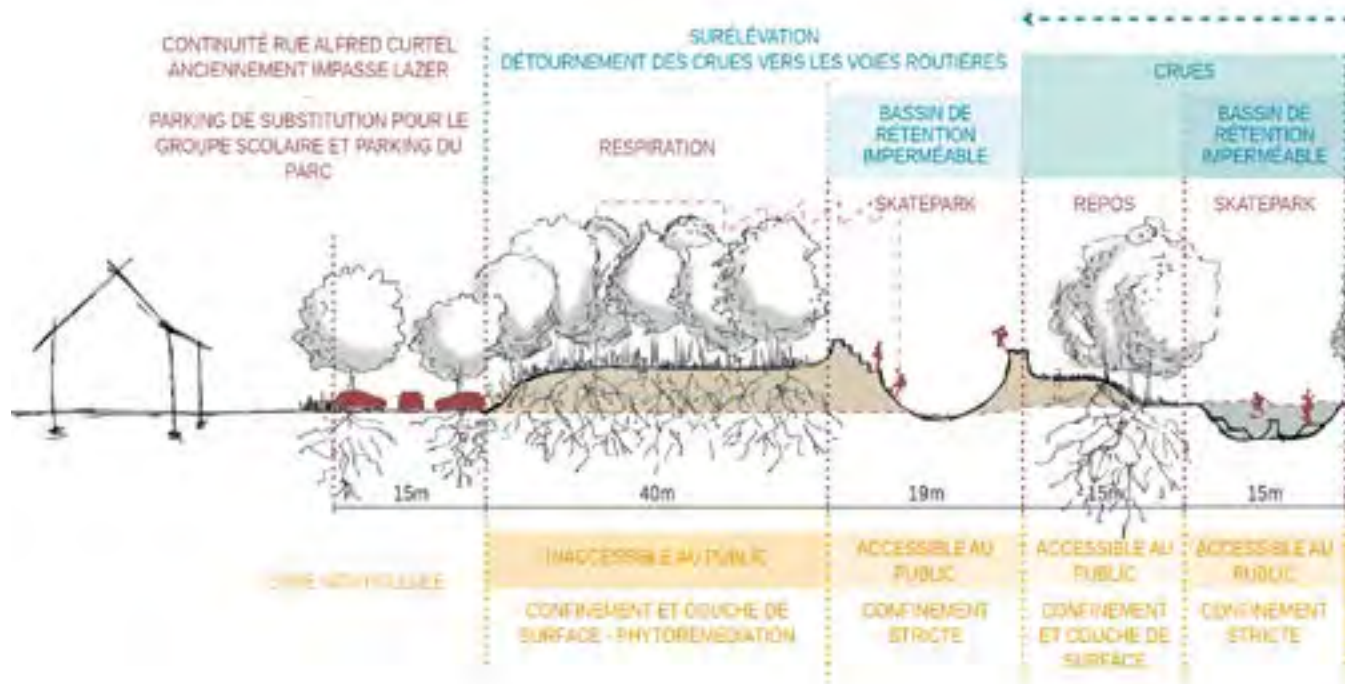
L'OUED URBAIN

Un oued est un cours d'eau intermittent, il peut supporter des violents événements torrentueux. L'Huveaune, Ubelka, signifie « la dévastatrice ». Nous développons une nouvelle hiérarchie du système viaire, fondée sur les usages du quotidien, en améliorant le gradient de confort, et laissant la place à l'expérimentation de nouvelles typologies de rues qui inversent le processus. Des rues désimperméabilisées, confortables pour le piéton et le cycle, supportables pour les véhicules, et résilientes aux événements pluviaux.

LES MOTEURS DU QUARTIER

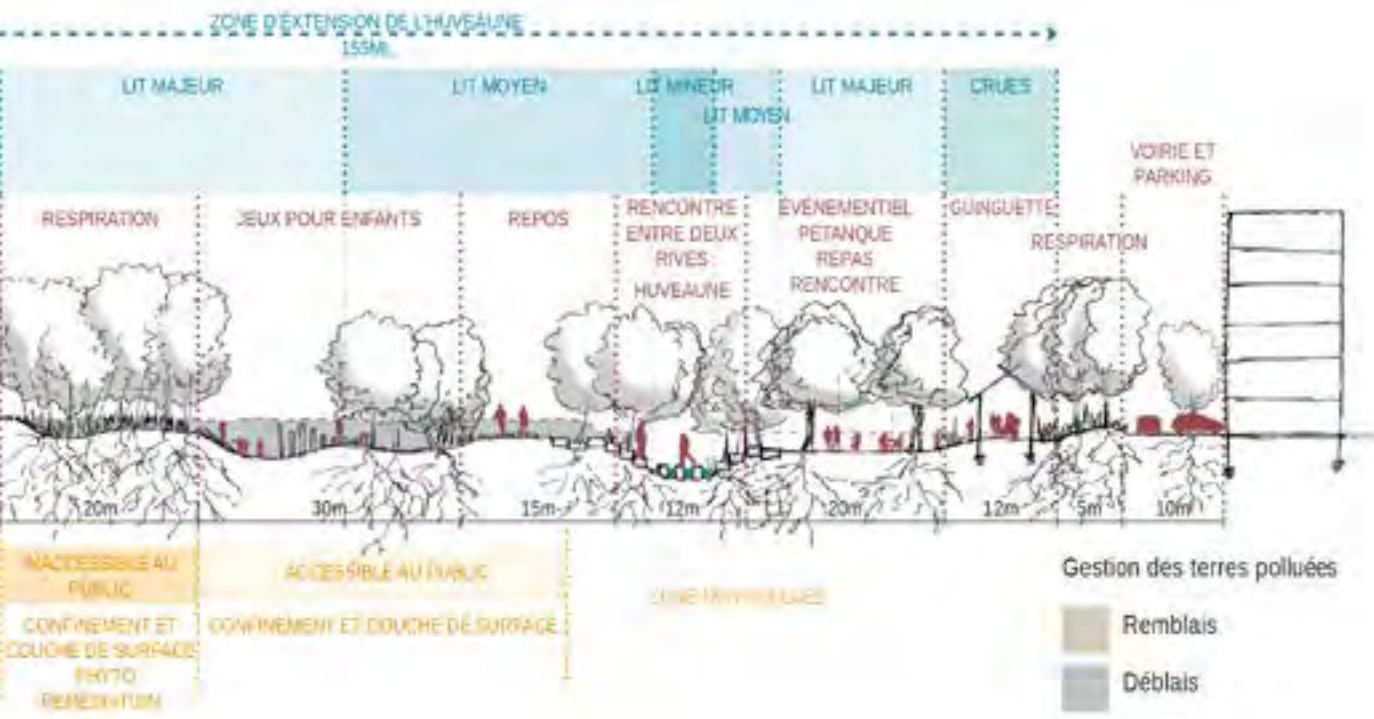
Basée sur des techniques agricoles au sol et hors-sol, la ferme urbaine serait un centre productif alimentaire du quartier ; un lieu de rencontre, de partage et de découverte pour les habitants ; un lien patrimonial avec l'histoire agricole de la Capelette ; un site de recherche scientifique.

COUPE SCHÉMATIQUE DU PROJET





MÉMOIRE MORTE : ANCIEN SITE INDUSTRIEL SANS USAGE, POLLUÉ EN ZONE ROUGE PPRI...
 y implanter une polarité d'usages...



Représentant de l'équipe :
Sophie David (Tekhnê)

Site Internet :
www.tekhne-architectes.com

L'équipe

Tekhnê

SAISONNALITÉ



TEKHNÊ



Sophie David
Directrice
du pôle urbanisme



Pierre-Yves Maurice
Urbaniste
paysagiste

JAP



Raphaëlle-Laure Perraudin
Architecte
urbaniste



Noémie Roux

TRIBU

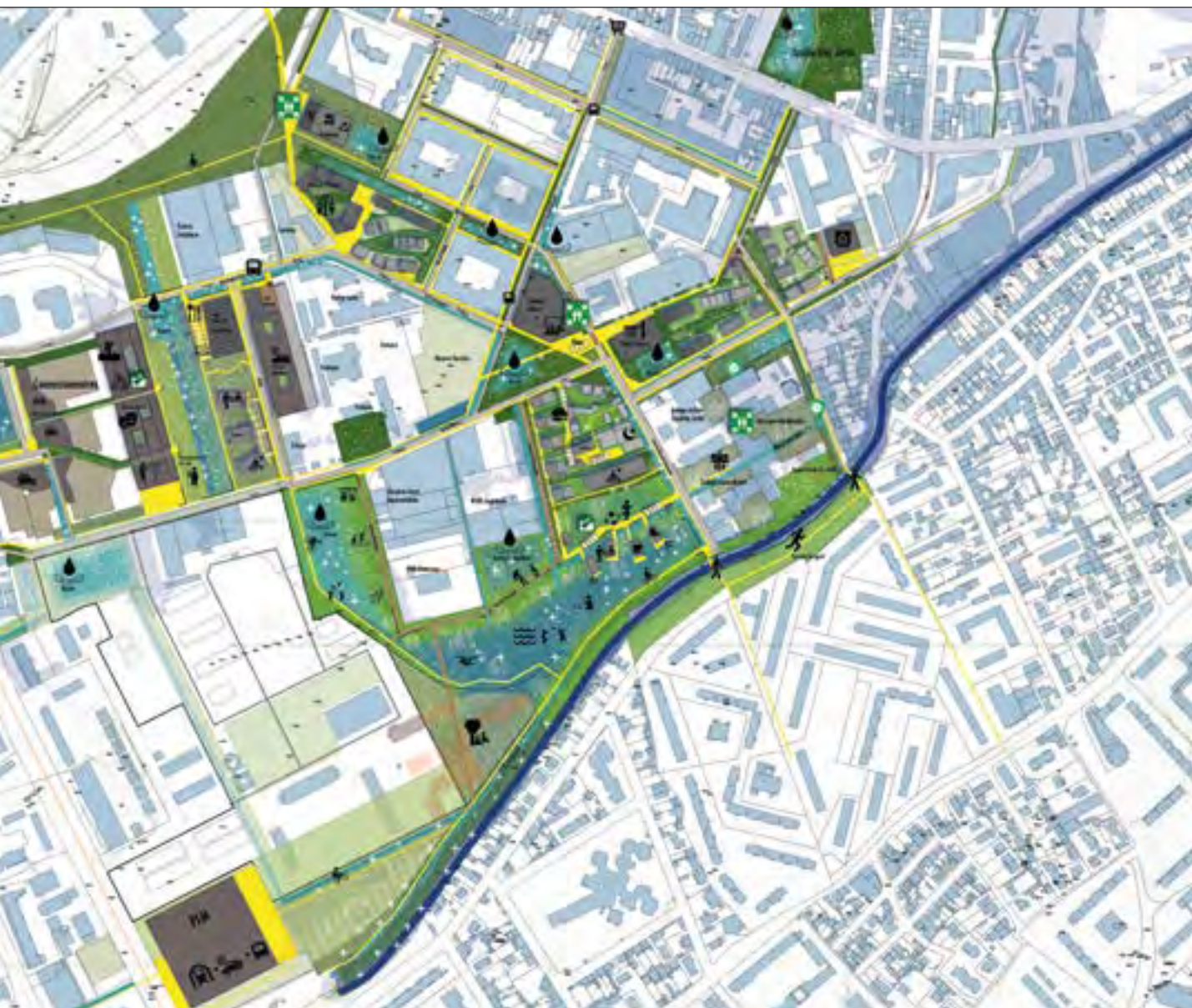


Héloïse Marie
Architecte

TECTA



David Guinet
Directeur général



Plan masse du projet urbain pour la Capelette, un quartier en zone inondable.

La variabilité du paysage et des usages de la Capelette accompagnent les excès climatiques et hydrauliques pour dessiner un quartier vivant, ancré dans sa géographie.

La Capelette s'engage dans une mutation qui déterminera les modes d'habiter autour de trois conditions : l'abaissement du risque hydraulique, la mise en œuvre de la biodiversité positive et l'adaptation de la ville méditerranéenne aux conditions climatiques à venir.

Nous abordons le risque comme levier du changement vers une plus grande sobriété et la conception d'espaces réversibles, dont l'usage varie selon les aléas climatiques. La stratégie croise des actions d'adaptation, de protection, d'acceptation. Notre proposition se fonde sur le principe de

fluctuation saisonnière de l'état du quartier, du paysage, des usages, des parcours selon le niveau d'eau. Le quartier est conditionné par les dynamiques environnementales.

Ce modèle oblige à repenser jusqu'à l'évaluation du foncier, dont le prix sera déterminé par la valeur des espaces non bâtis : lieu de respiration, support de biodiversité, ouvrages hydrauliques.

ABORDONS 3 SAISONS

L'été anticipe la montée des eaux, le quartier s'adapte aux fortes chaleurs et au stress hydrique.

Le paysage en occurrence exceptionnelle.



Stratégie vertueuse, mise en place d'un écosystème.



En préalable, 5 hectares de surfaces publique et privée sont rendus poreux. En réalité davantage grâce à la surélévation des rez-de-chaussée des nouvelles constructions.

De l'Huveaune au 26^e Centenaire, un parc qualifie le paysage, ses prairies surcreusées accueilleront un jour le trop-plein d'eau, et l'ombrage rafraîchit les parcours. Le parc est un terrain de jeux et de détente. En face, les Halles industrielles accueillent emplois et événements culturels pérennes ou transitoires. C'est près de 15 000 m² qui s'ouvrent à l'économique. La saison de la crue décennale. L'Huveaune déborde. Le quartier change, l'eau envahit le parc et les jardins creux, c'est un événement pour les habitants qui restent hors de danger. Les rues-rivières, plantées, creusées de jardins linéaires, stockent et ralentissent les débits. Ce sont aussi des chaînons de la biodiversité. On regarde l'eau s'écouler.

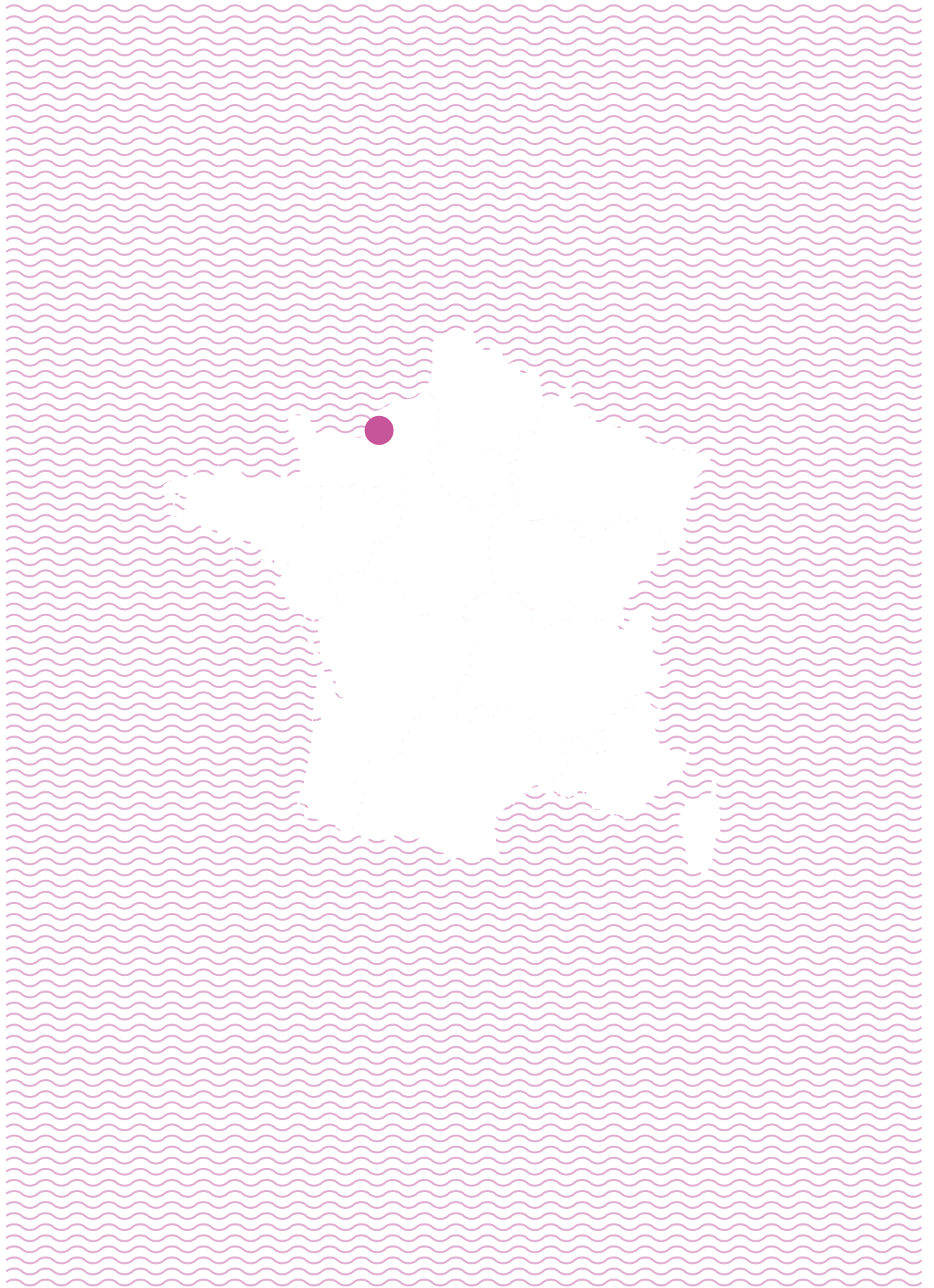
Mais l'eau ne s'arrête pas à une clôture, aussi étanche soit-elle. Les militaires, comme tous les occupants, sont mis à contribution, les clôtures sont surélevées, des bassins sont aménagés, les sols désimperméabilisés.

Un principe de solidarité face au risque.

Anticiper l'arrivée de l'eau, c'est réduire l'impact au sol. Construire uniquement les programmes de haute valeur. Pour les autres, dont le stationnement, la règle est celle de la mutualisation, de l'optimisation. Sur le terrain Eau de Marseille un bâtiment mixte (halle, parking silo, stockage) remplace l'entrepôt.

La saison des hautes eaux. Les espaces émergés sont rares. Comme la dynamique d'une rivière oriente les matériaux, nous construisons dans le sens du courant. La réalisation d'îlots bioclimatiques compose avec les excès de chaleur et l'inondation. L'eau change les paysages intérieurs, mais la surélévation des rez-de-chaussée 1 m au-dessus de la cote des hautes eaux, les transparences hydrauliques et l'accès aux refuges placés sur les toitures-terrasses préservent la sécurité des habitants et des biens. La Capelette accueille 240 nouveaux logements.

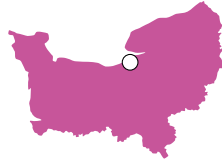
Dans la maison de l'Huveaune, les témoins de crue jalonnent l'histoire et la mémoire des habitants. Comme autant d'événements.



Localisation :
Normandie, Calvados



Commune concernée :
Touques



Population :
Nombre d'habitants sur la commune :
3 679 habitants
(Insee 2017)
Nombre d'habitants sur le site :
0 habitant

Superficie du site :
27 993 m² (propriété de la société Engie) + 6 197 m² (propriété de la commune de Trouville-sur-Mer) + 34 190 m² (propriété de l'État) + les rives du fleuve dénommé la Touques

Communauté de communes Cœur Côte Fleurie Friche Engie



Périmètre du site.



Patrice Le Bris

Vue aérienne du site.

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le site se situe sur la commune de Touques, à la jonction entre une zone d'activité commerciale bordant la Touques, un secteur dédié aux services publics (déchèterie, ancien quai de transfert...) et une zone majoritairement résidentielle, composée d'immeubles collectifs mais qui comprend également quelques commerces, services et bureaux. Anciennement exploitée par EDF sur sa totalité, une partie du site est aujourd'hui propriété de la société Engie et occupée partiellement par Enedis. Seule une vingtaine de salariés sont présents sur le site et les anciens logements de fonction sont inutilisés et murés.

ALÉAS ET VULNÉRABILITÉS DU SITE

Le site est identifié par le PPRI comme exposé à un risque d'inondation fort. Le premier risque d'inondation est la submersion marine. Ce risque est présent dans une moindre mesure, ce qui permet l'autorisation de constructions nouvelles avec prescriptions et recommandations. Le deuxième risque est la présence de zones inondables par remontées de nappes phréatiques. Toutefois, le seul phénomène considéré est celui d'inondation par débordement de cours d'eau de la Touques de Pont-l'Évêque à la mer ainsi que de ses affluents. Pour qu'une inondation survienne, une concomitance d'événements naturels doit se produire. Ainsi, le terrain n'est jamais inondé à marée basse même si la Touques se gonfle.

Il existe d'autres aléas comme le fait que le site soit situé pour une partie à moins d'un mètre au-dessus du niveau marin de référence. Il existe également des risques d'inondation des réseaux, sous-sols et infrastructures profondes.

À partir de 2003, un vaste programme de travaux d'aménagements hydrauliques de lutte contre les inondations a été mené.



Extrait de la carté aléa du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Basse Vallée de la Touques.

ENJEUX PROGRAMMATIQUES

Les objectifs pour ce site sont de faire émerger des solutions innovantes pour améliorer sa résilience, tout en développant l'attractivité économique et touristique de ce secteur en extension du littoral. La conception d'espaces publics multifonctionnels et évolutifs est également un objectif pour ce site. L'ambition est de construire l'image de demain du territoire, et de la vallée de la Touques en particulier, autour des principes suivants : le bien-être, la détente, la santé, etc.



Représentant de l'équipe :
Yannick Gourvil,
 ET ALORS – mandataire

Site Internet :
www.etalors.eu



L'équipe

Yannick Gourvil, ET ALORS

HABITER LE LIT MAJEUR DE LA TOUQUES



ET ALORS



Yannick Gourvil
 Architecte
 urbaniste



Céline Bodart
 Architecte-
 chercheuse

ARTELIA



Antoine Begel
 Architecte



Bernard Couvert
 Ingénieur



Thomas Beillouin
 Ingénieur

ATELIER SYLVOS



Florence Sylvos
 Paysagiste
 concepteur



Marika Charpentier
 Paysagiste
 concepteur

BMC2 ARCHITECTES



Arnaud Bical,
 Architecte

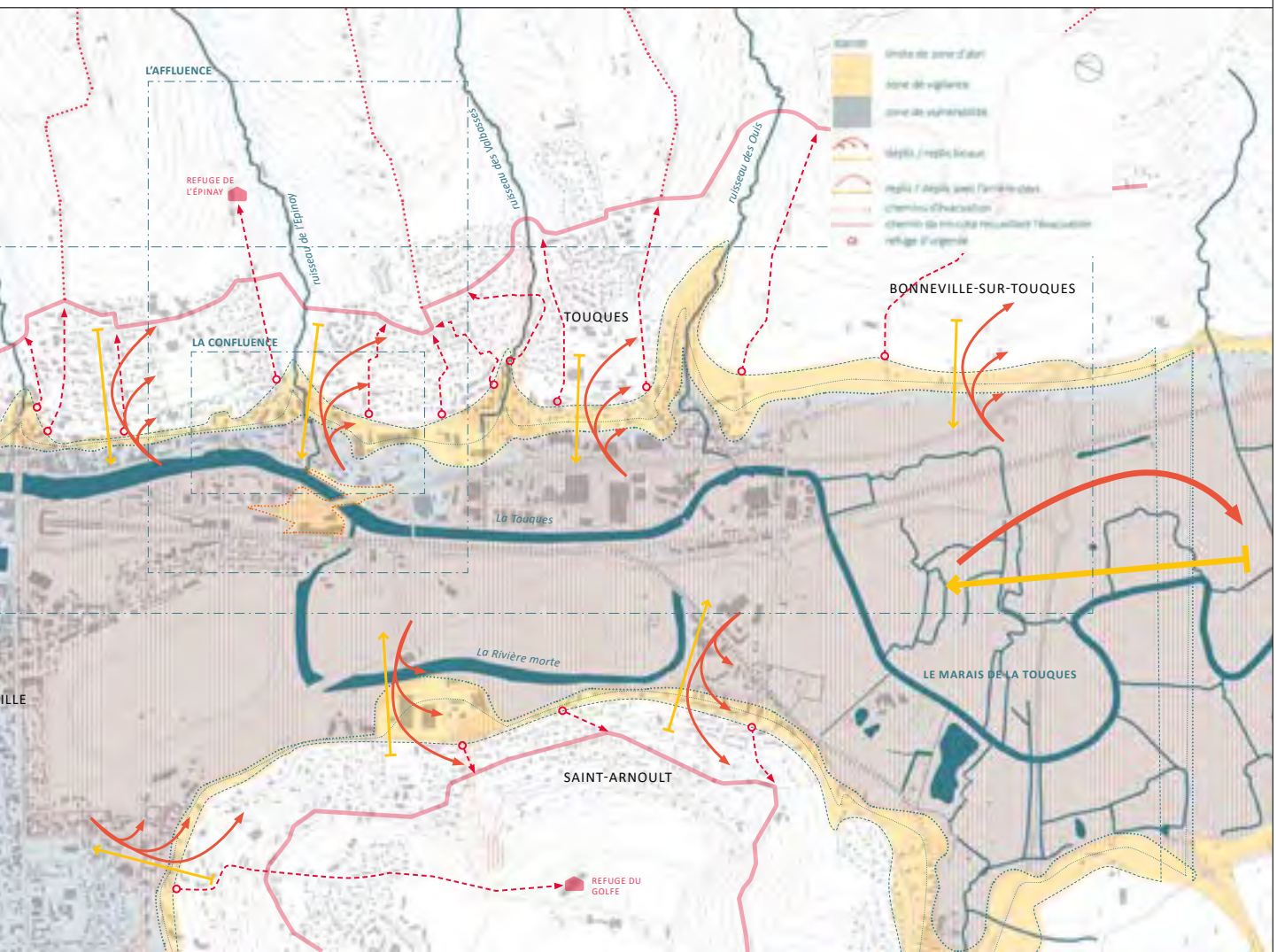
MEMBRES INDÉPENDANTS



Chris Younès
 Philosophe



Zoé Faou
 Architecte



Stratégie de repli et de dépli face aux risques multiples d'inondation dans le lit majeur de la Touques (actuel et prospectif).

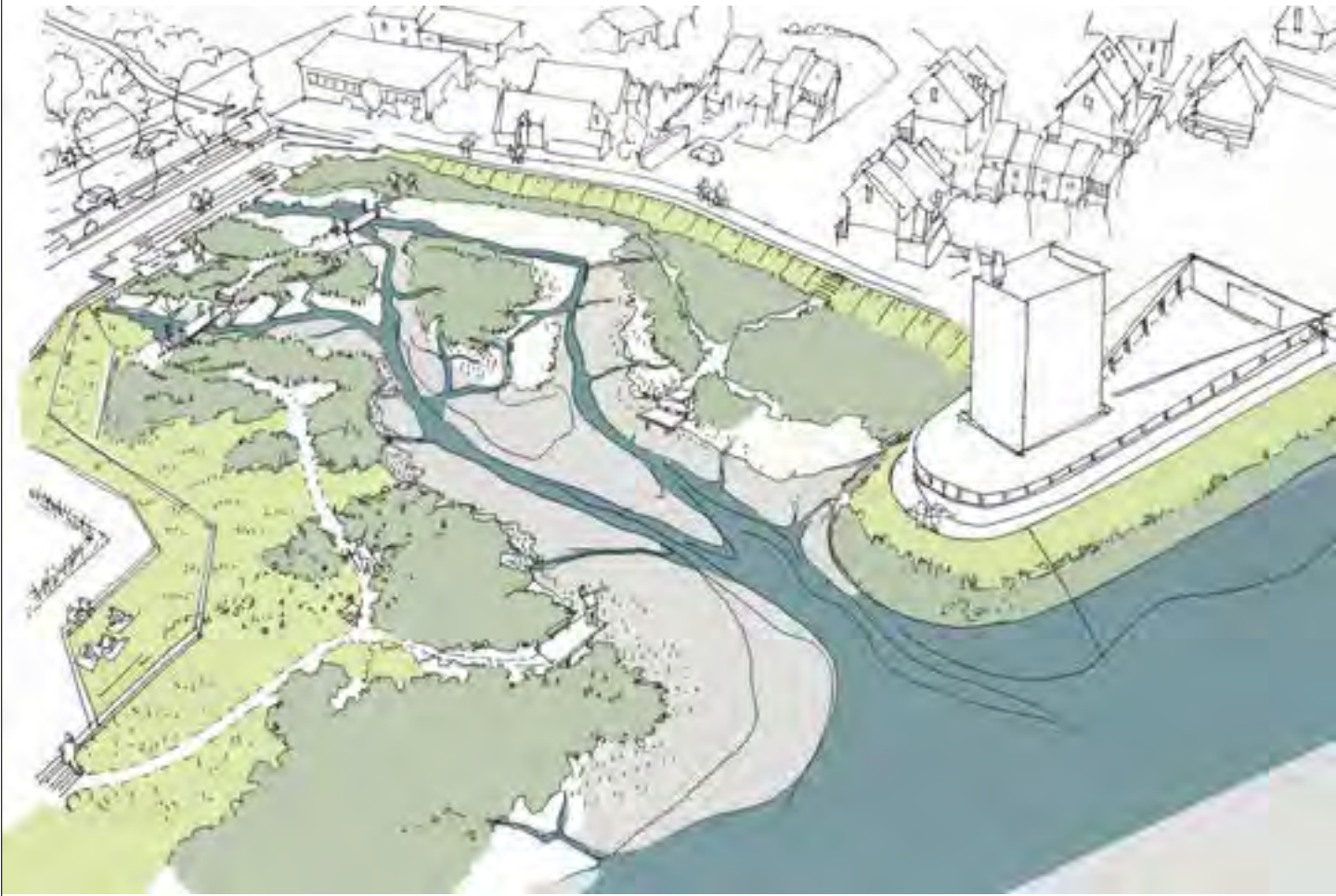
Cohabiter avec la Touques dans son lit majeur : des stratégies de repli et de dépli face à la concomitance des risques d'inondation sur un site pilote à la confluence avec le ruisseau de l'Épinay.

Ce qui rend aujourd'hui un territoire vulnérable peut devenir une ressource pour sa réinvention. C'est dans cette logique que nous proposons ici un projet de transformation qui engage les habitants à apprendre à cohabiter avec la Touques dans son lit majeur.

Le lit majeur est un milieu aux risques d'inondation variés, tributaire de divers phénomènes (prévisibles et imprévisibles) et de leurs concomitances possibles. Si la dilatation du fleuve est une certitude, ses formes, hauteurs et temporalités restent quant à elles incertaines. L'enjeu est alors avant tout de réapprendre à voir les variations de la Touques, à les sentir, les rendre présentes dans l'environnement urbain et dans les pratiques quotidiennes de ses habitants. Il s'agit en ce sens d'imaginer de nouvelles manières de cohabiter avec

ses rythmes variés et ses vulnérabilités, mais aussi de coconstruire une culture commune des risques d'inondation et submersion du territoire.

Le long des rives de la Touques, l'adaptation des territoires habités adresse des enjeux différents selon les situations. Par endroits, il sera question de retarder la catastrophe en se protégeant par la technique ; à d'autres, les inondations devront être intégrées dans le développement des espaces publics et du bâti, cherchant à limiter les dégâts tout en recomposant un paysage adaptable. Pour organiser ces réactions multiples possibles, nous proposons de définir différents niveaux d'attention face aux risques d'inondation. Ces niveaux sont déterminés et tracés dans le territoire selon les fluctuations entre les lits mineur et majeur



Renaturation de la confluence de l'Épinay et de la Touques, temps 1.

de la Touques (actuelles, probables et possibles). Nous proposons d'en qualifier trois : les sols vulnérables, la marge de vigilance et la zone de mise à l'abri.

Le tracé des niveaux permet également de connecter le milieu urbain au paysage de la Touques ; un paysage riche, hybride et offrant des occupations différenciées selon les rythmes du quartier et des aléas.

Entre ces lignes de niveaux, il est question de concevoir divers mouvements de repli et dépli, engageant sur le territoire de nouveaux rythmes d'usage, souples et sensibles aux variations spatiales et temporelles du milieu. Cette stratégie d'adaptation, étudiée sur le système des affluences de l'estuaire de la Touques, est plus spécifiquement projetée sur le site pilote de sa confluence avec l'Épinay, transformé en un nouvel espace public, paysager et habité qui relie et rend visibles les fluctuations de la Touques depuis la rue du Docteur-Lainé. Le projet de réaménagement suit et s'ajuste

aux niveaux d'attention à l'inondation définis (vulnérabilité, vigilance, abri) et sur différentes temporalités : temps 1 sur une génération humaine, temps 2 sur plusieurs générations avec une submersion marine liée au réchauffement climatique, dont on ne connaît pas l'ampleur. Le projet se décline alors en cinq familles d'interventions, allant d'opérations architecturales tactiques à des pistes de mutations stratégiques urbaines, paysagères et territoriales. Ces interventions fonctionnent en interaction les unes avec les autres afin de coconstruire, sur des temps multiples et incertains, la transformation résiliente du territoire.



L'avis du jury

La proposition très claire, s'appuie sur une réflexion hydraulique poussée et développe un projet ambitieux d'adaptation à l'aléa sur un long terme. Le jury a particulièrement apprécié une stratégie de dépli/repli qui prend en compte les différentes temporalités des crues, permettant de vivre le territoire dans la variabilité de son étendue telle qu'elle résulte des mouvements de l'eau. Il a également tenu à souligner la qualité de la réflexion théorique menée dans l'adaptabilité des formes bâties et la composition de l'espace public. Enfin, le jury a souhaité récompenser une proposition méthodologique innovante, où le dessin intervient plus comme support d'une méthode de réflexion qu'un projet « clé en main » refermant le champ des possibles.



Coupes sur les immeubles de logements de la rue du Docteur-Lainé, temps 1 : le dépli, et temps 2 : le repli.

Représentant de l'équipe :
Baptiste Fizelier – mandataire
du groupement



L'équipe

Baptiste Fizelier

LES PLANCHES DE LA TOUQUES



**Baptiste
Fizelier**
Architecte



**Sébastien
Roussel**
Paysagiste
(Paysage Vivant)



Victor Blondy
Ingénieur EPFL
(Sinbio Scop)



Perspective des Planches de la Touques observés depuis la rivière en marée basse lors d'une grande marée. Le bâti et le naturel s'entremêlent.

Il s'agit de ne pas lutter contre, mais de faire avec.

Le projet exprimé ici vise à répondre au renouvellement urbain en secteur inondable dans le but de faire émerger des solutions innovantes pour améliorer la résilience aux risques naturels des territoires urbanisés et à les valoriser auprès du plus grand nombre.

Les inondations sont des risques majeurs en Normandie et ici il ne s'agira pas de construire des murs plus hauts ou de faire des digues plus larges pour s'enfermer, mais de saisir et corriger les mécanismes qui nous contraignent. Il s'agit de ne pas lutter contre, mais de faire avec.

Le projet valorise un dialogue entre l'eau et la ville. Nous souhaitons transformer la contrainte du risque naturel de ce site en bord de Touques en un levier créatif d'où découlent des solutions durables, innovantes et concrètes.

Il s'agit ici de réinventer un rapport profond entre les collectivités de la CC Cœur Côte Fleurie et leur fleuve, la Touques. La réhabilitation du site de la friche EDF ne constitue que le point de départ d'un système de réponses bien plus large. Nous souhaitons redéfinir la Touques comme un espace accueillant et médiateur, terrain d'entente et de rassemblement pour les habitants de la communauté de communes.

REDONNER DE L'ESPACE AUX FLEUVES

Une recomposition autour de la rivière est proposée par une approche technique et paysagère de la Touques qui cherche à lui redonner une expression. Le lien de tous les problèmes réside dans le contournement systématique de la rivière mêlé à un comblement par remblais de son lit majeur.



Plan masse du projet lors d'une marée basse. On voit alors se dessiner un paysage de berge qui se découvre et se recouvre au rythme des marées.

Cela passe par :

> **La renaturation :**

L'objectif est de rétablir les fonctions écologiques des cours d'eau en tenant compte de la sécurité des biens et des personnes.

> **Le reprofilage des berges :**

Au lieu d'être raides comme actuellement, les berges seront en pente douce en rive droite avec des formes variées et des zones en creux pouvant devenir des zones humides. Le but étant de retrouver une dynamique naturelle. La diversité des formes physiques va permettre de construire spontanément plusieurs typologies d'habitats et une variété de paysages.

UN URBANISME Tourné vers son fleuve

L'enjeu du projet était de trouver un dispositif qui puisse concilier la ville et son fleuve. Les quatre grands corps bâtis ont été pensés autour de :

> **Repenser le rapport du bâti au sol naturel**

La dalle décolle, mais se fonde. Dans ce but, et afin de poursuivre la logique de superposition nature / bâti, le choix du pilotis offre un point de contact minimum. Le profil rond de diamètre 50 cm a été choisi afin d'assurer une stabilité mais aussi une résistance à l'eau. En effet, le rond est la forme géométrique qui offre le moins de résistance à l'écoulement de l'eau. C'est ici une priorité au vu des écoulements très rapides que peut connaître la Touques.

L'avis du jury

Le jury a apprécié une démarche intéressante appuyée sur un volet hydraulique bien traité, une analyse bien menée des potentiels de réutilisation des bâtiments existants. Le jury a considéré dans son ensemble la proposition de bonne facture, tant sur le plan de l'analyse que de l'approche conceptuelle.

La logique de la fondation devient une logique de point et non une logique linéaire ou surfacique. Cela permet une liberté formelle et de composition en totale autonomie du sol. La logique même de foncier est revisitée pour cette notion aérienne du bâti.

> Une architecture géosourcée

L'architecture biosourcée signifie l'emploi de matériaux d'origine naturelle. Face aux enjeux climatiques, le recours aux matériaux naturels est une solution bénéfique. Cette technique permet la séquestration de carbone pendant le cycle de vie du matériau. Le carbone absorbé par l'arbre durant sa croissance puis stocké dans le bois tout le temps où il n'est pas brûlé ou détruit est séquestré.

UNE RECOMPOSITION GÉNÉRALE DU FLEUVE

Il s'agit de proposer une nouvelle vision du dernier tronçon de la Touques, des marais à la mer. Comme explicité dans le diagnostic de la Touques et dans les cartes hydromorphologiques, le fleuve est le grand oublié d'un urbanisme qui s'est précipité vers la mer.

La coexistence complexe de tous ces réseaux a fini par étouffer la Touques. Elle est oubliée, parfois derrière des voies de chemin de fer, derrière un talus, derrière un supermarché. Ces désordres infrastructurels engendrent des désordres du tissu urbain, le rendant peu accueillant pour les habitants.

> De problématique, le fleuve devient solution

Les problèmes mis en lumière résident dans le contournement systématique du fleuve. Le parti pris de la renaturation par tronçons en vue d'une requalification urbaine plus large permet de toucher



Plan de rez-de-chaussée lors d'une crue centennale en marée haute.

à tous les nœuds de cette communauté de communes au cas par cas. Le fleuve apporte à chaque fois une réponse précise à des problèmes d'habitation et d'usages urbains.

LES PLANCHES DE LA TOUQUES, PORTE DU MARAIS ?

Les planches, c'est un urbanisme harmonieux, entre contemplation et déambulation. Le projet consiste à tirer progressivement cette ligne fameuse du littoral vers l'arrière-pays, les marais de la Touques.

Cette promenade, à pied ou à vélo, en fait une couture urbaine et paysagère qui tire parti du meilleur des deux entités, l'essentiel étant préexistant ou ayant existé. La renaturation et un urbanisme tourné vers la Touques sont les ingrédients pour une approche générale résiliente de renouvellement urbain en secteur inondable.

Ici l'urbanisme résilient finit sa course dans un marais préservé. À contrecourant de l'écoulement, l'habitant, le touriste, le Trouvillais, le Deauvillais, l'Arnulphien, le Touquais sont invités à parcourir leur fleuve, celui-là même qu'ils avaient oublié.

Représentant de l'équipe :
Gjergj Miraçi

L'équipe

AEI – ISL

CONFLUENCES



Gjergj Miraçi
Chef de projet,
architecte DE HMONP
Urbaniste MOPU
Associé, chef du
pôle Projet Urbain



Nina Joly
Architecte-
urbaniste



**Annabelle
Crespi-Rutgé**
Architecte-
urbaniste



Andres Ramirez
Architecte-
urbaniste



Florent Rullier
Paysagiste
concepteur,
ingénieur



Jérémy Savatier
Ingénieur hydraulique,
mécanique des fluides



Vue nocturne du quartier et des berges de la Touques.

Face au temps long de retour des crues, Confluences est pensé pour intégrer la conscience de la présence de l'eau et du risque dans le quotidien des habitants.

La résilience de nos villes aux risques naturels est l'un des grands enjeux de la réflexion urbaine de notre temps. Face à ce constat et aux effets du changement climatique, l'objet du projet Confluences est de proposer une méthode de travail reproductible, basée sur des hypothèses de montée des eaux à réévaluer au fur et à mesure des connaissances, appliquée à un site avec des enjeux urbains, socio-démographiques et morphologiques particuliers. Un projet pilote, basé sur l'expérimentation.

Le site de projet se trouve à la confluence de la Touques et de l'Épinay, l'un de ses nombreux ruisseaux affluents. Une situation qui se retrouve à plusieurs reprises sur le tracé du fleuve, avec

ses spécificités propres. Ce site est exposé à une confluence des risques : le débordement de la Touques, de l'Épinay, la montée des eaux et la remontée de nappe. Le tout, dans une situation à l'interface de plusieurs entités urbaines et paysagères : à la fois en frange urbaine, en entrée de ville, et en (dis)continuité du tissu urbain ; un site avec une façade urbaine, une façade fluviale et une façade sur l'affluent ; un site qui peut s'ouvrir vers l'eau dans un contexte urbain qui lui a tourné le dos. Il s'agit d'un petit site qui parle du grand territoire, à la confluence d'enjeux locaux, urbains et territoriaux. Confluences se construit autour de la dynamique de l'eau, et se base sur trois niveaux de référence : le niveau de référence du PPRI actuel (la base

TEMPORALITÉS DU PROJET



1. La Touques sur son lit majeur.

2. Forts orages jusqu'au lit moyen.

des cheminements à l'intérieur du quartier); le niveau de référence de l'inondation maritime (les cheminements hors d'eau nouveaux); un niveau hypothétique (qui permet de relier hors d'eau l'ensemble des logements vis-à-vis d'un cumul des risques et de la montée des eaux). Ces niveaux permettent de maintenir différents degrés de praticabilité du site pendant les crues envisageables.

Un système de loggias et terrasses permet de relier l'ensemble des constructions. Celles-ci se transforment en coursives hors d'eau en période de crise, permettant de maintenir des connexions entre le quartier et le tissu urbain sans surcoûts à la construction. Au cœur de ce système se trouve un lieu de coworking qui peut se transformer en bâtiment refuge pour les habitants du projet et pour les riverains, assurant la gestion de crise. Finalement, face au temps long de retour du risque d'inondation et de manifestation des effets du changement climatique, la résilience territoriale doit reposer non seulement sur une logique réglementaire mais aussi sur la connaissance, les habitudes et les pratiques des habitants. Confluences est pensé pour intégrer la conscience de la présence de l'eau et du risque d'inondation dans le quotidien des habitants. Le nivellement du projet permet d'inviter l'eau dans le site sans perturber le tissu voisin, d'agrandir la surface d'expansion des crues et de donner des marqueurs permettant de voir l'évolution de l'eau. On peut voir les effets d'une crue en regardant les fonds de jardin, les gradins, certains cheminements s'inonder progressivement. C'est un projet à la confluence entre l'aménagement urbain et l'acculturation au risque.



Vue depuis la passerelle vers l'opération de logement et jardin de l'Épinay.



3. Crue de référence (+4,8 mNGF).



Représentant de l'équipe :
Stéphanie Denniérou-Burdin
(architecte DPLG / urbaniste
OPQU / fondatrice d'[a.MUA])

Sites Internet :
www.amua.fr
prefigures.archi
www.demain-architectes.com
www.lesarchitectesurbains.fr

L'équipe

[a.MUA]

L'ARCHIPEL DE LA TOUQUES

[A.MUA]



**Stéphanie
Denniérou-Burdin**
Fondatrice,
architecte DPLG,
urbaniste OPQU

Bastien Qeyreire
Architecte DE



Irina Japaridzé
Architecte
DE, urbaniste,
programmiste



Benoît Sallé
Fondateur,
architecte HMONP,
ingénieur génie civil
et urbain



Morgane Jégo
étudiante en
licence 2, ENSAB
(ENS d'architecture
de Bretagne)

DEMAIN



Diego Romero
Cofondateur,
architecte HMONP,
ingénieur génie
civil, urbaniste,
paysagiste
concepteur



Joachim Bakary
Cofondateur,
architecte
HMONP



Joris Top
Architecte DE

Emma Stévenot
Architecte DE



**Claire-Sophie
Hoffmann**
Cofondatrice,
architecte HMONP,
master 2 Espaces
publics



**Adrien de
Dieuleveult**
Cofondateur,
Architecte
HMONP

LES ARCHITECTES URBAINS





Perspective du projet.

L'Archipel de la Touques offre un système hydraulique innovant autour d'un Port Habité, développant la connaissance du risque d'inondation, les liens sociaux et la fréquentation touristique du fleuve.

Le site se trouve en articulation entre la Touques, les entrées de ville de Deauville-Trouville et plusieurs projets phares de Cœur Côte Fleurie, au croisement des enjeux et intérêts intercommunaux : reconquête des berges, réduction de la vulnérabilité face aux inondations et à l'élévation du niveau de la mer, désenclavement des quartiers tournant le dos au fleuve. Si le patrimoine bâti et paysager de Touques reflète un passé riche, il s'agit d'en écrire l'avenir en cohérence avec ces enjeux territoriaux.

Le site se caractérise par une situation propre à enclencher, en tant que site pilote, la mise en œuvre d'un schéma d'ensemble repositionnant la Touques comme colonne vertébrale, comme élément structurant urbain et paysager. Pour renverser son image actuelle de rupture physique porteuse de risques vers un support flexible de la vie du territoire,

le périmètre d'étude s'étend donc bien au-delà du site.

Touques se situe dans un estuaire qui compose, par définition, des paysages mouvants liés à l'érosion et à la montée des eaux. C'est également la rencontre de deux paysages oniriques : terre et mer. Généralement habité par des structures géographiques et urbaines particulières, l'estuaire articule plusieurs entités : mer, fleuve, affluents, rivage et berges, archipel, port(s), etc.

Le périmètre accueille ainsi un ensemble d'« îles fonctionnelles » qui composent des franges inondables (noues, squares-marais...) à travers une stratégie graduelle face à la submersion, ainsi que de nouvelles porosités en reliant les rives entre elles. La Touques prend aussi de l'épaisseur avec la composition urbaine proposée, véritable support

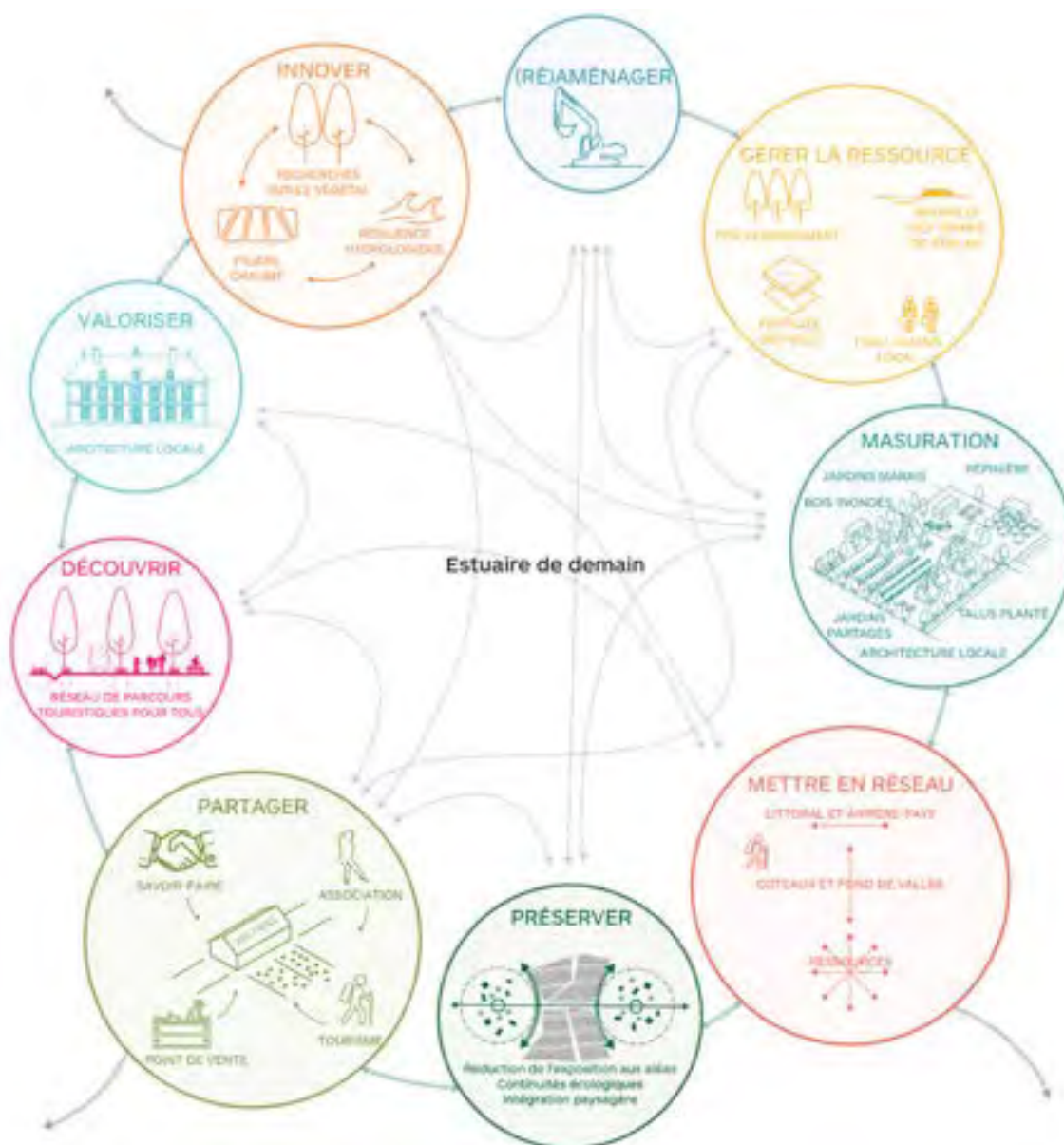
de liens entre les nouvelles polarités. Par ce concept d'archipel, le projet propose une urbanité retrouvée autour d'une halte fluviale.

Le site est en quête d'un sens nouveau engageant une dynamique en lien avec l'économie locale sociale et solidaire, la géographie, les risques et les différents besoins programmatiques du territoire : travail, habitat et loisirs.

Avec ce nouveau programme, le projet mute en fonction des saisons et des différentes temporalités de la vie urbaine. La vocation touristique du port fait de ce lieu une halte identifiée avec une offre de services, d'équipements spécifiques aux besoins des cyclo- et fluvio-touristes mais aussi des riverains. Le projet se décline de part et d'autre de la Touques en formant deux polarités :

- un pôle Culturel avec la reconversion du bâtiment Enedis en Halle culturelle, et la création d'une Maison du vélo et d'un Tiers-Lieu du Cinéma autour d'espaces publics partagés et ouverts sur le fleuve
- un pôle Économie sociale & solidaire avec la construction d'une Halle pépinière (pépinière et laboratoire des sols pour la renaturation du site) en lien avec les squares-marais et les espaces sportifs et ludiques en bord de fleuve.

Les deux rives seront reliées par une passerelle « modes doux » réduisant la fracture physique entre Deauville et Trouville. Ce projet de renouvellement urbain répond enfin à la dynamique du territoire en matière d'économie et d'habitat (logements temporaires ou permanents, bureaux, services, commerces) et requalifie cette double entrée de ville.



Principe « Estuaire de demain ».

Représentant de l'équipe :
Federico Diodato (Faire)

Sites Internet :
www.fairearchitecture.com
www.room-architecture.com/index.html
www.graft-design.co

L'équipe

Groupement Faire

NO MAN IS AN ISLAND



FAIRE



Federico Diodato
Mandataire
de l'équipe,
Architecte
Urbaniste



Nikhil Calas
Architecte



Emmanuelle Raoul-Duval
Architecte
Urbaniste

ROOM

GRAFT



Anaïs Chanon
Paysagiste



Andrew Cumming
Paysagiste



Stuart Malcolm
Paysagiste

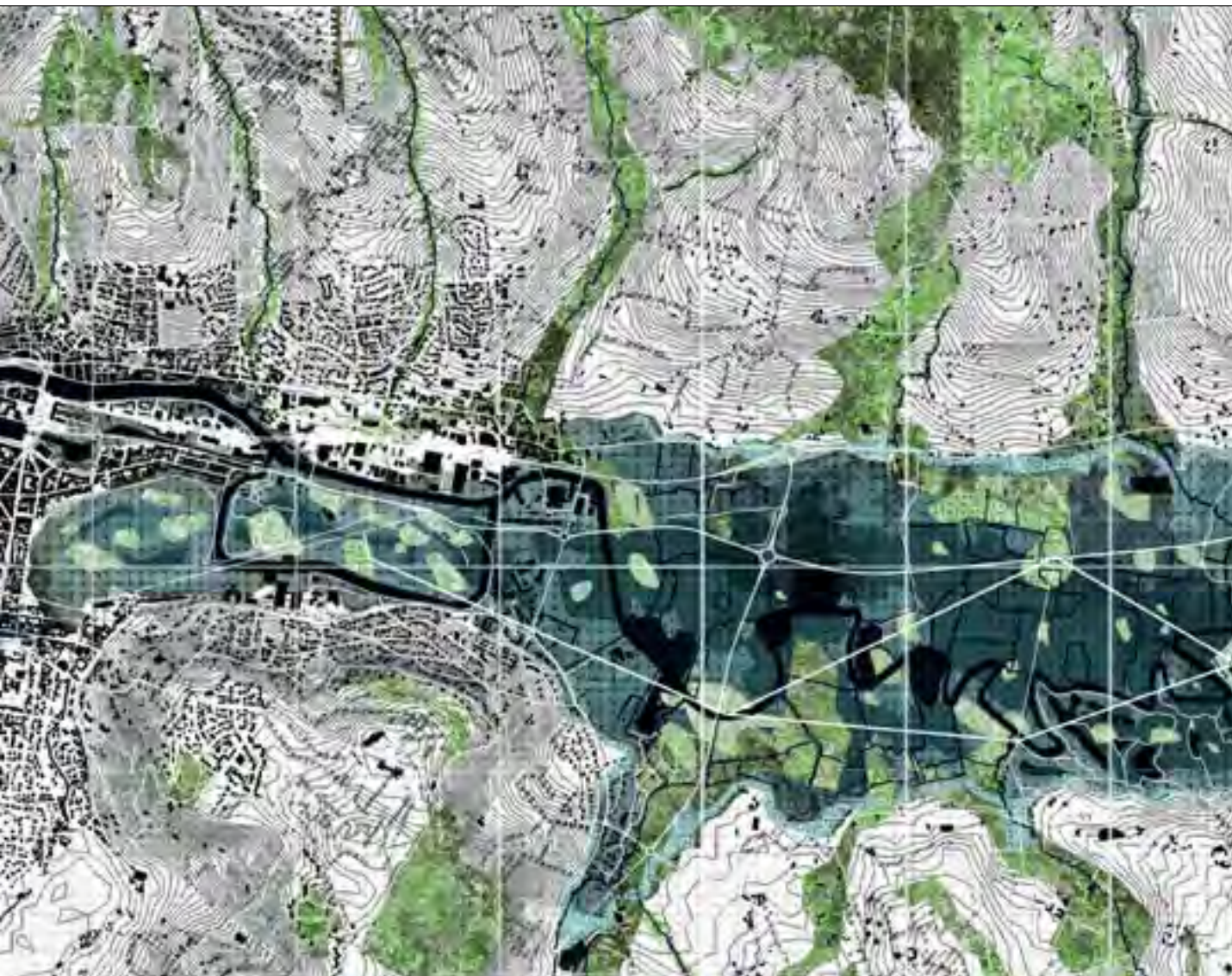
MEMBRES INDÉPENDANTS



Gianvito Corazza
Architecte
Urbaniste



Briec Perruchet
Architecte
Urbaniste



Plan de la vallée de la Touques à l'horizon 2100. Un nouvel archipel d'îles clos-masures habitées et productives.

Le projet No Man is an Island propose une vision pour la vallée de la Touques à l'horizon 2100 : un parc productif pour cohabiter avec l'eau et le paysage qui révèle les potentialités du territoire en devenir.

Les prédictions scientifiques prévoient une montée du niveau des mers d'un mètre minimum d'ici à 2100, une augmentation du nombre et de l'intensité des tempêtes et des épisodes d'inondations fluviales, ainsi que la fragilisation des ouvrages de défense. Face à ces changements, une approche mettant en avant une transversalité des échelles est indispensable pour proposer une réponse véritablement durable qui prend en compte les enjeux hydrologiques, sociaux et écologiques du site AMITER en bord de Touques, ainsi que de son grand territoire.

Le projet No Man is an Island propose une vision pour la vallée de la Touques à l'horizon 2100 : un parc

productif pour cohabiter avec l'eau et le paysage qui révèle les potentialités du territoire en devenir.

Nous nous inspirons de la figure paysagère vernaculaire du clos-masure qui offre un exemple unique d'ingéniosité locale pour habiter et cultiver le paysage, ainsi que pour gérer l'eau. À partir du clos-masure, il s'agit d'extraire certains principes de configurations spatiales pour dessiner un système paysager et architectural permettant de cohabiter avec l'eau dans un contexte actuel de changement climatique, ainsi que de créer un paysage de qualité. Ces principes sont réutilisés pour aménager le site du concours en définissant un parc productif qui accueille logements, bureaux et ateliers et pour

proposer une vision à grande échelle pour un aménagement durable de la vallée de la Touques : un archipel de clos-masures.

Le projet s'articule autour de trois thèmes :

1. EAU ET PAYSAGE

Nous souhaitons proposer des solutions face au risque d'inondation tout en révélant la résilience et le vernaculaire du paysage de la Touques grâce à des solutions paysagères douces qui traversent les échelles, de la vallée au détail du site.

2. QUALITÉ DE VIE

L'objectif de notre proposition est de mettre en place un quartier exemplaire, non seulement du point de vue de la cohabitation avec l'eau, mais aussi de la qualité de vie à travers des usages variés et la conception de séquences spatiales riches pour les habitants, travailleurs et visiteurs du site.

3. RESSOURCES

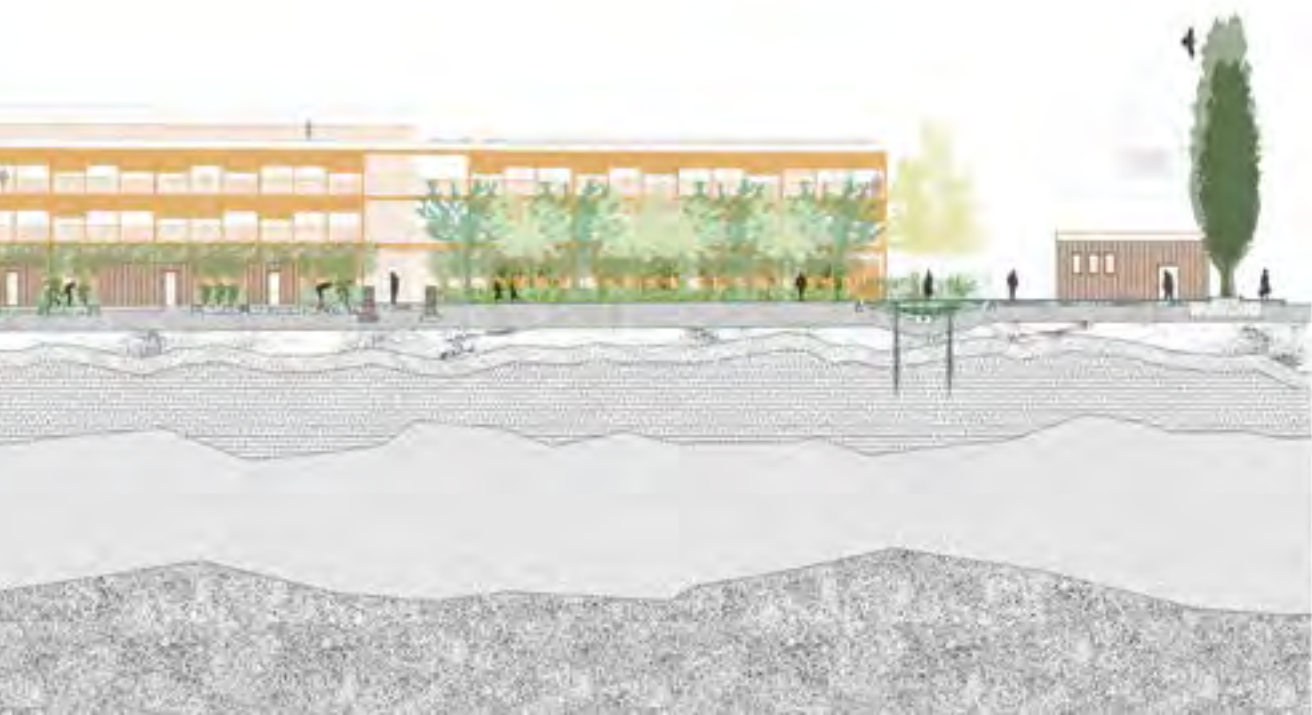
L'industrie du bâtiment et de la construction est le secteur qui possède l'une des empreintes carbone les plus élevées. Pour notre équipe, proposer un projet durable passe par la composition d'une séquence de gestion des ressources, prenant à la fois en considération la période de construction du projet, mais aussi la vie du site.



Coupe à travers la parcelle montrant la relation entre architecture et paysage et entre sol, ciel et eau.



Plan Masse du clos de l'Epinay. Un parc productif habité inspiré du clos-masure normand.



Représentant de l'équipe :
Félicien Pecquet Caumeil
et Justine Caussanel
(Meat architectures & territoires)

Sites Internet :
www.meatarchitectures.com
laformeetlusage.com
altostep.eu

L'équipe

Meat Architectures & territoires

L'ESTUAIRE, L'ÉCREVISSE ET LE SAISONNIER

MEAT ARCHITECTURES
& TERRITOIRES



Meat Architectures & territoires

LALU
PAYSAGE



Léa Hommage
Paysagiste DPLG
et géographe

ALTO STEP



Ambre David
Urbaniste
éco-hydrologue



Rémi Molina
Ingénieur VRD

AUTRES MEMBRES



André Bachoc
Hydrologue

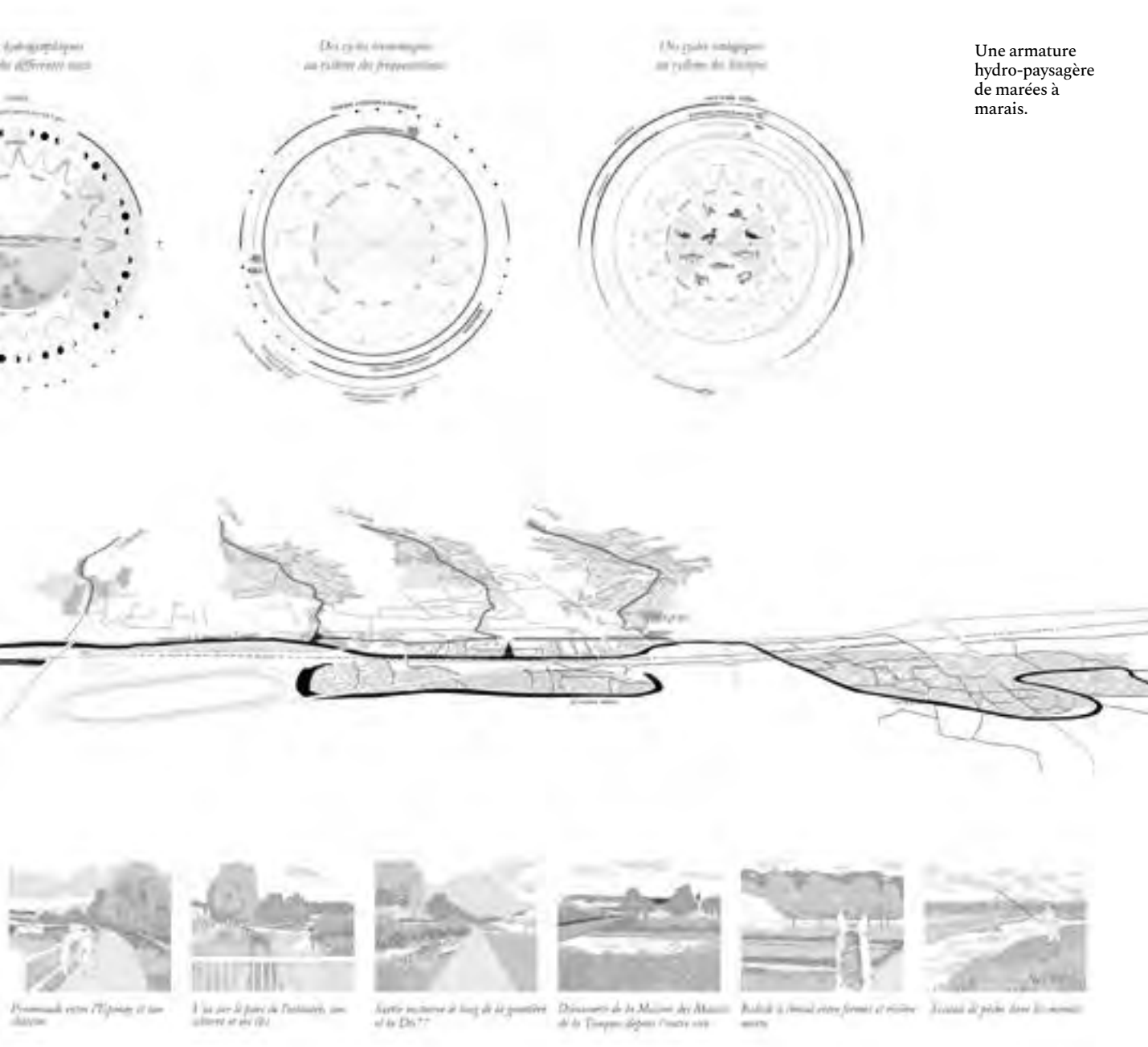


Bruno Barroca
Chercheur-
architecte



François Faguet
Photographe





Une armature hydro-paysagère de marées à marais.

Une conversation s'engage entre l'estuaire (eaux), l'écrevisse (biotopes) et le saisonnier (habitants) : entre désaménagement et recomposition, les cycles du territoire s'accordent dans une démarche adaptable revisitant les modes de vie du cœur de la Côte Fleurie.

À la croisée des régimes estuarien et fluvio-maritime, le territoire bat au rythme des cycles hydrographiques entre marées et ruissellements (eaux), économiques entre fréquentations saisonnières et résidents permanents (habitants), et écologiques entre oiseaux migrateurs et fraies aquatiques (biotopes). Ces trois familles de rythme sont les protagonistes principaux de l'intrigue qui

anime la vallée. En permanentes interactions, il leur arrive d'entrer en conflit, se concluant parfois par des scènes dévastatrices, comme les multiples inondations recensées au cours des temps. Faire projet dans ce territoire revient alors à concilier ces trois interlocuteurs. Une conversation s'engage entre l'estuaire (eaux), l'écrevisse (biotopes) et le saisonnier (habitants).



Le ruisseau libéré, l'estuaire recomposé.

L'ÉVEIL DE LA BELLE ENDORMIE

Aujourd'hui endormis sous les dernières décennies d'aménagements, la Touques et ses affluents s'appêtent à s'éveiller. La stratégie de projet vise à structurer une armature hydro-paysagère support de régénération des espaces urbains et naturels. Le débouché du ruisseau de l'Épinay y occupe une position stratégique, à la confluence des trois communes de Deauville, Trouville et Touques. Elle se décline entre une démarche de désaménagement et de recomposition, en couture entre le contexte urbain et son paysage.

L'ESTUAIRE ET L'ÉCREVISSE [DÉSAMÉNAGEMENT]

La ré-estuarisation de l'Épinay définit des îles submersibles et une embouchure, permettant d'absorber les ruissellements affluents. Entre régime de marnage et régime d'écoulement, cette rencontre des eaux saumâtres et des eaux douces amorce une reconstitution progressive des milieux fluviomaritimes de la Touques, à l'instar des systèmes hydrographiques de la vallée. Régénérant un sol

vivant, les différents substrats se renforcent. La végétation riparienne se structure, limite l'érosion et stabilise les berges. L'estuaire réduit la vulnérabilité du site tout en assurant sur ses rives les liaisons piétonnes avec la voie verte le long de la Touques. Entre espace public et site d'intérêt écologique, c'est un nouveau parc qui s'offre au cœur de la Côte Fleurie.

L'ESTUAIRE ET LE SAISONNIER [RECOMPOSITION]

La recomposition s'organise selon un principe de hiérarchie des constructions entre édifices nomades et légers, temporaires et démontables, et pérennes et résilients, suivant le régime des eaux riveraines : crue fréquente, rare ou exceptionnelle. La réinterprétation des archétypes du pays d'Auge se décline ainsi en fonction des implantations :

- un **observatoire faunistique et floristique** mobile sur les îles ;
- une **halte fluviomaritime** démontable regroupant guinguette, ponton de paddle et piscine flottante à la manière des palestres normands d'autrefois ;



- la **Maison des saisonniers** pérenne, dont les rez-de-chaussée bénéficient aux activités en présence (Place Nette, Off-Court, Maison des Jeunes);
- un **restaurant intercommunal normand** accompagné d'un relais-vélo.

L'ESTUAIRE, L'ÉCREVISSE ET LE SAISONNIER

Voici désormais nos trois protagonistes réunis : l'estuaire, à présent ouvert, accorde les régimes

des eaux. Les différents espaces qu'il génère enclenchent un processus de restructuration de l'habitat pour l'écrevisse et les espèces endogènes associées. La programmation vient conforter le rayonnement intercommunal du site dans une alternance entre usages liés aux eaux, aux habitants résidents et aux saisonniers.



La Maison des saisonniers.

Représentant de l'équipe :
Philippe Fichet

Sites Internet :
fichet-architectes.com
rerum-architectes.fr
www.atelier-strates.fr
www.execo-env.fr

L'équipe

Philippe Fichet Architecte

CAMP DE BASE



Philippe Fichet
Architecte
DPLG



Guillaume Zentelin
Architecte DE



Valentine Thomasset
Assistante
architecte



Sarah Remond
Assistante
architecte



Claire Roy
Architecte
HMDNP



Adélie Collaud
Architecte
ingénieure
HMDNP



Sylvain Picaud
Paysagiste



Sandra Leyour
Paysagiste



Xavier Ozouf
Ingénieur
écologue



Perspective du projet.

Le projet AMITER ne serait rien sans l'appropriation collective d'une culture du risque, jusqu'au plus intime des lieux de vie et du quotidien.

Des générosités excessives appartiennent à une séduction ancrée entre les hommes et l'eau selon les aventures fécondes des sites et des climats. AMITER relie l'enthousiasme de la ville aux faveurs des territoires.

Nous proposons de magnifier et comprendre ces cycles débordants pour naturaliser durablement leurs œuvres et embellir le principe même de leurs respirations.

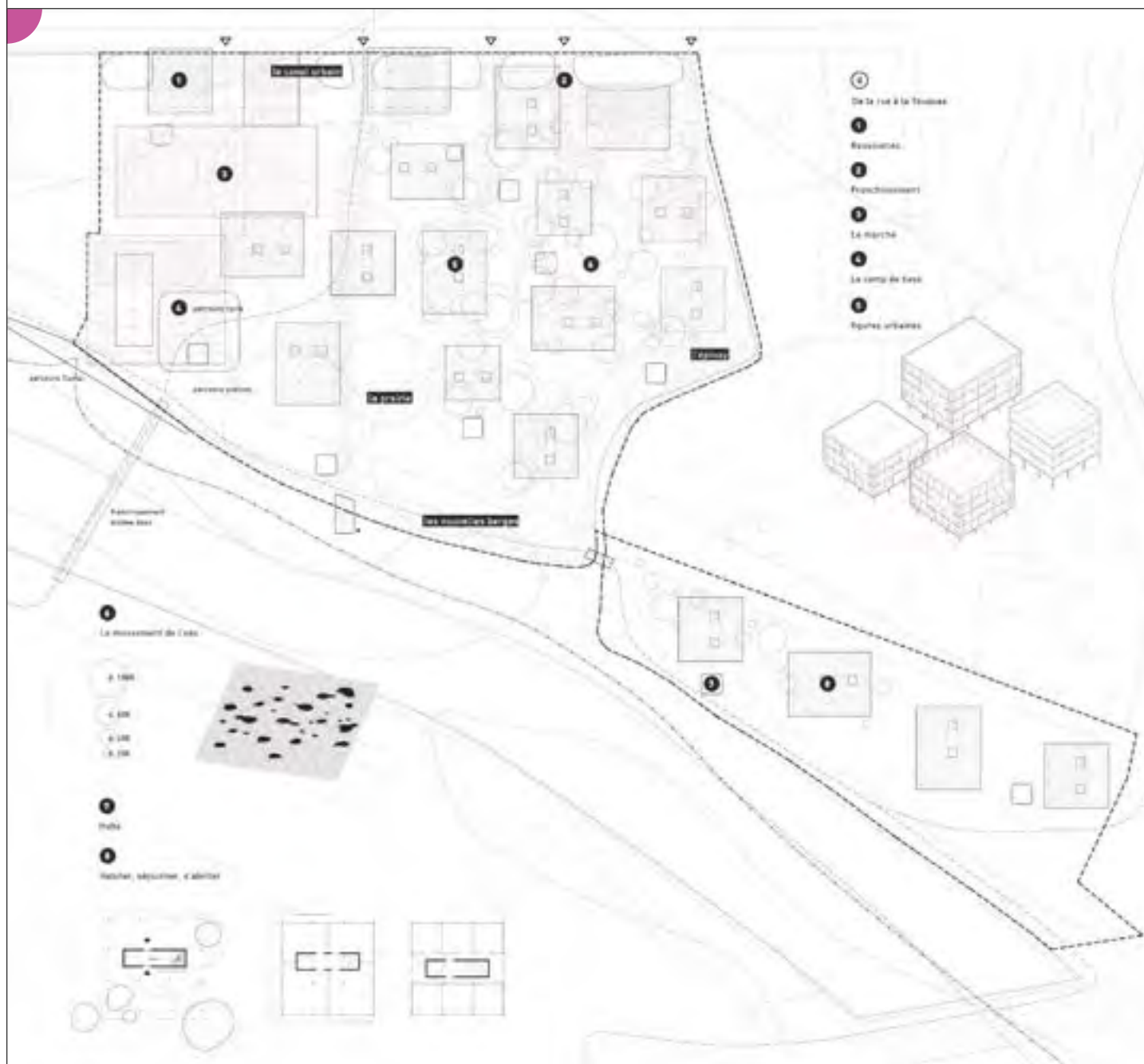
La Touques est vraiment digne d'être aimée. Elle dialogue avec son environnement.

En amont elle s'évade facilement de son lit pour s'accompagner de marais. Ils sont des espaces d'un biotope exemplaire de la transition avec le milieu terrestre. Ces types d'interfaces sont considérés parmi les milieux biologiques

les plus productifs, ils sont parties prenantes dans l'atténuation des crues et participent de l'équilibre climatique.

Ces très belles séquences de notre écosystème sont celles de la régulation des eaux abondantes. Elles doivent se confondre aux espaces urbains et activités des berges. Les peintres impressionnistes témoignent de la sensualité savante et ingénieuse des partages entre les rives humides, l'habitat, et les métiers du fleuve et de la mer.

La ville a défié ces équilibres et cette beauté des paysages. Elle s'est resserrée sur le fleuve et s'est étendue vers les terres libres. Son développement l'a exposée aux effets d'épisodes climatiques débordants.



Plan Masse.

Ces constats ouvrent les voies d'une ville active, plus consciente de ses rôles, moins dispendieuse des territoires, réconciliée avec son sol et ses nécessités environnementales selon un format pacifique tout en mémoire. Une ville améliorant sans détour sa résilience face aux risques naturels.

Entre l'usage des abords de fleuve et la beauté des rives plus libres, la nature doit reprendre sa place et requalifier cet espace de la ville selon un format participatif naturel, significatif d'un lieu vivant tout en étreinte avec les battements de son eau. Les dernières forces de notre fleuve sont chargées

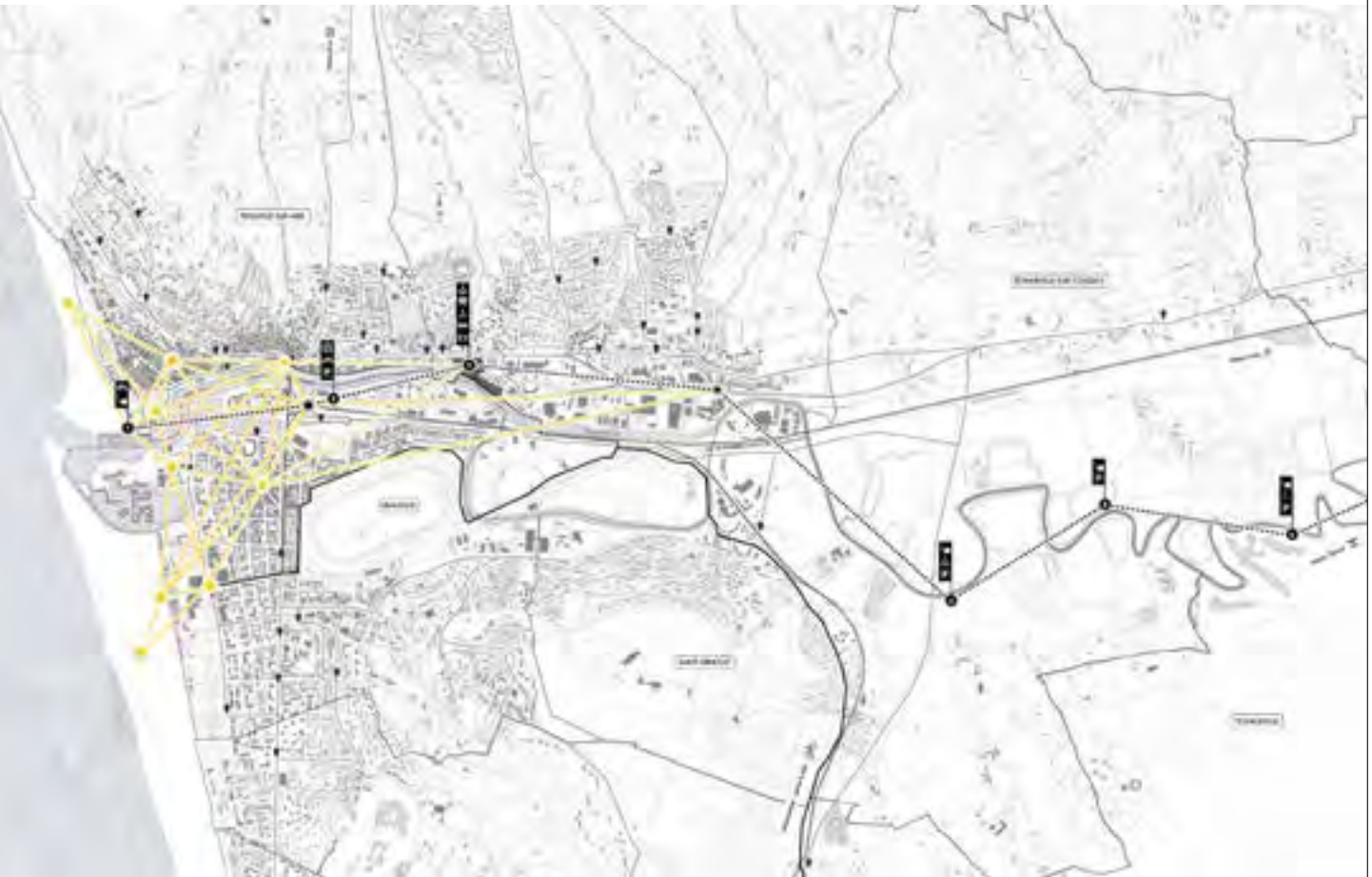
d'un ADN nourri. D'une simple source naissent des formats de paysages, un univers identitaire et culturel au goût de cette eau unique.

L'espace économique puissant du littoral est aussi celui d'un aboutissement. Notre fleuve porte l'empreinte de ce qu'il parcourt. La ville doit être l'expression des dispositifs culturels infalsifiables qui émanent de son bassin originel et significatifs des valeurs et de l'esprit d'ici.

Notre stratégie pour le site est celle du développement d'un « camp de base » multimodal, comme un lieu d'accueil passeur de découverte et d'expérience. Un lieu d'accompagnement



Plan Territoire.



des engagements, dense pour des jeunes et des populations en mouvement et contributeur des espaces de services. Un quartier emblématique de son territoire et du respect de la planète. L'îlot respire, façonné et prêt pour les débordements. Ses flaques comme des bassines marines respirantes habitent le site. Ce jardin extraordinaire des eaux fluctuantes vit la petite symphonie de l'horloge céleste. Ses doux mouvements des flux et reflux, dispensent la beauté des actes de la nature créatrice de cycles et d'audaces. La résilience aux risques naturels en devient un acte créatif et permanent au centre des dynamiques quotidiennes.

Représentant de l'équipe :
Christian Horn
(Agence Rethink)

Sites Internet :
www.rethink.fr
www.praxys-paysage.fr
www.urbanwater.fr

L'équipe

Rethink, Praxys, Urban Water

FENÊTRE SUR ESTUAIRE



AGENCE RETHINK



Christian Horn
Architecte
urbaniste



Diane Sarbach
Architecte

AGENCE PRAXYS



Thomas Boucher
Paysagiste
concepteur

AGENCE URBAN WATER



Christian Piel
Urbaniste
hydrologue



Yann Calazel
Architecte et hydrologue

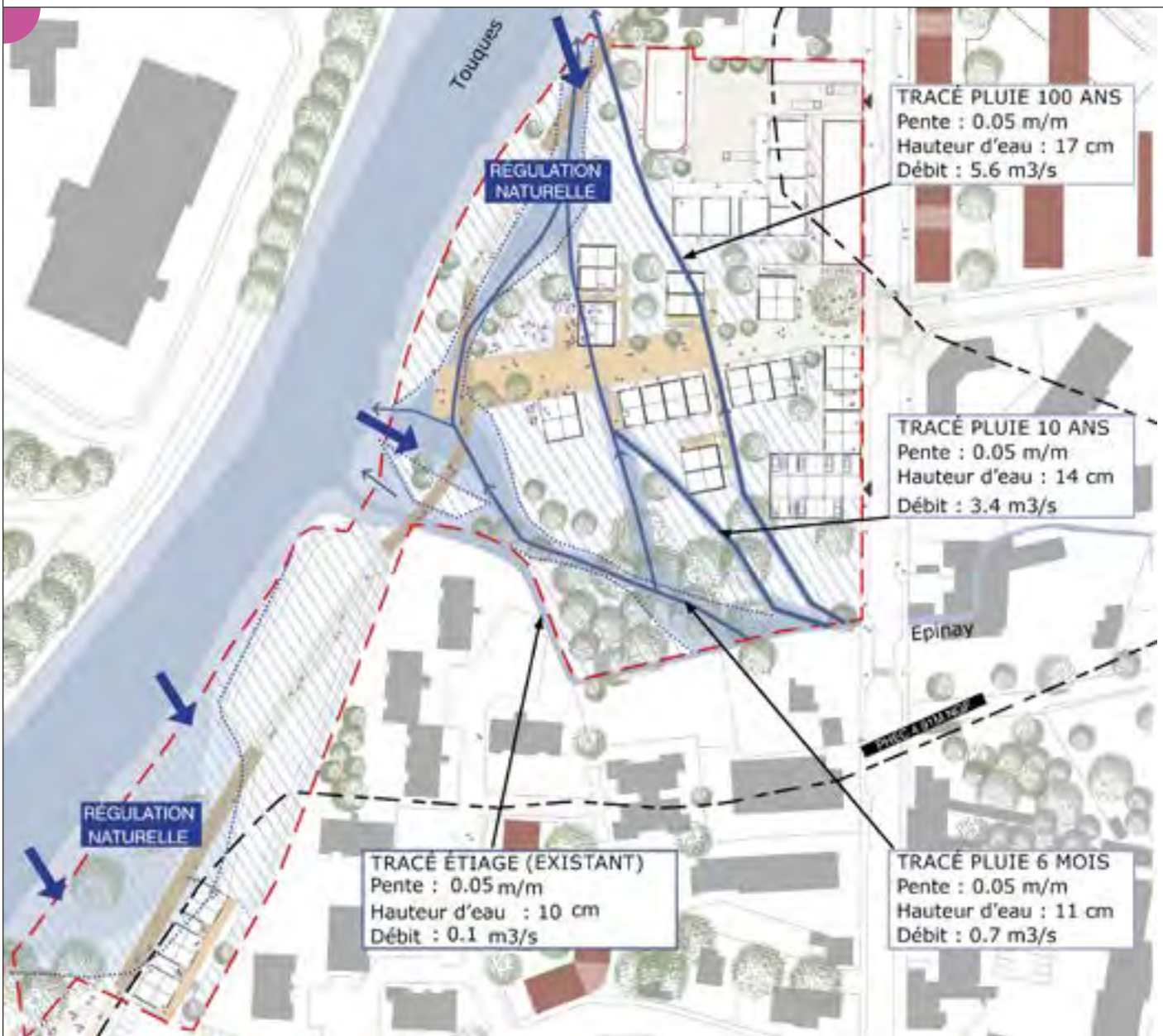


Axonométrie.

Au sein d'un espace renaturé et acteur dans la gestion du risque d'inondation, nous proposons une nouvelle micro-centralité au bord de la Touques, au croisement des tracés urbains et paysagers.

Un projet d'aménagement doit apporter des réponses à de multiples échelles et enjeux, territoriaux ou locaux. Nous nous sommes ainsi posé la question : que peut apporter notre projet à la conurbation Touques-Deauville-Trouville, tout en intégrant la gestion des risques naturels. Situé à mi-chemin entre deux centres historiques, le secteur a été successivement urbanisé par un assemblage de projets sans structure urbaine ou paysagère lisible. L'analyse attentive du site révèle l'existence de tracés perpendiculaires à la Touques, dessinés par le chemin de l'Épinay descendant du manoir et le ruisseau de l'Épinay. Leur croisement avec l'axe de la rue du Docteur-Lainé à l'entrée du site préfigure une centralité. Sur cette base, notre

projet explore la création d'une micro-centralité urbaine et paysagère avec une mixité d'usages au sein d'un espace renaturé. Notre stratégie de résilience face au risque d'inondation vise à redonner de l'espace au cours d'eau en réintroduisant les cycles naturels de l'eau. En prolongement du chemin de l'Épinay, les volumes bâtis longent une large passerelle piétonne, créant un lien entre les coteaux et les bords de la Touques, parallèlement à la trame verte et bleue de l'Épinay. Au bout de ce tracé se situent un espace de rencontre paysager en bord de Touques et sa piste cyclable. Le projet est organisé par une superposition des couches : le sol naturel, les rez-de-chaussée actifs en continuité des espaces



Plan gestion des risques.



Coupe passerelle.

publics et les espaces résidentiels en étages. L'architecture est légère, en structure bois, surélevée au niveau de la passerelle principale au-dessus des plus hautes eaux connues (PHEC). Les stratégies d'adaptation au risque anticipent la montée des eaux (niveau 2040). L'ensemble est inscrit dans un espace ouvert humide, commun. La délimitation des espaces accessibles se fait en douceur par les différences de niveaux. La surélévation légère permet l'écoulement naturel de l'eau tout en gardant un rapport de proximité au sol pour le piéton.

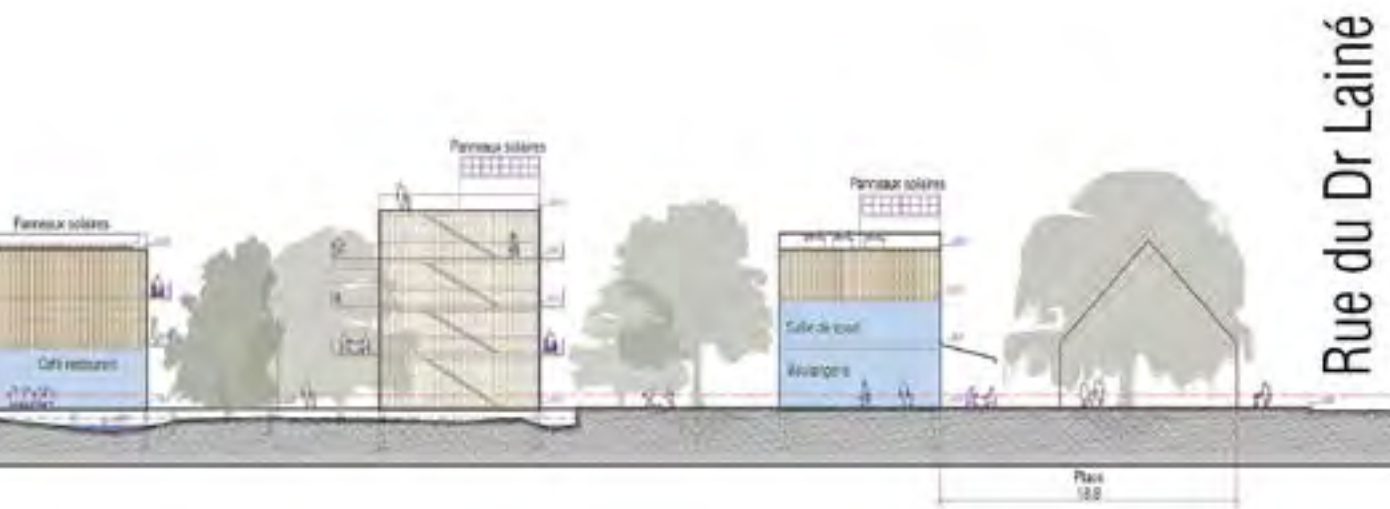
Dans un processus de renaturation sous l'action de l'eau, la Touques et l'Épinay pourront au fur et à mesure déformer le sol et sa topographie, l'éroder, la déplacer pour dessiner leurs lits. Selon les degrés de crue, les vallons se vident, se remplissent et créent une géographie d'îles évoquant un paysage

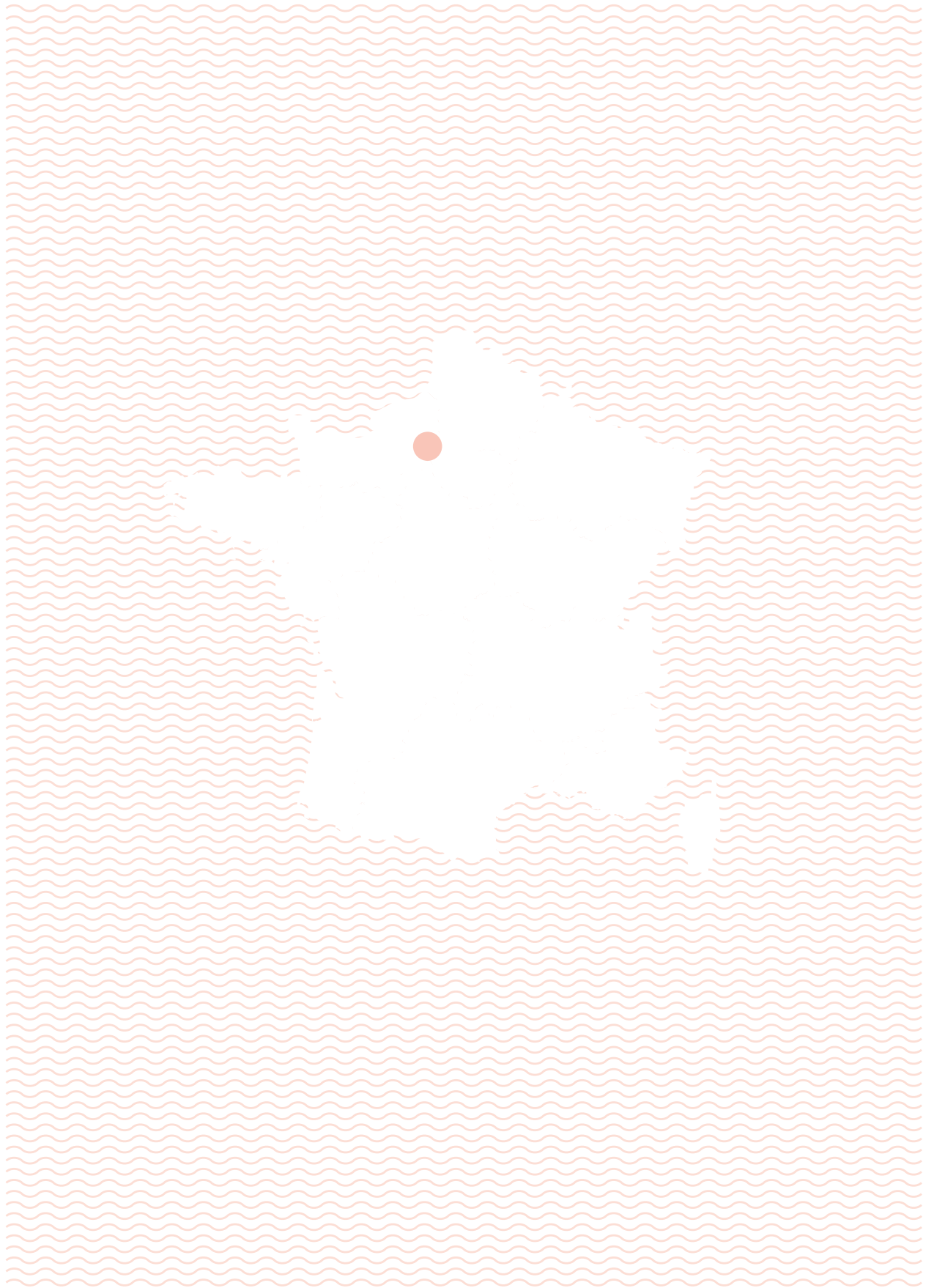
d'estuaire. Ces transformations permettent la gestion des eaux pluviales, et l'extension du champ d'expansion des crues. Les inondations sont plus progressives et maîtrisées. L'eau douce de l'Épinay maintient la biodiversité face à l'avancée du biseau salin. La présence continue de l'eau à ciel ouvert offre une richesse de paysages et participe à la conscientisation du risque d'inondation. En période de crue, certains usages disparaissent temporairement pour laisser place à l'eau. L'habitant est à la fois en plein cœur d'un paysage de qualité et à distance raisonnable pour la préservation de cet environnement.

Le projet s'inscrit dans la transformation nécessaire de la vallée de la Touques pour s'adapter aux risques d'inondation croissants et illustre une volonté de faire la ville en respectant l'objectif d'une neutralité carbone en 2050.



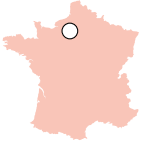
Coupe sur la zone humide renaturée.



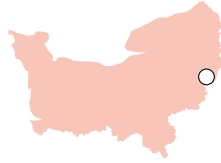




Localisation :
Normandie, Eure



Commune concernée :
Vernon



Population :
**Nombre d'habitants
sur la commune :**
24986 habitants
(Insee 2014)

Superficie du site :
**14 ha, dont site de projet
opérationnel 11166 m²,
dit site Peugeot**

Ville de Vernon

Entrée de ville Seine Amont



Périmètre du site.



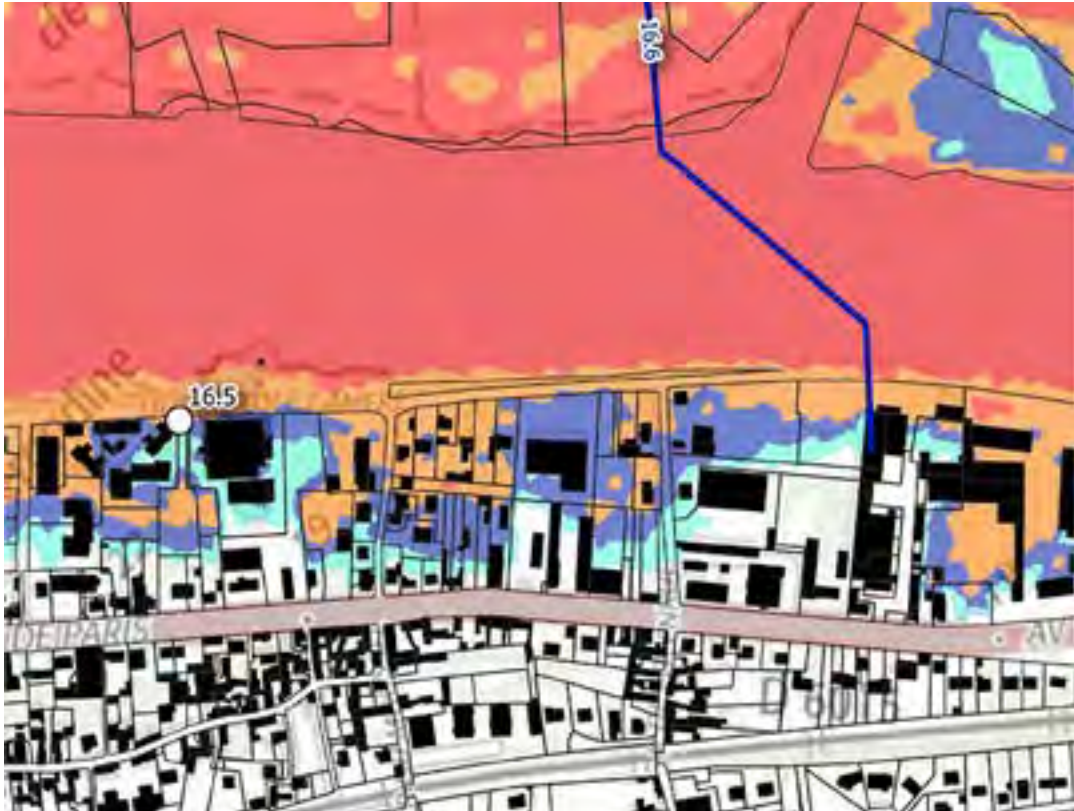
Photo aérienne du site.

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

La commune de Vernon se situe sur un axe hautement stratégique au carrefour des routes d'Évreux à Beauvais et de Paris à Rouen par la vallée de la Seine. Le site d'étude s'étend de l'axe entrant de la ville aux bords de Seine (de l'îlot Hébert, actuellement en pleine mutation pour y accueillir une résidence seniors, jusqu'à la limite départementale des Yvelines). L'espace est composé d'une mixité fonctionnelle d'habitats collectifs, de pavillons individuels de diverses époques et de bâtiments industriels. L'espace connaît une vacance prolongée de plusieurs locaux d'activité vieillissants. L'ancienne concession Peugeot, située en bord de Seine, est une véritable opportunité d'ouvrir la ville sur la Seine. Les habitants et les visiteurs de Vernon ont encore trop peu l'occasion de vivre la Seine et ses berges en Seine amont. Il existe une fracture entre la ville et le fleuve en cette entrée de ville.










ALÉAS ET VULNÉRABILITÉS DU SITE

La ville de Vernon, traversée par un pont très fréquenté, dispose d'un linéaire en bord de Seine de près de 5 km sur chaque rive et compte plus de 20 ha de sites urbanisés potentiellement mutables en zone inondable. Sur le site, il existe trois types de risques naturels recensés. Premièrement, le risque de ruissellement des eaux pluviales, lié à l'imperméabilisation des sols notamment. Les ouvrages de gestion des eaux pluviales envisagés doivent être dimensionnés pour stocker des eaux de pluie d'occurrence vicennale. Deuxièmement, le risque de mouvement de terrain, lié au phénomène de retrait gonflement des argiles. Enfin, le risque d'inondation par débordement, en raison de la possibilité de crues de la Seine (PPRI prescrit en juin 2019). La démarche ERC (Éviter, Réduire, Compenser) doit être mise en place afin de compenser l'impact des projets sur l'écoulement des crues.



Extrait du Plan de Prévention des Risques inondations de la ville de Vernon.

Légende

-  Bâtiment
-  Limite parcellaire
-  Limite communale
-  Repère de cote - 1910
-  Cote de référence
- Aleas maximal (combinaison hauteur/vitesse débordement uniquement)
-  Alea faible
-  Alea modéré
-  Alea fort
-  Alea très fort

ENJEUX PROGRAMMATIQUES

L'aménagement de ce site répond à la fois à des enjeux de requalification de l'entrée de ville, de réappropriation des berges de la Seine et de reconquête de la friche industrielle de l'ancienne concession Peugeot comme première étape d'un renouvellement urbain permettant l'accueil d'activités économiques et de logements tout en maîtrisant l'étalement urbain.

La ville attend une proposition urbaine qui s'inscrit dans une cohérence et complémentarité paysagère dans la trame hydraulique, et les trames vertes et bleues. Le contexte à privilégier est de limiter l'étalement urbain, de préserver les espaces naturels du point de vue faune-flore tout en intégrant le risque inondation aux aménagements. Ce site sera voué à des logements haut de gamme de haute qualité environnementale faisant l'interface avec le fleuve et devra respecter les réglementations en vigueur.



Représentant de l'équipe :
Patrick Céleste
& **Philippe Simon**

Sites Internet :
www.parisu.fr
www.ivanmata.eu
www.atelier3s.com
www.landlab.es/en/



L'équipe



Paris U architectes urbanistes

VIVRE AVEC L'EAU



Patrick Céleste, Philippe Simon
Paris U, architecture-urbanisme,
mandataire



Ivan Mata
Architecture et
construction
éco-responsable

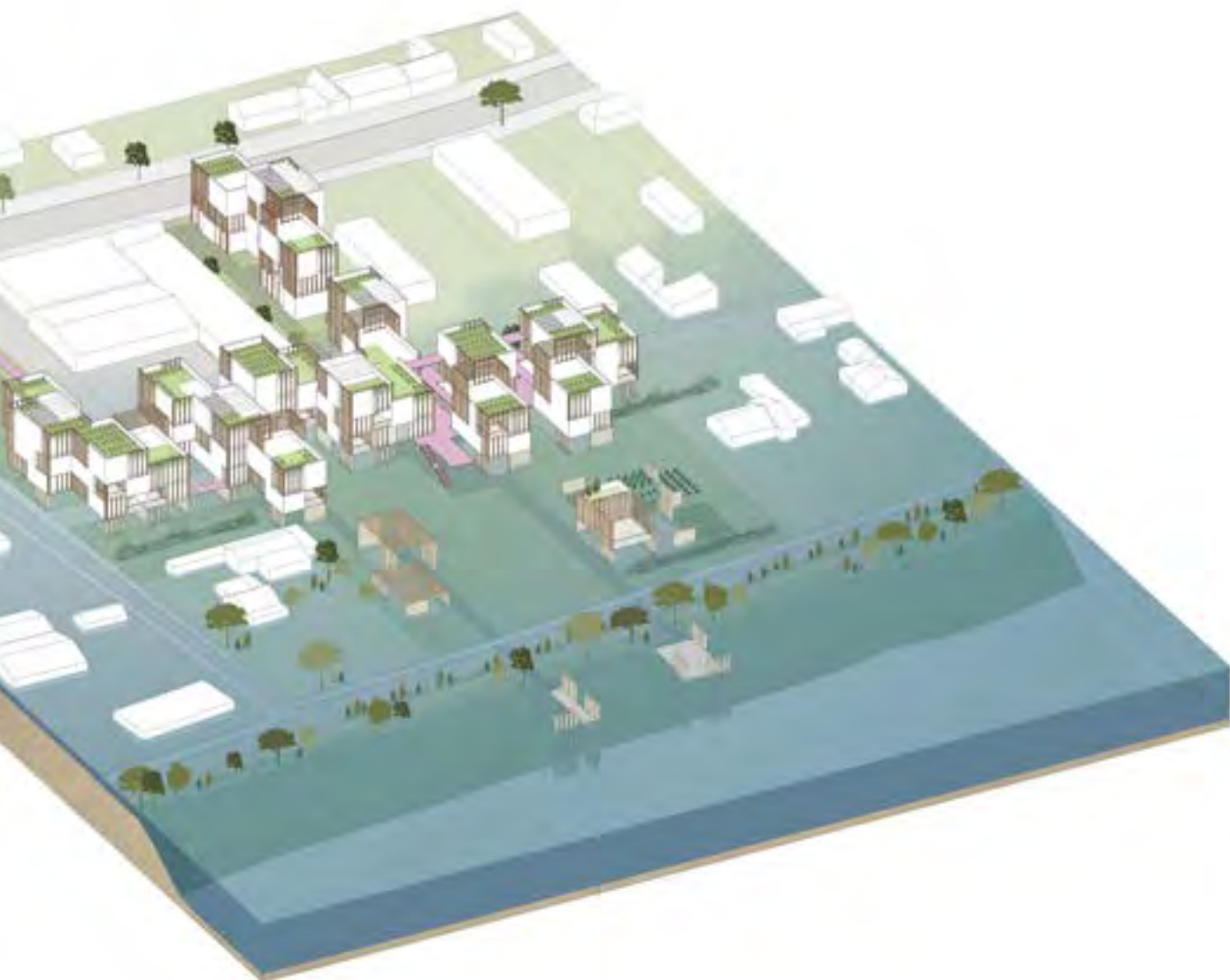


Alba Platero
Atelier 3S,
architecture
du patrimoine



Miriam Garcia
Landlab,
paysagisme
urbanisme

Avec l'aide de **David Blondel**, **Agathe Callies** et **Yaxin Guo** et de **Sabri Bendimerad** et **Françoise Cremel**.



Vue axonométrique de la parcelle du projet en temps de crue, avec les bâtiments disposés pour offrir à tous une vue sur la Seine.

Retrouver les valeurs mémorielles du territoire pour y inventer une nouvelle habitabilité.

Face aux risques inondation, quatre attitudes : la résistance, la résilience, la sanctuarisation et le retrait volontaire. Aucune n'est suffisante seule, en revanche leur mise en synergie permet l'atténuation de leurs conséquences.

ADAPTER LE TERRITOIRE

Il faut penser le site selon ses temporalités : ordinaire quand la Seine est une source de plaisirs et de richesses ; extraordinaire lors des crues bouleversant le quotidien. Aménager en bord de Seine revient à combiner ces temporalités pour que l'habitabilité soit maintenue quel que soit le niveau de l'eau. Il convient donc de :

- gérer le débit du fleuve avec un étalement élargi des eaux et une augmentation des transparences hydrauliques ;
- désimperméabiliser les sols pour l'infiltration des eaux pluviales.

La problématique dépasse les 14 hectares de l'appel à idées. La rive droite, peu bâtie, se prête à la restitution d'un « grand paysage » que les eaux pourront librement envahir. Elle protégera la rive gauche plus habitée. Certaines mesures, à court et moyen termes, relèvent de l'adaptation pour continuer à vivre ici. D'autres mesures prendront des dizaines d'années. Face à l'amplification des inondations, les activités seront confrontées à leur interruption. Les assurances



compensent pertes et dégâts, mais jusqu'à quand ? L'abandon progressif des usages situés dans le lit majeur du fleuve semble inéluctable. Cet abandon créera une richesse en renaturant parcelle par parcelle, au gré des mutations foncières. Leur réaménagement donnera une nouvelle image de l'entrée sud. Les maisons individuelles en secteur orange seront probablement abandonnées. Celles implantées en secteur bleu subissent un risque moindre autorisant la création d'aménagements pour y vivre (surélévations, niveaux hors d'eau, passerelles et autres moyens, autonomie énergétique). Ces mesures s'inscrivent dans un document stratégique, le plan guide, conçu dans un dialogue partagé entre élus, experts divers et habitants.

HABITER ENTRE COUR ET JARDIN

Le projet accepte l'inondation comme une meilleure manière d'habiter.

Trois strates :

- le lit majeur de la Seine, renaturé et équipé, (kiosques, guinguette ou abri);
- la limite de la montée des eaux, où se développe la majeure partie du programme dressé sur pilotis. L'eau s'y écoule sans entrave en un paysage urbain et naturel;
- le hors crues sur l'avenue de Paris. Construit autour d'une cour, ce lieu ouvert aux commerces et aux activités s'inscrit dans la vocation plurielle de l'avenue.

Deux niveaux :

- un sol naturel libre proche de l'eau, et bâti



Plan guide
d'aménagement des
berges de la rive gauche,
proposant un retrait
de l'urbanisation hors
du lit majeur.

L'avis du jury

La proposition a le mérite de développer une stratégie de projet à la grande échelle du site et présente un traitement intéressant des rez-de-chaussée inondables, même si l'intervention projetée sur la berge opposée au site soulève question quant à son opportunité.



Vue depuis le jardin vers les logements et leurs passerelles, avec les pilotis en pierre au rez-de-chaussée et les élévateurs en structure bois.

progressivement vers l'avenue ;

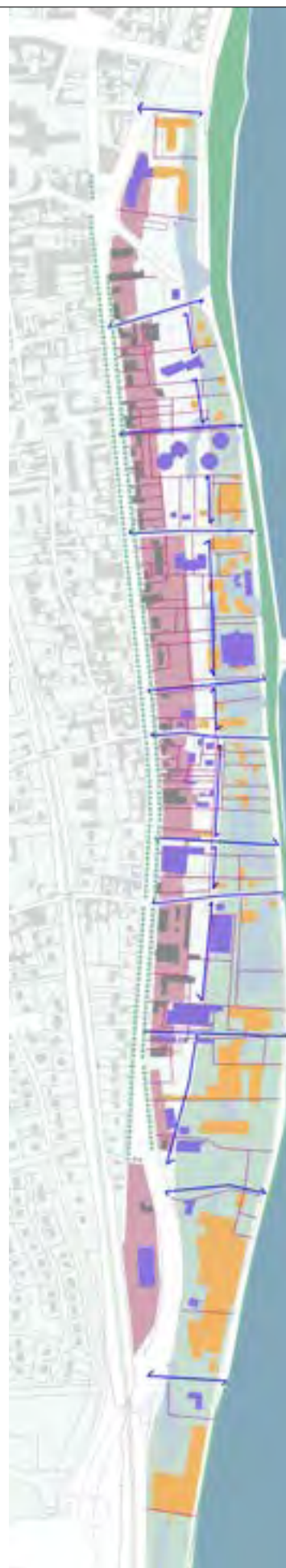
- un sol artificiel hors crues, une plateforme desservant les logements.

Programme

38 logements, répartis entre des studios et des T4. Disposant d'orientations multiples, d'un confort de vues et de terrasses privatives, ce sont des « individuels superposés ». À ce programme de logements s'ajoutent les commerces et les activités côté rue.

Matériaux

Le principe constructif s'inspire des constructions locales selon une approche contemporaine. La pierre (sols, murs) serait extraite des carrières de Vernon. Dans les étages, les parois sont en bois, enduites et brutes.



Représentant de l'équipe :
Atelier JAGG

Site Internet :
www.jagg.archi

L'équipe

Atelier JAGG, Mar&Boris, Helena Hiriart

5 QUAI ANATOLE-CAMÉRE



ATELIER JAGG



Armelle Goyon
Architecte
mandataire



Jeanne Gerbeaud
Architecte
mandataire

MAR&BORIS



Boris Vapné
Architecte
urbaniste

HÉLÉNA HIRIART



Hélène Hiriart
Architecte
Urbaniste



Vue depuis le jardin flottant sur la berge vers le cœur d'îlot durant une crue modérée.

Des maisons partagées s'installent dans un jardin fluvial de la Seine. Les habitants vivent en toute sérénité dans ce paysage évolutif.

Le projet développe une quarantaine de logements, des espaces productifs et des lieux de convivialité au sein d'un îlot qui allie qualité d'habiter et gestion des risques. La situation privilégiée du site, au bord de la Seine et face au coteau, permet d'offrir des perspectives sur le grand paysage et d'inventer de nouveaux modes de vie.

Le projet s'inscrit perpendiculairement au fleuve et conforte la structure urbaine existante.

Les traverses paysagères jouent un rôle de gestion de l'eau à grande échelle et connectent la ville à la vallée. Cette implantation du bâti rend possible le passage de l'eau et favorise les vues et continuités paysagères vers la Seine.

Nous proposons une typologie en grappes de maisons partagées et un réseau de passerelles qui les connectent. Les logements et les circulations

s'établissent sur des pilotis de façon à rester hors d'eau en cas de crues.

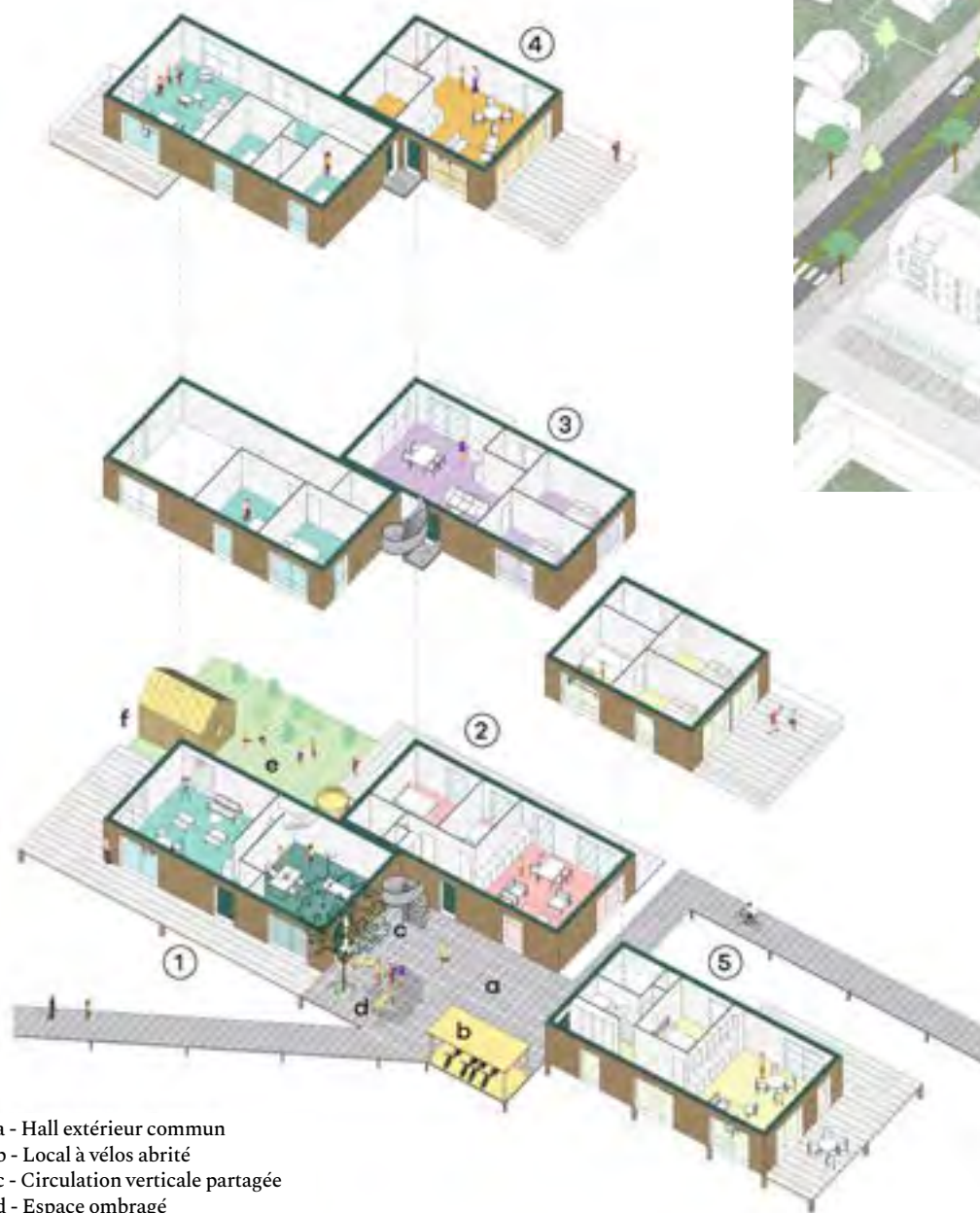
Ce système est flexible et évolutif. Il permet un développement du projet en fonction des disponibilités foncières.

L'îlot est entièrement perméable. Il offre aux habitants un cadre de vie très arboré, encourage les déplacements doux, favorise l'écoulement et l'infiltration de l'eau et génère des écosystèmes naturels pour la faune et la flore.

L'eau constitue le fil directeur de l'organisation du site. Plusieurs outils de gestion de l'eau sont proposés, ils sont systématiquement supports d'usages. Un bassin d'expansion en bord de Seine permet en cas de crue de stocker l'eau et de la relâcher plus lentement en maîtrisant le débit de fuite.

UNE GRAPPE DE LOGEMENTS : UNE MULTITUDE DE TYPOLOGIES ET DE COMBINAISONS POSSIBLES

- 1 - T5 en triplex qui dispose d'un local d'activité en rez-de-chaussée
- 2 - T3+ destiné aux seniors au rez-de-chaussée avec une chambre PMR et une autre pour recevoir
- 3 - T3 pour des colocataires avec un grand séjour/salle à manger
- 4 - T2 en attique avec une grande terrasse vue sur la Seine
- 5 - T4+ en duplex en proue sur les berges



- a - Hall extérieur commun
- b - Local à vélos abrité
- c - Circulation verticale partagée
- d - Espace ombragé
- e - Jardin appropriable
- f - Cabanon de jardin





L'îlot en période de régime fluvial courant.

Une noue centrale de stockage gère les eaux de ruissellement tandis que des dispositifs de récupération des eaux pluviales participent à l'arrosage des jardins.

Côté boulevard, des locaux d'activités permettent d'engager la transformation de l'entrée de ville tout en préservant un tissu économique local. La façade sur l'avenue de Paris présente des séquences successives, rythmant le parcours et offrant une image renouvelée de l'entrée de Vernon. L'alternance entre bâti et espaces libres plantés crée une façade active et vivante.

Côté Seine, le projet participe à l'animation des quais et s'inscrit dans la continuité des aménagements avec un lieu attractif à destination des habitants : le jardin flottant sur la barge accueille un café et une terrasse, qui monte et descend au gré des crues.

Cette forme urbaine, composée de logements intermédiaires offre les qualités de la maison tout en apportant une dimension collective. Chaque bâtiment, de 1 à 3 logements, fait partie d'une grappe qui mutualise des usages et des services partagés. Un hall extérieur aménagé, un jardin commun, un local à vélos, une cabane de jardin et favorisent les échanges entre les habitants de chaque ensemble. La trame des bâtis offre une grande flexibilité d'organisation et des logements adaptables.

L'architecture bioclimatique des constructions et l'harmonie des façades entrent en résonance avec le lieu. Le projet s'appuie sur l'identité urbaine et paysagère de Vernon et pose les jalons d'une nouvelle dynamique. Face à l'augmentation des risques climatiques, le projet offre une réponse forte et optimiste pour vivre en bord de Seine.

Représentant de l'équipe :
Léa Brossy (Bastak Conseil)

Sites Internet :
www.bastak-conseil.com
www.atelieranima.eu

L'équipe

Bastak conseil

RIVERAINS

BASTAK CONSEIL



Léa Brossy
Mandataire
de l'équipe



Louis de Cussac
Architecte

ATELIER ANIMA



Antoine Lachaux
Architecte



1. NOUVELLE VOIE

Douce et carrossable

Chaussée réservoir hors d'eau formant une nouvelle typologie de rive assurant une permanence d'accès et de fonctionnement au site.

2. PRAIRIES HUMIDES

Parc végétal d'amplitude absorbant

Écrin paysager inspiré de l'impressionnisme favorable au développement de la biodiversité.

3. ÉDIFICE & ESPACES PUBLICS

Parcelle publique, gérée par la ville

RDC : libre (halle/marché)
Étages : parking et bureaux réversibles en location.

4. ACTIVITÉS ET LOGEMENT

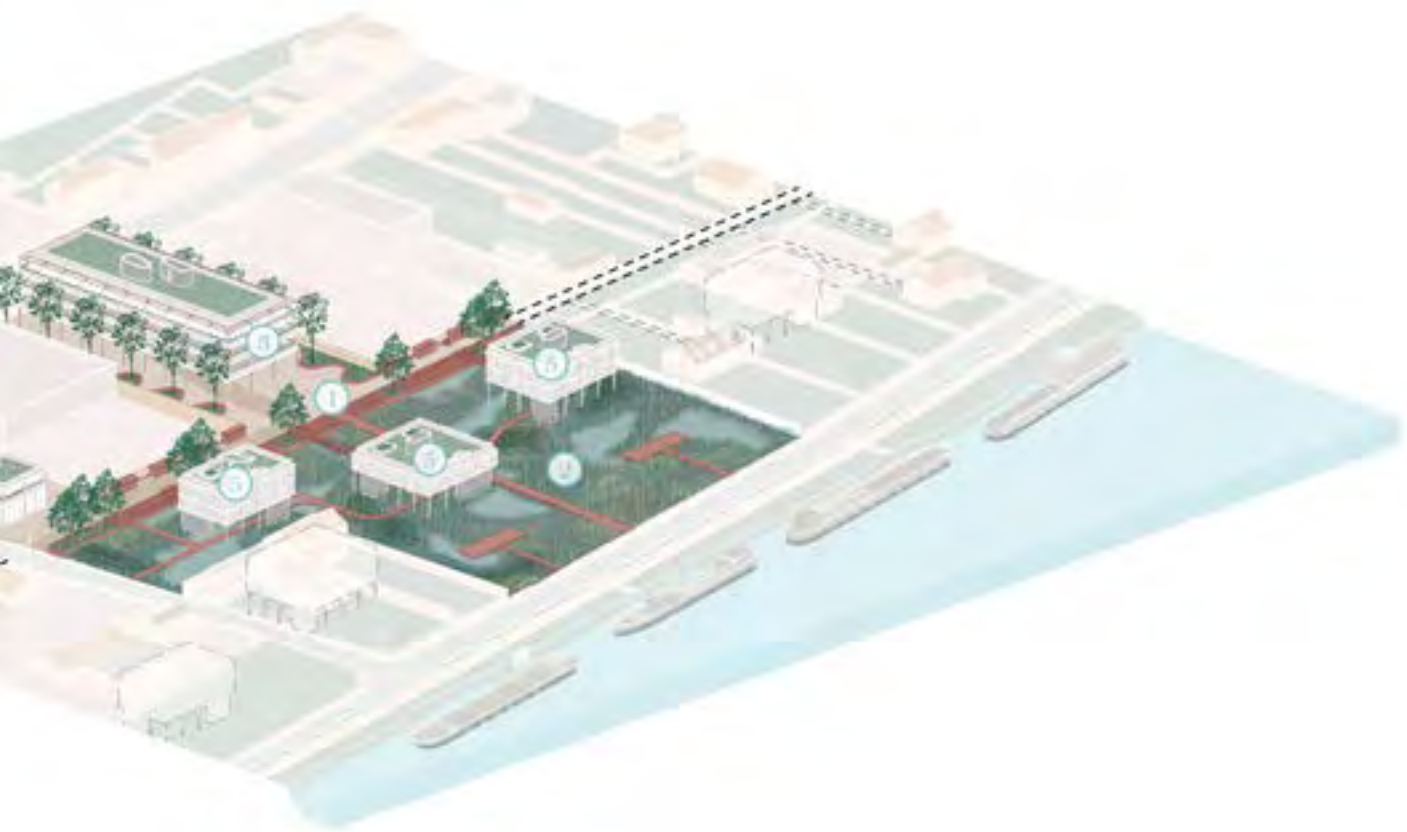
Parcelle privée, autopromotion et copropriété

RDC : ateliers type « Small Office » +
Maison de santé pluridisciplinaire
Étage : logements type « Home Office »
+ Maison de santé pluridisciplinaire.

5. PLOTS DE LOGEMENTS

Parcelle privée, autopromotion et copropriété

RDC : libre, jardin semi-privatif
Étage : logements en accession haut de gamme et traversants.



La nouvelle rive de Vernon, résiliente, paysagère et absorbante, transforme le rapport à la Seine où l'eau n'est plus un risque pour les riverains, mais une force, un lien.

La stratégie urbaine globale mise en place dans le projet cherche à reconquérir les terres inondables par le prisme de la résilience pour les habitants de la rive, les riverains.

À l'échelle territoriale, suite à la désimperméabilisation et à la renaturation du sol, le projet transforme le rapport aux berges de Seine pour une nouvelle typologie de rive. Strictement réglée sur la limite d'aléas PPRI, une voie douce longitudinale et carrossable permet un accès permanent en cas de crue. Cette stratégie globale s'applique au site d'opportunité Peugeot.

L'enclavement est supprimé par le nivellement du sol et par sa renaturation. Qualifié de prairies humides, le paysage, inspiré de l'impressionnisme, est dense et se déploie sur toute la longueur des berges.

Les eaux sont absorbées par cet espace public naturel d'amplitude. Vernon, étymologiquement, « plaine marécageuse » renoue avec sa devise « *Vernon semper viret* », « Vernon toujours vert ».

L'écosystème résilient créé est favorable au développement de la biodiversité et devient un écrin idéal pour la construction ponctuelle de logements édifiés sur des plots.

Les constructions surélevées, perméables à l'eau et à l'espace, développent un programme mixte réversible et adapté aux besoins spécifiques de Vernon : logements, équipements, activités. L'architecture du projet, inspirée du patrimoine vernonnais, est bioclimatique et donc adaptée à son milieu : ce qui est léger est en contact avec l'air (structure bois, isolant naturel) et ce qui est lourd est en contact avec l'eau (fondations ponctuelles béton).

Les réseaux d'eaux grises des bâtiments se rejettent à l'assainissement urbain, réalisé hors d'eau sous la voirie de secours longitudinale, évitant tout risque de pollution du site et du contexte environnant. Ces raccordements s'effectuent tous par des réseaux gravitaires, en suivant des passerelles hors sol. La circulation hors d'eau de l'ensemble de ces réseaux étanches annule toute possibilité de

pollution du site. Les alimentations électriques et d'eau potable suivent le même principe d'inaltérabilité par les inondations, pour offrir une permanence de fonctionnement. Afin de renforcer la résilience, l'eau est utilisée dans le projet comme source d'énergie (forages en aquathermie).

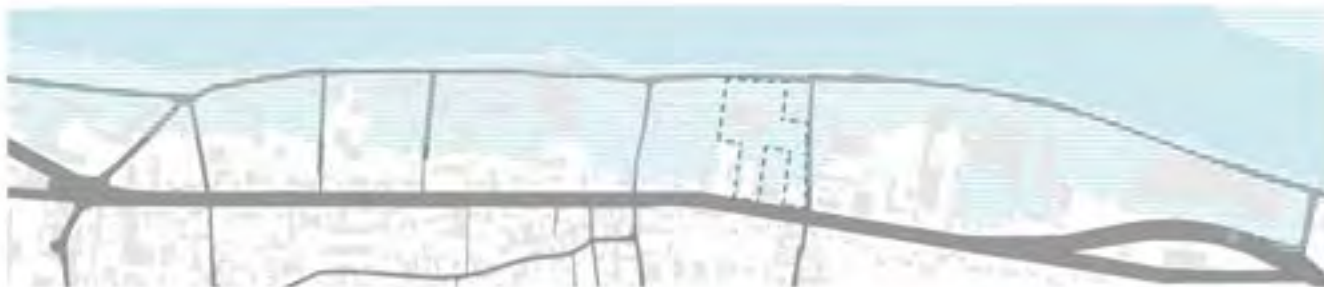
Le système global et résilient mis en place répond à la stratégie ERC (Éviter, Réduire, Compenser).

On évite les risques d'inondation par une trame viaire nivelée et restructurée, on réduit les dangers, les habitants sont habitués à la présence de l'eau et, enfin, on compense en créant un paysage absorbant générateur de qualité urbaine.

En transformant le rapport à la Seine, l'eau n'est plus un risque pour les riverains mais une force, un lien, permettant d'ouvrir un nouvel avenir de la forme urbaine de la ville de Vernon.



CONSTAT - 2021



Les crues sont de plus en plus fréquentes, les risques ne sont pas gérés.

PROJET PHASE I - 2030



La nouvelle rive apprend à vivre avec l'eau.



Voie douce et passerelles piétonnes desservant les plots de logements, sur pilotis, un coeur d'une prairie humide inondable.

PROJET PHASE II - HORIZON 2050



L'intégralité des berges est résiliente face aux risques naturels.

Représentant de l'équipe :
Parages

L'équipe

Parages

VERNON, LES CLAIRIÈRES HABITÉES



**Yannis Fremont
Maripoulos**
Architecte



Hugo Maffre
Architecte



**Bertrand Etienne
Le Personnic**
Architecte



Hortense Goupil
Urbaniste experte
en zone à risques
naturels



Ivanne Gribbe
Paysagiste
La Talverna



David Borrel
BET Aménagement
DBL Projet



Afin de reformer un front bâti, un premier ensemble à R+2 s'installe le long de l'Avenue d'IDF regroupant 38 logements intermédiaires en structure bois hors d'eau.

Le projet « Les Clairières Habitées » revendique une démarche conceptuelle de bon sens incarnée par un urbanisme pragmatique et prévoyant en considérant l'aléa naturel comme véritable matière à penser.

Cette démarche de projet s'appuie sur deux temps simples. D'une part renaturer le site de manière à retrouver un paysage naturel et adaptable à partir du « déjà-là ». Régénérer un parc d'entrée de ville qui crée le lien vers la Seine à travers de micro-situations paysagères porteuses de nouveaux usages ludiques et contemplatifs. D'autre part, le temps de l'« habiter ». Amener sur le site de manière sensée de nouvelles typologies d'habitats qualitatifs, singuliers, traversants, et à haute qualité environnementale en minimisant l'impact au sol et en offrant des vues imprenables sur le parc et la Seine. Le projet fait interagir directement les logements et le parc, l'habitat et la nature, le quotidien et les saisons dans un projet pluriel où le public, le privé et les aléas se mêlent dans un nouveau cycle résilient sans se contraindre.

TEMPS 1 – RENATURER : CRÉER UN PAYSAGE ADAPTABLE

C'est en amplifiant le « déjà-là » et en désimperméabilisant les sols que le temps 1 de renaturation paysagère répond au mieux à la question du risque naturel et réinscrit le site Peugeot dans la trame verte territoriale. En imposant le sol et la nature comme préalables à la construction, nous engageons le projet dans la durée de la géographie. Un sol naturel et résilient survit au temps de l'architecture. Amplifier les systèmes naturels en place, c'est réinscrire l'ancien site Peugeot dans la trame verte territoriale de la Seine et dans le grand Paysage. Le projet Les Clairières Habitées propose donc de créer le nouveau grand parc d'entrée de ville recréant ainsi le lien entre l'avenue haute et les berges de Seine. Au niveau des berges, une grande



Le projet « Les Clairières Habitées » fait interagir directement les logements et le parc, l'habitat et la nature, le quotidien et les saisons dans un projet pluriel où le public, le privé et les aléas se mêlent dans un cycle résilient sans se contraindre.

« Machine-Eau » s'élève en point de repère le long de la Seine. Cet édifice permet, par récupération et par traitement des eaux de pluie du quartier, d'alimenter le miroir d'eau à ses pieds et de créer de nouveaux usages et événements ludiques. Afin d'assurer la continuité du parc jusqu'à la Seine, une guinguette est installée à côté des péniches, permettant d'abolir

définitivement la rupture entre l'ancien site Peugeot et la Seine. En cas de crue, l'ensemble du niveau bas du parc est immergé. Le miroir d'eau est cerclé par des emmarchements en amphithéâtre qui font le lien avec la passerelle haute. Cette passerelle relie les berges à la rue haute et permet de parcourir et de contempler le parc inondé.

TEMPS 2 – HABITER : DIVERSIFIER LES MODES D'HABITAT

Une fois le parc en place, cette seconde phase se concentre sur la part bâtie du projet en faisant dialoguer directement paysage et architecture. Afin de reformer un front bâti, un premier ensemble bâti à R+2 s'installe le long de l'avenue de Paris regroupant 38 logements intermédiaires en structure bois. Composé de quatre bâtiments, le volume se découpe et se taille laissant apparaître des failles pour laisser voir le parc depuis la rue. L'ensemble des logements intermédiaires familiaux allant du T3 de 65 m² au T5 de 90 m² sont HQE et traversants sur le parc et la rue, de larges loggias offrent des vues imprenables sur le grand paysage et la Seine. Au rez-de-chaussée, 750 m² d'activités et de commerces réactivent l'avenue. Le rez-de-chaussée regroupe également l'ensemble des 46 places de stationnement hors d'eau.

Dans la zone inondable, c'est une nouvelle typologie d'habitat qui se met en place. Placées hors d'eau sur pilotis, des maisons individuelles suspendues se dispersent dans la canopée. Ces maisons proposent un nouveau type de résidentialisation en verticalité. Accessible principalement depuis la passerelle principale hors des crues, un accès privatif permet un accès privilégié au parc public en contrebas. Ici, la résidentialisation et la limite public-privé

ne se font plus à coups de grilles, de clôtures ou de portails mais simplement par décalage de niveau assurant ainsi l'intimité et la sécurité des habitants. Pour diversifier l'offre programmatique, quatre maisons développent une surface de 145 m² de SHAB avec 25 m² de terrasse privative en surplomb du parc. Les quatre autres, plus petites avec 115 m² SHAB et 15 m² de terrasse, sont plus abordables tout en gardant les mêmes qualités d'habiter.

DEUX TEMPS, TROIS MOUVEMENTS : CRÉER DE NOUVEAUX USAGES

Si les grandes orientations urbaines et paysagères sont conservées et amplifiées, l'ambition du projet est de générer par ces deux temps une nouvelle dynamique attractive sur le site et l'Est vernonnais. Vernon, par sa proximité avec Giverny, jouit également d'un rayonnement touristique extra-local. La question du tourisme se pose donc par une réelle volonté politique de mise en valeur des paysages et patrimoines naturels locaux. La « Machine-Eau » située le long des berges permettra de recracher les eaux collectées et traitées sur le site pour alimenter le miroir d'eau lors d'événements festifs. En plus de la qualité intrinsèque du parc pour les habitants des cabanes ou des logements, ces événements permettent également au nouveau parc de s'ouvrir à l'ensemble de la commune et aux touristes extérieurs.



Dans la zone inondable, c'est une nouvelle typologie d'habitat qui se met en place. Placé hors d'eau sur pilotis, des maisons individuelles suspendues se dispersent dans la canopée. Ces maisons proposent un nouveau type de résidentialisation en verticalité.

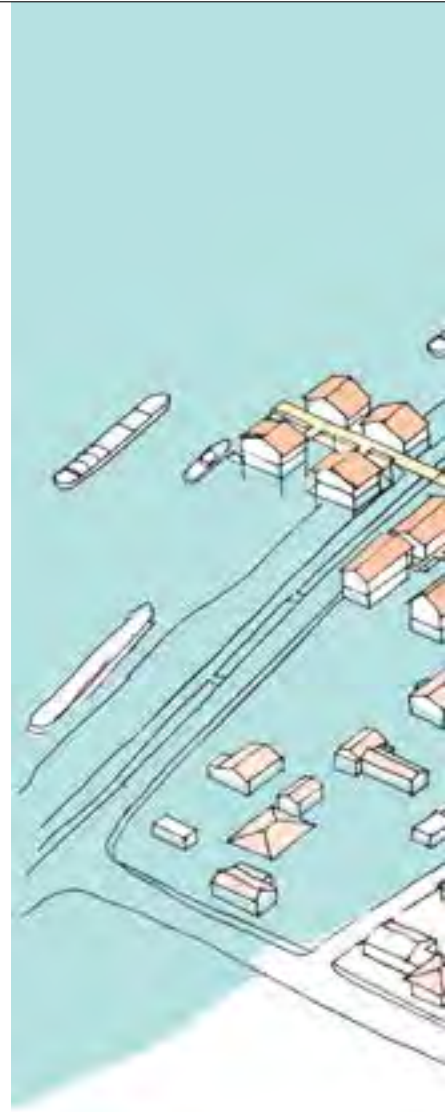
Représentant de l'équipe :
Pascal Chombart de Lauwe
(Tectōne)

Site Internet :
www.tectone.fr

L'équipe

Tectōne, Champ libre, Palabres, Ingétec

MISE EN SEINE



TECTÔNE



Pascal Chombart de Lauwe
Architecte DPLG,
Professeur d'architecture,
Urbaniste, Sociologue



Lucas Hadjimichalis
Architecte HMONP,
Architecte des
risques majeurs

CHAMP LIBRE



Bruno Garnerone
Urbaniste-
paysagiste



Laura Giuliani
Urbaniste-paysagiste,
Architecte HMONP

PALABRES



Albert Hassan
Ingénieur-
Architecte



Marine Demichelis
Ingénieur-
Architecte

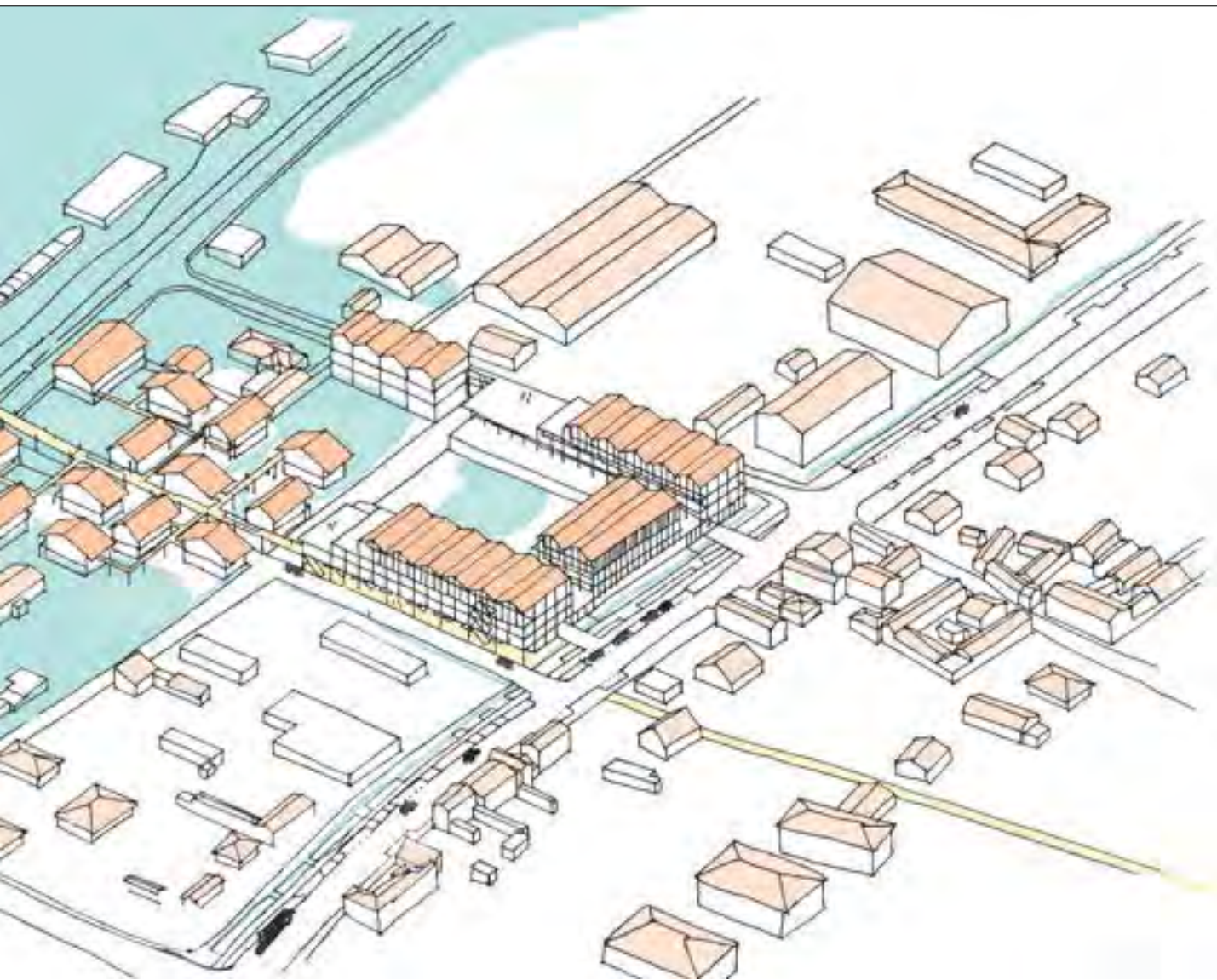
INGÉTEC



Nicolas Bauduffe
Ingénieur



Gaëtan Levistre
Ingénieur Environnement
& Aménagement Durable



La ville est praticable même en temps de crue.

Nous créons un quartier qui vit avec les aléas, tout en conservant des modes de vie agréables, l'aléa est une opportunité de projet plus qualitatif en connexion directe avec l'environnement.

La Seine sur sa rive nord-est, offre un paysage ponctué de nombreuses îles.

Pour s'inscrire dans cette continuité, nous esquissons l'idée que la départementale transforme notre site en véritable île-quartier.

La départementale se doublerait alors d'un bras mort de la Seine, telle une noue urbaine qui viendrait récolter et gérer de manière aérienne l'ensemble des eaux pluviales des quartiers en pied de coteaux. Un milieu humide, maillon de la chaîne que forme la trame bleue. Nous baptisons cette île-quartier : l'île Anatole.

Le site se trouve dans une zone allant d'un aléa très

fort à faible. Notre expérience des inondations nous amène à concevoir cela comme une opportunité de projet.

Face à la montée potentielle des eaux, mais aussi face au ruissellement important créé par de fortes pluies, notre proposition est double et consiste à travailler avec l'aléa :

- à l'échelle du site, avec l'enjeu de le rendre habitable pendant la venue de l'aléa et en permettre une sortie sans encombre, notamment par une longue passerelle hors crue ;
- à l'échelle du territoire, avec l'enjeu de ne pas renforcer l'aléa ailleurs, en amont ou en aval.

L'objectif de notre projet est de créer un quartier qui vive avec les aléas, tout en conservant des modes de vie agréables. Ainsi, le quartier est capable de continuer à vivre quelle que soit l'inondation à laquelle il est soumis.

Notre proposition s'organise autour de deux axes perpendiculaires

- Un axe parallèle à la rue de Folenrue, venant offrir une nouvelle percée vers la Seine.

Cet axe est composé d'une partie carrossable ainsi que d'une partie piétonne matérialisée par une longue passerelle. Cette passerelle sert aussi bien d'abri du soleil et des intempéries, que de trajet piéton donnant accès aux habitations. Cet axe se prolonge sur la Seine.

- Un axe parallèle à l'avenue de Paris, de dimensions plus réduites, permet de proposer un trajet alternatif, plus au calme que l'avenue et utilisable lors de petites crues contrairement aux quais.

Notre projet est composé de deux typologies.

- Sur l'avenue de Paris et sur la rue de Folenrue nous proposons des bâtiments collectifs, constituant

un front bâti sur l'entrée de ville et protégeant l'intérieur d'îlot.

- En cœur d'îlot, le projet s'organise autour de pavillons particuliers. Ceux-ci s'intègrent ainsi au contexte, offrant un environnement domestique. Les rez-de-chaussée sont de matière minérale, car ils sont susceptibles d'être inondés. À partir de R+1, les bâtiments étant hors d'eau, la structure est en bois et le revêtement en bardeau de terre cuite.

Le projet paysagé est un élément central de notre proposition. Un réseau de noues s'insinue entre les maisons individuelles. Assurant la délimitation entre les jardins privés et les espaces communs, elles permettent également une gestion aérienne des eaux pluviales des maisons et une temporisation en cas de montée des eaux.

La parcelle s'organise autour de trois espaces paysagers pensés pour vivre avec l'eau, les intempéries et les aléas. Les espaces en creux, qui à la manière de jardin de pluie font varier les usages en fonction de la montée des eaux permettent d'apprendre à vivre avec l'eau.

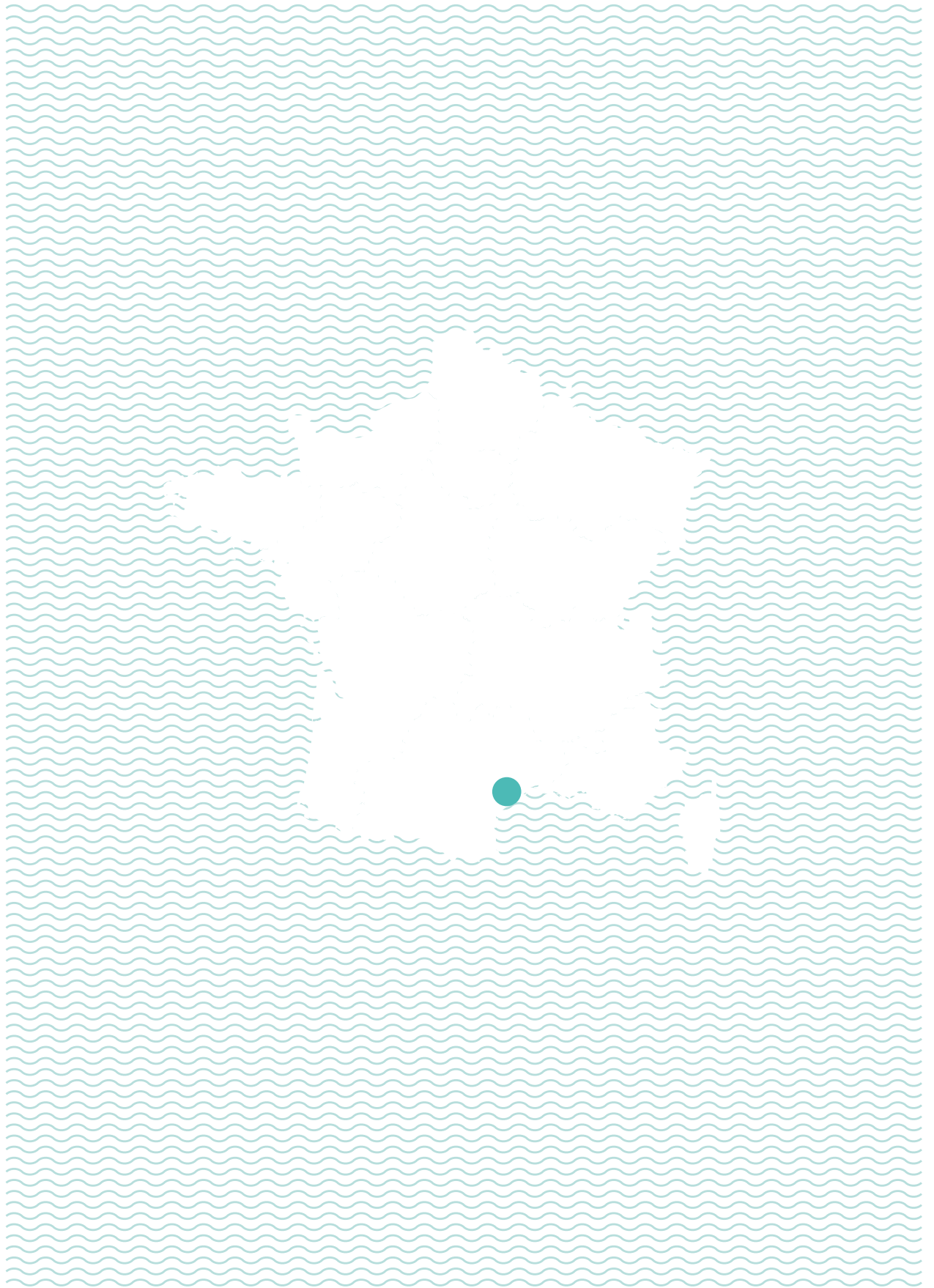
Le Quartier en crue cinquantennale, la vie normale continue.





Mise en Seine,
Vivre avec les eaux.

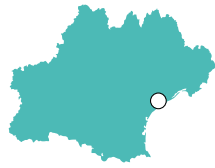




Localisation :
Occitanie, Hérault



Commune concernée :
Béziers



Superficie du site :
38 ha (périmètre de réflexion
élargi : 295 ha)

Population :
**Nombre d'habitants
sur la commune :**
78 543 habitants (Insee 2017)
**Nombre d'habitants sur
le site :** 1 800 habitants
(périmètre de réflexion
élargi : 3 500 habitants)

Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée

Secteur historique du Faubourg de Béziers



Périmètre du site.



Vue aérienne du quartier du Faubourg lors de la crue de 1995.

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

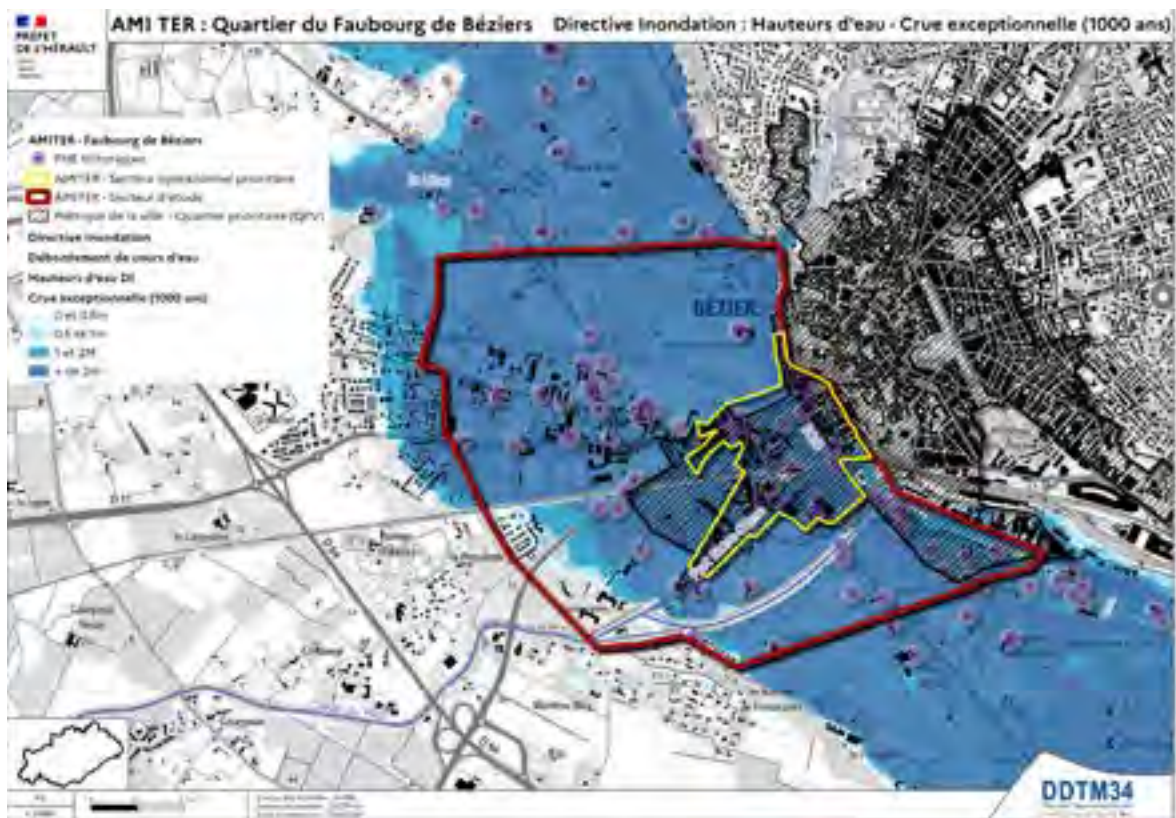
Le quartier du Faubourg est situé dans l'ouest de Béziers, dans la plaine de l'Orb. Il constitue la ville basse de Béziers par opposition à la ville haute, avec son Acropole et l'hyper-centre. La liaison entre le Faubourg et le centre-ville est rendue difficile par deux barrières géographiques que sont l'Orb d'une part, et l'important dénivelé qui sépare la plaine et le promontoire de l'Acropole d'autre part. Le quartier du Faubourg est considéré comme excentré du centre-ville alors même qu'historiquement il représente l'entrée de la ville.

Le site présente une urbanisation hétérogène composée majoritairement d'habitat individuel et collectif ancien, dispersé et souvent dégradé ainsi que de petites activités commerciales et artisanales. Le quartier est pourtant situé à proximité immédiate du site touristique des 9 écluses, qui fait l'objet d'une mise en valeur.

ALÉAS ET VULNÉRABILITÉS DU SITE

Le secteur est exposé à des risques d'inondation par débordement de l'Orb, à l'origine de dégâts souvent importants, et inondation pluviale, en raison de l'imperméabilisation de l'impluvium, du sous-dimensionnement des réseaux urbains et du réchauffement climatique. Les travaux hydrauliques ont permis de limiter l'exposition du quartier aux crues fréquentes, mais il reste exposé aux crues fortes.

Le quartier est également marqué par un net phénomène d'appauvrissement, avec 58 % de ménages pauvres et 73 % des logements construits avant 1945. Les habitants viennent généralement s'installer dans ce quartier de manière transitoire avant de déménager dans d'autres secteurs de la ville ou de l'agglomération. Cela s'explique par de nombreux facteurs : l'important risque d'inondation, la faible densité de transports en commun et les nuisances sonores avec une 2x2 voies au niveau de la place des Alliés ; une déviation est en cours de réalisation. Toutefois, on note une vie associative active qui œuvre à la préservation de l'histoire du quartier et à son amélioration.



Hauteurs d'eau - Crue exceptionnelle 1000 ans.

ENJEUX PROGRAMMATIQUES

Les candidats sont invités à répondre aux multiples enjeux qu'il faut concilier dans le quartier du Faubourg : l'inondabilité du site bien sûr, la valorisation touristique et commerciale, et enfin surtout la réhabilitation du bâti dégradé. L'objectif est de faire évoluer ce quartier périphérique et d'anticiper de possibles changements de destination. Le caractère inondable accentue a priori les difficultés du renouvellement urbain, sauf s'il constitue le fil directeur d'une recomposition urbaine et paysagère patiente, minutieuse et mutuellement profitable à l'eau et au territoire. Il faudra s'inscrire dans la continuité des différents chantiers qui sont en cours à l'échelle du périmètre élargi. Aussi, les orientations fixées ont pour objectif d'esquisser un projet global convaincant en termes de développement durable qui change l'image de ce quartier.



Représentant de l'équipe :
Julien Gougeat
(Julien Gougeat Architecture)

Site Internet :
juliengougeatarchitecture.com



L'équipe

Julien Gougeat Architecture, l'Atelier du cabanon

L'OUTRE-ORB

JULIEN GOUGEAT ARCHITECTURE



Julien Gougeat
Architecte gérant

L'ATELIER DU CABANON



Benjamin Sonnet
Architecte
associé



Dominique Naquin
Architecte associé



Édouard Crancée
Architecte
associé



**Minh Nguyen
Duy** Architecte
associé

AUTRES MEMBRES



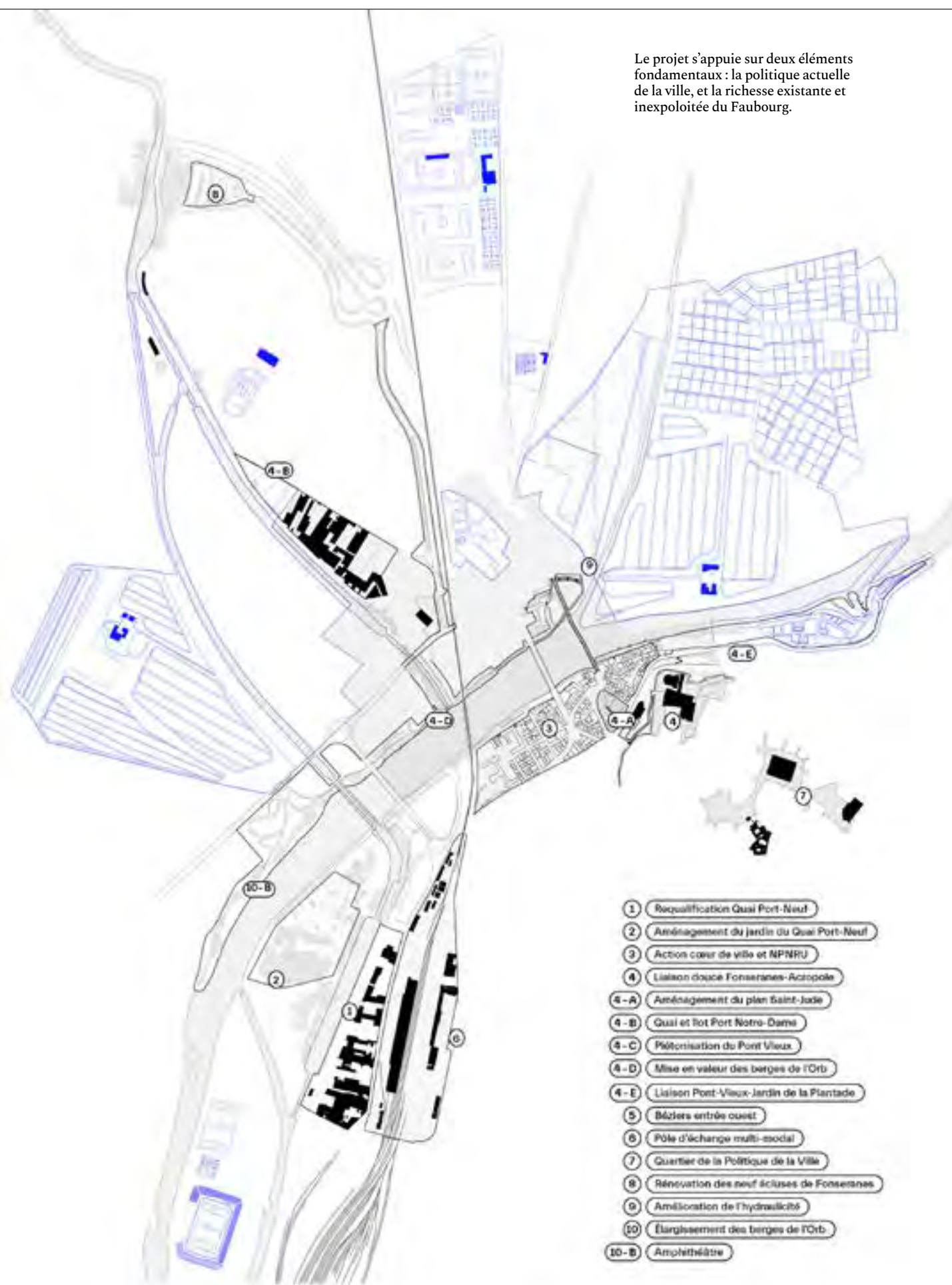
Gilles Clemente
AMO Préfiguration



Rémi Babut
Consultant technique



Le projet s'appuie sur deux éléments fondamentaux : la politique actuelle de la ville, et la richesse existante et inexploitée du Faubourg.



- 1 Requalification Quai Port-Neuf
- 2 Aménagement du jardin du Quai Port-Neuf
- 3 Action cœur de ville et NPNRU
- 4 Liaison douce Fonséraines-Acropole
- 4-A Aménagement du plan Saint-Jude
- 4-B Quai et lot Port Notre-Dame
- 4-C Piétonisation du Pont Vieux
- 4-D Mise en valeur des berges de l'Orb
- 4-E Liaison Pont-Vieux-Jardin de la Plantade
- 5 Bâzers entrée ouest
- 6 Pôle d'échange multi-modal
- 7 Quartier de la Politique de la Ville
- 8 Rénovation des neuf écluses de Fonséraines
- 9 Amélioration de l'hydraulïcité
- 10 Élargissement des berges de l'Orb
- 10-B Amphithéâtre



Se réappropriation les anciens entrepôts en logements soulevés, hors d'eau et rafraîchis par leurs jardins.

Une stratégie de reconquête du Faubourg, économe et réaliste, initiant une dynamique nouvelle et porteuse d'une identité régénérée, pour que les habitants réinvestissent les lieux et les fassent vivre par eux-mêmes.

L'Outre-Orb est une étude urbaine et architecturale qui s'appuie sur la politique de la ville et la richesse existante du Faubourg pour proposer une stratégie de reconquête du quartier, économe, réaliste et suffisamment rythmée pour que les habitants actuels réinvestissent les lieux et les fassent vivre par eux-mêmes.

Un premier travail d'analyse nous a permis d'identifier les enjeux spécifiques des lieux et l'approche la plus respectueuse et valorisante de l'existant.

Nous avons distingué trois risques qui rendent aujourd'hui le quartier peu habitable et en paupérisent la population :

- **risque d'inondation** : la vulnérabilité aux crues exceptionnelles ;

- **risques afférents aux flux routiers** : l'intensité des flux qui s'accumulent dans le quartier génère des nuisances violentes et quotidiennes – pollution de l'air, niveaux sonores éprouvants, impossibilité de se déplacer en sécurité à pied ou à vélo ;
- **risque de chaleur estivale** : à ces problématiques pointées par le concours, nous ajoutons la chaleur estivale, très importante dans l'espace public du Faubourg et aggravée par le réchauffement climatique.

Nous pensons que c'est en traitant conjointement l'ensemble des risques que l'on peut identifier des orientations pérennes de projet et les ressources locales capables de les porter. En particulier, l'ajout du risque de chaleur rend celui d'inondation plus



acceptable : si l'on subit parfois les crues, la présence continue de l'eau offre une fraîcheur estivale.

La richesse que nous avons découverte sur place nous a confortés dans l'idée que le quartier renferme toutes les forces vives nécessaires au développement d'un cadre de vie pérenne : ce sont les qualités pré-existantes et caractéristiques des lieux, que nous nommons le « déjà-là ». Nous pensons que c'est en y étant attentifs et respectueux que l'on aboutira à un projet que les habitants se réapproprient.

Par comparaison, les villes nouvelles nous montrent qu'il faut plus de deux générations pour constituer un patrimoine commun considéré comme transmissible par les habitants. À l'inverse, une fois les repères communs fédérateurs préservés et mis en exergue, les nouvelles activités économiques, sociales et culturelles sont définies et régénérées en une seule décennie.

Toute notre démarche consiste donc à ré-agencer ce déjà-là pour l'orienter vers un avenir serein et pérenne, mais toujours porteur d'une identité locale, profonde, vraie et régénérée : déterminée par un patrimoine reconnu, des relations affectives à son égard et une stratégie mobilisatrice.

Les interventions structurantes que nous proposons relèvent de l'initiative publique pour réorganiser concrètement le Faubourg, en définir les aménités, et générer rapidement une masse critique d'activités

qui modifieront l'image du quartier et sa fonction dans le tissu urbain biterrois. Ainsi, ces investissements désigneront une dynamique nouvelle auprès des autres acteurs économiques, publics ou privés, dont dépend la réussite du projet général. Nous suggérons donc ici une stratégie cohérente : urbaine, architecturale et culturelle, déterminant une identité régénérée, attractive, propre à stimuler la réactivité des investisseurs et des populations.

L'avis du jury

L'équipe Goujeat, à Béziers, travaille elle aussi les usages de l'espace public et leur mise à l'abri dans des architectures de place haute, devenant rapidement des refuges au temps de passage des crues éclair typiques de l'arc méditerranéen. Le jury et la commission locale ont également apprécié une proposition qui intervient avec une vraie qualité d'écriture architecturale dans un lieu patrimonial en développant une stratégie structurée d'adaptation au risque par le traitement de l'espace public et du bâti. Le parti, empreint d'une dimension culturelle, participe au rééquilibrage et la valorisation d'un quartier en déprise, montre une compréhension totale du site. La proposition, séquencée et chiffrée, s'appuie sur les projets en cours, le foncier public et la valorisation du déjà-là, en visant un effet d'entraînement plus large.



Réintégrer le jardin du Faubourg à un parcours protégé et adapté aux mobilités douces. Tout commence avec l'idée simple de garantir un passage sécurisé, frais et calme, au niveau d'un tronçon particulièrement hostile du quartier.

Représentant de l'équipe :
Marguerite Maître

Site Internet :
www.ateliernymph.fr



L'équipe

Atelier Nymph

TOURNÉ VERS L'ORB



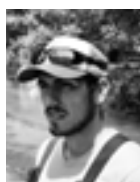
Marguerite Maître
Paysagiste
conceptrice



Hugo Leclercq
Paysagiste
concepteur



Éloïse Morant
Designer
d'espace



Dorian Raoux
Hydrobiologiste



Annaëlle Terrade
Architecte DE



Amélie Alexis
Architecte DE

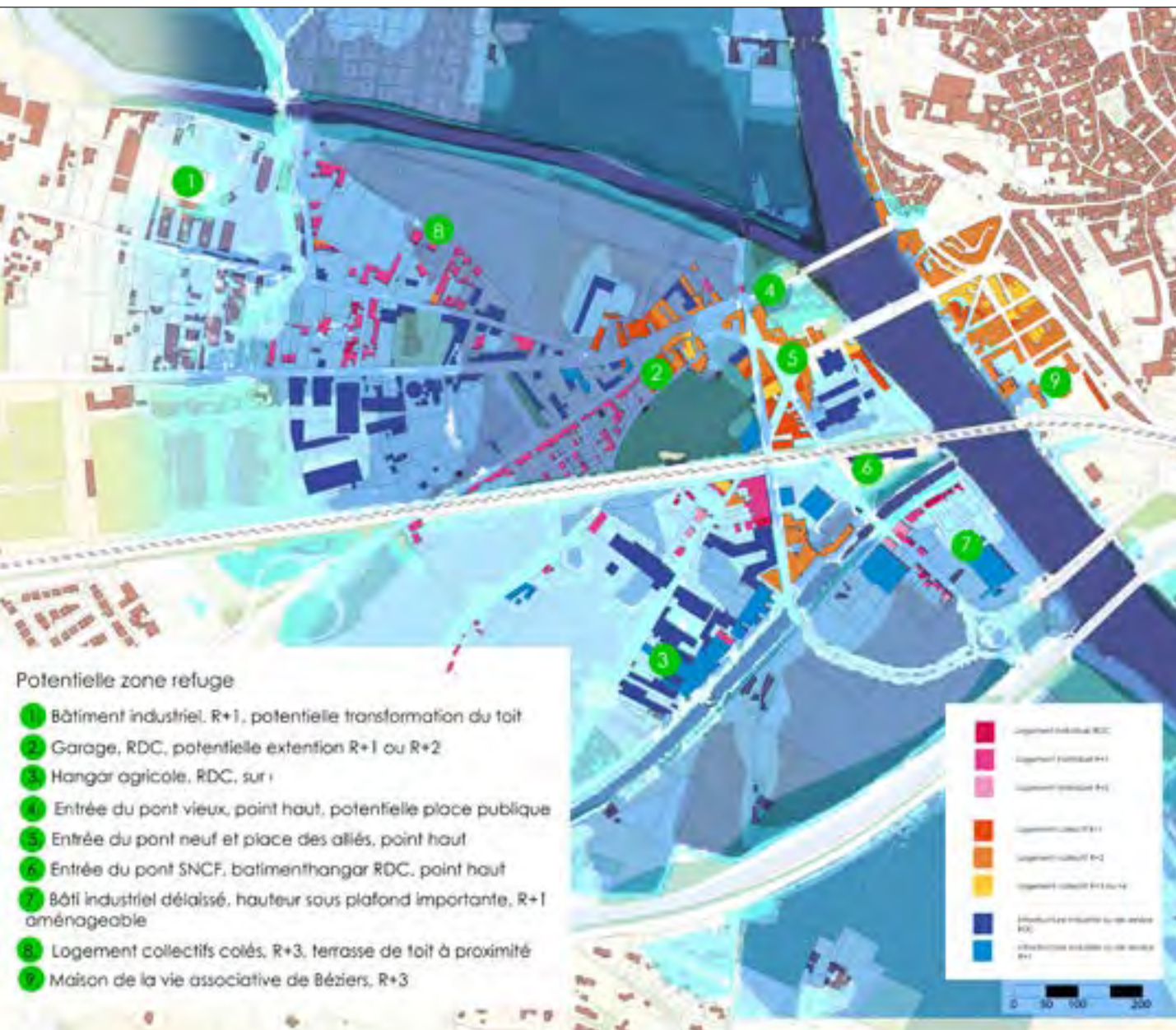


Clémence Lacroix
Architecte DE



Fabio Previtali
Architecte DE





Cartographie du bâti vulnérable à la crue centennale de l'Orb et de Lirou.

Une stratégie globale de lutte contre la vulnérabilité et de mise en sûreté à l'échelle du Faubourg et des îlots.

Au sein du quartier du Faubourg, on trouve différentes réalités qui cohabitent ou se rencontrent. Situé sur la rive droite de l'Orb, entrée de la ville de Béziers, ce quartier populaire au tissu ancien et dense voit des enjeux sociaux, architecturaux, paysagers et urbains se rencontrer autour du risque d'inondabilité. La vie quotidienne des habitants s'interrompt le temps d'une crue, la campagne laisse la place aux bâtiments qui la conquièrent et la recouvrent, les piétons circulent au milieu des grands axes routiers qui desservent l'entrée dans Béziers. Notre intervention sur ce tissu riche et en constante

évolution se veut le résultat d'un diagnostic précis à l'échelle des îlots urbains ou des parcelles végétales, mais vient également unifier ces solutions au travers d'une politique globale de mise en sûreté et d'une culture du « vivre avec l'aléa ».

TROUVER ENSEMBLE DES SOLUTIONS ADAPTÉES

Cette stratégie commence par la médiation. Elle permettra aux habitants de se souvenir du risque de crue et de sortir du déni qui multiplie le risque, mais aussi de trouver des solutions adaptées

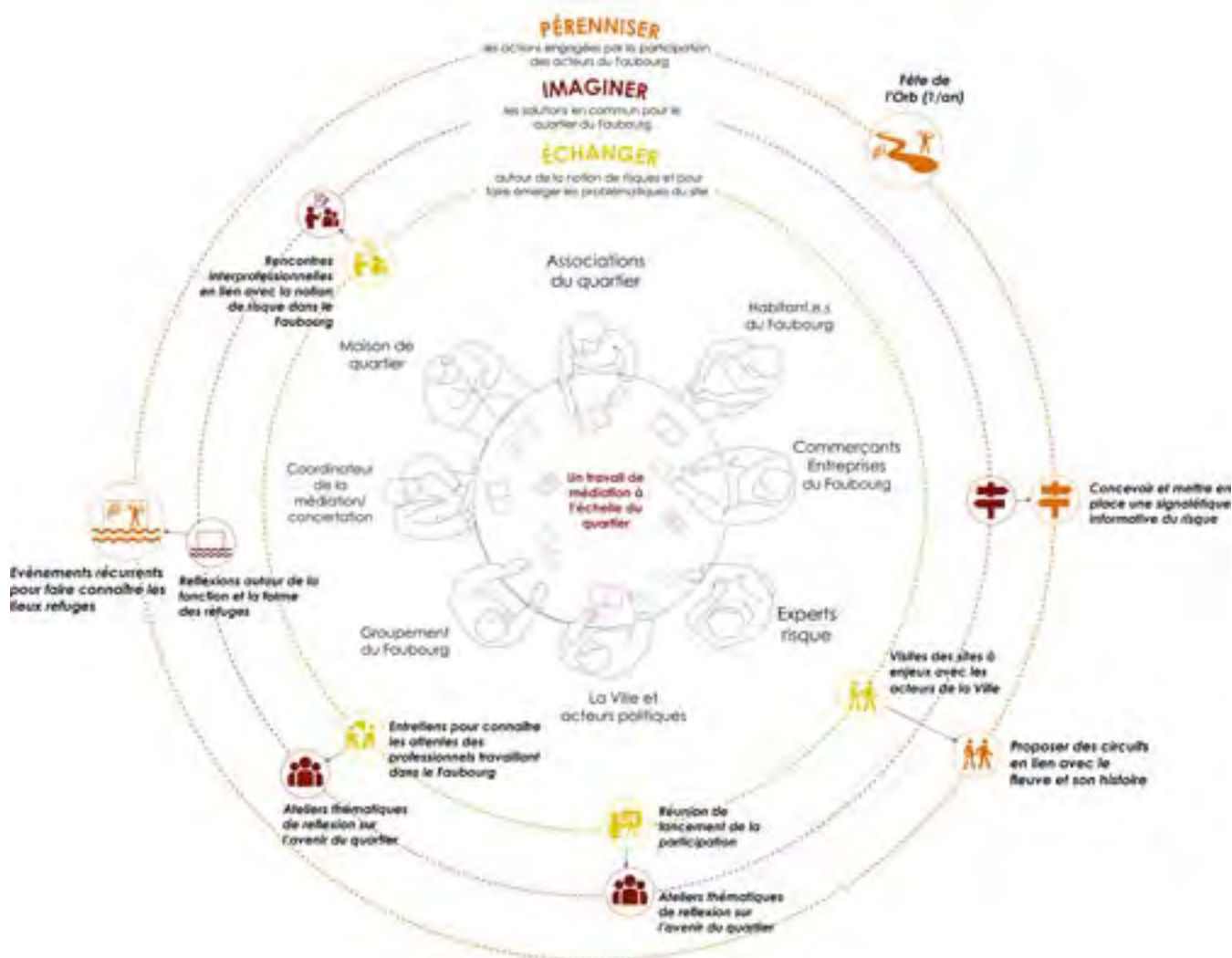


Plan guide regroupant la totalité des actions menées sur le quartier du Faubourg.

ensemble et de communiquer au travers de la signalétique et de l'événementiel. Elle se poursuit par la mise en place de refuges, issus de la requalification de bâtiments à fort potentiel, qui deviendront des points d'attractions culturels et économiques au sein du quartier. Elle se complète de nouvelles connexions et itinéraires protégés. Le Faubourg n'est ainsi plus uniquement un lieu transitoire, mais devient un endroit que l'on parcourt au sein de boucles piétonnes sécurisées et accessibles qui reconnectent ensemble les points de vue remarquables sur la ville et la campagne environnante. Le projet inclut une proposition de concertation entre les habitants et les différents acteurs locaux concernés et dévoile toute une panoplie d'outils qui entrent en jeu dans cette mutation du territoire : extensions, passerelles, issues de secours individuelles, micro-interventions dans l'habitat, surélévations, changement de matérialité, dédensification, réhabilitation, implantation de nouveaux usages,

valorisation des friches et des délaissés, tout cela pour permettre d'atténuer la vulnérabilité du quartier et de développer son potentiel attractif, économique, touristique et dynamique. Ces outils sont détaillés au sein de fiches actions et se basent sur les particularités du tissu bâti (l'état de détérioration, l'usage résidentiel ou commercial, la localisation et le degré de risque encouru face à la crue). Ce sont des outils qui donnent les clés pour rentrer dans le projet îlot par îlot et trouver des réponses adaptées aux problématiques particulières.

Le but de ce projet est d'initier un vrai dialogue entre les différentes entités à l'œuvre dans l'optique d'une amélioration générale du cadre de vie du Faubourg, aujourd'hui délaissé et enclavé. Le projet résultant met en exergue une stratégie globale de lutte contre la vulnérabilité grandissante, à l'échelle du quartier tout entier, en tournant ses préoccupations et son regard vers le fleuve qui le traverse.



Le processus au service de la médiation.

L'avis du jury

Le jury a été séduit par une approche maîtrisée des enjeux vulnérabilité, pragmatique, faisant preuve d'une bonne compréhension de la complexité du site. La déclinaison de la stratégie globale en fiches-action permet de préciser les choix et les intentions d'aménagement possibles, certes dans des voies relativement balisées, mais en ayant la qualité d'explicitier avec pédagogie et sens de l'opérationnalité le champ des possibles.

Représentants de l'équipe :
**Benoit Robin & Raphaël
Carbonneau**

Site Internet :
www.linkedin.com/in/raphaël-carbonneau

L'équipe

Agence Robin & Carbonneau, Suez Consulting

RÉSILIENCE & RENOUVEAU : TOUS ACTEURS !



AGENCE ROBIN & CARBONNEAU



Benoit Robin
Urbaniste-architecte
DPLG



Raphaël Carbonneau
Urbaniste-architecte
DPLG



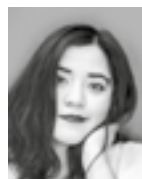
Audrey Diet
Architecte
cheffe de projet



Éloïse De Carvalho
Urbaniste juriste



Jérémy Di Stefano
Paysagiste DPLG



Cécilia Beccera
Urbaniste-architecte

SUEZ CONSULTING



Gilles Tourbillon
Ingénieur et directeur
d'études



Améliorer les liens interquartiers : créer un trait d'union entre les quartiers, franchir la voie ferrée au-dessus des hautes eaux.

Préserver le paysage et les vues : place haute, belvédère.

Ouvrir la ville sur le fleuve.

Offrir des espaces publics de qualité, favorisant le lien social et un partage apaisé de l'espace, à l'abri du risque (possibilité d'héliport et de zone refuge publique).

Mobiliser des capacités de stationnement hors voie publique au bénéfice des habitants et des nouveaux équipements.

Développer la mixité fonctionnelle (stationnement, équipements, espaces publics) et créer une plateforme d'échange multimodale stratégiquement implantée.

En termes d'inondation comme d'action, les gouttes d'eau font les grandes rivières : l'évolution de la règle d'urbanisme doit inciter chacun, à sa mesure, à participer au renouvellement des espaces habités.

Les quartiers régulièrement frappés par les inondations souffrent, sont délaissés et peinent à rester attractifs, causant dévaluation des logements, fuite des activités et commerces, désertion des rez-de-chaussée exposés, recul de l'animation de l'espace public et de la vie de quartier...

L'investissement qu'il faudrait y injecter pour un cadre de vie désirable, trop aléatoire, est reporté ailleurs, créant un cercle vicieux qu'il s'agit d'inverser en impliquant tous les acteurs, jusqu'aux habitants eux-mêmes, dans le processus de renouvellement urbain et de résilience face au risque.

Nous voulions faire ressortir la nécessité d'une approche partagée considérant qu'il est illusoire de faire porter les efforts de réhabilitation urbaine uniquement sur de « grands projets » financés par la seule puissance publique.

Nous pensons plutôt qu'il faut établir les conditions pour que chacun – habitants du quartier : particuliers, copropriétés, investisseurs... – puisse à sa mesure participer au renouvellement urbain et à la mutation progressive des espaces habités

exposés au risque, pour les rendre petit à petit plus résilients, plus attractifs et en définitive plus vivants.

C'est pourquoi ce n'est pas tant un projet urbain « formel » que nous avons envisagé mais plutôt une « démarche », que nous voudrions transposable. Elle s'appuie sur l'analyse du site (richesse paysagère, patrimoniale, architecturale) et de ses problématiques locales qui embrassent souvent des enjeux d'échelle plus globale (préservation des espaces agricoles périurbains, mobilités, promotion des circuits courts, complémentarité des rythmes de vie urbains, saisonniers...), et sur l'ouverture vers des solutions performantes menées à l'étranger qui nous amènent à constater que les solutions innovantes que nous pourrions chercher à importer se heurtent parfois à des barrières réglementaires ou opérationnelles (surtout lorsqu'on intervient en site « occupé »). En France, la stratégie face au risque repose souvent sur de l'évitement pur et dur, alors que la résilience appelle plutôt à apprendre à vivre avec l'aléa, à l'appriivoiser.

RENOUVELER ET REVITALISER DU TISSU BÂTI : LES GLACIÈRES

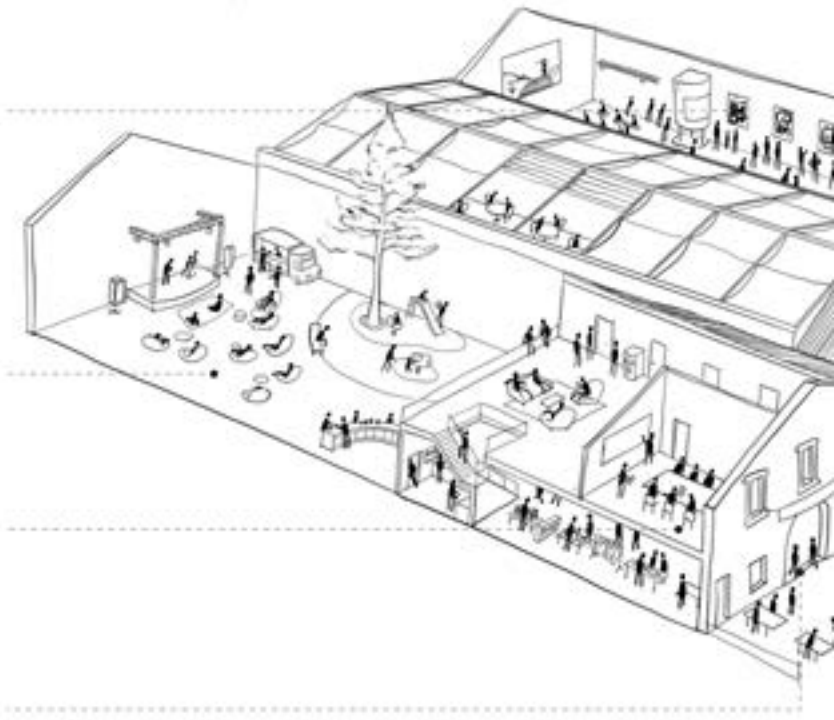
Créer un espace polyvalent qui puisse accueillir des activités non vulnérables ou tolérant un rythme temporaire ou éphémère : expositions, colloques, salons, etc.

Hypothèse : envisager l'aménagement d'une partie des Glacières comme un espace extérieur couvert pouvant accueillir des activités de loisirs, food trucks, restauration (circuit court), aire de jeux, concerts, etc.

Minimiser le risque, en déplaçant les usages les plus vulnérables (espace de coworking, salle de réunion) vers les étages, moins exposés.

Adapter les percements et leurs occultations à l'état du risque (batardeaux).

Hypothèse : développer les circuits courts autour d'un marché.



**DÉVELOPPER ET SÉCURISER
L'HABITAT DU FAUBOURG :
LA MAISON DE VILLE**



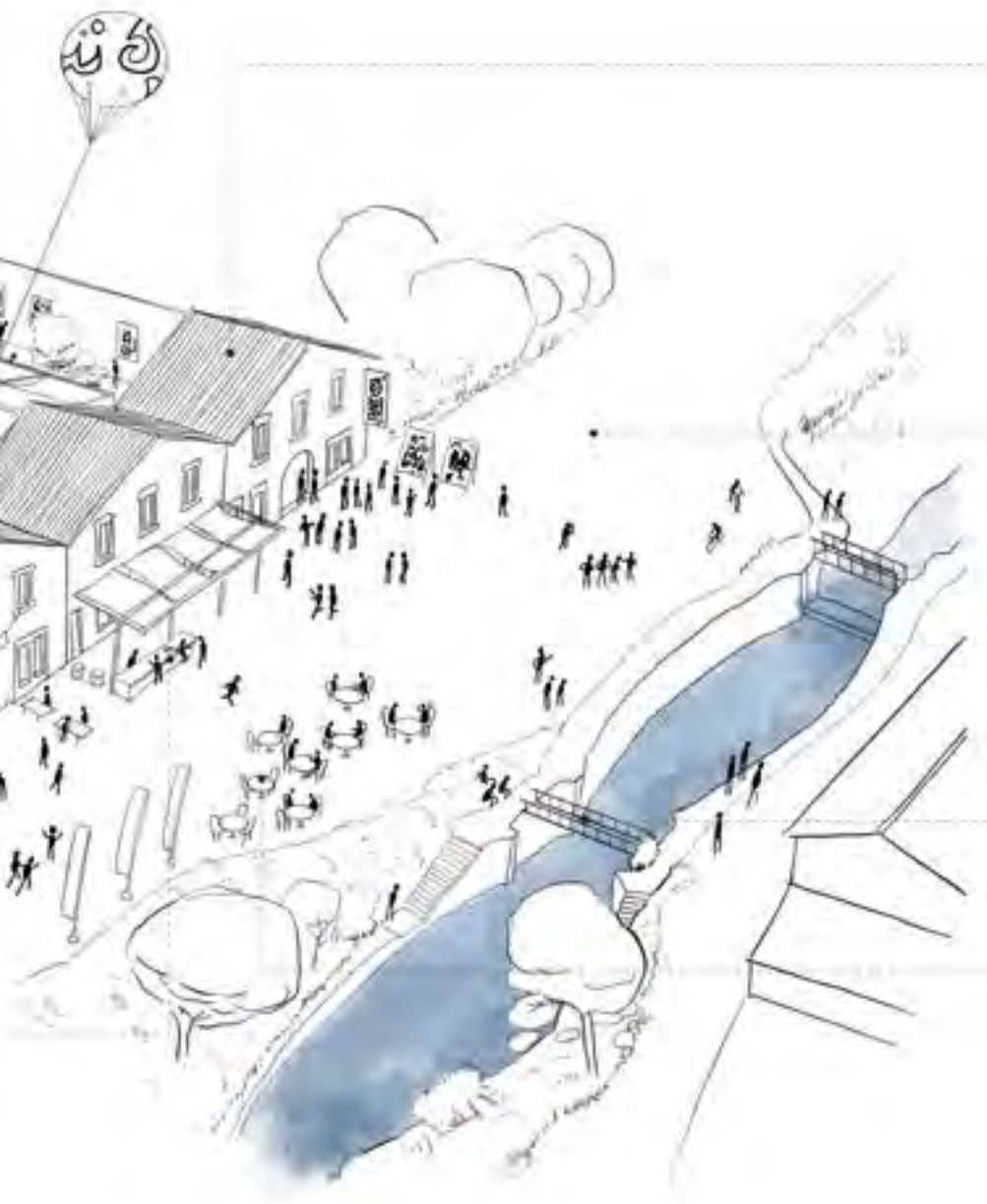
Accès des secours difficile.

Refuge peu accessible et dangereux.

Risque de pollution du milieu extérieur.
Risque de refolement.

Risque d'interruption du service
et d'électrocution.

Ouvertures en façade trop vulnérables.
Inondation des rez-de-chaussée.



Valoriser le patrimoine existant en faisant évoluer le tissu urbain existant, ne pas en faire table rase.

Requalifier les espaces publics en faveur d'une plus grande transparence hydraulique et réduisant l'imperméabilisation des sols.

Relier les quartiers par des aménagements sur le quai du port Notre-Dame.

Susciter de l'animation et de la vie sociale pour rendre le quartier attractif pour le reste de la ville.

Nous avons de ce fait proposé une approche réglementaire, visant notamment à faire évoluer les documents d'urbanisme locaux : alors que la règle d'urbanisme est souvent conçue comme un outil d'interdiction et de restriction, nous voulions l'envisager comme un outil d'incitation fondé sur une bonification du droit à construire qui pourrait être octroyée dès lors qu'un projet contribue à améliorer la situation face au risque (mutation d'un logement en rez-de-chaussée vers les étages, création d'un refuge accessible aux secours, remplacement d'une activité exposée par une autre moins vulnérable, etc.).

Bonifier la constructibilité contribuerait à compenser l'investissement consenti par une valorisation de l'assiette foncière ou, en définitive, de la valeur immobilière.

Il s'agit par là de donner à tous les acteurs de l'aménagement un « intérêt à agir » en encourageant l'investissement.

Il s'agit donc de changer de paradigme en basculant de la protection stricte (souvent par l'interdiction) vers l'évolutivité raisonnée.

Il s'agit pour nous avant tout, par la règle, de « **créer un possible** »...

Représentant de l'équipe :
Clémence Béchu
(Béchu & Associés)

Site Internet :
www.bechuetassocies.com

L'équipe

Béchu & Associés

EUX DANS L'EAU



BÉCHU & ASSOCIÉS



Clémence Béchu
Directrice du
Développement et
de l'Innovation

STUDIO MUGO



Antoine Guibourgé
Directeur du Studio
MUGO

ELAN



Camille Gautier
Chargé de stratégie
résilience

GREEN ORIGIN ET CLIMATE CITY



Laurent Husson
PDG de The Climate
Compagny



Le Canalet réaménagé en un lieu de vie accueillant et apaisé, favorable à l'accueil de nouvelles activités économiques et culturelles comme un festival annuel de l'eau.

« Eux dans l'eau » est un projet urbain vivant, conjuguant écologie, économie et innovation pour un territoire réenchanté et résilient qui transforme le risque d'inondation en opportunité économique.

Un projet déclencheur d'avenir durable, fondé sur un contrat étroit entre la nature et les hommes, permettant à la ville de mieux vivre, au fil de l'eau et du temps...
Le réveil d'une partie de la ville endormie par l'eau et qui renaîtra grâce à elle. Elle entrera dans le champ de la vie urbaine avec des équipements respectant son paysage, et renforçant l'attractivité du quartier. Un projet urbain d'ensemble proposant des pratiques sociales et culturelles variées intégrant les résultats de nombreuses études et actions sectorielles déjà engagées, pour créer un lieu d'habitation, d'activités, de loisirs dans un paysage composé :

- de nouveaux parcours de mobilités douces, des espaces de convivialité liés à l'eau dans la ville par des jeux et des événements dédiés à ce thème ;
- des bords de l'Orb réaménagés en espaces de liberté, de respiration.

Eux dans l'eau réattribue au Faubourg sa fonction de porte économique, faisant de l'eau sa richesse :

- création de lieux propices à l'innovation, avec des entreprises engagées dans la transition climatique ;
- composition d'un territoire « vivant » : les usagers découvriront un quartier à vivre, productif, ancré localement, qui ne craint plus l'eau, mais en fait sa centralité.

PLUS QU'UN PROJET, UNE DÉMARCHÉ POUR RÉDUIRE LE RISQUE INONDATION ET AMÉLIORER LA PRÉVENTION

Articulées autour de trois axes innovants pour adapter le Faubourg aux risques, nos « idées prototypes » pourront intégrer le PAPI d'intentions 2021-2022 porté par l'EPTB Orb-Libron selon une démarche inédite qui déploie l'outil d'observation



Légende

La transformation du Faubourg en un bocage urbain absorbant de crues, générateurs d'activités productives nourricières et sociales.

climatique « Innovative Sentinel » pour identifier, en amont, les conditions d'inondation à court ou moyen terme et des jardins-épanchoirs pour sa régulation.

Nos propositions aboutissent au « vivre mieux avec l'eau », faisant valoir ses vertus économiques, pédagogiques, sociales et ludiques.

DES SENTINELLES DU CLIMAT AUX « ÉPANCHOIRS », DE L'ANTICIPATION À LA RÉGULATION DES INONDATIONS COMMENT MIEUX AMÉNAGER LES TERRITOIRES EXPOSÉS AUX RISQUES NATURELS ?

- Faire de Béziers une ville pionnière intégrant la donnée climatique dans sa politique d'aménagement ;
- Faire du quartier du Faubourg, un parc naturel urbain résilient intégré aux cycles naturels ;

- Installer des équipements « balises », acteurs d'une économie innovante et durable.

Eux dans l'Eau inscrira Béziers parmi les villes pionnières de l'économie de l'eau et du climat.

La présence de l'eau devient une opportunité et Béziers, transformée en véritable « bocage urbain », s'affirmera comme un pôle d'excellence dans le domaine des savoirs et de la gestion de l'eau. Reliant la ville basse à la ville haute, parcourant son histoire et dessinant son avenir, la Boucle Royale sera le lien de ce paysage réenchanté. Elle se compose de séquences lisibles et cadencées, d'étapes repères et pédagogiques, formant la nouvelle ligne de vie du Faubourg.

Un territoire prototype décloisonné faisant émerger une culture de l'eau renforçant le label « Ville d'art et d'histoire » que Béziers porte depuis 2019.



Alexandre pêche en regardant le match de beach volley de la rencontre qui a lieu aujourd'hui entre Béziers et Sète. Plus tard il voudra lui aussi être dans l'équipe du Faubourg !



Cindy a créé "WaterBattery", sans doute une future licorne incubée au Hub de l'eau. Elle s'apprête à recevoir des investisseurs de la French Tech !



Rachel, organise le prochain "Festival des eaux de Béziers", et fait du repérage au Port Notre-Dame. Crue ou pas crue, elle sait que son projet gardera le cap !



Agathe, vient de faire un exposé à l'école sur sa maison sur pilotis. Elle trouve drôle d'habiter dans un bâtiment qui a libéré ses rez-de-chaussée comme lui a expliqué sa maman !



Yan, climatologue à la Columbia University, est venu à Béziers pour suivre sur le terrain ses travaux de recherche. L'expérimentation des Sentinelles du climat est une réussite dont il va pouvoir vanter les mérites outre Atlantique !



Après leur marché Place des Alliés, François et Isabelle se délectent en terrasse. Ils pensent à la saveur des tomates qu'ils vont déguster à midi. Elles ont poussé juste à côté, à l'épanchoir du lirou !



« Eux dans l'eau » dans 10 ans, ce sont aussi des étudiants, des entrepreneurs, des enfants, des sportifs, qui pourront vivre pleinement avec l'eau sous toutes ses formes.

Oliver, vient de parcourir 300 km de l'EuroVélo 8 depuis Barcelone. Il est heureux de faire une pause pour une nuit bien méritée à l'auberge du Canal. Au café vélo voisin, il y rencontre des vélistes venus de l'Europe entière !



Georges, restaurateur, vient d'ouvrir sa table "Les pieds dans l'eau". Il compose son menu du jour "Des mets et des crus(els)". On y trouve des recettes à la spiruline. Elles font déjà le buzz sur les réseaux sociaux !



Kalina, est étudiante en biomimétisme. Son PhD fait l'objet d'un partenariat entre le Campus d'Excellence en écologie de Béziers et le MIT. Elle ne se lasse pas d'arpenter le Faubourg chaque jour. La biodiversité de ce "bocage urbain" est un terrain idéal d'observation pour ses études.



Représentant de l'équipe :
Frédéric Dellinger
(Eranthis)

Sites Internet :
www.eranthis.eu
ad-atelier.fr
gra-ou.fr

L'équipe

Eranthis, AUAD, GRAOU

LA CULTURE DE L'ORB



ERANTHIS



Frédéric Dellinger
Paysagiste
concepteur,
écologue, gérant



Pierre Desriscourt
Architecte urbaniste

ATELIER URBAIN ANNE DURAND – AUAD



Anne Durand
Architecte, docteur
en urbanisme



Sarra Hakima
Architecte

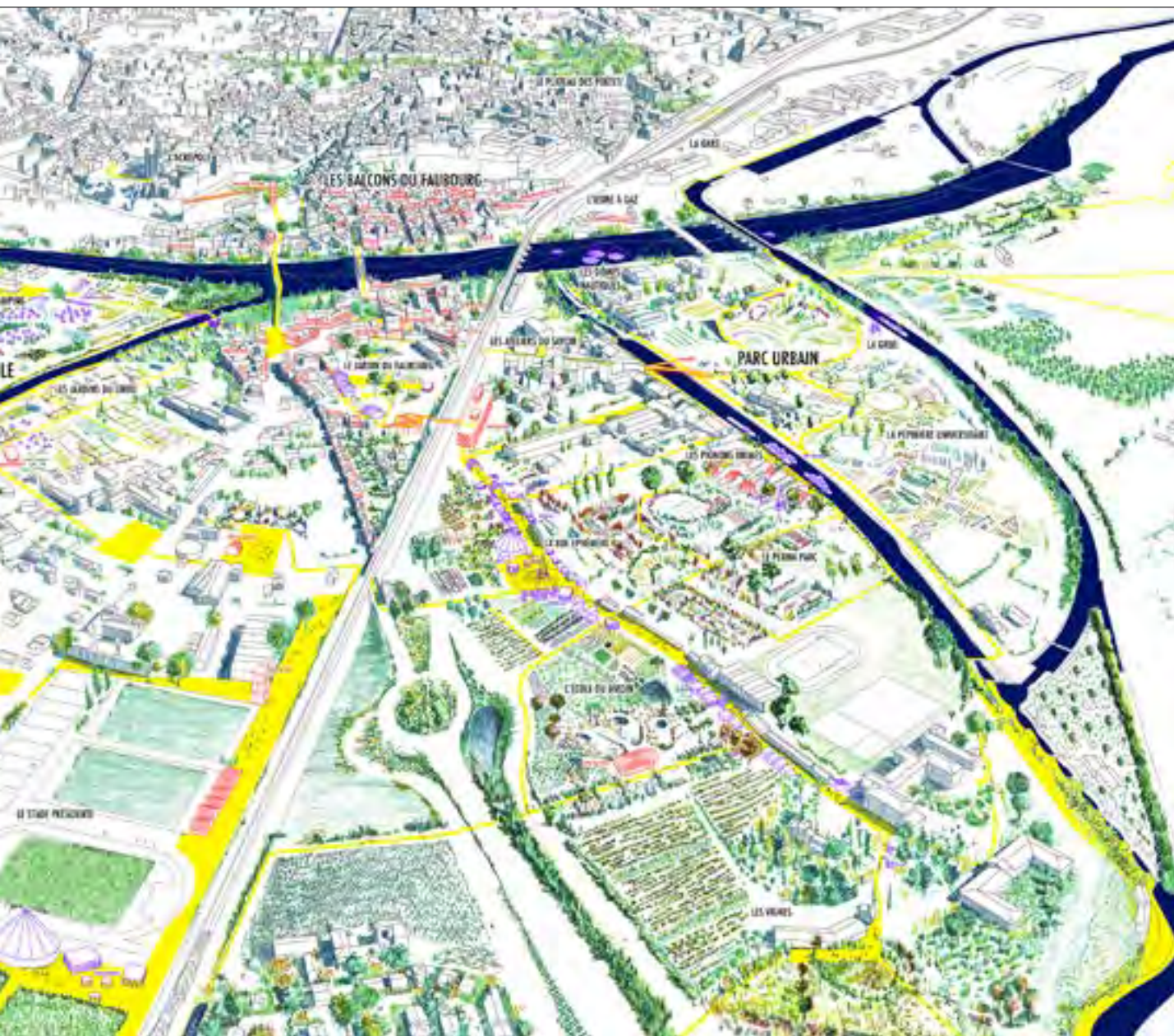
GROUPE DE RECHERCHE EN ARCHITECTURE OUVERT.E – GRAOU



Lucie Perrier
Architecte



Cyril Costes
Architecte



Plan guide axonométrique pour l'adaptation et le développement du quartier du Faubourg dans son territoire agricole inondable.

Le principal enjeu consiste à redynamiser le quartier du Faubourg, avec et pour les habitants et le vivant. Le paysage redéfinit alors ce cadre de vie du quotidien, où l'on réapprend à vivre avec l'Orb.

Pour cet appel à idées, nous proposons une méthode et un projet spatial autour de la culture de l'eau. Elle s'articule sur la mémoire du risque, la solidarité et la cohabitation écologique avec le vivant au quotidien, tout en bénéficiant de ses services. Plusieurs principes fondamentaux sont mis en avant : travailler à toutes les échelles géographiques, révéler le « déjà-là », réduire la vulnérabilité aux risques, impliquer les habitants et utiliser

les temporalités intermédiaires comme support aux projets. L'enjeu principal est de placer les habitants, comme la nature, au cœur du processus de transformation de leur territoire. Le projet valorise la culture de l'eau, en la transformant en un outil d'écogestion. Il vise à amplifier cette culture construite dans le quartier du Faubourg de Béziers, pour la diffuser dans l'ensemble du bassin-versant aval/plaine de l'Orb.

LA MUTABILITÉ URBAINE, COMME PROCESSUS

Définie comme « la capacité des villes à accueillir les changements et à favoriser les possibles » (Durand, 2015), la mutabilité urbaine se présente comme une alternative à la planification rigide, en faisant la ville *avec et pour*. Elle intègre plusieurs temporalités et valorise autant le temps présent que le temps long du processus. Elle repose sur un récit commun, puis un plan guide, qui engage des actions autour de règles évolutives.

La culture de l'eau est un imaginaire partagé, un cadre et un objectif à atteindre, pour les projeteurs, les acteurs et les habitants.

La mutabilité urbaine en est l'outil fédérateur, qui permet de construire le territoire, de manière transversale, en mêlant économie et écologie.

LE PLAN GUIDE

Le projet dessine le cadre autour de trois grandes entités spatiales, répondant à des enjeux pluriels :

- au nord du Faubourg, le parc agricole;
- au sud du canal, le parc naturel urbain dédié aux activités autour des thématiques de l'eau;
- au centre, la réhabilitation du cœur historique du Faubourg, où l'on valorise le patrimoine tout en l'adaptant aux inondations et aux modes de vie actuels.

Le projet spatial se mêle aux temporalités.

Le temps présent est valorisé par des événements festifs (férias, transhumance...) et des aménagements temporaires (camping du parc agricole).

Le temps long s'appuie sur des aménagements

pérennes, servant à intégrer les inondations et à créer de nouveaux usages au quotidien (balcons, passerelles, greniers collectifs...).

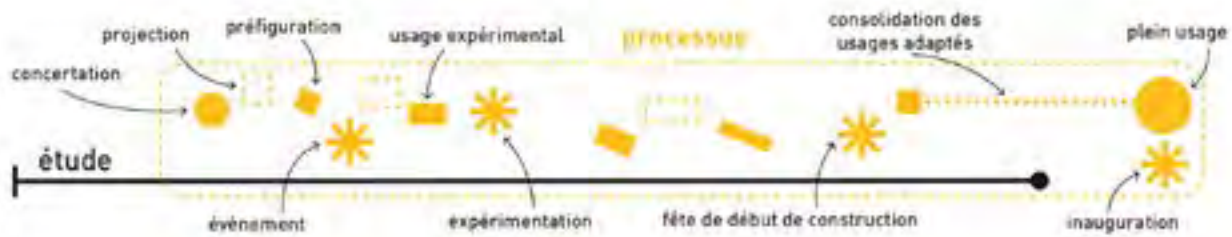
LES COMMUNS COMME SUPPORT DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Les communs, compris comme un ensemble de pratiques sociales collectives (Bollier, 2014), prennent la forme d'infrastructures légères, d'architectures ou de microdispositifs spatiaux qui articulent les quartiers et organisent le quotidien.

La planification de communs, associée aux risques, permet de valoriser d'autres comportements plus durables comme l'hospitalité, la solidarité et le partage de connaissances, de nouveaux indicateurs de développement.



Coupe transversale habitée de la vallée de l'Orbe, vivre avec l'eau en étiage bas et en situation d'inondation.



Synthèse pour un nouveau mode de gouvernance du cadre de vie des territoires urbains inondables.



Synthèse pour un nouveau mode de gouvernance du cadre de vie des territoires urbains inondables.



Représentant de l'équipe :
Ex&Terra

Site Internet :
www.ex-et-terra.net

L'équipe

Ex&Terra, Empreintes, Orchis

DANS LE BON ORB'

EX&TERRA



Lisa Tesnière
Paysagiste



Céline Salinas
Architecte-urbaniste



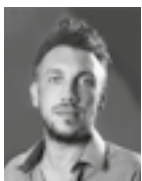
Pauline Mangin
Architecte-urbaniste

EMPREINTES



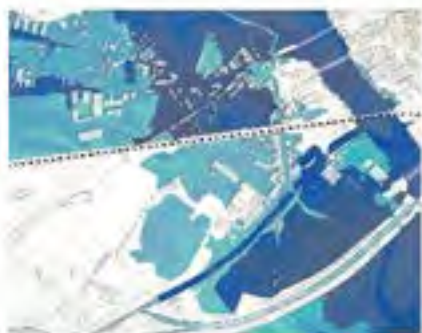
Jean-Philippe Molinier
Urbaniste

ORCHIS INGÉNIERIE / SCI2D

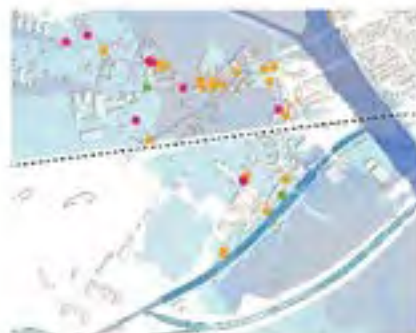


William Fettig
Hydraulicien

LE CONCEPT.



Analyser le fonctionnement hydraulique du secteur de projet et identifier des îlots refuge « hors d'eau » au moment de la crue décennale.



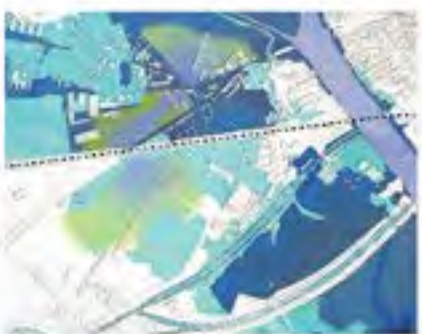
Repérer les activités les plus nuisibles face au risque inondation : activités pouvant créer des embâcles, activités pouvant entraîner une pollution des sols, activités dangereuses pour les vies humaines et animales.



Organiser le fonctionnement des secours au tour de voies structurantes (voie surélevée hors d'eau / +30 cm par rapport à l'espace public), et penser la mise à l'abri des personnes (bâtiment refuge).



Identifier les leviers de renouvellement urbain pouvant structurer et recomposer l'espace public et participer à la qualité paysagère et bâti du Faubourg.



Composer le quartier avec la contrainte hydraulique et réorienter l'eau sur des zones d'expansion utilisables en parc au quotidien, ou en continuité de l'espace sportif « La Présidente ».



Utiliser l'Orb comme élément structurant et liant du Quartier en s'ouvrant sur ce dernier, et créant des rives agréables de part et d'autre. Proposer de nouvelles formes urbaines et architecturales s'adaptant au risque inondation.

Notre projet se lit comme une recette à appliquer sur les territoires à risque. Il nous permet d'imaginer un quartier d'habitat agréable ouvert sur l'Orb, en réduisant la vulnérabilité du Faubourg.



Axonométrie entre deux rives.

Le « Faubourg » de Béziers subit régulièrement les crues de l'Orb, qui, au cours de ces épisodes, isole le quartier et ses habitants du reste de la ville. Le projet proposé se lit comme une recette, un guide à appliquer sur les territoires à risque :

1. Identifier le type de risque en cas de crue.

De lourds travaux ont déjà eu lieu sur l'Orb pour le contenir dans son lit. L'objectif aujourd'hui est de permettre au quartier de continuer à vivre en épisode de crue.

2. Cerner les vulnérabilités et les opportunités du territoire en identifiant :

- les secteurs les plus vulnérables, proposés à la mutation (notamment en parc) ;
- et les secteurs refuge hors d'eau, pouvant être le support d'un projet urbain.

Le projet cerne aussi les secteurs où se développent des usages à risque en cas de crue (pollution, embâcle..) ; ici, les casses automobiles augmentant le risque d'embâcle pendant les crues.

3. Recomposer le quartier avec la contrainte hydraulique. Dans ce cas, on propose de réorienter l'eau sur des espaces agricoles non bâtis, diminuant la pression hydraulique sur d'autres secteurs, en

créant un « parc hydraulique ». Le tracé de ce parc s'appuie sur les secteurs à risque.

4. Restructurer les axes de circulation, en intégrant la notion de secours et penser la mise à l'abri des personnes.

On propose alors des systèmes de parking relais ouvert à l'annonce des crues limitant les véhicules emportés, ainsi qu'un téléphérique, permettant de garder le lien avec la ville, et participant à l'attractivité touristique du quartier. Quatre bâtiments refuges (1 par casier hydraulique) sont imaginés comme des objets architecturaux de couleur repérables dans l'espace urbain.

5. Identifier les leviers de renouvellement urbain pouvant participer à la recomposition du quartier.

Dans notre cas, les secteurs les plus épargnés se situent de part et d'autre de l'Orb. On recompose alors un quartier d'habitation ouvert sur le fleuve, profitant de ces berges et de la vue qui s'offre. L'Orb devient un élément participant au « bien-vivre dans le quartier », et non uniquement un élément négatif dont il faut se protéger en permanence. Ces habitations accueilleront en premier lieu les personnes dont les logements auront été démolis, car vulnérables. L'objectif n'est pas, en

LÉGENDE

 BBNS	 Navette touristique estivale	 Cheminement modes doux	 Secteur de projet prioritaire	 Parking de secours en cas de crues	 Bâtiment refuge en cas de crues
 Parking relais					



Plan Masse du projet.

effet, de créer un quartier pour accueillir plus d'habitants, mais bien de restructurer l'existant et permettre aux habitants de vivre sereinement, en étant fiers de vivre dans ce quartier.

6. Proposer des nouvelles formes urbaines s'adaptant au risque inondation. On se propose de bâtir des logements verticaux, plutôt qu'horizontaux, pour que chaque unité d'habitation bénéficie d'un espace de refuge en hauteur. Il s'agit donc plutôt de petites maisons, sur

une base étroite, en longueur, permettant d'obtenir malgré tout une certaine densité, comme à Amsterdam.

7. Enfin, intégrer la culture du risque.

Si le risque est bien connu des anciens, les nouveaux habitants ne sont pas forcément sensibilisés à cette problématique. Ainsi, des œuvres d'art urbaines, liées à la problématique, seront apposées en différents points du quartier, contribuant à la fierté de vivre dans un quartier à risque.

Représentant de l'équipe :
Anna Prugne

Site Internet :
<https://futur-antérieur.xyz>

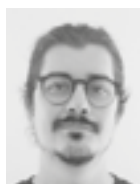
L'équipe

Collectif Futur Antérieur

VIVRE AVEC L'ORB,
2048



Anna Prugne
Paysagiste



Arnaud Sibilat
Architecte



Le quartier du Faubourg en temps normal et 2048 - au plus fort de la crue - le quartier flottant - pontons, balcons et passerelles.

Dans un contexte futur de réduction choisie ou subie de notre empreinte carbone (en énergie et en matières premières), comment faire face au risque inondation ?



Le traitement des modelés de terrain, en particulier des parcs et jardins, est pensé pour diriger les déchets issus de l'inondation pour faciliter leur récupération et leur traitement post-crise.

Dans un contexte futur de réduction choisie ou subie de notre empreinte carbone (en énergie et en matière première), comment ferons-nous face au risque inondation? Aurons-nous la possibilité de déployer toujours autant de moyens qu'aujourd'hui?

Cette proposition se veut expérimentale, en faisant du quartier un laboratoire grandeur nature afin de réinterroger les manières habituelles de composer avec le risque inondation.

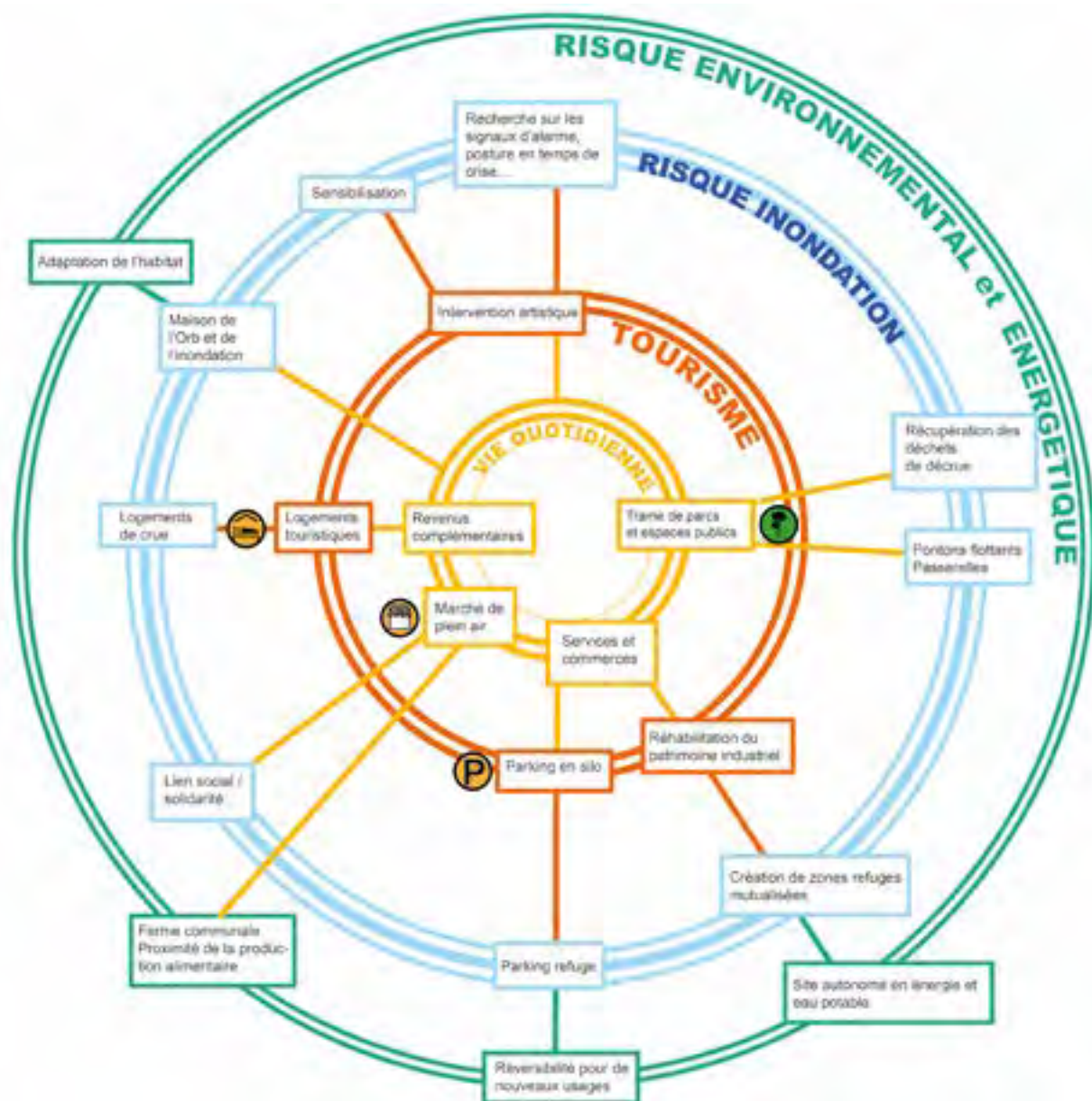
À la recherche des nombreux impensés du risque inondation, une chronologie de la catastrophe a servi de fil conducteur au projet. Partant du quotidien des habitants par temps sec, elle se poursuit sur un récit de crise qui se décompose en trois temps : avant, pendant et après l'inondation.

Le temps le plus important, celui de la vie quotidienne du quartier, doit être celui de la convivialité, de la sobriété et du rapport au

vivant et à l'Orb. Le projet s'appuie sur la volonté politique locale d'un développement touristique du secteur. Cette attente permet d'investir le patrimoine industriel du quartier, leur grand volume et leur potentiel programmatique, au sein d'une généreuse trame de parcs qui ne demande qu'à être révélée.

Six lieux sont ainsi repérés pour créer des espaces signaux qui deviennent une ressource du quotidien avec une ferme communale, des magasins, restaurants, ateliers et un parking-silo.

En temps d'inondation, ceux-ci deviennent des espaces de refuge autonomes, accueillant les habitants qui doivent être évacués de leur domicile, et offrant électricité, eau, et espace de stockage matériel à ceux qui en auraient besoin. Parmi ces refuges, la Maison de l'inondation est dédiée à la culture du risque. C'est un lieu de partage de connaissances et de rencontres favorisant



Dans une logique de sobriété et de résilience, les différentes composantes du projet intègrent les différents cercles d'enjeu : répondre aux besoins du quotidien, à la vocation touristique du site, au risque inondation ainsi qu'aux risques environnementaux.

l'émergence de nouvelles stratégies de prise en compte du risque, en même temps qu'un lieu de sensibilisation et d'accompagnement afin d'aider les habitants à protéger leur logement. L'enjeu est d'éviter les évacuations d'urgences et de les sécuriser si elles sont nécessaires. Différents dispositifs sont pensés en fonction des typologies d'habitat et des hauteurs d'eau envisageables pour permettre aux habitants de rester chez eux, tandis que des pontons flottants et des passerelles servent aux interventions des pompiers et aux habitants qui doivent accéder aux refuges. Après la crue, la topographie des parcs, utilisant les principes de la géomorphologie des cours d'eau, permet de concentrer les déchets à des endroits

souhaités pour faciliter le nettoyage et donc réduire les coûts pour la collectivité. La résilience du quartier est ainsi portée par des aménagements urbains et paysagers à la fois réversibles et évolutifs, des dispositifs low-tech, économiques, faciles à mettre en œuvre et à réparer, et des redondances afin de parer aux possibles déficiences des réseaux (eau, électricité, mobilité, etc.). Chaque dispositif trouve ainsi une utilité pour améliorer le cadre de vie des habitants tout en aidant à faire face au risque inondation. Enfin, la transmission de savoirs, savoir-faire et compétences devrait permettre l'implication des habitants dans ce projet et être à même d'en faire des acteurs de leur propre protection.

Représentant de l'équipe :
Sébastien Raviscioni (Gaxieu)

Sites Internet :
www.gaxieu.fr
www.un-pour-cent-paysages.fr

L'équipe

Groupement Gaxieu, Studio Méditerranée d'urbanisme, Un Pour Cent Paysages

COURTS CIRCUITS, CIRCUITS COURTS

GAXIEU



Sébastien Raviscioni
Ingénieur VRD - Hydraulique

Avec : Christian Faroux
Jérôme Parzy
Nicolas Chaliès
Guilhem le Masle
Francisco Sevilla
Fabrice Claude

Corinne Gaxieu
Cathy Gaxieu
Clémence Alexandre
Delphine Anziani
Marine Contestin

STUDIO MÉDITERRANÉE D'URBANISME



Maxime Serrado
Architecte - Urbaniste

Avec : Isabelle Libourel
Yoann Foucher
Isabelle Ferrotin

UN POUR CENT PAYSAGES



Christophe Maisonneuve
Paysagiste Concepteur DPLG

Avec : Elisa Hanrot
Maude Nigen
Axel Forner



Offrir une nouvelle identité territoriale au Faubourg, c'est regarder l'avenir et le passé, considérer le risque inondation, rendre son potentiel cohérent avec les usages et transformer ses contraintes en opportunités.

Le quartier historique du Faubourg de la ville de Béziers a un fort potentiel de valorisation, mais également une forte vulnérabilité aux inondations des cours d'eau de l'Orbe et du Lirou. Les enjeux sont liés aux problématiques hydrauliques, de circulation, d'attractivité et de confort urbain. Notre réflexion s'inscrit dans l'histoire de la ville, en cohérence et continuité avec les projets en cours. Elle ambitionne d'améliorer la résilience aux risques naturels du secteur et propose des solutions plus vertueuses pour la gestion des espaces et des flux.

THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES

Créer des raccourcis urbains, touristiques et hydrauliques, rapprocher les fonctions de la ville (production/consommation, habitat/commerce, habitat/culture et habitat/travail).

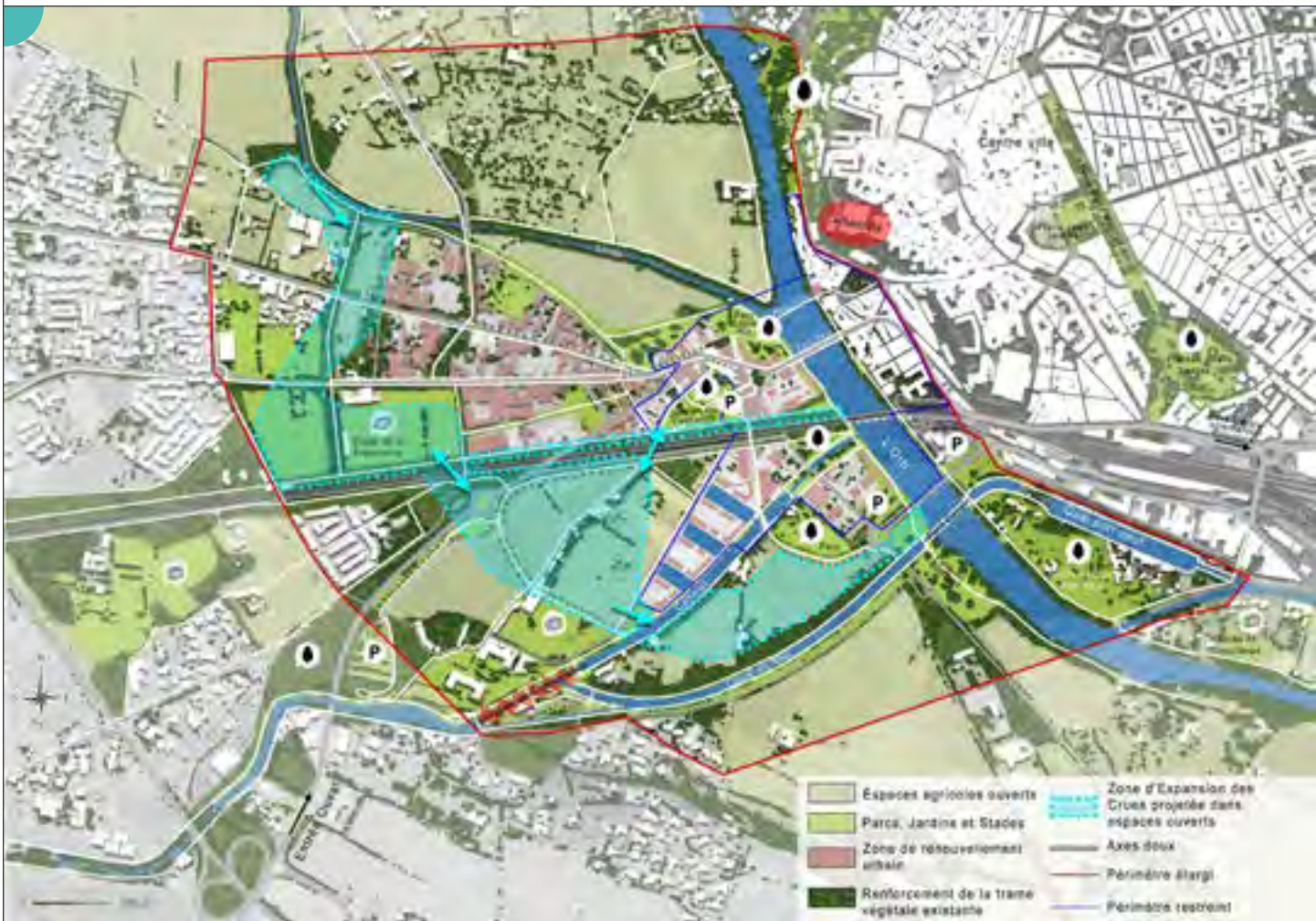
NOS PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Améliorer les transparences hydrauliques et les possibilités d'expansion, affirmer l'identité paysagère de la plaine, apaiser la relation ville/campagne, connecter les producteurs locaux et les consommateurs, désenclaver le parc du Faubourg, diversifier les ambiances et les paysages, améliorer le cadre de vie en redonnant un confort dans la pratique de la ville à pied et à vélo.

NOS ACTIONS

Affirmer l'identité maraîchère et sportive de l'entrée ouest

Réattribuer des espaces maraîchers tout en augmentant les surfaces perméables et en créant un cheminement pour les crues.



Affirmer l'identité paysagère de la rive droite du Faubourg.

Renforcer le caractère nautique du port Notre-Dame

Implanter des haltes de plaisance et réaménager le piétonnier.

Créer des lieux de partage autour d'une thématique agricole

Implanter un espace d'échange populations/producteurs locaux/tourisme en bordure de la halte de plaisance et adapter les bâtiments au passage des crues.

Désenclaver le parc du Faubourg

Démolir des bâtiments du pont Neuf au port Notre-Dame pour faciliter le passage des flux d'eau, créer une ouverture paysagère et agrandir la placette piétonne à l'amont du pont Neuf.

Créer une identité urbaine du cœur du Faubourg en apaisant les flux

Redonner la place aux piétons en réduisant les flux routiers, en ajoutant des points d'intérêt et en ouvrant le Faubourg.

Tourner le front urbain de la rive gauche sur l'Orb

Créer un stationnement sur les deux rives, des zones



mixtes, des séquences piétonnes, des circulations verticales, ajouter des pontons de pêche en rive gauche.

Faciliter l'accès au Faubourg et l'intermodalité
Permettre l'intermodalité via des zones piétonnes, des pistes cyclables et des axes carrossables. Réduire le trafic du pont Neuf vers le pont Georges-Fontès avec une voie de contournement à double sens comme alternative pour les trajets de la ville vers le Faubourg.

Affirmer une trame verte de déplacements doux à l'échelle urbaine et du paysage
Favoriser l'infiltration des eaux en implantant une trame verte, une continuité piétonne maillant le Faubourg et les trois parcs.

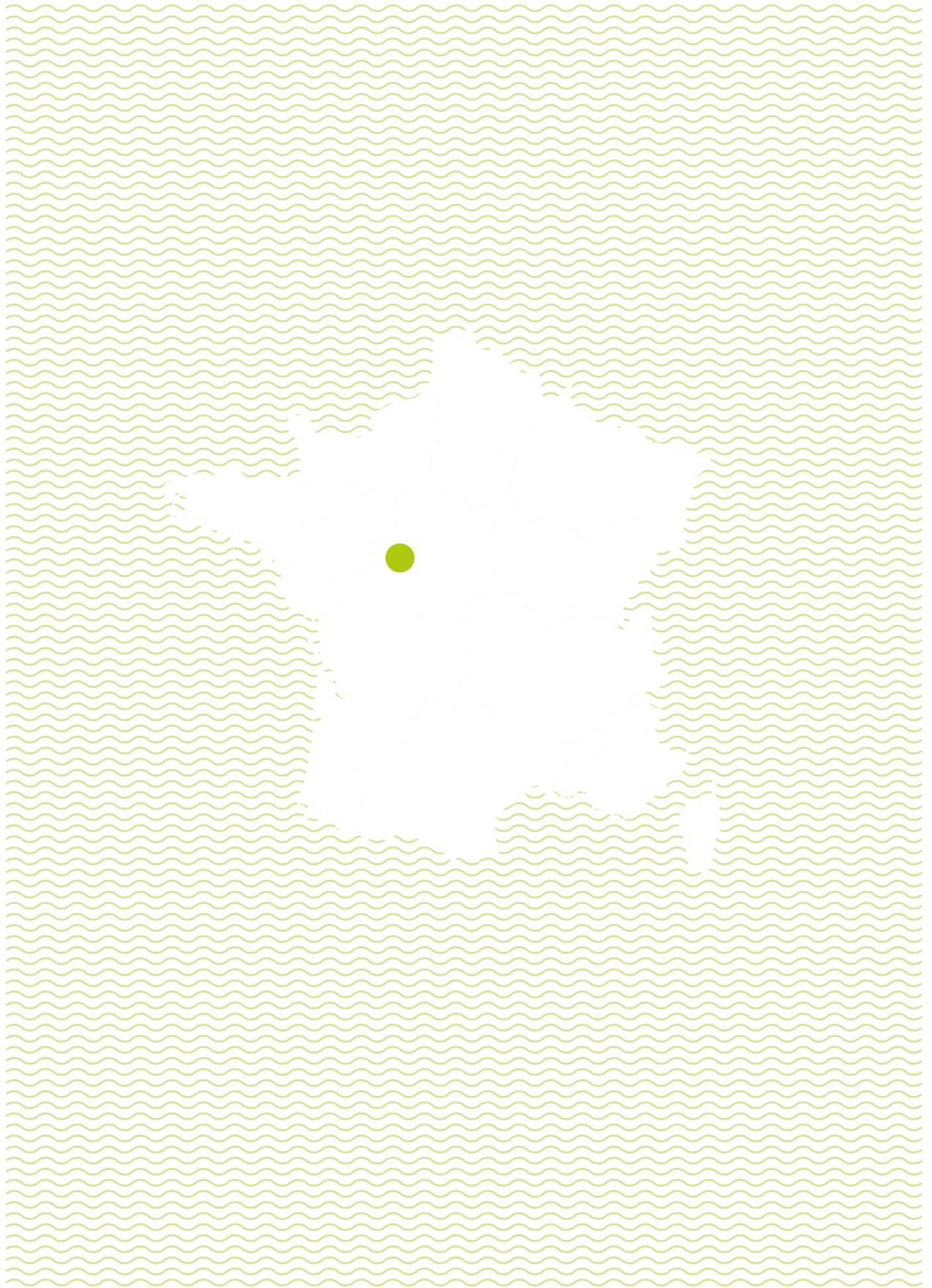
Relier le stade de la présidente à la maison Daniel-Cordier
Aménager un cheminement doux qui rejoindra la passerelle piétonne sur l'Orb et liera le centre du Faubourg à la rive gauche. Planter un cheminement du stade de la Présidente vers le fleuve pour faciliter l'écoulement des eaux vers l'Orb.

Diversifier les parcours entre les écluses et la cathédrale

Créer trois parcours reliant la cathédrale : un, traversant les jardins maraîchers et le parc du Faubourg ; un, via les quais du Port-Notre-Dame ; et un, depuis les quais du Port-Neuf reliant les écluses, les quais du Port-Notre-Dame, la placette du Faubourg, le pont Vieux et la cathédrale.

Carte des intentions : Affirmer l'identité paysagère de la rive droite du Faubourg.





Localisation :
Centre-Val de Loire,
Indre-et-Loire



Communes concernées :
Tours, Saint-Pierre-des-Corps,
Saint-Avertin



Superficie du site :
182,53 ha

Population :
Population des communes
concernées :

- Tours : 135 787 (2016)
- Saint-Pierre-des-Corps : 15 838 (2017)
- Saint-Avertin : 15 025 (2017)

Population sur le site :

Une trentaine d'habitants
sédentaires et 24 emplacements
sur l'aire des gens du voyage
pouvant accueillir 48 caravanes
+ 1 785 salariés travaillent
quotidiennement sur le site
+ 900 élèves

Tours Métropole Val de Loire

Le secteur Rocheperinard- Lac des Peupleraies



Périmètre du site.



Vue aérienne du secteur inondé.

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le site est placé sur les berges remaniées du Cher, à l'est de l'A10 et au sud de l'avenue à fort trafic Jacques-Duclos. À l'interface entre un espace « naturel » artificialisé dans les années 1960 et une zone industrielle et commerciale importante constituée autour du faisceau ferroviaire de Saint-Pierre-des-Corps, le site est constitué d'infrastructures (route, digue) et de grands équipements métropolitains (parc des expositions, marché de gros, collège et lycée, etc.). C'est un secteur très peu habité mais pratiqué quotidiennement par de nombreux salariés et usagers, plus encore lors des manifestations habituelles (foire, match sportif, concert, etc.). Le secteur est divisé en trois grandes sous-entités : le secteur ouest avec le parc des expositions ; le secteur central avec le plateau des équipements collège, lycée, stade ; et le secteur est, avec le marché de gros, le site des gens du voyage. La juxtaposition de tous ces usages, les délaissés infrastructurels et la nature canalisée rendent complexe la perception d'un « esprit du lieu ».

ALÉAS ET VULNÉRABILITÉS DU SITE

Le site prend place dans le val inondable de Loire et Cher considéré comme territoire à risque important d'inondation et concerné à ce titre par la stratégie locale de gestion des inondations et le PAPI récemment approuvé. Le site étant intégralement en zone inondable et soumis au risque de rupture de digue, une grande partie de sa surface n'est pas constructible et participe au champ d'expansion des crues. Les zones déjà urbanisées possèdent des droits de construire, restreints par leur localisation derrière la digue. Les objectifs fixés par le PPRI sont l'arrêt de l'extension de l'enveloppe urbaine en zone inondable pour éviter l'augmentation du nombre de la population exposée au risque, réduire la vulnérabilité du site et augmenter sa résilience. Des scénarios sont à l'étude pour résoudre les problèmes de sédimentation du cours d'eau qui accentue les risques d'inondation et perturbe son fonctionnement écologique. Le site est également soumis aux risques de remontée de nappe. Ce sont les grands équipements situés à l'ouest du site qui sont les plus soumis à des aléas de remontées. Enfin, le site est également particulièrement vulnérable aux épisodes de canicule avec une très forte artificialisation.



Carte de zonage réglementaire du PPRI.

ENJEUX PROGRAMMATIQUES

Des études sont en cours avec pour objectifs :
 une meilleure intégration urbaine de l'autoroute A10 (écologique et paysagère),
 la création d'un véritable quartier de gare et le développement du parc des expositions.
 À partir des programmes en cours de réflexion, l'enjeu est d'avoir une lecture d'ensemble du site et de mieux percevoir son caractère inondable. L'enjeu est d'enrichir les réflexions sur une problématique bien spécifique : l'inondation, le risque et la résilience. Il est attendu des équipes une réponse en trois volets :

1. Une approche à l'échelle de tout le périmètre sur les questions d'intégration du risque d'inondation dans le bâti comme dans les espaces libres de construction, d'écoulement et d'infiltration de l'eau, de composition paysagère, de trame verte et bleue;
2. Une approche à l'échelle d'une ou deux parcelles sur des questions proprement environnementales, architecturales et d'espace public ou privé libre;
3. Une approche plus générale de la notion du vivant humain et non-humain dans le site (appropriation des usages, pratique de l'espace public, lieux de rencontre, usages informels).



VILLE DE
TOURS



Représentant de l'équipe :
Grégory Morisseau
et **Florent Morisseau**

Sites Internet :
www.choreme.fr
www.agencedmp.fr
www.iaosenn.fr



L'équipe

Chorème

LA PLAINE DU BOIS DES PLANTES



CHORÈME



Grégory Morisseau
Ingénieur paysagiste et
Docteur en géographie



Florent Morisseau
Ingénieur paysagiste

DENERIER MARTZOLF PARTENAIRES



Maud Martzolf
Architecte
et urbaniste

IAO SENN



Gwenaël Desnos
Hydrologue



Le parc alluvial s'organise autour d'un plan d'eau, de terrasses prairiales (zouave local), d'une micro-forêt, d'une vaste prairie arborée.

La Plaine du Bois des Plantes s'établit comme un projet de parc fluvial éponge à haute valeur paysagère, en tant que lisière de la ville ouverte sur le Cher et d'écotone urbain aux fonctions plurielles.

Ce nouveau paysage traduit un ménagement de l'espace et de la nature en réponse à une recherche de résilience plurielle et aux nombreux enjeux du site :

- **Résilience à l'inondation et aux événements de pluies intenses**

Faciliter le ressuyage et l'évacuation en cas d'inondation, réduire l'occupation bâtie et adapter l'existant, augmenter la culture du risque et la lisibilité de la présence de l'eau ;

- **Résilience écologique**

Maximiser l'intégration et les connexions entre les différents habitats écologiques afin de recréer un système de corridors et de réservoir de biodiversité, dépolluer et recréer du sol vivant ;

- **Résilience climatique aux effets d'îlots de chaleur**

Tirer parti de la capacité du site à recréer un paysage hydro-végétal riche pour faire advenir

un îlot de fraîcheur à l'échelle de la ville ;

- **Résilience alimentaire**

Répondre à des besoins de production locale et assurer l'approvisionnement alimentaire de la métropole en cas d'inondation ;

- **Résilience sociale et culturelle**

Améliorer l'accessibilité au site et au Cher et y insuffler une nouvelle attractivité pour assurer une fréquentation par tous. Développer des liens thématiques entre le site et les activités pour une meilleure connaissance du milieu par ses usagers.

La Plaine du Bois des Plantes restitue de la place à la nature et redonne de la place à l'eau, à la fertilité, à l'intelligence collective, à l'imaginaire et à la culture du risque. Plus qu'une reconquête spatiale, le projet traduit une réappropriation du paysage



La Plaine du Bois des Plantes, un parc fluvial éponge, lisière de la ville ouverte sur le Cher.

alluvial au travers d'un réinvestissement doux des lieux par leurs usagers et les habitants. Espace au service de la ville et de la métropole, la plaine s'organise à l'aune d'une nouvelle armature paysagère constituée du chemin de l'eau révélé selon une déclinaison de milieux et de motifs, d'un fin maillage de rottes et d'un grand mail central fédérateur des usages et des activités. Cette nouvelle ossature permet de désenclaver le site et de l'affirmer en tant que corridor écologique entre la Boire du Bois des Plantes et le Cher, et de proposer une nouvelle articulation entre ville et rivière. En réponse aux objectifs fixés, le projet repose sur une programmation riche, hybride et diversifiée, pour « re-faire la ville » sur elle-même et « créer des sources » de résilience à différentes échelles. Ainsi, ce sont les vocations d'un site périurbain

au service de la ville (nourrir, cultiver, récréer, divertir la ville et la métropole...) qui conduisent à conforter ses activités et à en inventer d'autres, pour faire du site une nouvelle infrastructure paysagère attractive :

- **Une plaine festive** (parc des expositions, foire, congrès, concerts, spectacles...)
- **Une plaine sportive, ludique et récréative** (stade, terrains de sport, pôle nautique...)
- **Une plaine culturelle** (espaces de nature et de pédagogie sur l'écologie des nouveaux milieux...)
- **Une plaine éducative** (établissements scolaires, école de jardinage...)
- **Une plaine jardin productive** (maraîchage, potagers collaboratifs, self-cueillette, ressource de biomatériaux...)
- **Une plaine logistique** (marché de gros, dépôt de bus...).



L'avis du jury

L'équipe Chorème, à Tours, réinvente des usages de la ville à l'intérieur de parcs à la limite entre nature et artifice, comme si en temps d'inondation les usages se déplaçaient et seule la nature subissait l'aléa. Le jury comme la commission locale ont particulièrement apprécié une proposition systémique, très claire, très complète, qui ménage le site plus qu'elle ne l'aménage en restituant toute sa place à la nature au travers de 4 séquences majeures, en s'attachant à améliorer la fonctionnalité des grands équipements qui l'occupent, en reconnectant le site à la ville comme au Cher. La culture du risque n'est pas en reste avec une proposition, appuyée sur une bonne analyse hydrographique qui s'attache à rendre lisible la présence de l'eau, invisible mais pourtant omniprésente dans son sous-sol.



Le parc alluvial, une nouvelle vitrine au parc des expositions.

Représentant de l'équipe :
Clément Blanchet

Site Internet :
www.clementblanchet.com



L'équipe

Clément Blanchet Architecture

LES RU.E.S DE LA BOIRE



CLÉMENT BLANCHET ARCHITECTURE



Clément
Blanchet



Simon Baudry

TAKTYK



Sébastien
Penfornis



Ike Cherqui



Flavie Merger

INGETEC



Gaëtan Levistre



Tisser les continuités
humaines et écologiques
à l'échelle de la plaine
alluviale.

Par la renaturation du cours de la Boire du Bois des Plantes, le projet reconquiert une pensée complexe sur le rapport du site à l'eau et au risque au prisme des usages et de la place du vivant.

Le secteur Rochepinard-Lac des Peupleraies est un site conquis, comme tant d'autres, sur l'espace naturel du Cher, que l'on a voulu contenir. Fini le paysage de plaine alluviale, voici le site métropolitain avec ses grands équipements, ses grands espaces de loisirs, de logistique et de commerce. Après l'intervention radicale des grands travaux d'il y a soixante ans, le temps est venu pour l'œuvre moderne d'être interrogée, décortiquée et probablement déconstruite. Aujourd'hui, être exposé au risque n'implique plus que l'on revête une armure, il semble au contraire qu'il soit temps d'apprendre à l'appriivoiser.

Ne nous trompons pas en dépeignant ici un site sinistré : il s'agit d'un espace vivant et essentiel qui accueille les plus grandes manifestations culturelles et sportives de la métropole, d'un site qui éduque, produit et distribue. Cependant, un élément important reste oublié : l'échelle du paysage, peut-être celle du Cher, à la fois si proche et si lointain. On considère trois strates d'intervention qui sont autant de façons de s'approprier le site : l'eau, le sol et le hors d'eau. Chaque strate cherche à tisser des continuités à l'échelle du site et au-delà, à reconstituer des traits d'union entre les pièces foncières et paysagères aujourd'hui morcelées.



De la ville au Cher, réinvestir le privilège du paysage.

Derrière la digue, la Boire du Bois des Plantes est l'élément hydrographique le plus important du secteur. Aujourd'hui souterraine sur la majeure partie de son parcours, nous mettons sa remise à l'air libre au cœur de la transformation des lieux. L'évolution des milieux au fil des saisons et des aléas météorologiques repositionne l'eau au cœur de la plaine alluviale et génère un lieu de balade privilégié pour découvrir le site en le traversant d'est en ouest.

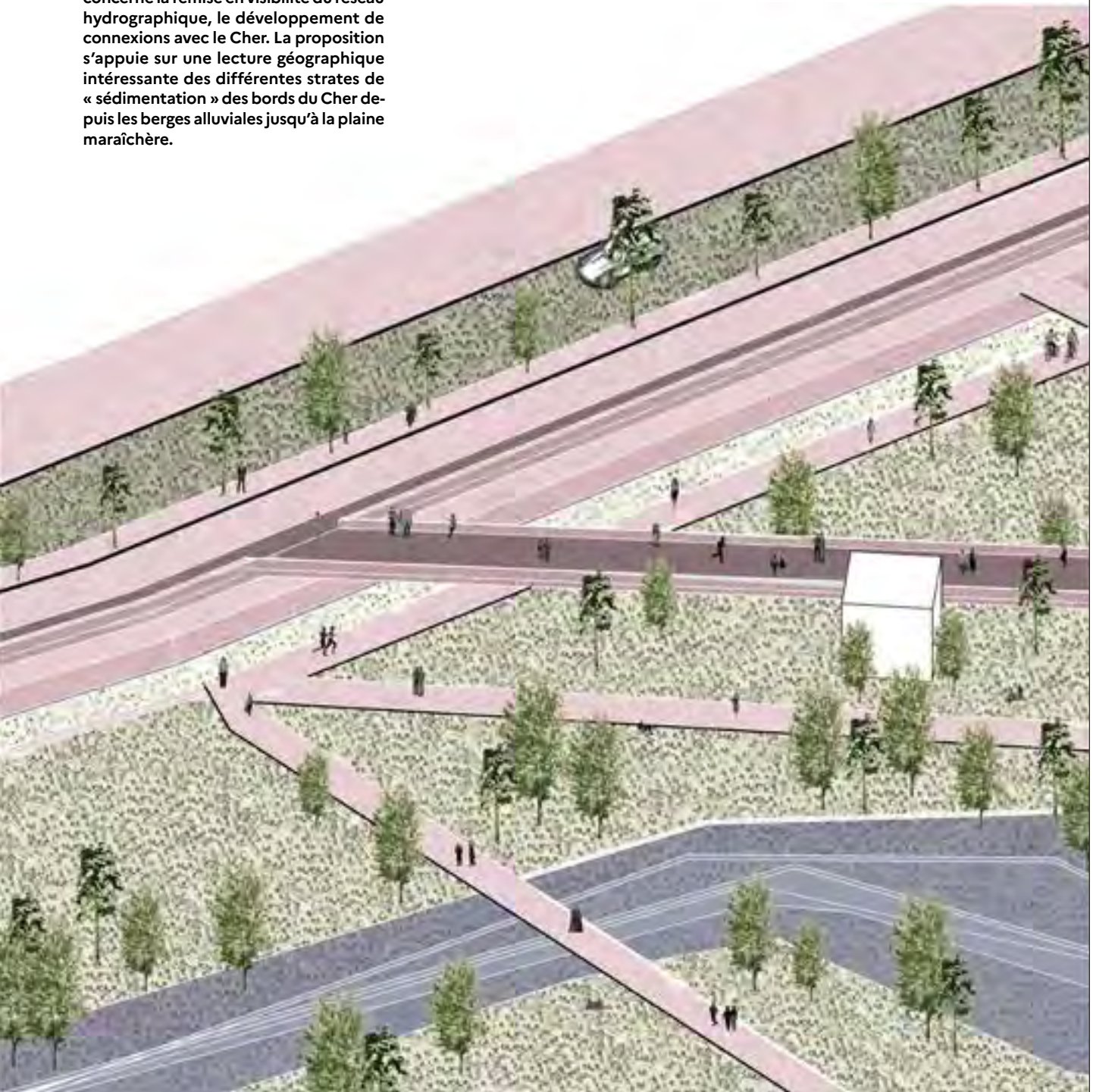
Le sol est le second plan d'intervention majeur du projet. Il traite des continuités végétales, de l'agencement renouvelé des mobilités et des programmes au cœur du site. Par un jeu de vases communicants et en jouant sur la concentration du bâti, des espaces végétalisés plus denses peuvent se dégager. Cette nouvelle armature spatiale permet une meilleure répartition des îlots de fraîcheur et génère de nouvelles polarités dans le fonctionnement du site.

Enfin, le hors d'eau regroupe tous les éléments préservés de l'impact d'une inondation potentielle. La levée et la digue sont des protections essentielles face au risque mais incarnent des coupures structurantes sur le plan fonctionnel et paysager. Pour remédier à ces coupures, nous complétons le niveau hors d'eau par deux passerelles traversantes. La première est événementielle, complètement intégrée au fonctionnement du parc des expositions. La seconde relie l'avenue Jacques-Duclos à l'avenue de Florence; elle joue un rôle de cheminement quotidien et offre une échappatoire en cas d'inondation majeure. À travers les interactions de ces trois strates, le projet reconquiert une pensée complexe sur le rapport du site à l'eau et au risque au prisme des usages et de la place du vivant. Nous ne proposons pas le chamboulement total du site mais l'exploitation de ses espaces interstitiels pour le remettre en situation de profiter de ses atouts géographiques.



L'avis du jury

Le jury a apprécié la proposition de CBA, qui développe une stratégie de projet subtile présentant certaines similitudes avec celle de Chorème, quoique moins fouillée, notamment pour ce qui concerne la remise en visibilité du réseau hydrographique, le développement de connexions avec le Cher. La proposition s'appuie sur une lecture géographique intéressante des différentes strates de « sédimentation » des bords du Cher depuis les berges alluviales jusqu'à la plaine maraîchère.



L'eau, le sol et le hors d'eau : trois niveaux d'intervention pour réparer le fonctionnement du site.

Représentant de l'équipe :
Jean-Marc Bichat

Site Internet :
www.germeetjam.com



L'équipe

Germe&JAM, Magéo

RETROUVER LE CHER



GERME&JAM



Jean-Marc Bichat
Architecte



Frédéric Lestelle
Architecte



Tom Barbier
Architecte

MAGÉO



Vincent Dumas
Ingénieur



Douha Betari
Ingénieur



La restauration de l'armature hydraulique des Boires fédère les multiples « pièces » du site dans un grand parc d'envergure métropolitaine.

Reconquérir la géographie hydraulique des rives du Cher en associant réduction de la vulnérabilité du val et renouvellement urbain et paysager dans un parc métropolitain aux portes de la gare TGV.

Le potentiel de développement du site impulsé par la proximité de la gare TGV conduit à une stratégie vertueuse dans le temps qui combine deux objectifs :

- **Contribuer à la résilience du territoire au risque inondation ;**
- **Participer au renouvellement paysager, urbain, économique, environnemental et social du site.**

Si certaines actions semblent conditionnées à des investissements conséquents, la plupart peuvent s'échelonner dans le temps pour contribuer à l'émergence **d'un grand parc métropolitain à l'image renouvelée et largement attractive par son armature ludique, « naturelle » et résiliente.**

RETROUVER LA GÉOGRAPHIE HÉRITÉE POUR UNE RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ

Le site appartient au système paysager et hydraulique du Cher et de la Loire irrigué historiquement par les boires, les ruisseaux et les filets. Cette histoire ancienne dessine l'armature hydraulique et paysagère dont le projet se saisit pour ordonner la résilience du territoire. L'impératif de restaurer un fonctionnement hydraulique « débridé » pour retrouver une certaine forme de « nature » impulse la stratégie d'évolution du site :

- **La restauration du fonctionnement à ciel ouvert de la Boire du Bois des Plantes propose une**



Une stratégie qui conjugue sur le temps long reconquête de la géographie hydraulique et paysagère, et nouvelle dynamique urbaine.

armature capable de drainer et écouler l'eau pendant les périodes de crues.

- **L'aménagement du parc de la Boire** s'inscrit dans la perspective souhaitable du déplacement du marché de gros ; il réunit les pièces paysagères éparses et dégradées du site pour une reconquête du paysage des rives du Cher.

- Ordonné par l'armature hydraulique, **le renouvellement du paysage fait écho aux entités bocagères et agricoles de la vallée du Cher** et participe à reconstruire « l'identité » du lieu dans son territoire.

Au système des levées et des ouvrages hors d'eau répond l'armature de l'eau au niveau du sol inondable : fossés, rigoles, petites et grandes noues, canal, bassin, lac, bayou... étirent le paysage au fleuve.

- **Cette grande structure paysagère entre la Boire et le Cher dessine un corridor écologique** de premier plan avec la réduction des sols étanches et l'émergence de nouvelles strates paysagères.

MIEUX RELIER LE CHER ET LA VILLE

Le site d'étude constitue **la façade sud de quartier de la gare TGV**. La topographie des levées offre **l'opportunité d'une desserte haute publique** qui ne dégrade pas la continuité fonctionnelle des fonciers et des programmes situés au niveau du sol inondable.

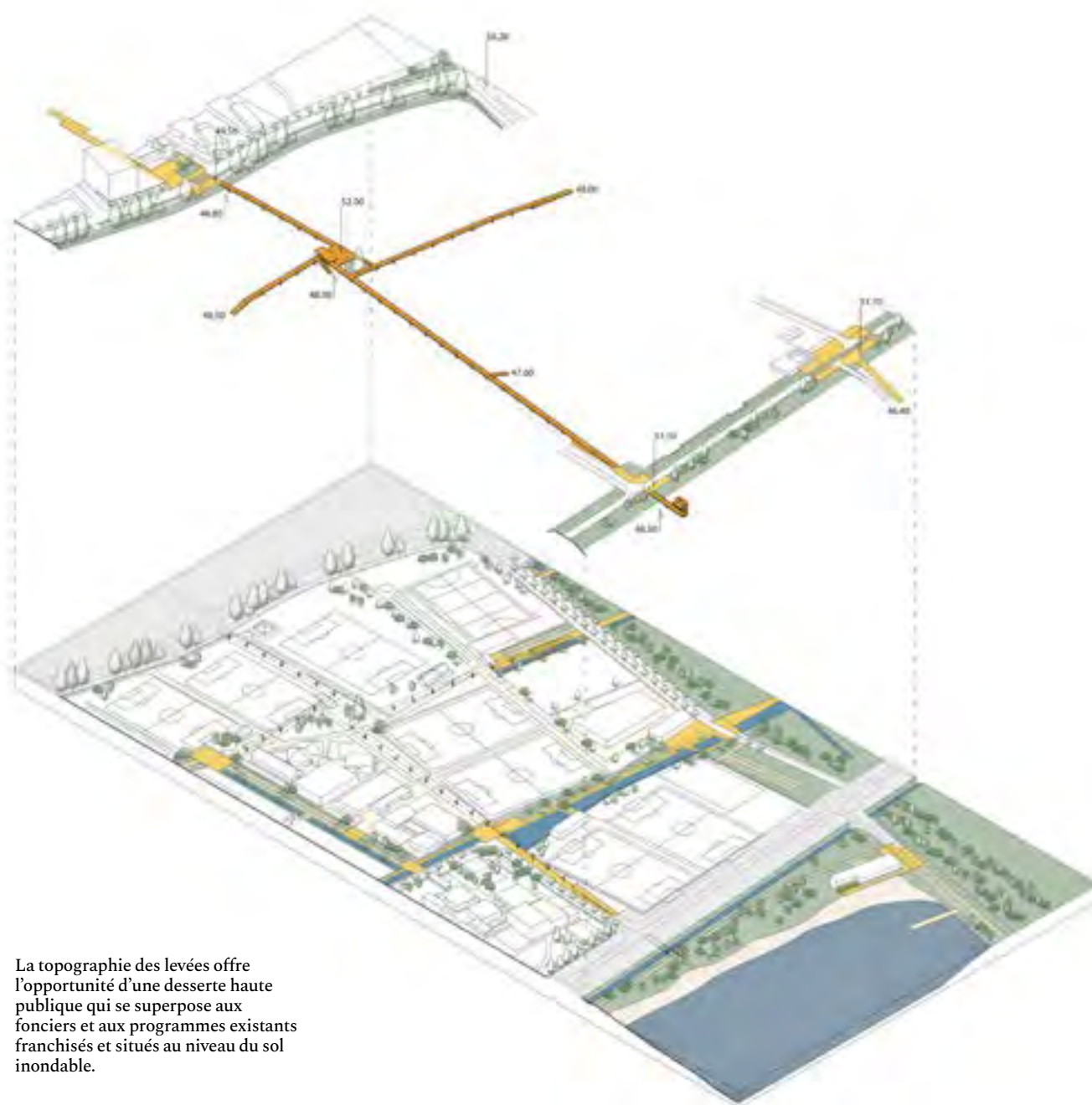
Deux liaisons nouvelles sont aménagées sous la forme de passerelles qui portent plusieurs objectifs :

- **Mieux adresser le site** et ses composantes programmatiques éducatives, sportives et événementielles, en le raccordant au site de la gare ;
- **Réunifier le site géographique** en composant **une armature structurante et lisible** (les levées et les passerelles), favorisant une nouvelle relation « naturelle » et confortable entre la ville, les rives du Cher et le lac des Peupleraies.
- **Contribuer à l'évolution de l'image du site** avec l'architecture des passerelles qui participe de la culture du risque (promenade hors d'eau) et d'un nouveau rapport au paysage.



L'avis du jury

La proposition développée présente également des similitudes avec celles des équipes lauréate et mentionnée, avec comme point fort l'approche de la grande échelle et de l'identité du territoire et mérite à cet égard une citation en dépit d'un choix d'infrastructures qui a posé question au jury.



La topographie des levées offre l'opportunité d'une desserte haute publique qui se superpose aux fonciers et aux programmes existants franchisés et situés au niveau du sol inondable.

Représentant de l'équipe :
Jean Chevalier

L'équipe

Atelier Jean Chevalier

PRAIRIE DE GRANDMOND, HABITER UN PARC SUR LE CHER

ATELIER JEAN CHEVALIER



Jean Chevalier
Paysagiste



Rosalie Robert
Architecte



Florent Delbreil
Architecte

BELVÉDÈRE



Timothée Turquin
Urbaniste



Vivien Garié
Programmiste

PROLOG INGÉNIERIE



Marc Delbec
Hydrologue



0. Aujourd'hui

Le site est enclavé et inerte, à cause du manque de mixité des programmes qui y sont implantés. Les sols ont été artificialisés, faisant reculer la nature.



I. Actions immédiates

Relier :

1. Requadrification du pont Jean Moulin
2. Ouvrir la plaine des sports et créer une rampe-passerelle
3. Apaisement de l'avenue de Florence
4. Créer une passerelle pour rejoindre la rive gauche du Cher et Saint-Avertin.

Renaturer :

5. Amplifier la végétation et créer des continuités.
6. Végétaliser en lieu et place des stationnements.
7. Supprimer les terrains en terre et aménager des jardins partagés /espace d'expérimentation à vocation scolaire.
8. Modifier les berges du lac pour créer plus de diversité d'habitats écologiques
9. Connecter les deux parties du lac, mineur et majeur.

Activer :

10. Intensifier les usages (terrains sportifs, clubhouse ouvert au public, jardins partagés)
- Construction de 2 filiales architecturales
11. Une maison des jardiniers en lien avec les jardins ouvriers installés près d'une ancienne halle abandonnée ;
12. Un observatoire à la jonction entre digue et lac renaturé



II. Actions à long terme

Inonder :

1. Ébrécher la digue

Relier :

2. Aménager une liaison plus directe avec le lac

Renaturer :

3. Prolonger la Boire jusqu'au Cher (trame bleue)
4. Relier le site à l'espace naturel sensible de la Boire du Bois de Plante (trame verte)
5. Poursuivre l'amplification végétale et la recherche de continuités
6. Dévier le filet pour le raccorder au lac et le désenclaver

Activer :

7. Construction d'un atelier cycle
8. Une nouvelle buvette est installée sur pilotis,
9. Près des écoles, des gradins pour faire la classe en plein air
10. Des cabines positionnées sur le lac signalent la plage nouvellement aménagée.

Réhabiliter et renouveler le bâti :

11. Renouvellement au fur et à mesure du bâti et/ou réhabilitation de l'ancien en mode inondable.

Vue à vol d'oiseau
de l'axe stratégique.



En ménageant avec le « déjà-là » et en activant dès maintenant un grand axe, notre proposition vise à faire de ce site servant un équipement métropolitain de biodiversité, accueillant pour les humains et les non-humains.

C'est ici, entre Loire et Cher, que s'est développée la ville à partir des années 1960, en se protégeant du fleuve par l'aménagement peu scrupuleux de digues et de remblais, mais aussi de grands équipements dont l'usage ponctuel n'a pas conduit à se préoccuper de leur interaction avec leur environnement. Ces aménagements ont généré un espace en partie stérile avec de vastes résidus intéressants ni pour

l'humain, ni pour la faune et la flore. Ils ont demandé des investissements considérables en matière et énergie. Plutôt que de les défaire, nous défendons une approche patrimoniale du projet, qui considère et respecte le déjà-là.

Le projet global consiste à retrouver une géographie naturelle tout en développant une urbanité modérée, qui laisse toute sa place à la nature, ici plus qu'ailleurs.



Un observatoire pour donner à voir la transformation du site de part et d'autre de la digue.

D'abord en réintroduisant l'ancienne prairie dans le lit majeur du Cher, c'est-à-dire en ébréchant la digue pour laisser entrer l'eau en cas d'inondation. C'est sur les surfaces déjà urbanisées, que les remblaiements ont rehaussées au-dessus de celui des crues fréquentes, qu'une urbanité modérée peut se développer : transformation des bâtiments existants, renouvellement du bâti, construction de nouveaux programmes en mesure d'apporter les compléments d'usages nécessaires. En contrepartie, une renaturation s'opère sur les fonciers non urbanisés. Elle s'inscrit dans le cadre plus large de rétablissement d'une géographie naturelle en mesure de tisser les liens indispensables à une ville écologique : prolongement de la Boire jusqu'au Cher, désenclavement du lac, continuité verte, etc. C'est en faisant porter le risque à la nature que nous la plaçons au centre de la réflexion, et plus largement que nous faisons du paysage le catalyseur du projet urbain. Cet urbanisme par le paysage ne se compose pas, c'est un processus qui se décline par thèmes, strates, continuités et par de grandes actions fondatrices qui engagent l'avenir du site. Au lieu s'attacher à caler le projet global, que seul un processus collaboratif et itératif peut véritablement faire émerger, nous avons choisi de développer l'une de ces

actions, dont la force et la frugalité apparaissent comme une évidence : l'axe nord-sud entre le pont Jean-Moulin et le Cher. Un grand geste pour les habitants de Saint-Pierre-des-Corps d'abord, de Tours, de Saint-Avertin, et de la métropole dans son ensemble. Un axe à haute valeur stratégique et opérationnelle : relativement peu coûteux, simple et appréhendable, qui traverse l'épaisseur du site et peut incarner la possibilité d'une intensification et de la vie urbaine, et de la vie « naturelle ». Dans l'immédiat, il s'agit de relier Loire et Cher, désenclaver les équipements et inscrire le site dans le réseau des grandes entités structurantes du Cher. Six folies installées le long de ce parcours participeront à activer les usages depuis et par cette ligne de vie. Sur le temps long, le projet géographique se met en place de concert avec la mise en conformité des constructions face au risque inondation. Penser le ménagement de cet espace plutôt que son aménagement, c'est acter de son importance pour la métropole d'aujourd'hui et surtout de demain, et faire de ce site gagné sur la rivière un équipement de biodiversité, affirmant son rôle servant pour les humains et les non-humains.

Représentant de l'équipe :
Marc Armengaud et Matthias Armengaud

Site Internet :
www.awp.fr

L'équipe

AWP



AWP



Matthias Armengaud
Représentant de l'équipe



Miryam Oba
Architecte urbanistes chez AWP



Charles Bouscasse
Architecte urbanistes chez AWP

ZEFCO



Orlane Mottes
Urbaniste,
Cheffe de projet



Florian Dupont
Urbaniste
environnementaliste

AUTRE MEMBRE



Denis Brochard
Architecte urbaniste



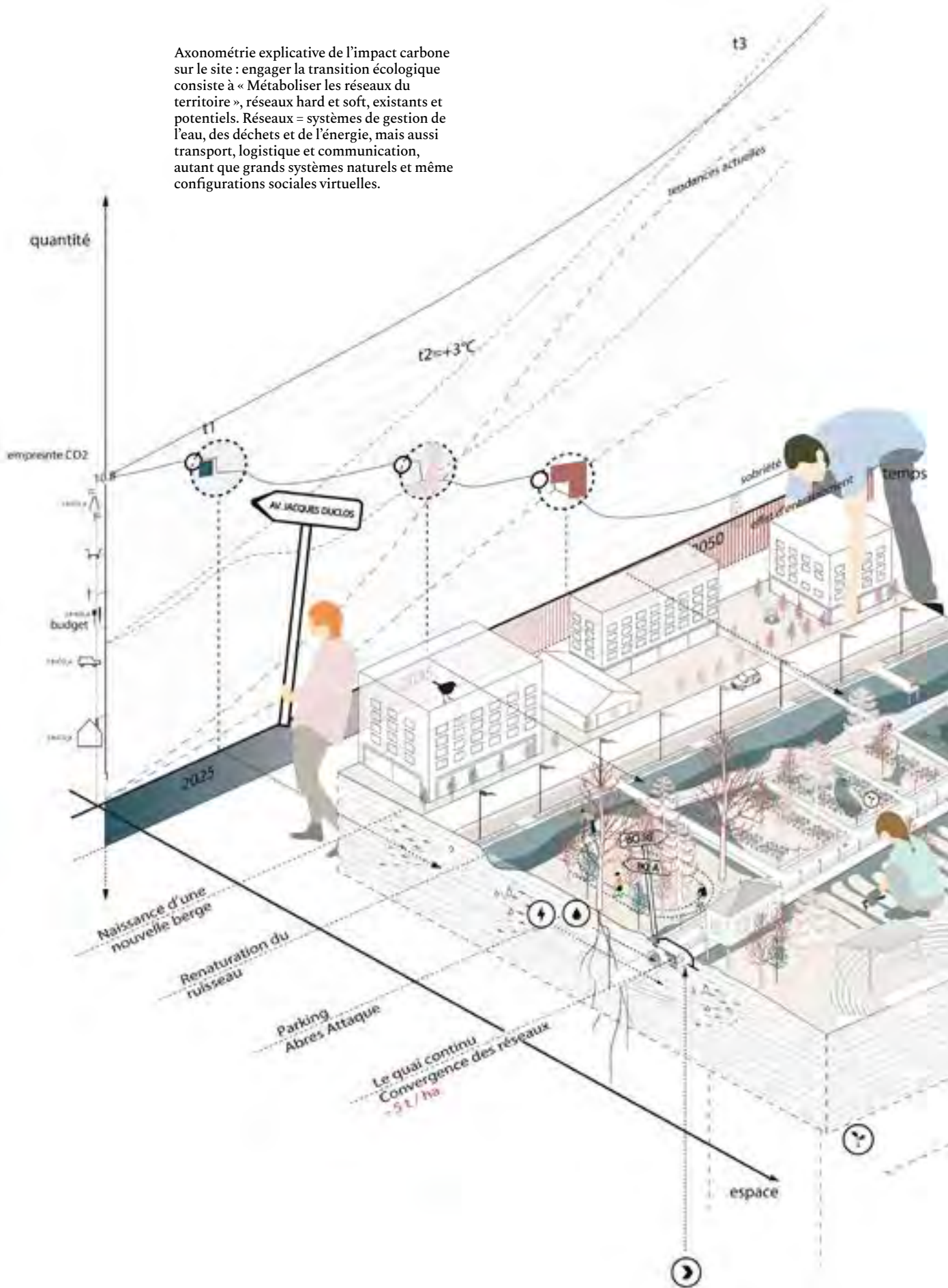
Travail autour de la notion d'urbanisme post-zoning, à la recherche de compatibilités fécondes permettant de faire place à tous les acteurs présents et futurs de ce territoire.

10 % de jachère urbaine pour tester un mode alternatif et compenser la consommation carbone des opérations voisines du périmètre élargi.

Alors que l'essentiel des efforts d'aménagement des territoires européens de ces vingt dernières années ont été consacrés à des stratégies d'hyper-métropolisation dans un contexte de compétition pour l'attractivité, la conjonction des crises environnementales, sanitaires et sociales remet radicalement en cause ces approches, autant que

les outils de planification et de conception hérités du XX^e siècle, modelés sur le productivisme et l'économie de consommation. Pour cela, il nous faut sortir des effets de silos entre disciplines, gouvernances et acteurs. La transition écologique commence par la redéfinition des frontières entre des mondes restés étanches sous l'effet de zonings multiples.

Axonométrie explicative de l'impact carbone sur le site : engager la transition écologique consiste à « Métaboliser les réseaux du territoire », réseaux hard et soft, existants et potentiels. Réseaux = systèmes de gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, mais aussi transport, logistique et communication, autant que grands systèmes naturels et même configurations sociales virtuelles.



L'axe stratégique proposé par AWP pour engager la transition écologique consiste à « Métaboliser les réseaux du territoire », réseaux hard et soft, existants et potentiels.

Réseaux = systèmes de gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, mais aussi transport, logistique et communication, autant que grands systèmes naturels, et même configurations sociales virtuelles.

Ces systèmes techniques, largement invisibles, conditionnent toute ambition d'efficacité écologique et donnent à la fois une mesure de

cette efficacité et des outils pour la transformer.

L'objectif de notre approche consiste donc à comprendre la structure et le fonctionnement de ce paysage emblématique, afin de prendre la mesure de sa participation au système métropolitain et d'envisager ses capacités d'évolution à court, moyen et long termes afin de répondre au renouvellement contemporain des aspirations en termes d'écologie, d'usages et d'image, sans pour autant tourner le dos à la vocation économique de ce territoire, qui s'inquiète de la perte de ses emplois de services.

Il s'agit donc de se donner les moyens d'inventer des formes alternatives d'urbanisation le long du Cher, à la fois au point de vue du diagnostic de l'existant, de la fabrication d'outils sur mesure, de la constitution d'une coproduction partenariale, et de la conception de réalisations exemplaires qui donnent le ton, dans les différentes échelles temporelles où cette nouvelle vision doit s'exprimer.

Comment formuler cette alternative ? Comment encaisser les évolutions (climatiques, sociales et économiques), leur donner un espace d'évolution et d'adaptation ?

Nous proposons de travailler autour de la notion de jachère urbaine et d'urbanisme post-zoning, à la recherche de compatibilités fécondes permettant de faire place à tous les acteurs présents et futurs

de ce territoire. Il n'y a évidemment pas un unique fil à tisser pour révéler et mettre en projet un territoire de cette dimension.

De la culture à l'écologie fluviale en passant par le tourisme (sport, habitat, santé, etc.), les nouvelles formes de logistique ou de production d'énergie, plusieurs axes sont à développer conjointement, pour renforcer le métabolisme urbain.



L'équipe

Les Cher. cheur.e.s

TERRAINS D'ENTENTES



Sophie Blanc
Urbaniste et
Architecte DE,
Urbanisme durable



Benjamin Breton
Architecte
HMONP



Maxime Caillon
Architecte HMONP



Karim Lahiani
Paysagiste DE
et Urbaniste



Eva Feuillard
Architecte DE
et Urbaniste



Chris Domingo
Architecte DE



Sylvain Rode
Géographe et
Enseignant Chercheur



Tolga Coskun
Écologue



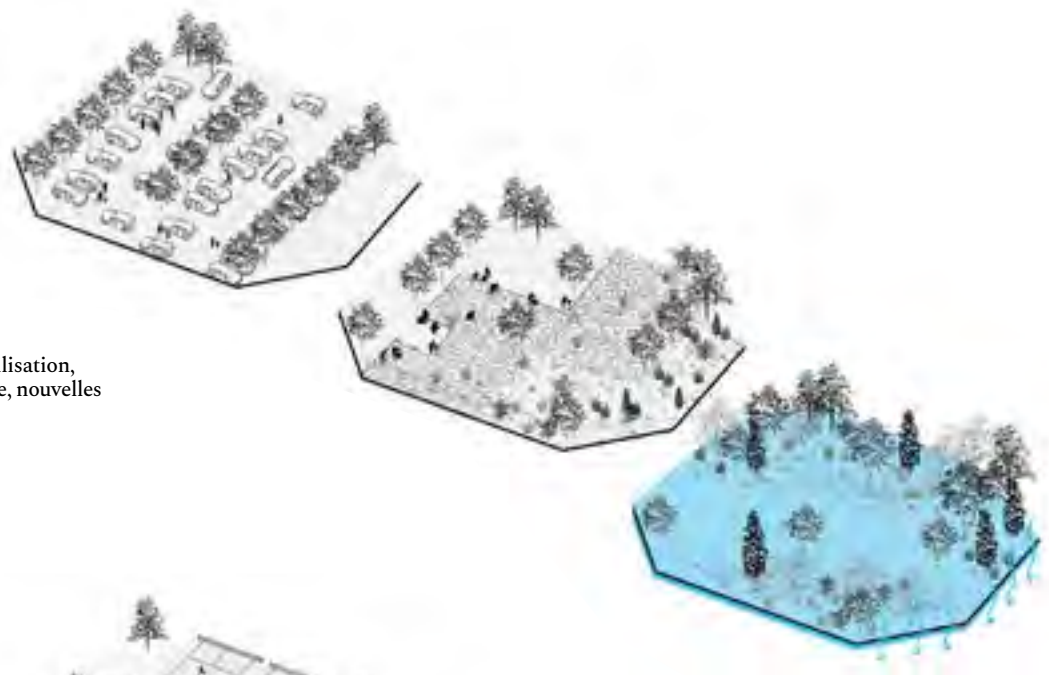
Chris Younès
Psychosociologue,
Docteure et HDR
en philosophie



Raphaël Gubler
Droit de
l'environnement

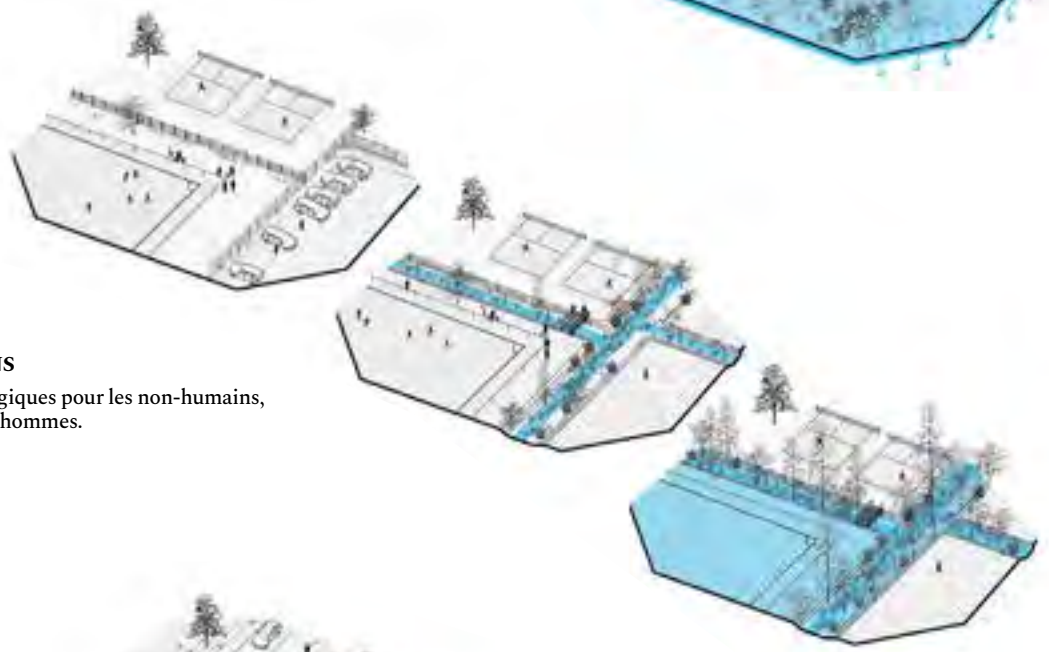


Matthieu Serreau
Géographe



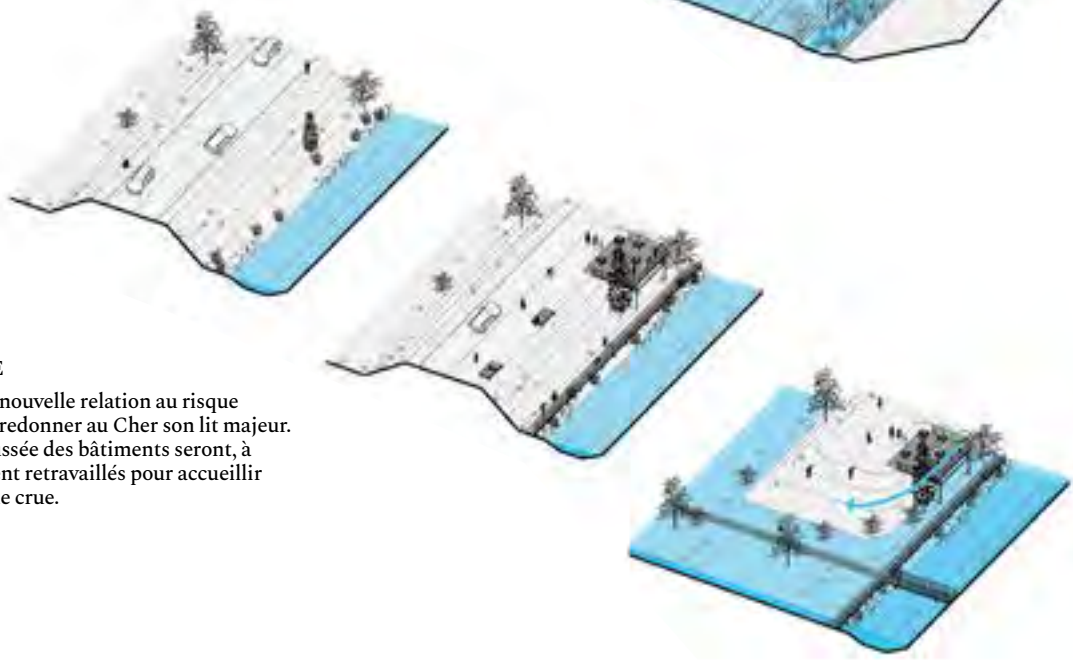
1. LA TERRE

Désimperméabilisation,
nouvelles prairie, nouvelles
aménités



2. LES SILLONS

Corridors écologiques pour les non-humains,
limites pour les hommes.



3. LA RIVIÈRE

Conforter cette nouvelle relation au risque
d'inondation et redonner au Cher son lit majeur.
Les rez-de-chaussée des bâtiments seront, à
terre, entièrement retravaillés pour accueillir
l'eau en temps de crue.

LA CHRONOGEOGRAPHIE

La Chronogéographie est **un artefact** qui permettrait de saisir les forces en jeu, les règles qui régissent les milieux étudiés pour **un projet plus inclusif**.

Le document est construit selon **deux échelles de lecture** :

une approche sensible des rythmes de vie par saisons, périodes, moments...

une lecture précise (mais non exhaustive) des modes de vie de tous les usagers à l'échelle d'une zone future.



LA PLAGE

Le projet de nouvelles bords du Cher appartiendra surtout **la période d'étiage de la rivière**. L'apport ponctuel et intensif de ces milieux serait **le support de choses nouvelles ou oubliées**.

LES CRUES

Il s'agit ici d'un scénario : à une **crue trentennale centennale millénaire** passant par le site il y a 100 ans, **quels seraient les impacts** sur les nouveaux milieux des habitants et usagers ?

Accorder Rochepinard aux rythmes du Cher. Pour une nouvelle entente entre un territoire actif de l'agglomération tourangelle et les vivants humains et non-humains qui l'habitent.

Juillet 2021, sur les bords du Cher, au sud de la Loire, le site de Rochepinard sépare ; humains et non-humains s'ignorent, et parfois s'opposent. Sous la menace des inondations, digues et levées ont mis à distance la rivière, faisant presque oublier sa présence en certains lieux.

L'enjeu ? Accepter les fluctuations de la rivière comme un élément à part entière du fonctionnement du site, comme un support pertinent de projet. Trouver des terrains d'entente, permettre une reconnaissance entre chacune des forces en présence au travers d'actions communes





mettant en résonance les différents cycles des écosystèmes vivants, des activités humaines et de la rivière elle-même dans la variabilité de ses états, crues et étiages.

De tels enjeux nécessitent de repenser le processus de projet. Il nous a fallu abandonner des automatismes de conception, s'ouvrir aux autres vivants, façonner de nouveaux outils et admettre que l'incertitude puisse faire partie de nos propositions. Faire appel, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, aux personnalités, compétences et sensibilités de chacun et chacune, sans les hiérarchiser, pour fabriquer un commun autour de ce site.

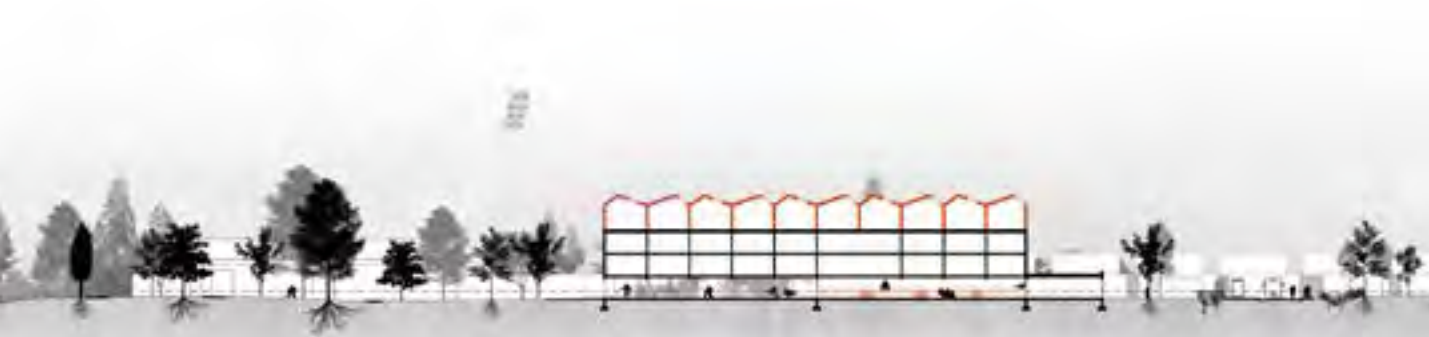
La chronogéographie, un outil qui permet de représenter, intégrer et mettre au travail de manière ludique l'existence de chaque acteur et la complexité des interactions à l'œuvre.

Des « possibles » qui résultent de ces dynamiques et traduisent avec prudence – mais beaucoup d'énergie – des ambitions d'actions sur le territoire. Il ne s'agit pas ici d'aménager mais plutôt de partager ce territoire en reconnaissant une « intermittence des usages ». Les activités anthropiques s'adaptent et se conforment : à l'évolutivité de ce lieu, au rythme de vie des non-humains, des saisons et des aléas. Plusieurs « états » successifs permettront de parvenir à cette ambition en initiant un changement graduel de relation entre l'homme et son milieu habité.

- La première condition, à court terme, consiste à entrer en résonance avec le sol. Le site devient un parc à part entière qui reconnaît les milieux et les vivants qui l'occupent et qui contribuent à sa mutation. Les activités existantes sont conservées mais adaptées et de nouvelles se constituent selon une logique d'intermittence.

- Le second changement possible, à moyen terme, consiste à entrer en résonance avec les nouveaux sillons tracés, maillage hydraulique s'appuyant sur une ancienne logique d'irrigation agricole. Les sillons, comme nouveaux contours parcellaires, ne sont plus des limites mais permettent de négocier de nouvelles relations, intensités et habitats (principalement non humains) agissant comme interfaces et connectiques entre les milieux.

- Le troisième état consiste à entrer en résonance avec la rivière et ses dynamiques, la laisser courir à son rythme, pour prévenir l'ampleur des aléas. Ouvrir la digue permettra de conforter à long terme cette nouvelle relation au risque d'inondation. La construction d'une culture commune du risque, par l'élaboration d'un dialogue incluant le vivant sous toutes ses formes et le réseau de forces vives présentes, permettra de définir une nouvelle entente entre ce territoire et ses habitants.



Représentant de l'équipe :
Brigitte Philippon
et **Jean Kalt**

Site Internet :
www.philippon-kalt.fr

L'équipe

Philippon

LES VARENNES DE ROCHEPINARD



PHILIPPON-KALT



Brigitte Philippon
Architecte
urbaniste



Jean Kalt
Architecte
urbaniste

URBAN WATER



Christian Piel
Hydrologue et
paysagiste

ATELIER ALAIN GOURDON



Alain Gourdon
Architecte



Orne zertenside



La « Varenne », un réservoir de biodiversité, restaure le tracé du ru jusqu'au Cher ainsi que le lien entre le quartier de la gare et les berges.

JARDIN OASIS



Les Varennes, deux réserves naturelles structurantes pour la revitalisation écologique, la gestion des inondations et le tissage de liens entre le pôle gare, le quartier Rochepinard et les berges du Cher.

Le site de Rochepinard, accueille actuellement des activités aux rythmes décalés. Il en résulte des espaces publics dédiés à la voiture et une faible fréquence des transports en commun. Ce secteur bénéficie cependant de deux atouts majeurs : la présence du Cher et la proximité d'infrastructures métropolitaines, la gare TGV et l'A10.

Isolé par des digues, ce secteur introverti entretient un lien trompeur avec l'eau, la présence sereine du lac, la montée non perceptible des nappes, la disparition des eaux pluviales dans les réseaux... En l'absence d'habitants, la mémoire du risque s'efface en même temps que se retirent les eaux. Pourtant, les crues du Cher et de la Loire vont se

CONTINUITÉS PAYSAGÈRES ET HYDRAULIQUES



PROGRAMMATION ET MIXITÉ



démultiplier avec le réchauffement climatique.

Pour rendre ce territoire accueillant au vivant, notre approche recrée des liens hydrauliques intégrés au paysage permettant de développer un quartier résilient adapté à la dynamique des eaux tant en période de stress hydrique que d'épisode pluvieux intense ou de crue majeure.

Deux varennes, caractéristiques des plaines alluviales, confèrent une nouvelle identité au site en composant un paysage structurant, aux multiples écosystèmes, forestier, alluvial, rivulaire... Elles prolongent les berges du Cher jusqu'au cœur du quartier et tissent des liens nord-sud entre le pôle gare, le quartier des Grands Mortiers et les berges, démultipliant les vues panoramiques sur le grand paysage ligérien. La Boire du Bois des Plantes et le ru de l'Archevêché réactivé alimentent, avec les eaux des bassins-versants, les jardins filtrants de ces espaces naturels propices au développement de la biodiversité, puis rejoignent le Cher. Un boisement dense et vertical sur l'avenue Jacques-Duclos signale les mails piétons longeant chaque varenne.

Pour favoriser les mutualisations et synergies dans une logique d'économie symbiotique, le projet tisse un quartier mixte.

Les activités existantes sont dynamisées par des programmes vertueux : une ferme aquaponique à proximité du MIN pour le secteur productif et vivrier, une formation Staps pour le secteur éducatif et sportif.

Les programmes vulnérables situés en zone inondable sont relocalisés sur le plateau à l'abri des inondations et complétés par des îlots habités. Les écoles et équipements sont regroupés le long de la rambla, belvédère sur la plaine des sports. 75 % des espaces publics aménagés sont en pleine terre, favorisant la résilience du site et une cohabitation harmonieuse du monde vivant. Les jardins oasis des îlots habités, implantés au niveau du terrain naturel, permettent de conserver les arbres existants. Les espaces publics sont implantés au-dessus de la cote de la crue centennale pour favoriser le développement de rez-de-chaussée actifs et commerçants. Dans une logique de gestion locale des terres, les parkings participent au contrefort des digues, réservant les remblais aux seuls espaces publics. Dans le cas d'un scénario de crue extrême impactant le val de Tours, la complémentarité des fonctions développées sur le site : biodiverses, vivrières, sportives, éducatives et d'habitat, conforte l'autonomie du quartier pour permettre aux secours d'évacuer en priorité d'autres territoires plus vulnérables.





MOBILITÉ DOUCE



CRUE CENTENNALE - INONDATION PAR SURVERSE



Le « Jardin oasis » implanté au niveau du terrain naturel, sanctuarise les arbres existants tout en préservant les zones d'expansions aux crues.

Représentant de l'équipe :
Maud Le Floc'h

Site Internet :
www.polau.org

L'équipe

Polau

CHER DÉSAMOUR...

POLAU



Maud Le Floc'h
Directrice



Juliette Bradford
Ingénieure culturelle,
chargée des Études
urbaines au POLAU



Clémence Mathieu
Paysagiste-conceptrice,
assistante d'études au
POLAU

ANPU



Charles Altorffer
Artiste associé



Bruno Marmioli
Architecte, Directeur
de la Mission Val de Loire

MISSION VAL DE LOIRE

PRATIQUES URBAINES



Patrick Henry
Architecte et urbaniste,
fondateur de Pratiques urbaines

Et si l'on redonnait à l'eau son territoire? Cher Désamour... vers un campus du risque.

Le Polau œuvre à l'intégration de dynamiques artistiques au sein des projets urbains. Ce pôle ressource et projets « arts, villes et territoires » soutient la création urbaine et développe le métier d'urbanisme culturel en France et à l'international.

Le projet « Cher Désamour... vers un campus du risque » se situe dans le sillage de la démarche de parlement de Loire, initiée par le Polau en 2019. Cette démarche prend appui sur les notions de droits de la nature, de bassin-versant, d'attachements au milieu, de cohabitation avec le vivant. Elle participe à faire communauté, à sensibiliser aux enjeux du fleuve et à créer des nouveaux récits de Loire.

Ici, pour ouvrir des hypothèses de reconfiguration des espaces situés en bord de Cher, à proximité du lac des Peupleraies, le Polau constitue un groupement de créateurs et concepteurs, élargissant la fabrique des idées.

FAIRE AVEC L'ÉTANT, FAIRE AVEC LES LIMITES

Colonisé par les fonctions servantes du système urbain, le site Cher-Duclos-Peupleraies a été, au XX^e siècle, une terre d'accueil d'équipements et de services juxtaposés, mal articulés, consommateurs d'espace, artificialisant les sols et représentatifs d'un monde anthropo-centré. Parce que le site devient un territoire « critique », désormais touché directement par le risque inondation, il s'est élevé au rang de territoire d'expérimentation.

Nous proposons de le réadresser aux Tourangeaux de façon souple et inventive.

RETROUVER LA PART DE L'EAU

L'eau a été shuntée, enfouie, régulée. Le cours du Cher détourné. Les plaines alluviales, aux sols artificialisés, sont régulièrement inondées.

Nous explorons plusieurs directions et notamment celle de retrouver le schéma naturel de l'eau.

À partir du PPRI, il est important de prendre en compte la part de l'inondation, ce qui pourrait être redonné à la nature. Et si on accompagnait l'eau pour l'aider à retrouver ses zones préférentielles?

UN SITE CHRONOTOPIQUE

Le site a toutes les caractéristiques d'un « chronotope », où le caractère des lieux varie en fonction des temporalités, du jour et de la nuit, de la semaine et du week-end, de l'hiver et de l'été.

Une caractéristique « foraine » (au-delà de la fête foraine de Rochepinard) signe le site. Cela a des incidences sur l'ensemble de la partition actuelle, des services et des usages.

Tous ces rythmes constituent un territoire de pulsations et d'intensités très diversifiées dont on peut s'inspirer, voire tirer parti.

ENGAGER DES COOPÉRATIONS ET DES CONTRIBUTIONS

Ce site est le témoin d'une époque, il peut être le démonstrateur d'une autre; en matière de schémas de coopération (pour les vivants, humains et autres qu'humains), en termes d'alliances et d'interdépendances. Sur la question des enjeux liés à l'inondabilité par exemple, à la pollution des sols, chaque acteur du site à un niveau de conscience des risques et de pratiques quotidiennes ou événementielles du site.

Comment amener une proposition contributive vers une action de réparation à grande échelle?

Quelles compétences, savoirs et forces vives seraient mobilisables sur le site et à proximité? Comment engager un processus de phyto-épuration ou phyto-remédiation à cette échelle? Comment réintroduire du lagunage à l'échelle de dizaine d'hectares? Quelles hypothèses de co-habitat sur ce site? Quelles qualités révéler pour hériter demain d'autre chose que des friches commerciales? Comment « faire avec » les forces en présence?

Autant de questions qui nécessitent une réflexion partagée. À travers une dynamique d'animation de la communauté (« Tours-sur-Cher »?) et de dispositifs d'intelligence collective, comme un « syndicat de bienveillance », il s'agit d'aller explorer les possibilités de transformation, voire de mise en commun.



LE CHER OUBLIÉ

LE CHER INONDABLE

75m

DES HECTARES GAGNÉS SUR TERRITOIRES DE L'EAU

2,3 MÈTRES

LES HUMAINS & NON-HUMAINS

30 ESPÈCES D'OISEAUX

1 783 SALARIÉS

REPÈRES CHRONOTOPQUES

30 000 VÉHICULES/JOUR

6 TERRAINS DE FOOT

2 GYMNASIUMS

5 000 10 100

LES MALFAISANCES

ALERTES

43 DEGRÉS

AU-DELÀ DE 90 DÉCIBELS

150 HECTARES

MÉTAUX & MÉTALLOÏDES

FAIRE VILLE ?



- agglomération de l'habitat au bord de l'eau
- densité et diversité des usages
- risque de conflits d'usage

NE RIEN FAIRE ?



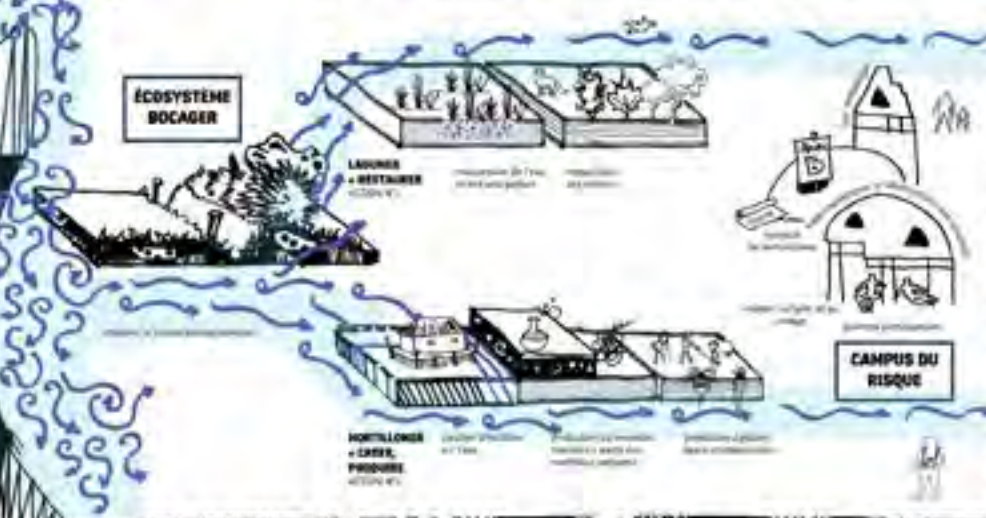
- maintien de l'état de l'écosystème
- risque d'inondation
- absence de gestion
- absence de planification
- absence de concertation

FAIRE MACHINE ARRIÈRE ?

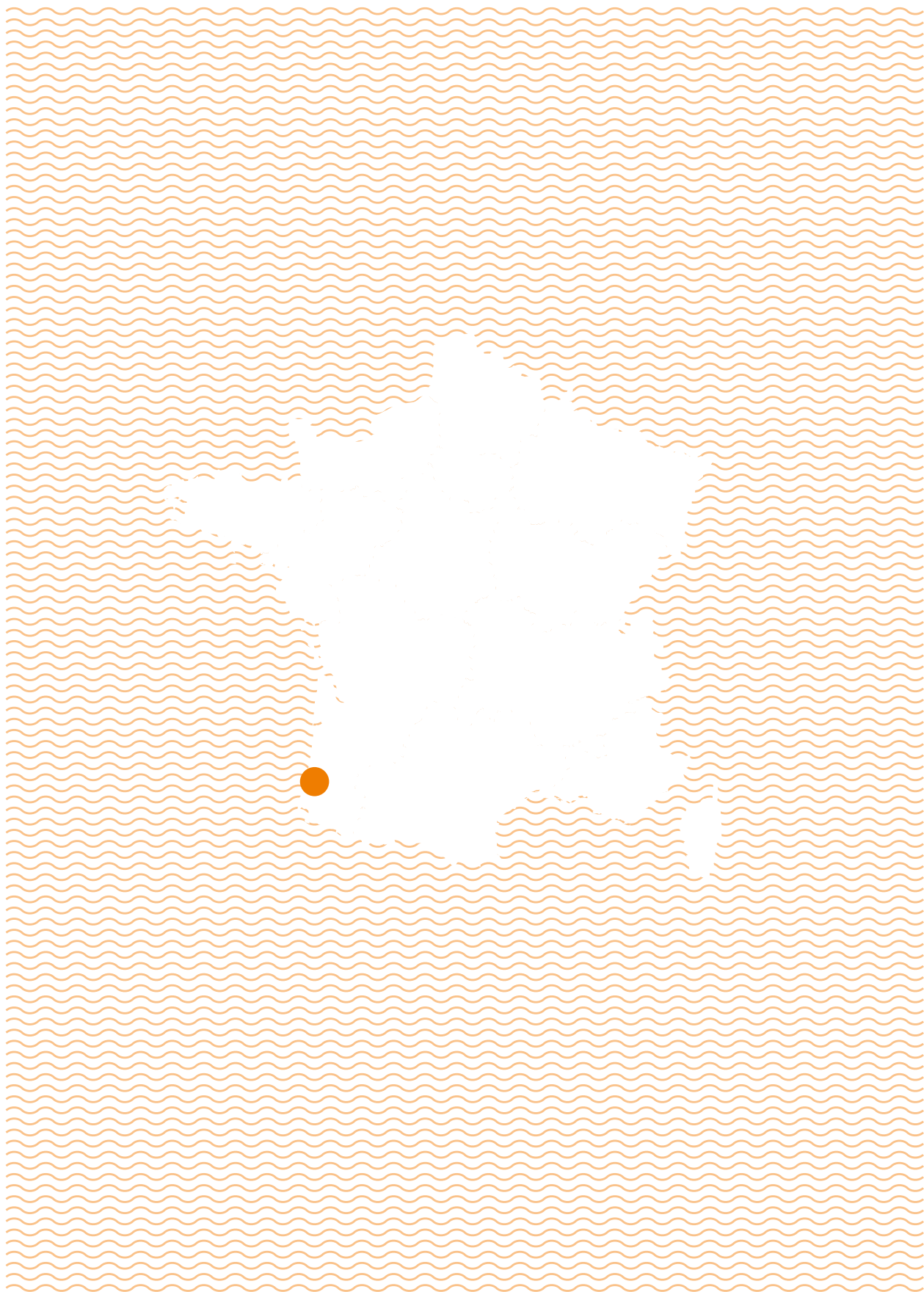


- risque d'inondation
- absence de gestion
- absence de planification
- absence de concertation

FAIRE AVEC, MALGRÉ TOUT ?



- maintien de l'état de l'écosystème
- agglomération de l'habitat au bord de l'eau
- densité et diversité des usages
- risque de conflits d'usage
- maintien de l'état de l'écosystème
- agglomération de l'habitat au bord de l'eau
- densité et diversité des usages
- risque de conflits d'usage



Localisation :
Région Nouvelle-
Aquitaine
Landes



Commune concernée :
Dax



Superficie du site :
72 ha

Population :
**Nombre d'habitants
sur la commune :**
20681 habitants
(14 % de la population
landaise)
**Nombre d'habitants
sur le site :**
1829 habitants en 2015
(9 % de la population
de Dax) – 5,6 % depuis 2011.

Communauté d'agglomération Grand Dax Quartier du Sablar



Périmètre du site.



Vue aeriennne du quartier du Sablar lors d'une crue de l'Adour.

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le quartier du Sablar se trouve à l'articulation de Dax et Saint-Paul-lès-Dax délimité par l'Adour au sud et la voie ferrée au nord. Historiquement, le quartier était marqué par l'agriculture, et seule la partie extrême sud était bâtie. Le quartier a subi une progressive artificialisation de ses sols à travers une succession d'aménagements et de constructions peu ordonnés avec l'implantation de surfaces commerciales, d'équipements sportifs, de secteurs d'habitat pavillonnaire et collectif. Cela constitue un ensemble hétéroclite. Malgré une situation d'hypercentralité, le Sablar s'est peu à peu retrouvé paradoxalement en marge des deux centralités urbaines de Dax et Saint-Paul-lès-Dax. Depuis 2008, la ville et l'agglomération ont initié de nombreux projets pour requalifier et redynamiser le quartier du Sablar, notamment le quartier gare. Malgré l'ambition, la dynamique urbaine est ralentie par un bâti déqualifié, des friches qui maintiennent le Sablar dans une relative marginalité sociale et économique.

ALÉAS ET VULNÉRABILITÉS DU SITE

Le territoire est soumis au risque inondation par débordement du fleuve, remontées de nappes et ruissellement. Le territoire dacquois a ainsi connu plusieurs grandes crues historiques. Celle de 1952 a atteint la cote de 6,52 m à l'échelle de crue du Vieux-Pont de Dax et a notamment touché le quartier du Sablar. Si les protections contre les crues ont été édifiées et renforcées au fil du temps et des inondations, l'aménagement des secteurs situés derrière ces protections s'est également poursuivi, renforçant ainsi le risque. Par ailleurs, si la montée lente de l'Adour permet d'anticiper le risque de débordement du fleuve par-dessus les protections et l'évacuation du secteur, une rupture de digue entraînerait une brusque inondation du quartier et des vitesses d'eau très importantes. En cas de rupture de digue, même pour une crue fréquente inférieure à la crue trentennale, les axes de communication seraient coupés et l'évacuation de la zone impossible par voie terrestre. Le quartier est ainsi soumis à un plan de prévention des risques d'inondation interdisant, entre autres, toute construction de logements supplémentaires.



Carte d'aléas inondations du quartier du Sablar.

ENJEUX PROGRAMMATIQUES

Le renouvellement urbain est contraint par les règles du PPRI au regard notamment de l'obligation de mise à la cote de référence du PPRI des surfaces de plancher. L'élément le plus structurant dans la démarche est donc la hauteur d'eau (de l'ordre de 4 m) et l'absence d'exutoire d'eau sur la majeure partie du périmètre retenu derrière un ouvrage de protection qui sera conforté (après travaux PAPI dans un délai maximal de 6 ans) à un niveau de protection en deçà de la crue de référence centennale.

Le projet doit ainsi permettre de chercher des solutions innovantes et résilientes permettant d'assurer la requalification du quartier et la revalorisation de son image, ainsi que la réduction de l'exposition des populations et des biens. Pour cela, le projet pourra notamment requestionner les usages des friches existantes ou à venir. Le quartier étant fortement artificialisé, le projet pourra également contribuer à revaloriser la place de l'eau et du végétal dans les espaces publics et en renforçant les liens avec les berges de l'Adour.



Représentant de l'équipe :
Renaud Gache (Isthme)

Sites Internet :
www.isthme-bm.com
www.atelier-gama.com



L'équipe

Isthme, Atelier Gama

MI-TERRE MI-EAU, LE SABLAR REPREND SES BARTHES

ATELIER GAMA



Aurélien Albert
Gérant associé,
paysagiste concepteur,
urbaniste



Mélina Villefer
Paysagiste conceptrice,
urbaniste

ISTHME



Jean-Baptiste Jacquet
Gérant associé, architecte
urbaniste HMONP



Colin Gache
Gérant associé,
géographe urbaniste



Jean-François Abéride
Gérant associé,
D.E. architecture
ingénieur génie civil



Renaud Gache
DE architecte
urbaniste



**CULTIVER ET ARPENTER
LA PLAINE INONDABLE**



**CONNECTER LES ÉQUIPEMENTS
ET ESPACES PUBLICS**



**HABITER ET TRAVAILLER
DANS LE SABLAR**



Le Sablar renforce sa situation d'interface territoriale et assoit sa structure urbaine.



Au cœur de la plaine alluviale, le quartier du sablar retrouve son identité, sa logique urbaine et son ancrage territorial.

En composant avec les risques d'inondation, le Sablar se réconcilie avec le paysage des barthes, restaure ici l'intégrité de la vallée et assoit le rôle d'interface urbaine et territoriale du site.

Le projet urbain et paysager permet d'interroger notre capacité à agir pour les générations futures à travers notre rapport à la ville et au territoire, à la nature et ses aléas.

Ici, la proposition consiste à mettre en cohérence les usages du bas Sablar avec la nature des sols propres aux braous, de réinstaurer la culture de la plaine en relation directe avec le quartier. Grâce au développement des halles maraîchères associées aux sources d'eau minérale, le quartier se dote d'un équipement porteur d'une dynamique de réappropriation des sols engageant leur désartificialisation et leur renaturation.

Des cheminements sont créés au-delà de la voie ferrée afin de pénétrer au cœur des barthes. Un platelage parcourt la plaine conduisant le visiteur à la nouvelle Maison des barthes et au belvédère offrant un panorama sur toute la vallée. Des parcs et espaces publics sont créés au pied des coteaux de Saint-Paul-lès-Dax, rattachant son église à la campagne, libérant les contours de la plaine et installant le pôle de la gare

LGV dans la continuité de celle-ci tandis que les connexions écologiques sont assurées.

En outre, le projet acte le désenclavement du Sablar et la cohérence spatiale de la ville. La seconde ceinture de Dax est complétée grâce à l'implantation d'un nouveau pont en aval et le prolongement du boulevard qui embrasse la rive droite et le Sablar tandis qu'est renforcé le rôle du quartier de trait d'union entre les deux rives et ensembles urbains du Grand Dax.

Le boulevard réinstaura le centre de gravité de la ville autour de l'Adour positionnant la place du Maréchal-Joffre au cœur du dispositif. Des rues et venelles sont prolongées ou créées participant à la mise en réseau des équipements et espaces publics structurants. La trame historique et la typo-morphologie du faubourg sont convoquées dans le processus de densification du tissu urbain sur les hauteurs du quartier.

En effet, de par l'identification de trois paliers topographiques différemment exposés à l'aléa

d'inondation, le projet renouvelle les fonctions écologiques des zones basses, garantes de la résilience du quartier, et instaure différentes solutions de densité et de mixité inscrites dans le haut Sablar, moins vulnérable. Les activités humaines du site sont ainsi maintenues et redynamisées. Les solutions de drainage s'appuient quant à elles sur la trame existante et s'inscrivent ainsi dans l'aménagement séculaire de la vallée.

La reconversion du quartier engage une stratégie économique à l'échelle de l'agglomération, particulièrement afin de redéployer un secteur commercial automobile prédominant, vecteur d'une artificialisation insoutenable, ce qui permet l'essor d'une économie de substitution plus soutenable et en adéquation avec l'histoire et l'identité du lieu.

La relocalisation du parc de logements vulnérables vers les paliers topographiques surélevés du quartier contribue par la même occasion à la vitalité de ses activités et à la mixité de ses fonctions, répondant aux objectifs de la politique de la ville. Un urbanisme d'opportunité se déploie avec pragmatisme selon les opportunités foncières pour reconvertir le site tout en s'inscrivant dans la planification du long terme.

L'avis du jury

L'équipe Isthme, à Dax, prenant comme point de départ l'observation de l'immense casier à eau formé par les remblais du train et la digue des berges de l'Adour, propose de relocaliser dans une perspective à long terme la ville sur les deux seuls terrains soumis aux plus faibles hauteurs d'eau tout en reconstituant un paysage de barthes (terres inondables en bord de rivière, domaine des saussaies, oseraies et autres strates arbustives adaptées à ce milieu) typiques de l'Adour dans le prolongement des agricultures existantes. Le projet propose un jeu entre désenclavement et relocalisation doublé d'une perméabilité progressive du système de digues en place.



Tournée vers l'Adour, la place Joffre offre une nouvelle façade au Sablar.

Représentant de l'équipe :
Madeleine Masse
& **Hiba Debouk (Arep)**

Sites Internet :
www.arep.fr
www.exitpaysagistes.com
www.ingetec.fr



L'équipe

Collectif Arep, Exit, Ingetec

UNE EXEMPLARITÉ POUR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET HYDRAULIQUE TERRITORIALE

AREP



Madeleine Masse
Architecte urbaniste,
directrice déléguée
Territoires



Hiba Debouk
Ingénieur urbaniste,
directrice adjointe
Territoires

EXIT PAYSAGISTES ASSOCIÉS



Claire Gilot
Paysagiste urbaniste,
associée et co-gérante



Guillaume Lomp
Paysagiste urbaniste,
associé et co-gérant

INGETEC



Gaëtan Levistre
Ingénieur conseil environnement &
aménagement durable

2050 : UN RISQUE MAÎTRISÉ POUR CHAQUE OCCURRENCE DE CRUE



2050 - crue « courante » : 5.00 NGF



2050 - crue 2 ans : 6.67 NGF



2050 - crue 10 ans : 8.51 NGF



2050 - crue 100 ans : 9.53 NGF

Les barthes du Sablar : un projet de cœur de ville résilient, fondé sur le fonctionnement et le paysage fluvial, créant de nouvelles formes d'espaces publics et mettant hors d'eau les usages sensibles.

Face à l'urgence climatique et à l'aggravation du risque hydraulique, le projet des barthes du Sablar vise à concilier les enjeux environnementaux et les enjeux de développement urbain en cœur d'agglomération.

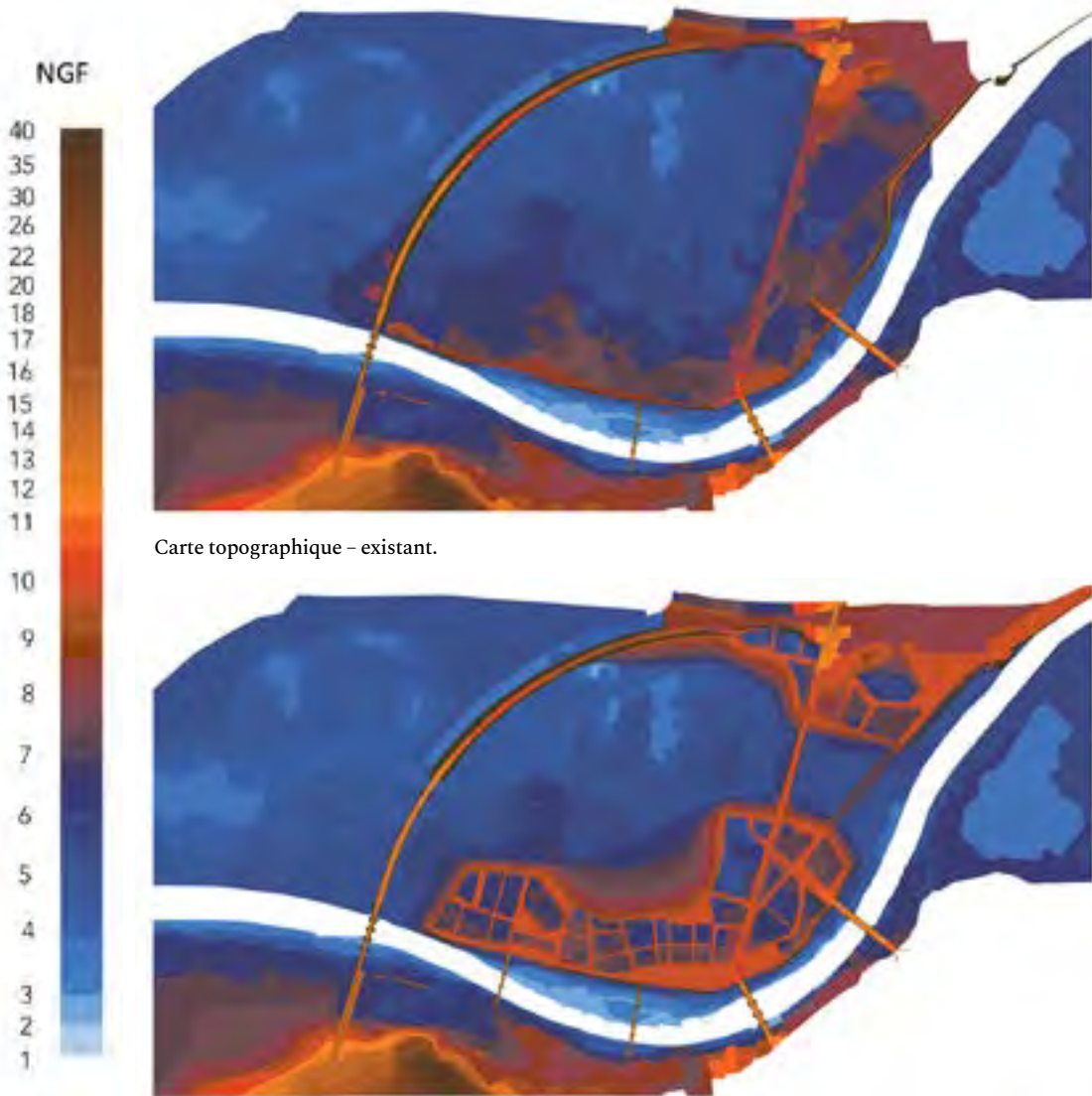
Ici, le projet développé incite à un changement profond de paradigme : le changement climatique, la présence du fleuve et le risque d'inondation qu'il induit sont pensés et intégrés au processus de conception du projet urbain, programmatique et paysager, avec le double objectif de mettre en sécurité l'occupation humaine et d'assurer

l'adaptation au changement climatique des espaces publics et privés.

À l'échelle du cœur d'agglomération, c'est un projet de reconquête de l'Adour mais aussi une réponse d'usage et d'espace public.

Le projet propose d'inverser la tendance d'un quartier en déprise pour en faire la vitrine d'un urbanisme post-carbone et d'offrir une vraie polarité, une destination de bien-être en cœur d'agglomération offrant des lieux de vie plus « verts », en phase avec les attentes des habitants et avec les enjeux climatiques.

REMODELER LA TOPOGRAPHIE POUR PASSER D'UNE LOGIQUE DE DIGUE À LA LOGIQUE DE BERGE



Carte topographique - existant.

Carte topographique - horizon 2050.

À l'échelle du Sablar, c'est un projet urbain et paysager, inscrit en cœur de ville, support d'attractivité et d'intensité urbaine, où il convient de moins construire, voire de déconstruire à certains endroits pour mieux construire ailleurs. Le projet se caractérise par une redéfinition en profondeur du socle macrotopographique de la plaine du Sablar avec la surélévation au-delà de la cote de crue centennale des îlots urbains historiques : l'îlot de la gare et l'îlot du port. À moyen terme, les digues seront effacées, et les infrastructures routières et ferroviaires deviendront hydrauliquement transparentes. La protection des populations sera assurée par la concentration du bâti sur un niveau de sol

de référence supérieur à 9,50 m NGF. Le projet restitue ainsi de l'espace au bon fonctionnement du fleuve et permet de passer d'une logique de digues à une logique de berges et de plaine fluviale, plus économique et plus sécuritaire. Il permet de redonner localement de la mobilité à l'Adour en épisode de crue par la libre circulation des eaux dans la plaine du « parc de l'Adour ». Cette nouvelle polarité de fraîcheur, de récréation et de biodiversité en cœur d'agglomération n'est, par ailleurs, pas sans rappeler les barthes de l'Adour, ces prairies humides qui constituent un patrimoine naturel et un des plus beaux paysages landais. Ce nouvel espace déminéralisé pourra également remplir des fonctions nourricières d'ici à 2050 avec

l'arrivée de nouvelles activités agricoles permettant d'enrichir les sols mais aussi d'approvisionner les îlots urbains habités.

Le projet accorde enfin une importance particulière à la réorganisation des mobilités, dès le court terme, avec des actions d'urbanisme tactique qui donneront à voir dès aujourd'hui un futur désirable pour le Sablar. À l'échelle de l'agglomération, il s'agit de réorganiser le trafic d'entrée de ville pour le détourner des quais de l'Adour. À l'échelle du quartier, la réduction de trafic de transit permettra la pacification des espaces publics et une réorganisation de ceux-ci au profit des mobilités actives.

L'avis du jury

Le jury a choisi de distinguer cette proposition par la qualité du diagnostic posé et la cohérence de la proposition qui en découle, en dépit de sa radicalité. Le jury a estimé que cette proposition, aussi peu réaliste qu'elle puisse paraître, soulève avec une rare pertinence les enjeux majeurs de réduction de la vulnérabilité du quartier du Sablar, dont le système d'endiguement a pour effet pervers de piéger l'eau qui pourrait le franchir.

LES ÉTAPES DE TRANSFORMATION IN SITU : ILLUSTRATIONS



Zoom sur la plaine du Sablar.

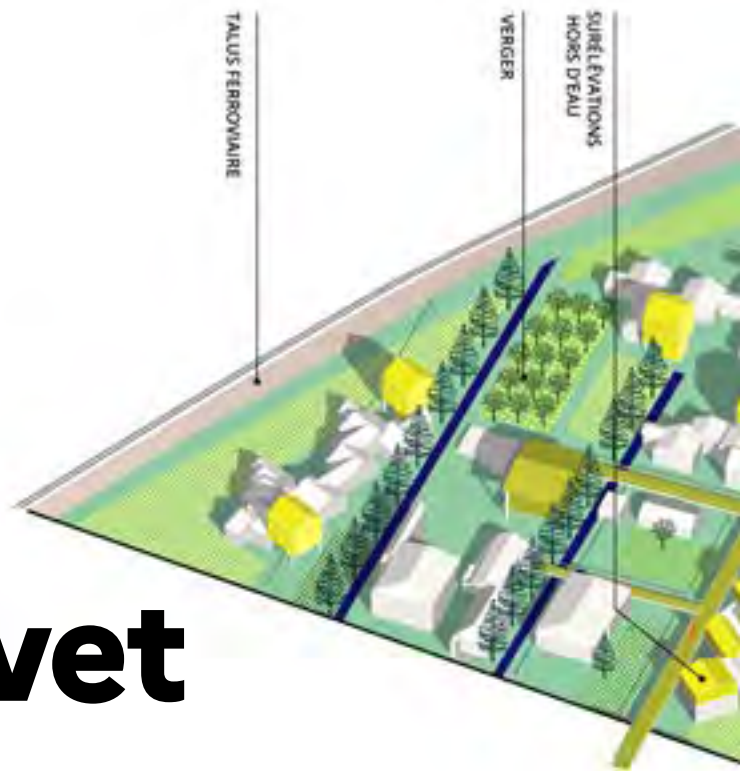
Représentant de l'équipe :
Iris Chervet

Site Internet :
www.irischervet.fr

L'équipe

Atelier Iris Chervet

LE SABLAR, ARCHIPEL FLUVIAL



ATELIER IRIS CHERVET



Iris Chervet
Architecte et
paysagiste-
conceptrice



Amaury Bech
Architecte-urbaniste

URBAN WATER



Christian Piel
Urbaniste
hydrologue

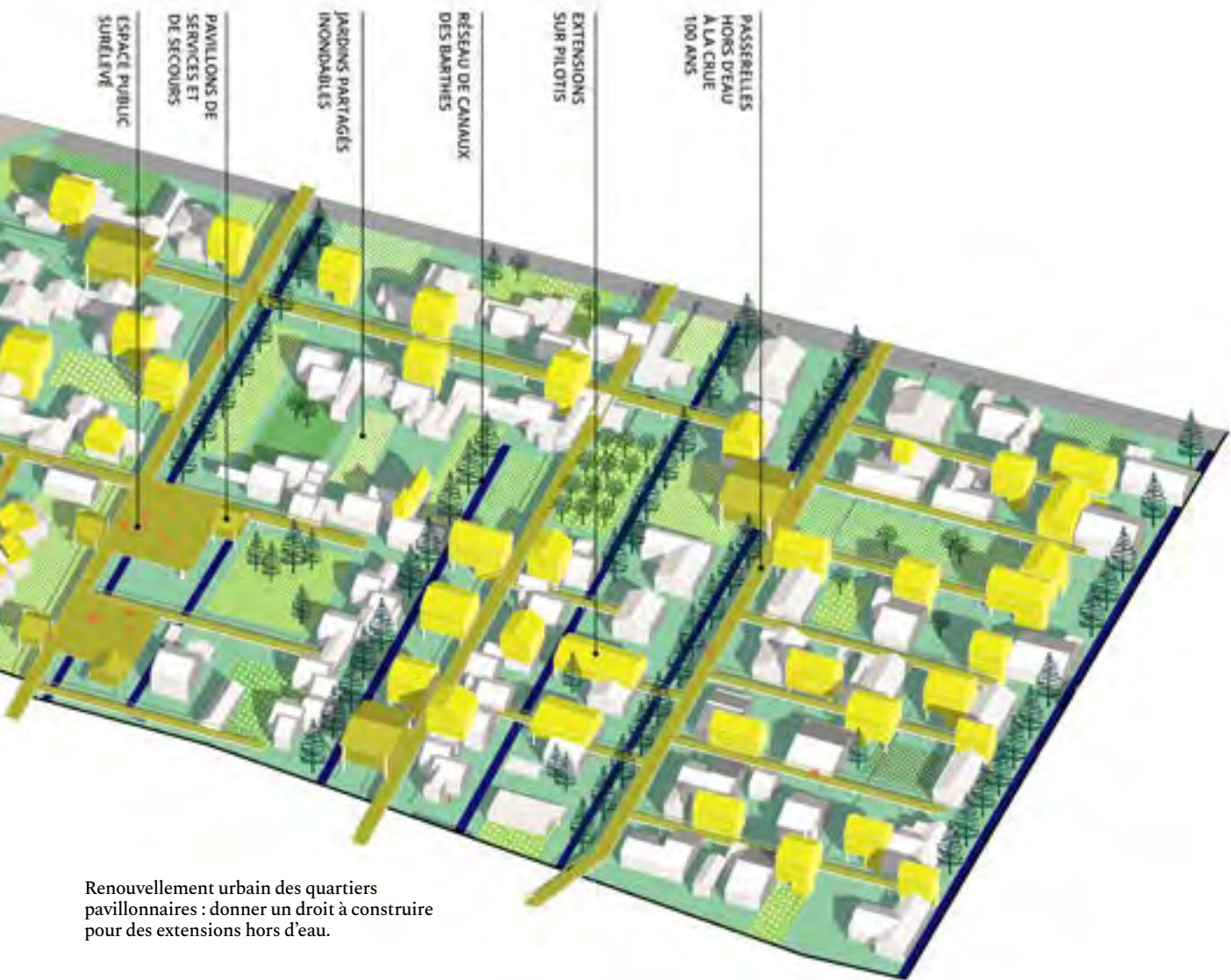


**Séraphin
Michel-Stahl**
Ingénieur
hydrologue

VERTIGOLAB



Amélie Colle
Économiste de
l'environnement



Renouvellement urbain des quartiers pavillonnaires : donner un droit à construire pour des extensions hors d'eau.

Régénérer le paysage des barthes et rétablir la transparence hydraulique du lit majeur : une renaturation du Sablar au service de nouvelles ressources urbaines, sociales, écologiques et économiques.

Les activités agricoles se sont développées sur les sols tendres et fertiles du lit de l'Adour, exploités selon un modèle agricole humide, étagé en terrasses : les barthes. À partir du XX^e siècle, la voie de chemin de fer rompt la continuité hydraulique entre l'amont et l'aval du fleuve. L'urbanisation du Sablar et le confortement des digues aboutissent à la création d'un véritable « bouchon » dans le lit de l'Adour. Les digues referment le Sablar sur lui-même, tout en créant une vaste « cuvette » sans exutoire pour les eaux. Les continuités hydrauliques et paysagères des barthes disparaissent : c'est la cohérence géographique de la plaine alluviale tout entière qui est atteinte.

Plutôt qu'un postulat en faveur ou contre les digues, c'est l'imbrication de mesures diverses (hydrauliques, urbaines, architecturales, paysagères, sociales, écologiques) qui sont mises en œuvre, et qui assurent, ensemble, la sécurité des habitants et des biens jusqu'à la crue centennale.

Le projet rétablit la transparence hydraulique du quartier et guide l'eau des crues vers une zone d'inondabilité prioritaire : un vaste parc urbain aménagé sur des parcelles mutables à court terme. Par un jeu de déblais/remblais et en s'appuyant sur la topographie et le tracé historique des barthes, nous proposons la constitution de digues habitées et d'îles surélevées. Ces territoires hors d'eau



Recréer les continuités paysagères, hydrauliques et écologiques du lit majeur de l'Adour.



Mettre en scène le paysage fluvial par les digues habitées et leurs espaces publics en belvédère sur l'Adour.



constituent des réserves foncières pouvant accueillir la relocalisation de certaines activités du quartier, tout comme un développement résidentiel, économique et de service.

Ces dispositifs permettent d'habiter sur les digues et non derrière, et de retrouver ainsi une relation visuelle avec l'horizon du fleuve. Les anciens réseaux d'eau, souvent busés, refont surface et deviennent de plus larges canaux.

La traverse, qui passe sous le talus ferroviaire dans la barthe basse, génère un vaste parc humide, tandis que les digues le long de l'Adour renforcent leur caractère hybride d'infrastructure habitée.

Le projet révèle les traces du parcellaire historique des barthes et y associe la nouvelle trame de l'eau et ses canaux, un réseau de voiries et cheminements, et des plantations d'arbres alignés formant une sorte de canevas, qui structure le développement du site,

oriente les vues et ombrage les parcours guidés vers le fleuve.

Le projet installe ainsi deux grands paysages d'eau : d'une part le paysage ouvert du fleuve, paradoxalement très urbain, mis en scène par les digues habitées et leurs espaces publics en belvédère sur le lit mineur; d'autre part, un paysage intérieur rustique, élémentaire, qui redonne l'échelle du lit majeur de l'Adour.

Le projet décline une palette de réponses aux enjeux de renouvellement urbain en zone inondable, ancrées dans l'identité du Sablar et la géographie de l'Adour. Néanmoins, l'approche globale de renaturation du lit majeur ainsi que les trois typologies urbaines insubmersibles proposées pourraient être réinterprétées sur d'autres sites aux problématiques similaires.

C'est bien là, selon nous, que le concours d'idées prend tout son sens, en tant que laboratoire d'une recherche appliquée et extrapolable.



Représentant de l'équipe :
Ken Spangberg

Site Internet :
www.instagram.com/bios_atelier/

L'équipe

Bios

UNE BARTHE HABITÉE – LE PARC DU GRAND DAX



Ken Spangberg
Paysagiste
concepteur



Maxime Beel
Architecte



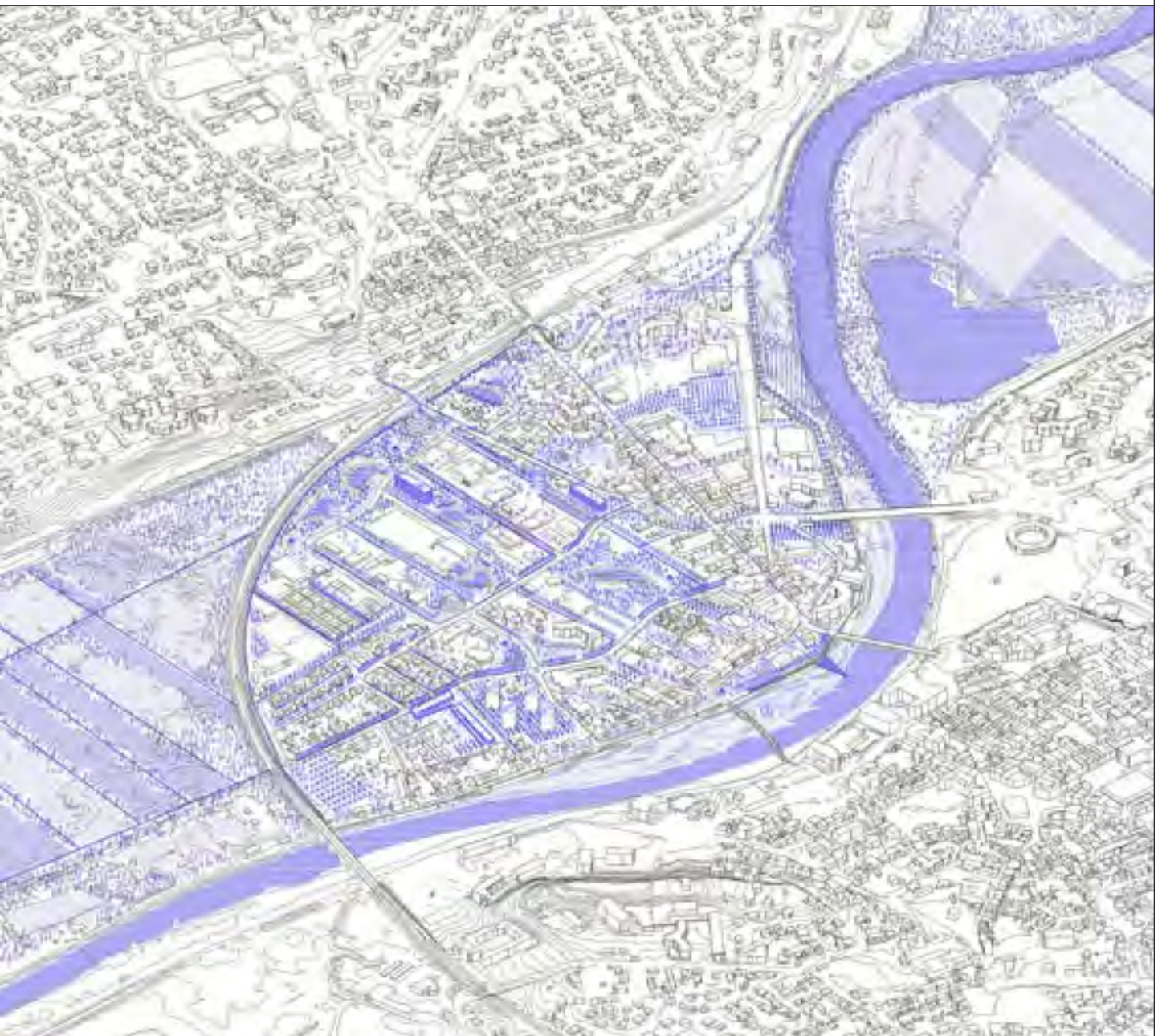
Jacopo Fochi
Architecte



**Pedro de Gois
Nogueira**
Architecte



Clément Ringot
Architecte



Vers une barthe habitée.

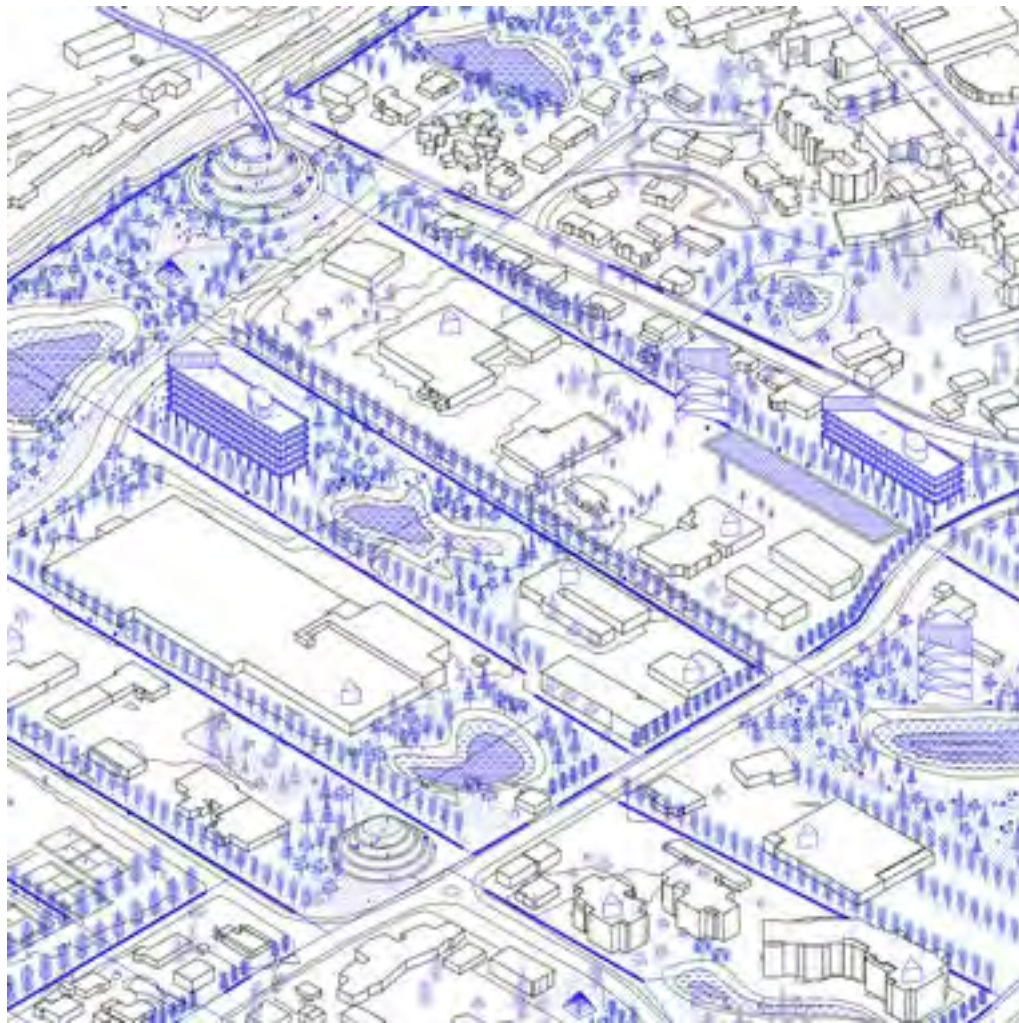
Le Sablar comme une barthe habitée, ou comment une série d'actions ponctuelles construites au fil des opportunités renforcent un système hydraulique et écologique à l'échelle du territoire.

LE SABLAR COMME PARTIE INTÉGRANTE DES BARTHES DE L'ADOUR

Situées à l'extrême sud-ouest de la France, dans le département des Landes, les « barthes » sont les plaines alluviales qui s'étalent de part et d'autre de l'Adour. Vastes zones humides, les barthes subissent des inondations régulières lors des crues du fleuve. De nos jours vécu comme un « entre deux Dax », le Sablar, délaissé, est néanmoins une voie

de passage obligatoire. À caractère bâti éclectique et à caractère paysager enfoui, le Sablar doit assumer sa situation géographique périlleuse et rendre son identité historique négligée.

Le Sablar, pièce confisquée au fleuve par son urbanisation, doit réintégrer le système hydraulique territorial duquel il a été exclu. Repenser la place de l'eau sur le Sablar est l'occasion de créer une nouvelle image pour le quartier, une porte d'entrée sur le



L'eau comme levier programmatique.

territoire des barthes et sa richesse en termes de biodiversité, d'éco-tourisme, de production maraîchère etc. Au lieu d'une rupture, le Sablar devient la plaque tournante entre la bio-région des barthes et l'agglomération dacquoise.

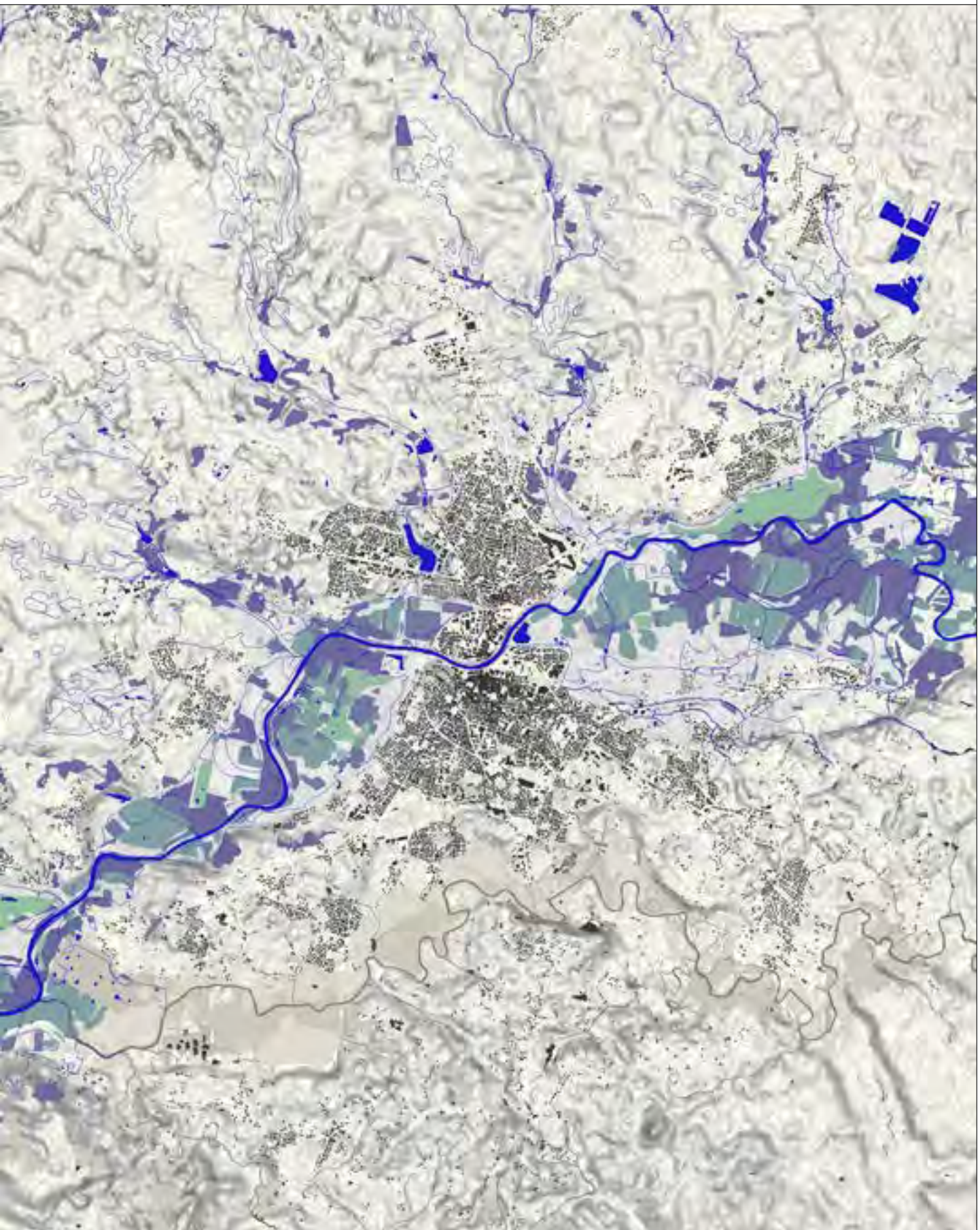
UNE BARTHE HABITÉE

La gestion de l'eau est à la base de notre réflexion et elle sert de support au développement d'une série de services. C'est une réponse qui est également financière, on se saisit ici du coût important, toutefois nécessaire, de l'infrastructure pour repenser la mobilité, pour apporter de nouveaux usages, ou encore pour intensifier la présence de la nature et profiter de ses bienfaits en termes de biodiversité et de services écologiques.

La topographie nous renseigne sur la structure du quartier et permet de faire émerger deux zones : une zone basse, assimilable aux prairies inondées de la barthe basse dans la partie nord-ouest du quartier ; et une zone haute dans la partie sud, assimilable aux zones d'habitat, de culture et de sylviculture des barthes hautes. À ces deux figures s'ajoutent

deux autres : le paysage infrastructurel de la digue et la plaine alluviale en bord d'Adour. Ensemble, elles forment le territoire d'action du projet. Pour chacune des figures, nous développons une série d'actions ponctuelles, qu'elles soient de l'ordre de l'infrastructure, du paysage ou de l'architecture – et bien souvent tout cela à la fois –, qui participent toutes à un but commun : la résilience du quartier face aux inondations et dans sa gestion de l'eau au quotidien et en temps de crise. Aucune de ces interventions n'est indispensable au fonctionnement du tout, permettant au projet de se construire au fil des opportunités, en fonction de la maîtrise foncière ou de besoins urgents et selon des temporalités diverses. C'est un projet à construire ensemble avec la maîtrise d'ouvrage et avec l'ensemble des acteurs concernés, publics ou privés, du citoyen aux institutions régionales, et ce pour les années à venir.

Nous voyons le Sablar comme une barthe habitée, qui instaure une nouvelle urbanité et renforce un système hydraulique et écologique à l'échelle du territoire.



Le Sablar, une rupture dans le paysage des barthes. Plaque tournante entre zones urbaines et territoire.



Représentant de l'équipe :
David Depoux

Site Internet :
www.ma-gy.com

L'équipe

Depoux Ribstein Cazeaux

(RE) FAIRE SURFACE – LA FORÊT DU SABLAR



David Depoux
Architecte DPLG



Marguerite Ribstein
Paysagiste
conceptrice



Grégory Cazeaux
Architecte DPLG
et paysagiste



Au nord de l'Adour s'étend un parc agroforestier urbain inondable : le Sablar retrouve le lien avec son fleuve, avec son sol et avec ses territoires.

La forêt-ville transforme le quartier en un parc agroforestier urbain, habité et inondable, ensemble résilient qui retrouve le sol, accueille l'eau et redonne au Sablar son attractivité.

Entre digue et voie ferrée, le Sablar est un site singulier, ancien carrefour fluvial le long de l'Adour et territoire agricole en lanières au nord, aujourd'hui noyé par l'urbanisation anarchique. Dans cet îlot des sables, comment utiliser l'aléa inondation pour faire émerger ce quartier aujourd'hui immergé ?

La forêt-ville propose de transformer le Sablar en un parc agroforestier urbain et inondable, intégrant habitat et activités et accueillant les visiteurs extérieurs. Structuré selon plusieurs strates,

l'ensemble du quartier est imaginé pour accueillir l'eau débordant au-delà des digues. Lors de faibles crues et pour la récupération des pluies, un réseau de noues plantées permet aux eaux de s'infiltrer naturellement dans les sols. En période de plus forte crue, les champs fertiles et perméables deviennent des réceptacles. Une architecture frugale et résiliente, la surélévation des bâtiments existants permet aux habitants et aux entreprises d'être protégés lorsque l'eau monte. Les voitures migrent vers les parkings silos et les piétons vers les



cheminements refuges périphériques sur la digue de l'Adour et le long du talus de la voie ferrée. Les paysages du Sablar sont résilients. La végétation supporte des cycles secs et inondés. Les bâtiments ont des fonctions variables selon les périodes. Les circulations dans le quartier sont réorganisées, les modes doux et verts ont leur place. Un réseau de chemins offre de multiples possibilités au promeneur qui peut se laisser porter par les paysages, observer les oiseaux, regarder les niveaux de crue, se pencher sur la flore des noues humides, comprendre les cultures agro-forestières, boire un café au restaurant agricole, visiter la coopérative ou le jardin pédagogique, s'impliquer dans les jardins d'insertion et goûter les produits locaux sur la peupleraie-marché. Entre les prés humides et les futaies jardinées, au fil de la saulaie habitée, dans la peupleraie au cœur du Sablar, la sérendipité s'offre aux visiteurs de l'extérieur comme aux habitants et aux entreprises du quartier. La mise en place d'un système agroforestier permet

de trouver un équilibre pour répondre aux inondations. Les sols décroûtés, fertilisés et plantés contribuent à faire baisser la température dans le Sablar, à lutter contre le réchauffement climatique et à favoriser la biodiversité. La récupération des matériaux existants sur le site pour le projet participe à créer un projet frugal et économe. La forêt-ville est un levier économique et social pour le Sablar; la production agroforestière et les activités dérivées redonnent au quartier un élan et une attractivité. La forêt-ville du Sablar permet à chacun de mieux comprendre les inondations. En cohérence avec le PAPI, le projet impose une révision du PLU / PPRI permettant la création de zones naturelles et agricoles, ainsi que la surélévation ou la construction de bâtiments plus hauts. Petit à petit, la mutation du foncier et des usages et activités permettra la transformation du Sablar en un parc agroforestier urbain et inondable qui pourra rayonner à l'échelle du Grand Dax et plus loin. La dynamique de la forêt-ville offre au Sablar un projet pour (re)faire surface.



Un nouveau réseau de circulations irrigue le Sablar, permettant de désenclaver le quartier et d'offrir de la sérénité au fil des espaces de vie, d'habitat, de travail et d'agriculture (prés-futaies jardinés, saulaie habitée, peupleraie du cœur de Sablar) et le long des espaces de circulation autour du Sablar (prés-refuges, quais ripisylves de l'Adour).

Au Sablar, la nature reprend ses droits, les sols devenus fertiles accueillent l'eau, les champs offrent un lieu d'agrément pour les habitants et autres visiteurs.



Représentant de l'équipe :
Xavier Lagurgue

Sites Internet :
www.xlgd.fr
www.ville-ouverte.com
www.emmablanc.com

L'équipe

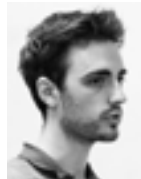
XLGD architectures, Ville Ouverte, Emma Blanc Paysagiste AQUA PERMA



XLGD ARCHITECTURES



Xavier Lagurgue
Architecte



Denis Piereschi
Architecte



Ehouarn Dupon
Architecte



Johnny Lak
Architecte



Antoine Wendling
Architecte

VILLE OUVERTE



Lucie Brenon
Urbaniste



Antoine Baldo
Urbaniste



Imad Eddine
Urbaniste



Laure Verdier
Paysagiste



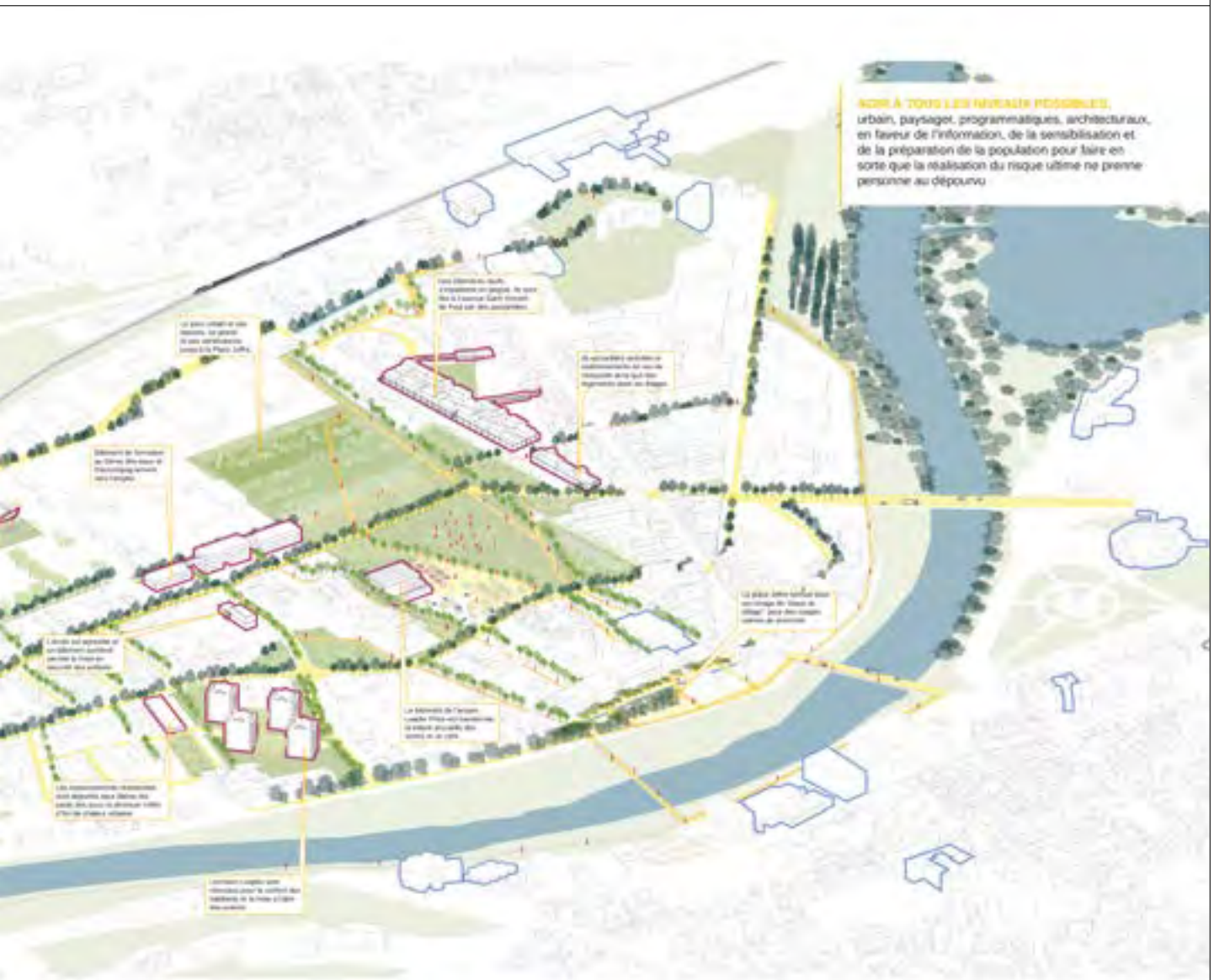
Laure Verdier
Ingénieur Paysagiste concepteur

EMMA BLANC PAYSAGE



Lucas Panin
Paysagiste

PHRÉALOG : HYDROGÉOLOGICIEN



Aqua Perma désigne la rénovation du quartier du Sablar par la mise en scène paysagère des niveaux du fleuve, la programmation urbaine, le recours à la solidarité habitante face au risque d'inondation.

Le quartier du Sablar, à Dax, par sa situation centrale au bord de l'Adour, est un enjeu stratégique de liaison entre les villes de Dax et de Saint-Paul-lès-Dax pour le futur de l'ensemble de l'agglomération. Après avoir perdu son rôle de port fluvial puis de place de marché suite au déclin des activités industrielles et sylvicoles des landes, le quartier a décliné peu à peu. Il constitue aujourd'hui une figure d'occlusion urbaine caractérisée par une situation singulière en matière d'inondation. Fortement exposé aux crues de l'Adour, insularisé par ses ouvrages de protection, le quartier est sujet à deux phénomènes : des remontées de nappes fréquentes et un risque de rupture ou de débordement des digues. La soudaineté possible

de l'inondation nous conduit à proposer une stratégie en deux temps. Premièrement, agir à tous les niveaux possibles, programmatiques, urbains, paysagers et architecturaux pour rendre sensible la présence permanente de l'eau (Aqua Perma) de sorte qu'en cas de réalisation du risque ultime nul ne soit pris au dépourvu. Deuxièmement, mettre les solidarités habitantes, très présentes au Sablar, à contribution et au cœur du projet de mitigation des risques. Le premier niveau d'action proposé comprend la délocalisation des activités automobiles et de petite industrie qui occupent le centre du quartier pour permettre la création d'un parc paysager de 6 hectares. Ce parc participe à la reconexion

des deux villes de part et d'autre du fleuve en devenant un lieu de promenade privilégié des hôtels et de l'activité thermique. Le phénomène de remontée de nappe y est mis en scène par des canaux qui desservent l'ensemble du quartier et qui rendent perceptibles les fluctuations de niveau du fleuve. Grâce à ses aménités paysagères et aux accès qu'il propose depuis l'avenue Saint-Vincent-de-Paul, sont programmés de nouveaux logements, des bâtiments universitaires en accord avec la stratégie locale de campus régional, de nouvelles activités tertiaires et commerciales. Le deuxième axe de travail, face à la soudaineté possible de l'inondation, est de proposer partout des solutions de refuge instantané, en adaptant le bâti existant et en mobilisant les solidarités locales. Ainsi sont proposées par exemple, une surélévation de l'école maternelle aujourd'hui susceptible de submersion totale ou l'adjonction d'un accrobranche à la zone d'activités sportive. Les quatre tours de Lespès, véritables « monuments » qui stigmatisent la situation sociale du site, sont agrandies par des terrasses jardins accessibles depuis un escalier extérieur permettant à la fois l'accueil en urgence des populations alentour et leur évacuation durant la gestion de la crue. Ces travaux d'agrandissement, et de transformation en immeuble-jardin sont financés par l'institution publique au titre de l'adaptation au risque. Tout en requalifiant les tours par la création d'espaces extérieurs généreux, ils n'entraînent pas de surcoût de loyer car ils impliquent pour les habitants une obligation d'accueil en cas de sinistre, mettant ainsi la solidarité habitante au cœur du dispositif de gestion du risque.



< 1.71 NGF
L'eau n'est pas visible dans le quartier du Sablar.
L'eau coule tranquillement dans la vallée.

3m NGF
L'eau monte.
Le premier bassin du quartier est inondé.



La trame bleue

La trame verte

- Noeud ou rigole
 - Sens de circulation de l'eau
 - Espace vert inondable
 - Bâtiment projet
- * Niveau des berges de l'Adour





4m NGF

Le deuxième bassin du parc est rempli. Les prairies inondables en aval et les berges de l'Adour sont inondées.

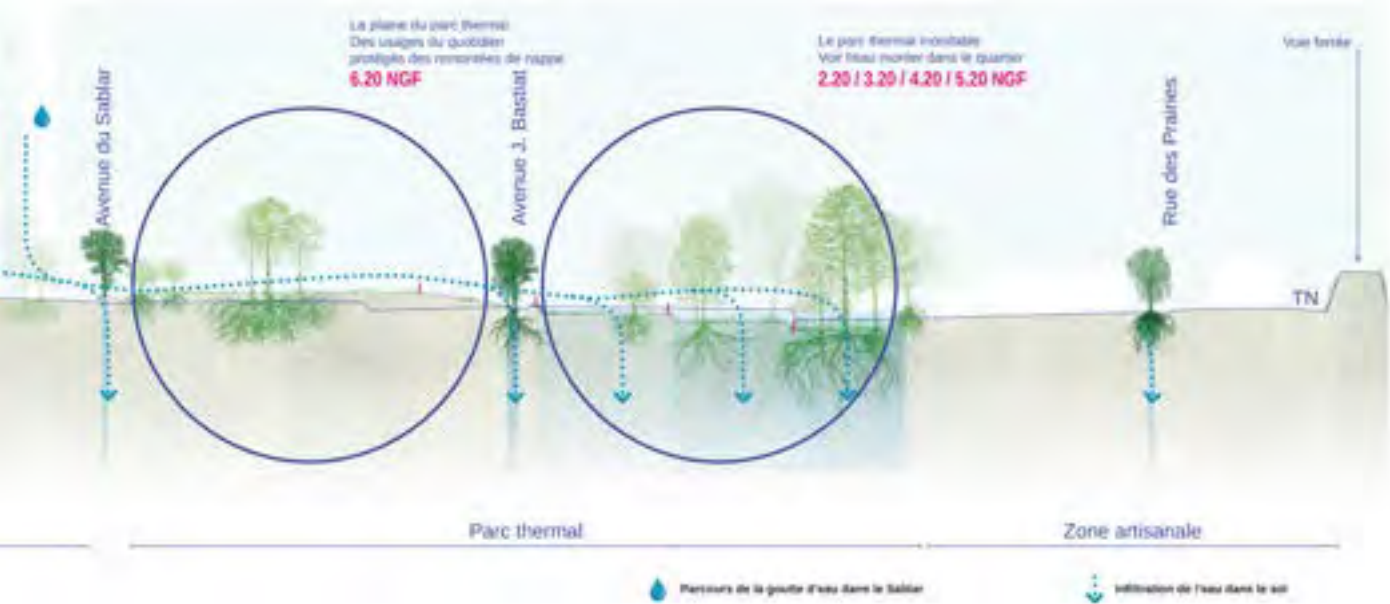
4,5m NGF

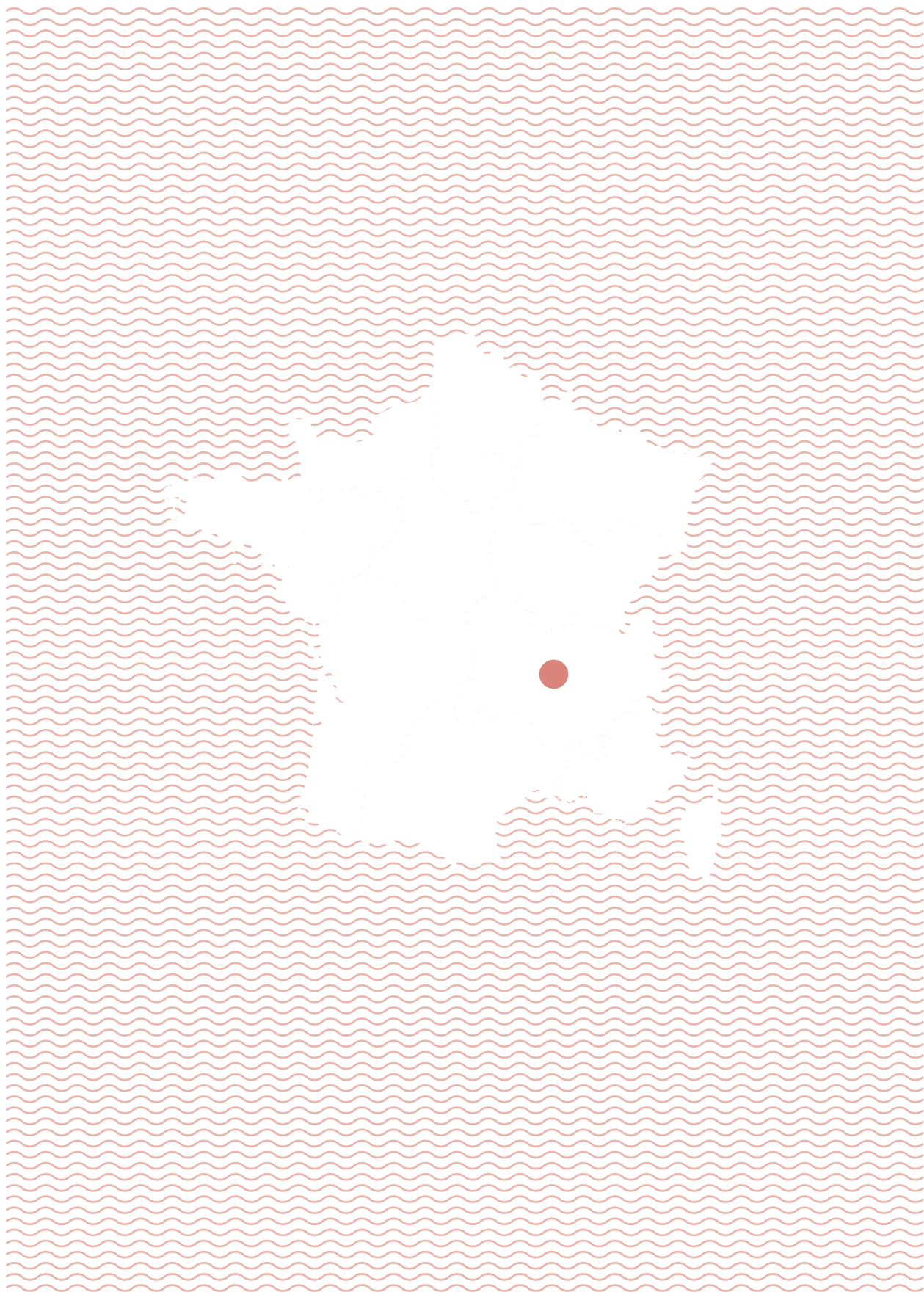
Les trois bassins du parc, les prairies inondables en aval, les berges de l'Adour et les parties les plus basses du quartier sont inondés. Les habitants se préparent...



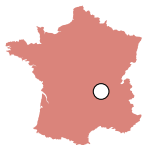
La trame piétonne

La trame viaire

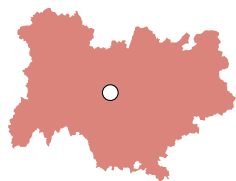




Localisation :
Auvergne-Rhône-
Alpes, Loire



Commune concernée :
Sainte-Étienne



Superficie du site :
37,5 hectares

Population :
**Nombre d'habitants
sur la commune :**
171 000 habitants
**Nombre d'habitants
sur le site :**
1 500 habitants

Ville de Saint-Étienne

Quartier de la Rivière Valbenoîte



Périmètre du site.



Inondation du quartier de Valbenoite.

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le site d'études est à cheval sur les quartiers de Valbenoite (au nord) et de la Rivière (au sud). Il est traversé par une route nationale et constitue une entrée de la ville marquante mais peu qualifiante. Le franchissement du secteur est rendu complexe par la route nationale. Le centre du site est dédié principalement à l'activité économique et de production. Il accueille une zone d'emploi conséquente autour de la formation et de l'industrie (2000 emplois pour 80 établissements). Toutefois, la faiblesse des espaces publics et la présence de locaux désaffectés rendent ce secteur peu attractif, malgré son accessibilité. L'histoire du site est intimement liée aux cours d'eau torrentiels que sont le Furet et le Furan. C'est un des rares espaces dans la ville de Saint-Étienne où l'on trouve une rivière à ciel ouvert (le Furan est visible jusqu'à sa couverture à Valbenoite). Le site tourne cependant le dos à la rivière, il y a peu de cohérence architecturale et une faible qualité des espaces extérieurs.

ALÉAS ET VULNÉRABILITÉS DU SITE

Dans le bassin-versant du Furan, les crues peuvent atteindre des débits de pointe très importants. Les eaux génèrent des phénomènes brutaux et destructeurs. La rapidité de montée des eaux laisse peu de temps à l'alerte et à l'évacuation des populations. Au cours des vingt dernières années, trois événements majeurs ont touché les biens et les personnes, en 2003, 2008 et 2009. Une crue centennale impacterait une grande partie de la ville (logements, équipements publics, infrastructures...), et la stratégie publique depuis les années 1990 est de limiter ce risque via des aménagements hydrauliques en amont. Depuis l'existence de la couverture, la ville n'a pas été inondée. Cependant, des tronçons de la partie couverte ont déjà fonctionné en charge. Un Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation (PPRNPi) sur les communes concernées a été approuvé en 2005 et a permis d'interdire ou limiter l'urbanisation dans les zones vulnérables. Seize hectares sur les 37 du site d'études sont très exposés aux inondations : toute construction ou changement de destination est impossible. Quatre hectares environ sont inconstructibles avec possibilité de changement de destination. Le reste de la surface du site d'études est constructible mais soumis à des règles plus ou moins contraignantes.



Plan PPRI.

ENJEUX PROGRAMMATIQUES

L'enjeu pour les équipes est de valoriser l'image du secteur et d'améliorer sa qualité de vie. La mise en valeur des berges du Furan par les actions du contrat territorial et du PAPI doit permettre une nouvelle attractivité touristique, mais aussi de créer ou de mettre en valeur des cheminements pour circuler des zones d'emploi aux zones plus urbaines. La réorganisation du maillage du secteur (porosités urbaines, réorganisation du stationnement, travail sur les entrées-sorties de la RN88), le renforcement du caractère économique du secteur (conforter la zone d'emploi à l'échelle métropolitaine et améliorer son fonctionnement urbain), la résorption des friches persistantes et l'amélioration des espaces publics dans la zone d'activités sont des enjeux forts. Aussi, le projet devra améliorer la qualité résidentielle, en travaillant notamment sur les possibilités de reconquête résidentielle à court terme dans les secteurs où la mise en valeur de la rivière est programmée, et à long terme dans les espaces potentiellement libérés par la contrainte inondations.



Représentant de l'équipe :
Léa Soret

Site Internet :
www.large-la.com



L'équipe

Joab Soret

L'ÉCOSYSTÈME PRODUCTIF



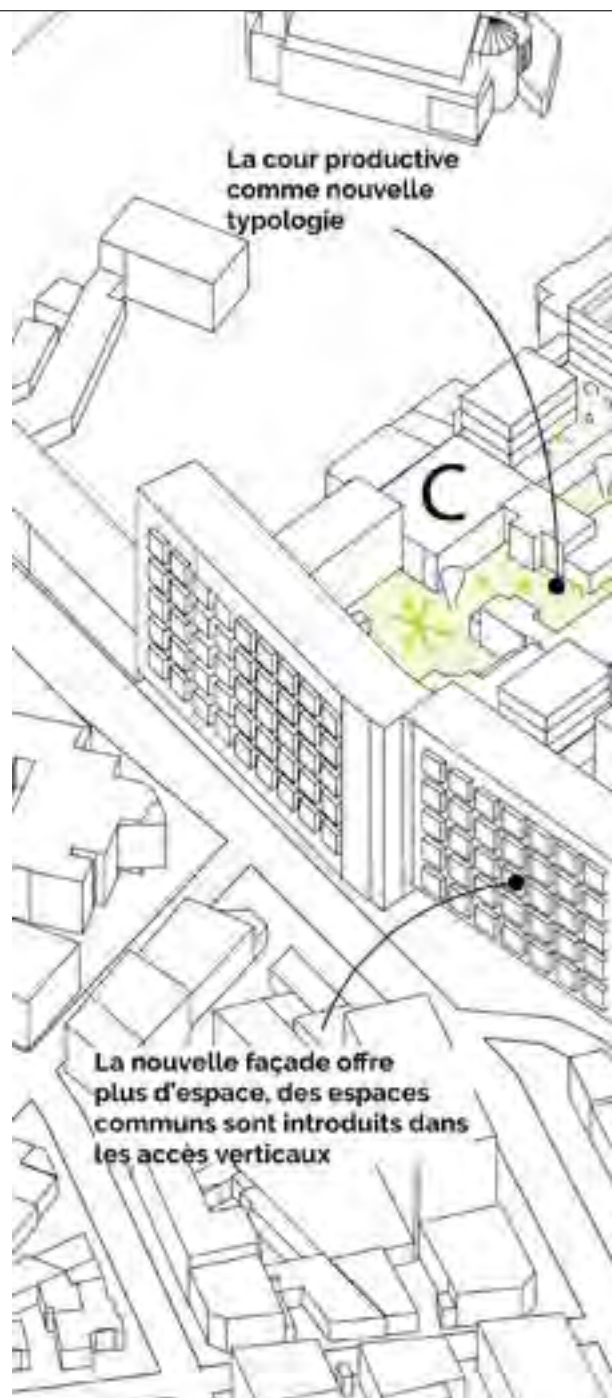
Léa Soret
Architecte et urbaniste



Philippe Allignet
Architecte-paysagiste



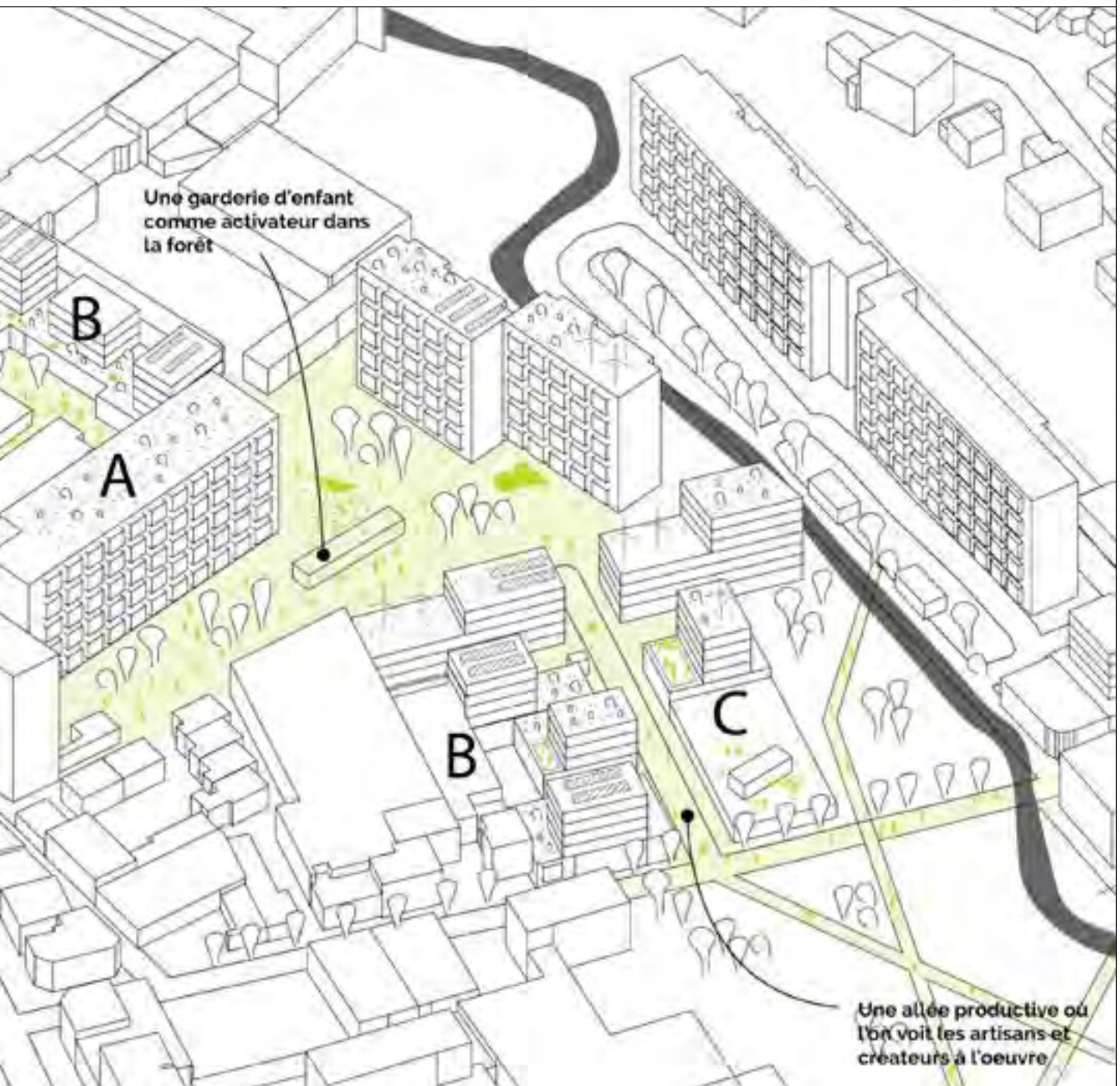
Robert Younger
Urbaniste



A : Rénovation & privation - Les grands immeubles sociaux sont rénovés. Ces bâtiments deviennent passifs et performants et finance grâce à un schéma de privatisation ou les habitants sont en mesure d'acheter leurs appartements.

B : Travail-vie & développement personnel - Les petites parcelles avec leurs différents propriétaires peuvent être difficiles à aménager de manière cohérente. C'est pour cela que nous introduisons de nouvelles typologies de travail / vie développées par les habitants eux-mêmes.

C : Activation informelle : De nombreuses entreprises existantes ne sont ouvertes que les jours et horaires de bureau. Une double programmation de leurs bâtiments permet d'activer ces espaces socialement pendant les soirées et weekends.



L'écosystème productif stéphanois est une utopie radicale qui allie l'eau au design en utilisant le risque d'inondation comme levier de projet vers une vallée dynamique, active et attractive.

Comment aborder un travail de transformation urbaine en utilisant le risque d'inondation comme levier premier? Entourés de ces questions, nous nous sommes orientés vers une vision à plusieurs échelles. Notre premier travail détricote les ambitions de

Saint-Étienne et isole trois piliers de développement fondamentaux pour son avenir sur la scène urbaine et métropolitaine française : une ville verte et bleue, active et attractive. Ces ambitions croisent nature, ville, dynamiques sociales et économiques.



La vallée devient le paysage moteur de la transformation de Saint-Étienne vers une « vallée créative stéphanoise ». Cette vision utilise le paysage alluvial comme territoire d'intervention, l'eau au travers du risque d'inondation, et le design, fil directeur du narratif stéphanois. Il est utilisé comme levier de transformation via sa force économique, créative et productive. Cette approche définit le quartier de Valbenoîte-La Rivière comme un site pilote vers un écosystème productif, résilient, actif et attractif.

Ce dernier s'axe sur quatre stratégies :

- une stratégie de résilience qui guide le Furan et les eaux de pluies sans danger pour le quartier ;
- une stratégie paysagère qui utilise la vallée du Furan comme colonne activatrice de la vie et de l'attractivité du quartier ;
- une stratégie de mobilité axée sur une accessibilité démultipliée des modes de déplacements doux ;
- enfin une stratégie urbaine flexible qui génère une fabrique économique, éducative, intellectuelle et solidaire.

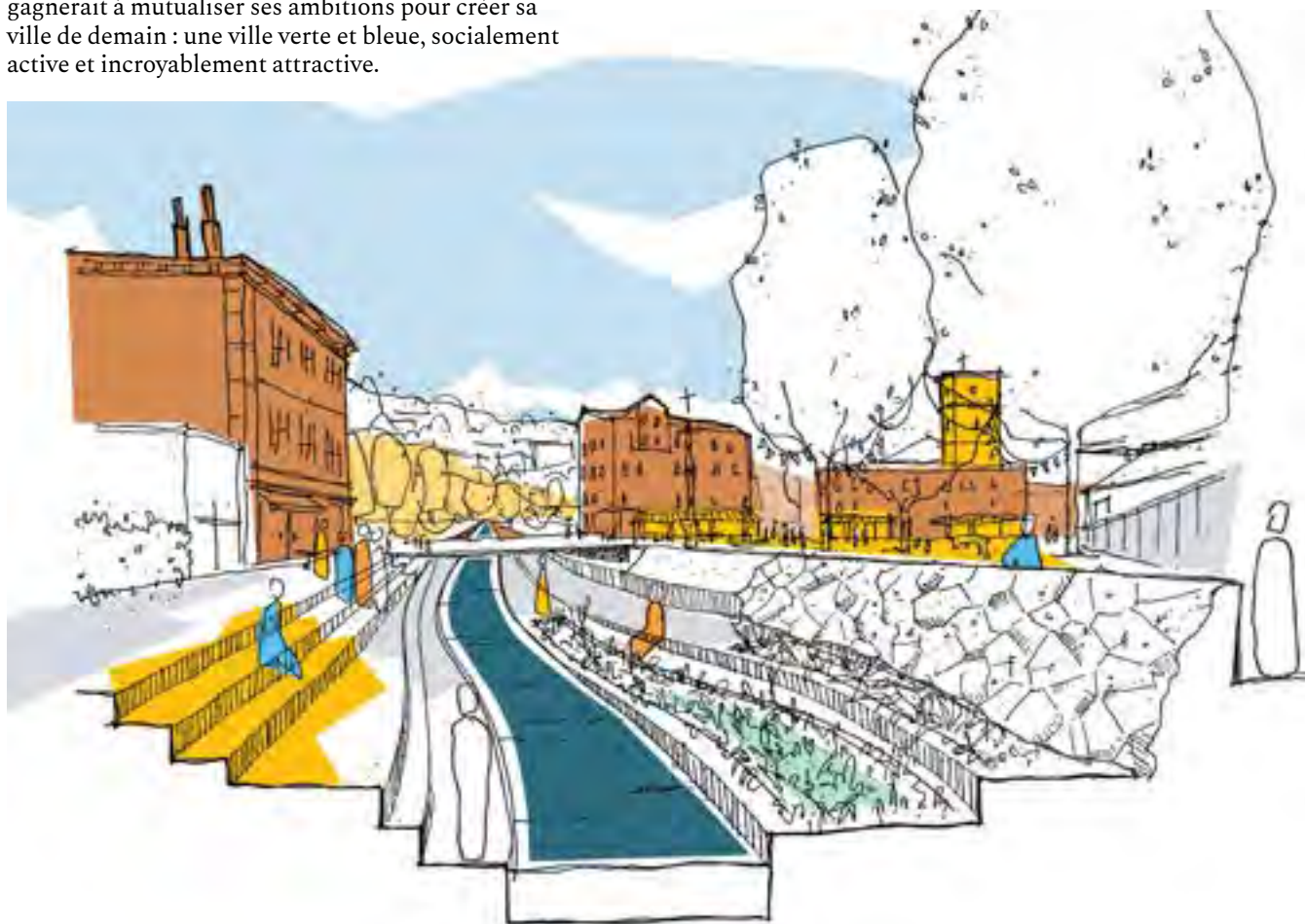
L'esquisse qualifie le quartier, nomme les espaces, forme vallées et lieux publics, dessine les intensités nouvelles sur le site, vers le grand paysage et le centre-ville. Ce nouveau paysage du Furan traverse et active le site en quatre séquences.

Il rejoint d'abord le Furet sur le quartier de la friche créative, artisanale et industrielle, l'un des moteurs de notre écosystème. Ici, sur le forum et au Jtekt, industries et entrepreneurs ont colonisé les hangars vacants, s'activent et collaborent sur le « Made in Saint-Étienne ». Le Ruban, parc qui suit le Furan, se déroule et s'étend sur le quartier de la Cité du circulaire. L'université et la Fabrique innovent en collaboration avec les industries et artisans locaux. Sur la plaine du lac en contrebas, baigneurs, joggeurs, grimpeurs s'activent en croisant les festivaliers du Podium. Le Furan reprend sa route et méandre dans le quartier de l'artisanat où de jeunes start-up côtoient les garagistes. Ces nouveaux venus construisent leurs ateliers en rez-de-chaussée et habitent au premier. Le Furan entre enfin dans le noyau villageois. Là, les flâneurs discutent, boivent un café sur la nouvelle place et les gradins. Dans l'école, la cour de récréation en enrobé a laissé place à de grands jardins de pluie mutualisables par l'ensemble du quartier.

Ce sont ces moments que l'alliance de l'eau et du design créent. L'écosystème productif est une utopie radicale mais somme toute réalisable. Saint-Étienne gagnerait à mutualiser ses ambitions pour créer sa ville de demain : une ville verte et bleue, socialement active et incroyablement attractive.

L'avis du jury

L'équipe Soret, à Saint-Étienne, part de la confluence du Furet et du Furan, dont les eaux descendant des montagnes qui enserrent la ville l'inondent. Elle fait des inconvénients de ces inondations la source d'une nouvelle mise en valeur de la ville. Leur projet en soustrait certaines activités par trop vulnérables, tout en apportant des propositions patrimoniales, paysagères, et de nouvelles solidarités autour de l'habitat, telles que des commerces ou des services. Dans le quartier qu'il propose, l'eau devient le générateur de nouvelles solidarités lorsqu'elle réapparaît.



Représentant de l'équipe :
Pascaline Thiollière

Site Internet :
www.fabriques-ap.net



L'équipe

Thiollière, Daud, Fabriques Architectures Paysages

FAIRE PLACE AU FURAN

THIOLLIÈRE



Pascaline Thiollière
Chercheuse au
AAU_Cresson,
architecte et
urbaniste MA

DAUD



Charline Daud
Architecte DE,
consultante
inondabilité et
architecture

FABRIQUES ARCHITECTURES PAYSAGES



Lili Chevalier
Paysagiste Conceptrice,
urbaniste



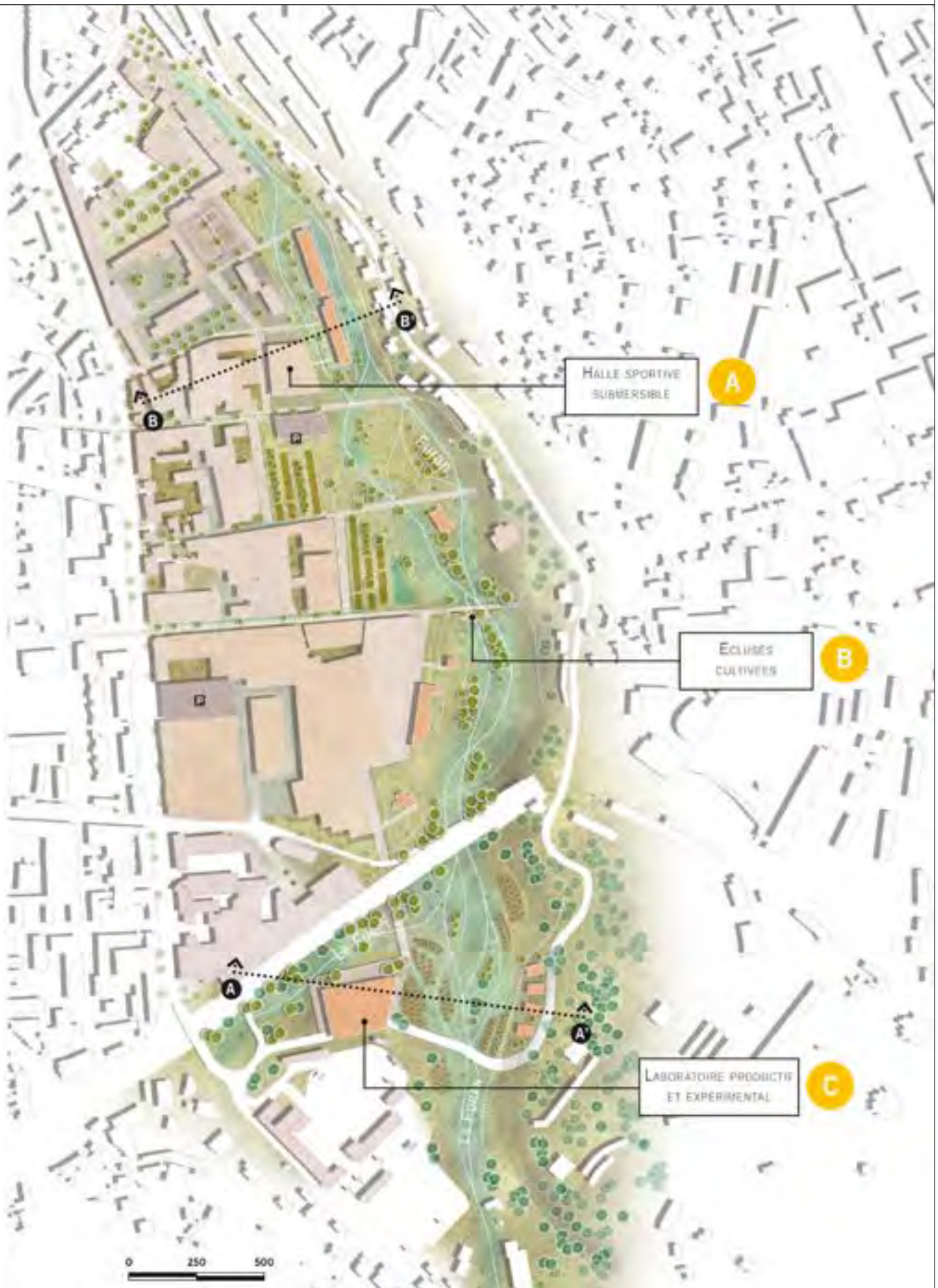
Lubin Aimé
Architecte,
urbaniste



Marie Huron
Paysagiste
conceptrice



Pierre Janin
Architecte DPLG,
architecte conseil de l'État



Plan du projet.



Décloisonner la rivière et miser sur les potentialités de l'inondabilité pour restaurer les sols et habitats, en offrant un parc humide mouvant, support d'expérimentations et de nouvelles ressources.

Faire place au Furan. Pour répondre au défi de requalification du quartier de La Rivière-Valbenoîte, avec les acteurs déjà présents, et pour adopter une meilleure gestion de la rivière Furan.

Le Furan furieux, après avoir fait la gloire de la ville, vecteur économique fondateur, s'est retrouvé pollué, emmuré et enterré depuis la fin du XIX^e siècle, sauf dans le secteur étudié, où il coule à ciel ouvert, même s'il y est peu perceptible.

En lui donnant une place plus vaste, l'idée est de profiter de la dimension sensible de l'eau et des opportunités de développement économique que le Furan pourrait offrir à nouveau (cultures, micro-génération hydroélectrique, aménités sportives, loisirs, espaces de bien-être au travail), et de créer un espace d'expérimentation qu'un nouveau lit élargi générerait pour l'observation des processus de remédiation écologique, de restauration d'une dynamique hydrologique et de prise de conscience du risque d'inondation.

Ce parc sera ainsi un observatoire qui aidera à mieux comprendre la transition soutenable de la ville.

L'enjeu sera d'associer l'observation à des expérimentations permettant de mettre des potentiels à l'épreuve, en termes de développement économique, technologique, résidentiel, d'aménités, de mitigation, de production agricole vivrière et sylvicole...

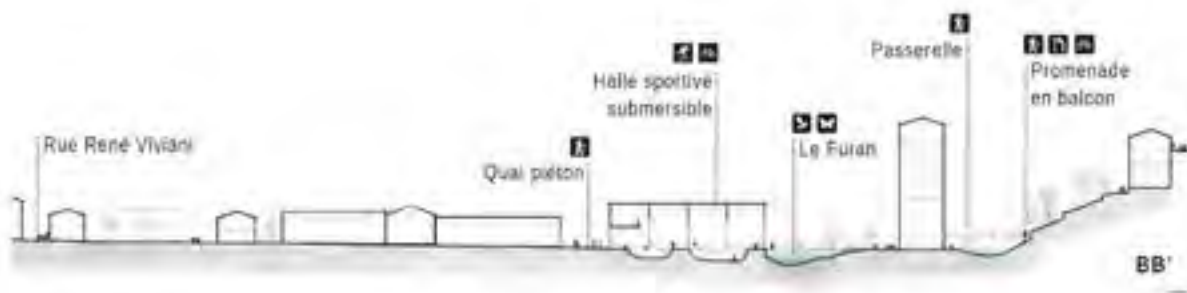
À l'échelle du temps long de la fabrique urbaine, l'impulsion du projet se décomposera en trois phases non linéaires.

1. Dénouer : réduire les obstacles à l'écoulement et laisser faire le Furan, tout en préparant la mise en sécurité des personnes et des biens. Réserver la circulation et le parking sur le secteur aux modes doux, aux riverains et livraisons pour réduire drastiquement les surfaces imperméables.

2. Tresser : constituer le nouveau lit en « zone d'expérimentation » permettant de prendre le temps d'observer le Furan et partir de l'aléa, d'expérimenter une gestion adaptative du Furan qui préserve les personnes et les biens, en visant l'optimisation de la gestion de l'eau comme force motrice pour l'hydroélectricité, l'épuration et la fertilisation des sols, facteur d'ambiance et d'identité.

3. Anastomoser : une fois la dynamique hydrologique du Furan dans son nouveau lit mieux appréhendée, il s'agira de consolider des ménagements des espaces du Furan et du quartier en fonction du bilan tiré des expérimentations, d'envisager des projets de reconstruction sur un niveau sécurisé par rapport au comportement du Furan.

L'enjeu de ces trois phases rassemblées sera de participer à la mise en place d'un parc d'expériences, vivant, souple et prospectif, où la gestion de l'eau sera associée à la mise en place d'espaces de qualité liant urbanité et nature en ville, et capable de développer de nouvelles ressources en lien avec les dynamiques industrielles et technologiques de pointe du quartier. Ce nouveau parc humide mouvant constitue un geste fort pour la restauration écologique de milieux dégradés par l'industrialisation ; il créerait, à partir des qualités plurielles de la rivière dans son nouveau lit, des ambiances et des ressources mêlant urbanité et nature, et construirait une identité forte au quartier de la Rivière à l'entrée sud de la ville.



L'avis du jury

Le jury a apprécié une proposition de grande qualité, innovante sur plusieurs aspects : solutions architecturales, pédagogie du risque, et développant une approche hydraulique intéressante y compris sur le plan paysager, même si certaines questions sur la faisabilité du parti de reméandrage du Furet ne sont pas totalement traitées.

Bâtiment existant.

Conservation de la couverture et de la structure. Ouvertures des façades.

Intégration de nouveaux usages. Structures ludiques et sportives. Développement de continuités piétonnes.

Polyvalence et résilience des espaces publics. Structures ludiques inondables. Bassin de rétention support d'usages.

A Halle des sports submersible

Modules d'écluses supports de cultures, séchage des fagots d'osier et gradins. Accueil potentiel de manifestations culturelles.

Réguler les écoulements. Favoriser l'infiltration dans les sols.

B Systèmes d'écluses cultivées

Bâtiment existant.

Conservation de la couverture et de la structure. Suppression de 3 travées. Création de toiture de serre.

Serre de multiplication. Bâtiment de séchage de l'osier. Ateliers d'artisanat et de design. Ouverture d'une voie carrossable. Places de stationnement.

Terrasse sur pilotis inondable. Rez-de-chaussée inondable. R+1 hors d'eau.

C Laboratoire productif & expérimental

Représentant de l'équipe :
Tristan Cassir

Site Internet :
www.facebook.com/atelierCir

L'équipe

Atelier Cir, Shanti Escriva, Victor Ledoux

LA PLAINE FERTILE



Tristan Cassir
Architecte



Christian Bigirimana
Architecte



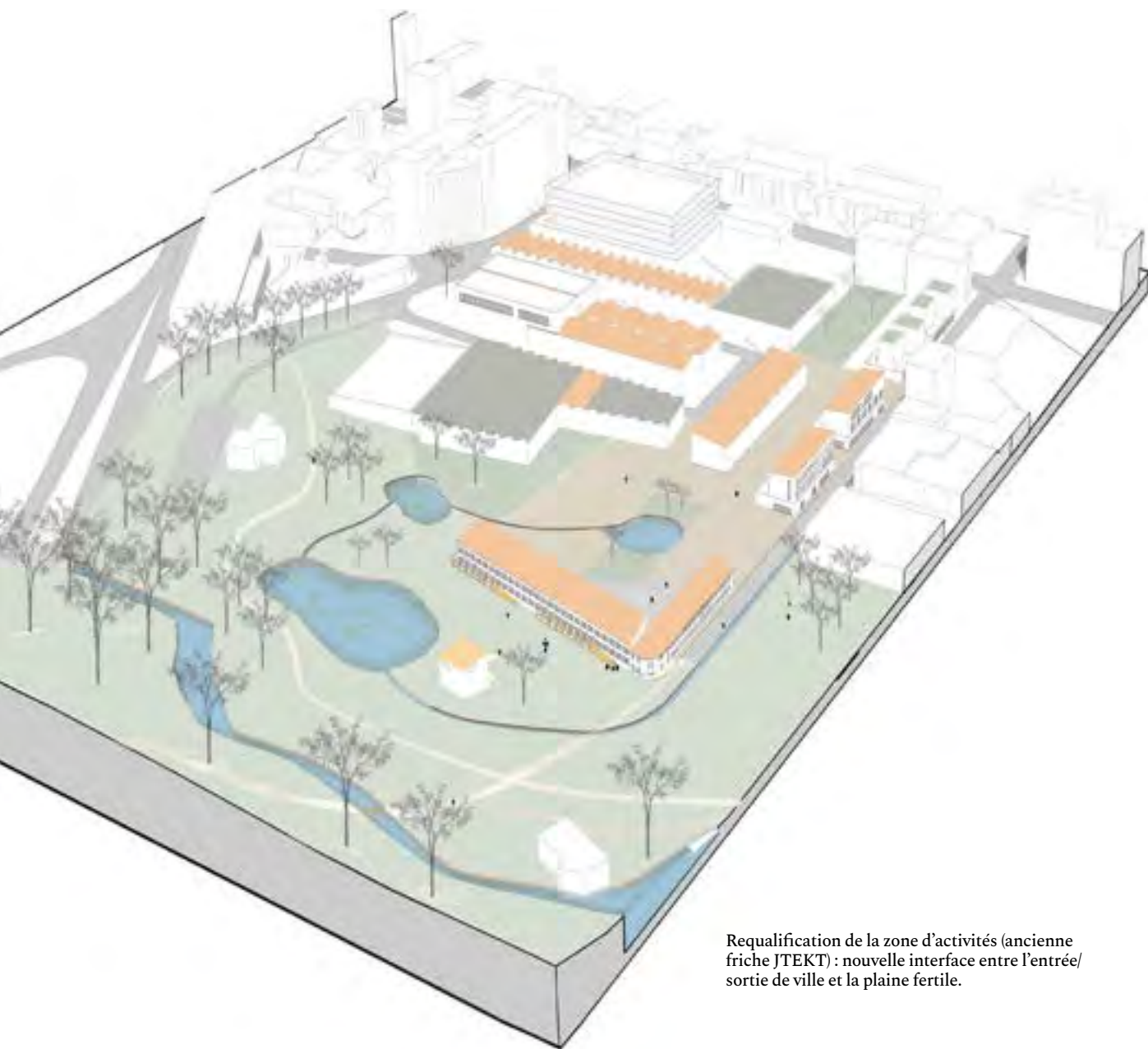
Shanti Escriva
Architecte



Kassir Kossoko
Architecte



Victor Ledoux
Ingénieur en gestion de l'eau, gestion
environnementale et des risques

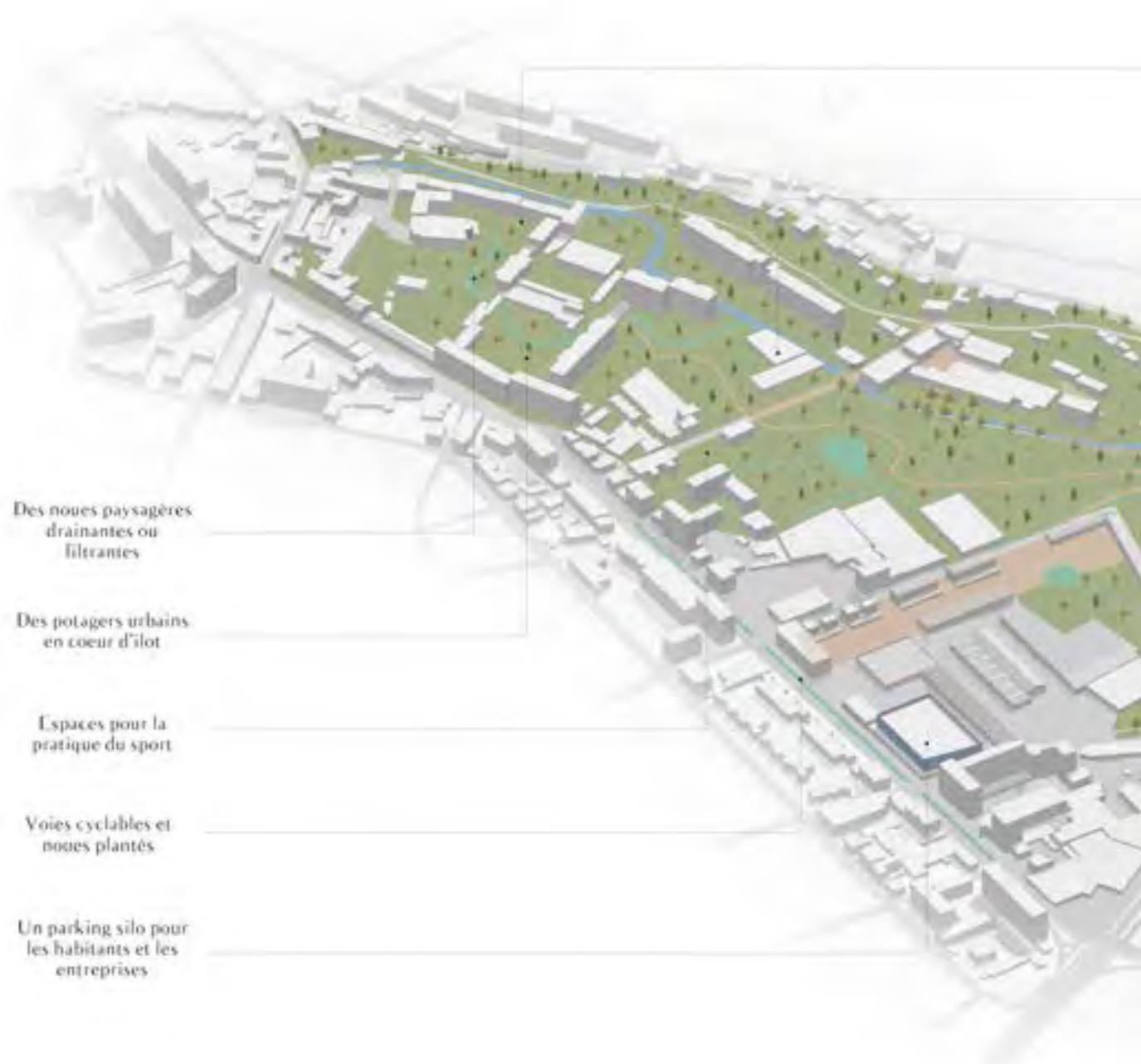


Requalification de la zone d'activités (ancienne friche JTEKT) : nouvelle interface entre l'entrée/sortie de ville et la plaine fertile.

La plaine fertile forme un delta aux multiples embranchements, favorisant les interactions écosystémiques et permettant d'atténuer les risques d'inondations.

C'est ici, au creux des plis créés par le froissement d'une rencontre entre la vallée du Gier, la vallée de l'Ondaine et la plaine du Forez, qu'elle se loge : la ville aux sept collines. Saint-Étienne est une bascule, une ligne des eaux entre Loire et Rhône, océan Atlantique et mer Méditerranée. En l'approchant, certains tas sont déguisés en collines, on les appelle les "crassiers". Les bâtiments s'amoncellent les uns aux autres, se superposent, se côtoient, étonnent. Des friches d'une ère industrielle ayant fait la gloire du lieu se meurent, et une perte

d'identité géographique fait surface, où le lien semble rompu entre la ville et sa rivière. Dans le contexte actuel et futur du réchauffement climatique et d'augmentation croissante des événements de catastrophes naturelles, nous proposons de faire de ces risques des atouts. Si on ne peut nier le caractère périlleux de la configuration de ce quartier, nous partons du principe qu'il n'est, pour l'heure, pas envisageable d'en imaginer l'abandon. Il n'est pas question de laisser les habitants subir les dégâts causés par les crues potentielles sans agir,



Des noues paysagères drainantes ou filtrantes

Des potagers urbains en coeur d'îlot

Espaces pour la pratique du sport

Voies cyclables et noues plantés

Un parking silo pour les habitants et les entreprises



avenue Rochetaillée

Zone d'activité

Plaine

Coupe du projet en 2050.



mais de leur donner les moyens d'appréhender le risque avec les outils de résilience nécessaires.

En partant du constat que la rivière nous préexiste et non l'inverse, comment, tout en provoquant une prise de conscience, faire de la proximité avec la rivière un levier pour une meilleure transformation de la ville ?

Notre proposition vise tout d'abord à atténuer le risque inondation en mettant en place un programme de déconstruction d'un certain nombre de bâtiments à vocation d'entrepôts ou en friche au sein de la zone à risque, et ainsi entamer l'indispensable désimperméabilisation de ce site. Au sein de cet urbanisme dense, ce vide crée une respiration et permet à une nature sauvage de s'implanter, vivant par elle-même et pour elle-même, sans « sur intervention » humaine : la plaine fertile, delta aux multiples embranchements favorisant les interactions écosystémiques.

Fil rouge du projet rendant visible le cheminement de l'eau, un réseau de noues imperméables drainées se jetant dans des bassins de rétention permettra de capter les eaux pluviales issues des toitures et voiries subsistantes. La concentration de la zone d'activité en partie sud du site et la contention du stationnement des véhicules personnels en bordure de ville dans un parking silo favoriseront le développement des mobilités douces. D'autres interventions comme la création de potagers urbains en cœur d'îlots d'habitation, la réhabilitation de certains bâtiments en espaces culturels ou la mise en place de terrains de sport contribueront à l'amélioration du cadre de vie et l'attractivité du lieu.

S'adapter au milieu, c'est remettre en question les modes de fabrication standardisés de la ville et donc requestionner les normes et les usages. Mais c'est aussi (re)mettre sur le devant de la scène l'implication des citoyens dans les prises de décision. La ville de Saint-Étienne s'étant construite avec ses ouvriers, comme une ruche-laboratoire de projet, différentes formes de concertation et de lieux d'expérimentation seront mis en place pour placer le vécu des résidents et usagers du quartier au cœur du projet.



Représentant de l'équipe :
Atelier Roberta

Sites Internet :
www.atelierroberta.com
www.gruelab.eu
www.oxalis-scop.fr

L'équipe

Atelier Roberta, Grue, Haku

PARC MÉTABOLIQUE URBAIN



ATELIER ROBERTA



Alice Mahin
Paysagiste
DPLG



Céline Aubernias
Paysagiste DPLG



Chloé Sanson
Paysagiste DPLG



Timothée Verdeau
Paysagiste concepteur,
Ingénieur Paysagiste INHP

GRUE URBANISTES



Marie Alleaume
Architecte
urbaniste



Nathanaelle Baes
Architecte
urbaniste



Rodolphe Raguccia
Paysagiste DPLG



Samuel Hamen
paysagiste DE



Gaëlle Moron
Ingénieur Infrastructures
de transport

AUTRES MEMBRES



La ressourcerie Jteck, pôle de la déconstruction

Pour donner vie à ce parc métabolique, la rivière est utilisée comme moteur d'aménagement. Tout en réduisant les risques d'inondation, elle est le socle fertile d'un développement économique vertueux.

Le concours d'idées, au-delà d'un projet d'aménagement classique, a été pour nous l'occasion de réfléchir à un processus pour la création d'un paysage actif et vivant, adapté à ce site industriel peu mis en valeur.

En considérant le site dans sa grande géographie, en développant des dynamiques d'écosystèmes hydrauliques adaptés aux risques d'inondations et en activant la vivacité industrielle du site, nous avons souhaité écrire un nouveau chapitre de l'histoire du quartier.

Ainsi, plus qu'une simple reconquête des berges, nous proposons ici un parc métabolique urbain permettant d'initier une double renaissance paysagère et programmatique.

En limitant l'urbanisation, les PAPI ont déjà amorcé la renaturation des berges du Furan à un endroit stratégique de la métropole stéphanoise, où la rivière est encore à ciel ouvert.

Ce processus vertueux doit être poursuivi et le programme AMITER nous a permis de poser la question du projet au prisme du contexte actuel

TEMPS 1 // UNE STRUCTURE CAPABLE

de crise climatique : comment apprivoiser la ville du faire et de l'emploi dans un cadre environnemental tout en réduisant le risque d'inondation ?

Aussi, il nous est apparu indispensable de doubler la renaissance paysagère en cours d'une renaissance programmatique, et de proposer un processus de développement à faible impact carbone.

C'est dans ce souci environnemental et économique que les invariants et les outils du projet-processus de parc métabolique se sont posés :

- conservation au maximum des existants (trame viaire, usages, activités économiques...),
- recyclage du « déjà-là » et réemploi de la matière,
- valorisation de la biodiversité et réduction de l'empreinte carbone du projet d'aménagement.



Renaturation, Parcours et Paysage Productif.



TEMPS 2 // DESIGN
DE LA DÉCONSTRUCTION



TEMPS 3 // VERS UN PAYSAGE PRODUCTIF



Prenant le temps comme matière de projet, nous avons décomposé le processus en trois temps :

1^{er} temps : une structure capable
Les surfaces extérieures proches du Furan sont libérées et les parkings sont mutualisés au sein d'un parking temporaire dans la friche Jtekt. Un Moulin Carbone, maison du projet est implanté au cœur du quartier. Il accueille la concertation autour notamment du nouveau schéma de mobilité et s'ouvre sur une grande place événementielle, inondable et poreuse.

2^e temps : le design de la déconstruction
Les dynamiques de la déconstruction et du réemploi se poursuivent grâce à la libération des parcelles de la zone PPRI rouge. La construction au nord du site Jtekt d'un parking silo permet la reconversion de la friche en ressourcerie et cellule de recherche sur le réemploi,

en partenariat avec l'école de design et les beaux-arts. L'implantation d'un second moulin, le Moulin du Parc est le point de départ d'un nouveau sentier de grande randonnée (GR).

3^e temps : le paysage productif
Un troisième moulin, le Moulin du Furet, au sud du site accompagne la découverte du Furet. La cellule de recherche s'ouvre à la question des biomatériaux et du design de décarbonation. Le paysage productif est en marche, il est une ressource pour le design participe à la dépollution des sols. Le développement économique du site se poursuit et les nouvelles activités sont soumises à l'éco-conditionnalité. Les bords de la route nationale sont investis et le Parc naturel régional peut enfin s'immiscer complètement dans la ville par ce grand parc métabolique urbain ainsi créé.

Représentant de l'équipe :
Anne Delacourt

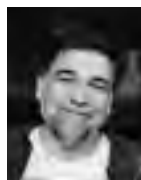
Site Internet :
www.etsi-architectures.com

L'équipe

Et si Architectures OSE



Anne Delacourt
Architecte-urbaniste



Marc Delacourt
Architecte DPLG



Lionel Pourron
Architecte DPLG



Astrid Schindler
Spécialiste
vulnérabilité
inondation



Nicolas Rateau
Architecte
paysagiste





Concevons des espaces de vie mouvants, endiguons au loin, habitons en haut, infiltrons en amont et libérons l'espace inondable. La solution est combinatoire.

Le projet **Ose** tente une nouvelle histoire, une réécriture par le sol, pour retrouver du sens, du lien, du rêve. Une histoire qui s'évertue à **préserv**er la mixité, à **protéger** les habitants et à **sauver** l'activité.

Pour la transformation du quartier, la crue est considérée comme une amie. Concevons des espaces de vie mouvants, endiguons au loin, habitons en haut, infiltrons en amont et libérons l'espace

inondable. La solution n'est pas unique, elle est combinatoire.

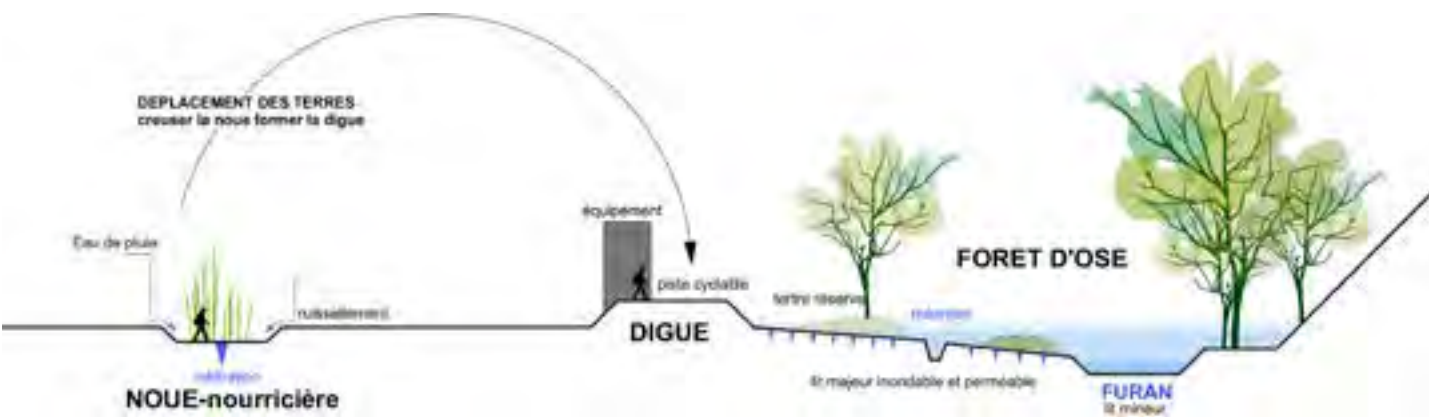
Les spécificités du site nous confortent dans l'idée de plaquer deux systèmes longitudinaux sur le maillage existant, deux balafres régénératrices en complément du Furan. **Le site sera ainsi animé par trois sillons programmatiques qui interagissent**, utiles aux habitants, changeant les habitudes de déplacement, créant du lien social, source de biodiversité,



Sculpter la topographie, modifier courbes et inclinaisons pour rendre ces terres au Furan.



Trois balafres programmatiques pour régénérer le site.



Comme une envie de sauvagerie / paysage réel - ville imaginaire.

sécurisant les crues, et conservant l'identité du lieu : **une noue nourricière, une digue programmatique et la forêt d'Ose**, un parc urbain longeant le Furan réceptacle de la vie sociale.

Pour délester le Furan, nous implantons un ouvrage de gestion des eaux de ruissellement en amont, **une noue végétale**. Pour cultiver, l'eau, c'est la base, nous en profitons pour implanter une infrastructure linéaire nourricière au cœur du quartier. Riche en diversité, elle augmente la résilience des milieux et favorise la création d'écosystèmes.

La digue est implantée sur le tracé rouge et bleu foncé du PPRN Pi, sa fonction est de stopper la montée des eaux de crue. C'est l'occasion d'inscrire sur le territoire une ligne graphique et programmatique qui résonne avec l'histoire ancienne (le vélo) et présente (le design) de Saint-Étienne. Un parcours construit avec des matériaux recyclés « tirés » du site, qui intègre des services liés aux loisirs sportifs, à l'éducation et à l'hébergement touristique.

La digue serpente dans le quartier et enjambe la N88 pour le connecter au parking relais. L'ouvrage d'art est un élément signalétique, une nouvelle porte d'entrée du quartier-ville. Pour les habitants, les travailleurs, la zone « no car » modifie la pratique

de la ville, on y pénètre à pied ou à vélo.

Le long du Furan, la zone est transformée en parc urbain, « **la forêt d'Ose** », les déplacements s'y font exclusivement en mode doux ou actifs.

Élargir le Furan, créer des méandres, former des tertres, c'est mettre en place la trame de la future forêt alluviale. Cet ensemble d'éléments forme la trame Turquoise. Certaines courbes s'élargissent pour servir de rétentions temporaires. Les creux deviennent alors places-cuvettes, offrant des lieux de rassemblement, de jeu, de pause, en périodes sèches.

D'autres sont protégés du piétinement, espaces d'intérêt biologique ces réserves balisent les déplacements du public pour laisser la place à la flore et à la faune des milieux humides de s'installer durablement.

Ainsi, entre les balafres, de nouveaux quartiers émergent : celui des docks, de Jtekt... des lieux inattendus, empreints d'un amateurisme qui confère une atmosphère plus spontanée à la ville.

En changeant les habitudes, de nouvelles pratiques spatiales naissent, plus sociales, plus environnementales et plus ressourçantes.

Nous éveillons la créativité du site sans vouloir la contrôler.

Représentant de l'équipe :
Anne Gaillard
(Atelier Îlotopie - Paysage,
Ville & Territoire)

Site Internet :
www.territory-lab.com

L'équipe

Îlotopie, Territory Lab

SAINT-ÉTIENNE-LES-TROIS-RIVIÈRES



Anne Gaillard
Paysagiste
conceptrice
et urbaniste
(Atelier Îlotopie -
Paysage, Ville &
Territoire)



Tarik Chekchak
Écologue et
biomiméticien
(Institut
Des Futurs
Souhaitables)



Rémi Fusari
Architecte
urbaniste
(collectif Fais
La Ville)



Olivier Massicot
Consultant
facilitateur
des processus
collaboratif
(Novsens
Conseils)



Sylvain Meslier
Hydrologue
(Sépia Conseils)



Perrine Michon
Géographe
urbaniste



Thierry Paquot
Philosophe
de l'urbain



**Marion
Perret-Blois**
Urbaniste
écologue



Étienne Regent
Architecte
(Agence Régent-
Arch)

"MENAGER PLUTÔT QU'AMENAGER"



Saint-Étienne valorise ses rivières dans un géoquartier, où l'eau s'avère un risque faisant corps avec les écosystèmes régénératifs. Le bras culturel du Furan alimente l'imaginaire et exprime le temps long du trajet paysager.



Toute ville est tributaire de sa géographie; celle-ci ne doit pas être comprise comme une contrainte mais comme un atout. Ainsi Saint-Étienne, en intégrant le risque d'inondation à sa future configuration territoriale, reconnaît ses rivières, jusqu'alors en partie cachées. Et si cette part d'ombre devenait sa lumière ?

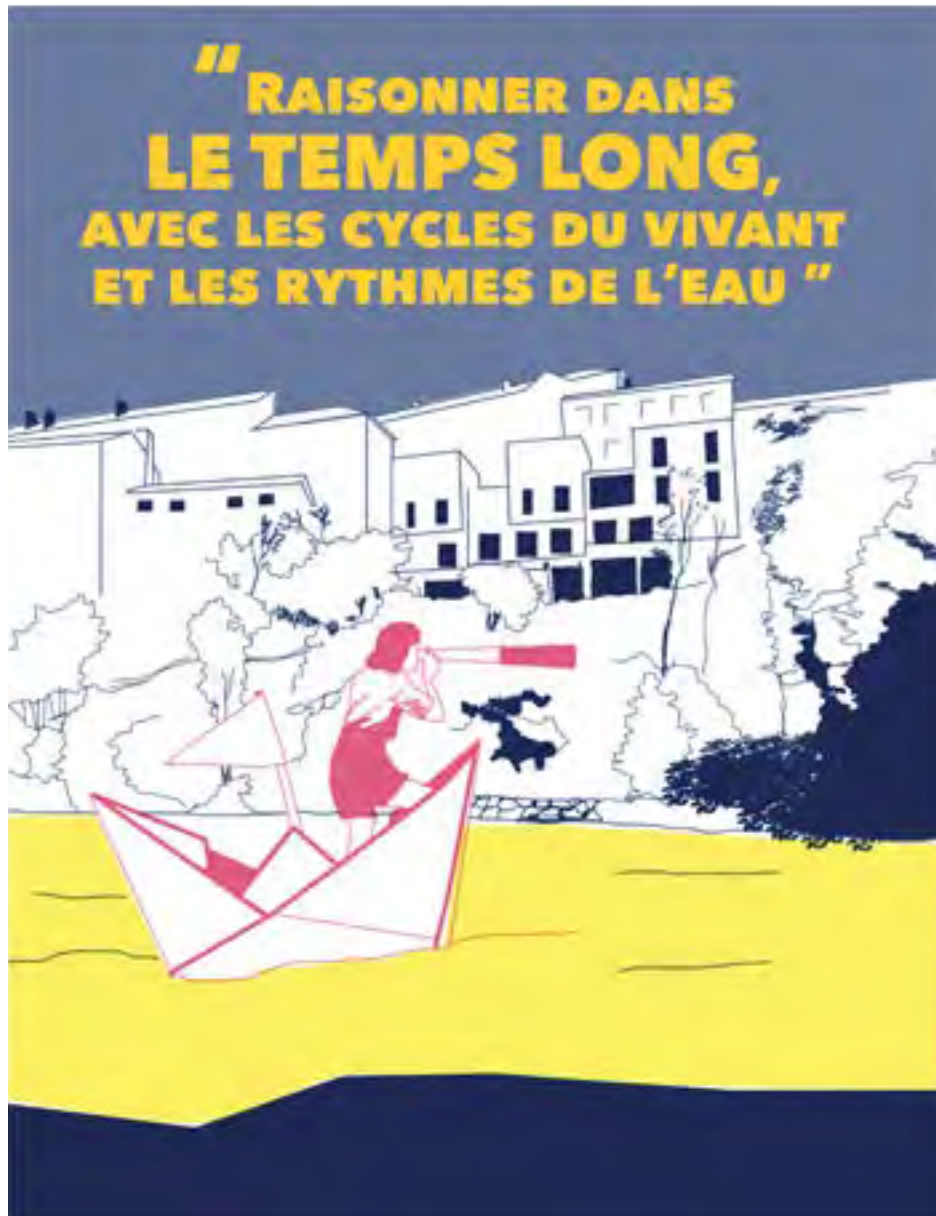
Raisonner à l'échelle d'un géoquartier, autour d'un nouvel imaginaire alluvial, avec l'écologie comme méthode

L'écologie est notre méthode qui combine processus, transversalité et interrelations. Aussi nous ne séparons pas le vivant de l'humain, la géographie de l'hydrographie, la sociologie de l'économie, la culture du patrimoine. Pour cela, nous saisissons Saint-Étienne dans son cadre écologique : la vallée du Furan, paysage collinaire et alluvial d'une grande diversité,

insuffisamment mis en valeur. Nous intégrons le périmètre retenu pour l'étude, au géoquartier que nous proposons de réaliser, jouant sans cesse avec les échelles, du micro au macro et inversement, sachant que tout est lié, y compris ce qui se délie...

Soigner le milieu de vie, régénérer la terre en s'inspirant du vivant

L'habitabilité du milieu de vie s'avère notre horizon. Nous entrons dans une période multirisque, c'est le moment ou jamais d'expérimenter un aménagement urbain associant les habitants, petits et grands, en amitié avec le vivant, selon une éthique de la terre adaptée au site. Cette nouvelle manière de procéder, privilégiant le sur-mesure, vise à s'appuyer sur la nature pour dépolluer, régénérer et révéler la beauté des lieux... Le géoquartier devient un laboratoire de différents systèmes de bio-remédiation.



Agir dans le temps long en valorisant les rythmes du vivant et les cycles de l'eau

L'eau est source de vie. Nous n'ignorons pas les dégâts qu'une rivière en crue produit, mais nous savons aussi ce qu'elle apporte, aussi bien au sol, à la dépollution, à la poésie du lieu, à la musicalité ordinaire, à la rythmique du vivant. Elle est le fil bleu qui structure ce géoquartier, dans toutes ses dimensions...

Nous suggérons une rivière culturelle, qui stimule un imaginaire élémental partagé. Les habitants du géoquartier seront comme des poissons dans l'eau!

Miser sur l'intelligence collective

Accompagner l'évolution du quartier par l'intelligence collective des parties prenantes reliées à ce territoire nous semble fondamental pour transformer le projet urbain en un trajet paysager.

Seul un processus appliqué et pérenne de gouvernance

de géoquartier par l'eau favorisera à la fois une solidarité des responsabilités de tous et une plus grande autonomie de chacun.

Une proposition en trois temps

Le temps « T », *hic et nunc*, moment d'ancrage faisant appel à la mémoire du lieu, aux intentions du présent, aux règles du jeu pour une dynamique collaborative, aux premières suggestions retenues.

Le temps « T + n », scénario prospectif qui envisage le futur à dix ou quinze ans, non pas comme un calendrier de phasage, mais comme une projection potentielle, incarnée dans le géoquartier en acte.

Le trajet paysager qui, par sa formulation même, donne corps aux analyses et préconisations du groupe transdisciplinaire et permet de voir comment ce futur souhaitable, déjà en partie présent, pourra se réaliser collectivement.

Représentant de l'équipe :
Olivier Dollfus

Site Internet :
www.lanourrice.fr (en refonte)
www.demain-architectes.com
www.biotec.fr

L'équipe

La Nourrice, Demain, Biotec

DONNER DE LA MARGE AU VIVANT

ATELIER DE LA NOURRICE



Olivier Dollfus
Architecte

BIOTEC



Nicolas Debiais



Adrien Hamm

DEMAIN, ARCHITECTURE ET PAYSAGE



Diego Romero



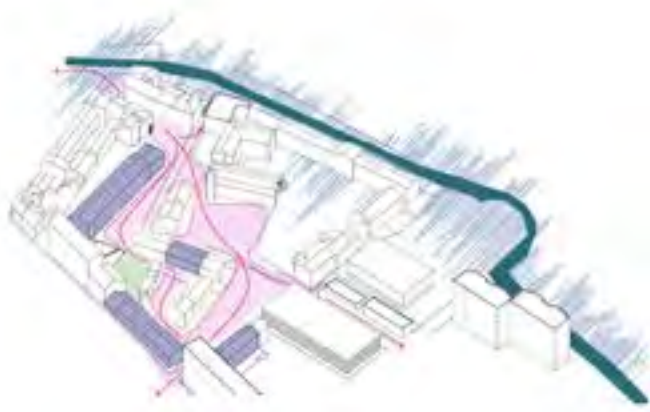
Joachim Bakary



Joris Top

URBANISME DE REQUÊTE

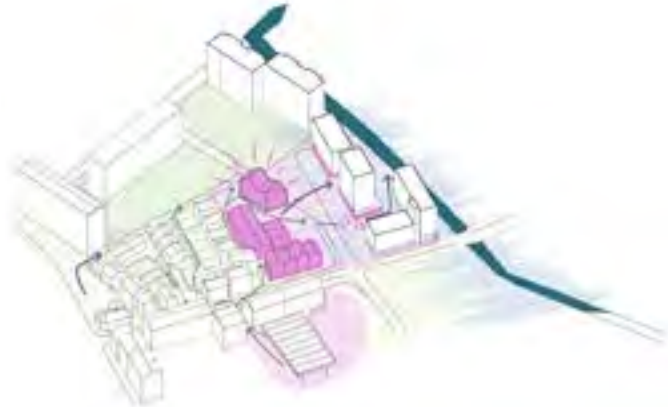
Ouvrir, réinventer ce qui était inaccessible, faire pénétrer l'espace et les pratiques publiques vers les « arrières... »



- Bâtiments réhabilités, réinvestis, accompagnés
- Rendre des sols publics réhabilités
- Espace d'interface espace public / espace construit / co-production

URBANISME D'INTENSIFICATION

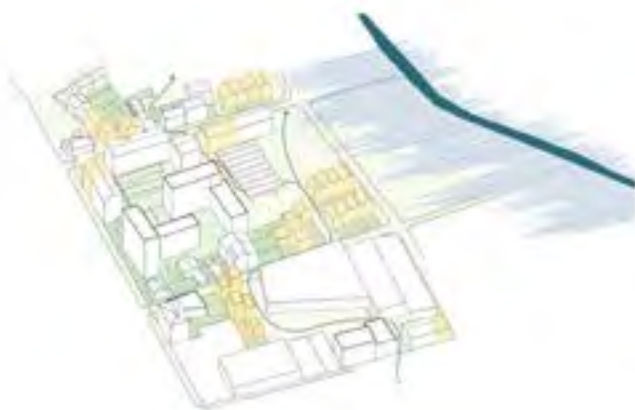
Révéler les lieux (traversées, cœur d'îlots, places), cristalliser des pratiques, enchanter des espaces de convivialité...



- Activation du bâti, programme public, usages communs
- Sols publics support de pratiques collectives
- Rester les rivières, traverser
- Rendre poreux, ouvrir les intérieurs
- Rendormir les coeurs d'îlots
- Sol libéré, rendu potentiel

URBANISME DE CONSOLIDATION

Affirmer, prolonger et valoriser les figures urbaines structurantes...



- Bâti prolongé, formes urbaines consolidées
- Rendre poreux, ouvrir les intérieurs
- Rendormir les coeurs d'îlots
- Sol libéré, rendu potentiel

URBANISME DE RECOMPOSITION

Ouvrir, récompenser l'existant, adapter les trames...



- Bâtiments artisanaux recyclés / recomposés
- Rester les rivières, traverser
- Espace d'interface espace public / espace productif / co-production
- Rendormir les coeurs d'îlots
- Sol libéré, rendu potentiel

Les principes du projet.



Il est essentiel de restituer au Furan les espaces, les marges qui sont nécessaires à son expression autant qu'ils sont nécessaires aux vivants, aux animés, aux territoires avec lesquels il interagit.

Notre proposition part d'une attention portée à l'ensemble du bassin-versant du Furan afin d'en comprendre le caractère et les dynamiques. Il s'agit d'élargir le regard, d'ouvrir le périmètre nécessairement restreint de la question posée afin d'envisager les manières d'agir les plus en cohérence avec l'expression torrentielle du cours d'eau, d'un point de vue géographique, paysager, urbain, écosystémique et symbolique. L'essor d'une activité industrielle stéphanoise a toujours conduit à exploiter, contraindre et corseter le Furan jusqu'à l'effacer complètement sous la ville, l'oublier presque : son bassin d'expansion s'est peu à peu imperméabilisé, faisant petit à petit disparaître des milieux qui lui étaient liés et amplifiant l'exposition des espaces et des habitants aux risques torrentiels.

Restituer la marge au Furan, c'est ouvrir à nouveau l'espace nécessaire à ses respirations, permettre la reconstitution de milieux rivulaires vivants, animés et dynamiques et permettre de renouer les liens perdus entre Saint-Étienne et sa rivière, aussi bien sur un plan symbolique et affectif qu'en recomposant des conditions propices à des pratiques habitantes riveraines. Ce postulat prend l'opposé contrepoint des logiques planificatrices à l'œuvre jusqu'alors : nous proposons d'habiter une ville qui accueille l'incertitude, la fluctuation, l'aléa et l'opportun, et les conditions dont nous parlons sont celles qu'il faut mettre en place pour s'y adapter.

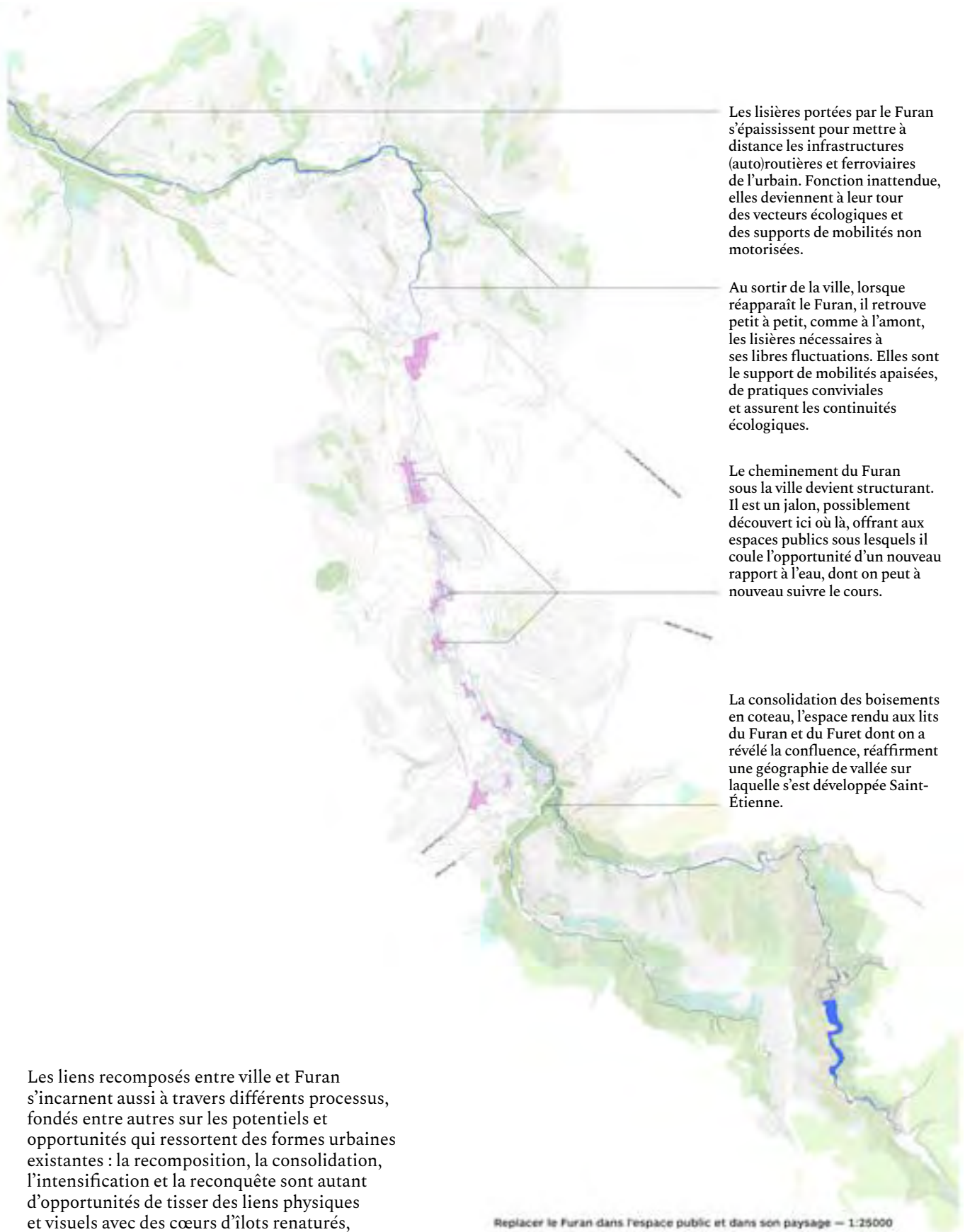
Aussi la stratégie de projet ne propose-t-elle pas une figure mais plutôt une démarche, des manières d'agir, qui tendent à impulser la vie et son développement sans figer de forme intrinsèquement obsolète.

Donner de la marge consiste à percoler les structures actuelles : c'est passer d'un site totalement imperméabilisé, clos et corseté vers un site ouvert, perméable, fertile et libéré afin de créer du vide, du sol et du ciel. C'est aussi offrir des ressources et du temps aux animés pour que s'expriment l'onirisme, l'immatériel, le génie et la créativité : repenser les filières, gérer les ressources sur le site pour en faire émerger des possibles, faire place à l'opportune incertitude et à la spontanéité.



Plan Masse du Projet.

Les berges du Furan retrouvées sont structurées par quatre séquences paysagères propres aux situations existantes que nous souhaitons impulser. Un parc à la confluence, milieu restitué où se mêlent le Furan et le Furet, des jardins filtrants dans l'épaisseur libérée des rives du Furan, plus loin, les jardins ressources qui formalisent un possible fertile quant aux sols inertes issus du site, avant qu'enfin la ville constituée, résidente, s'ouvre aux berges du Furan dont les pratiques s'inventent et s'intensifient.



Les lisières portées par le Furan s'épaississent pour mettre à distance les infrastructures (auto)routières et ferroviaires de l'urbain. Fonction inattendue, elles deviennent à leur tour des vecteurs écologiques et des supports de mobilités non motorisées.

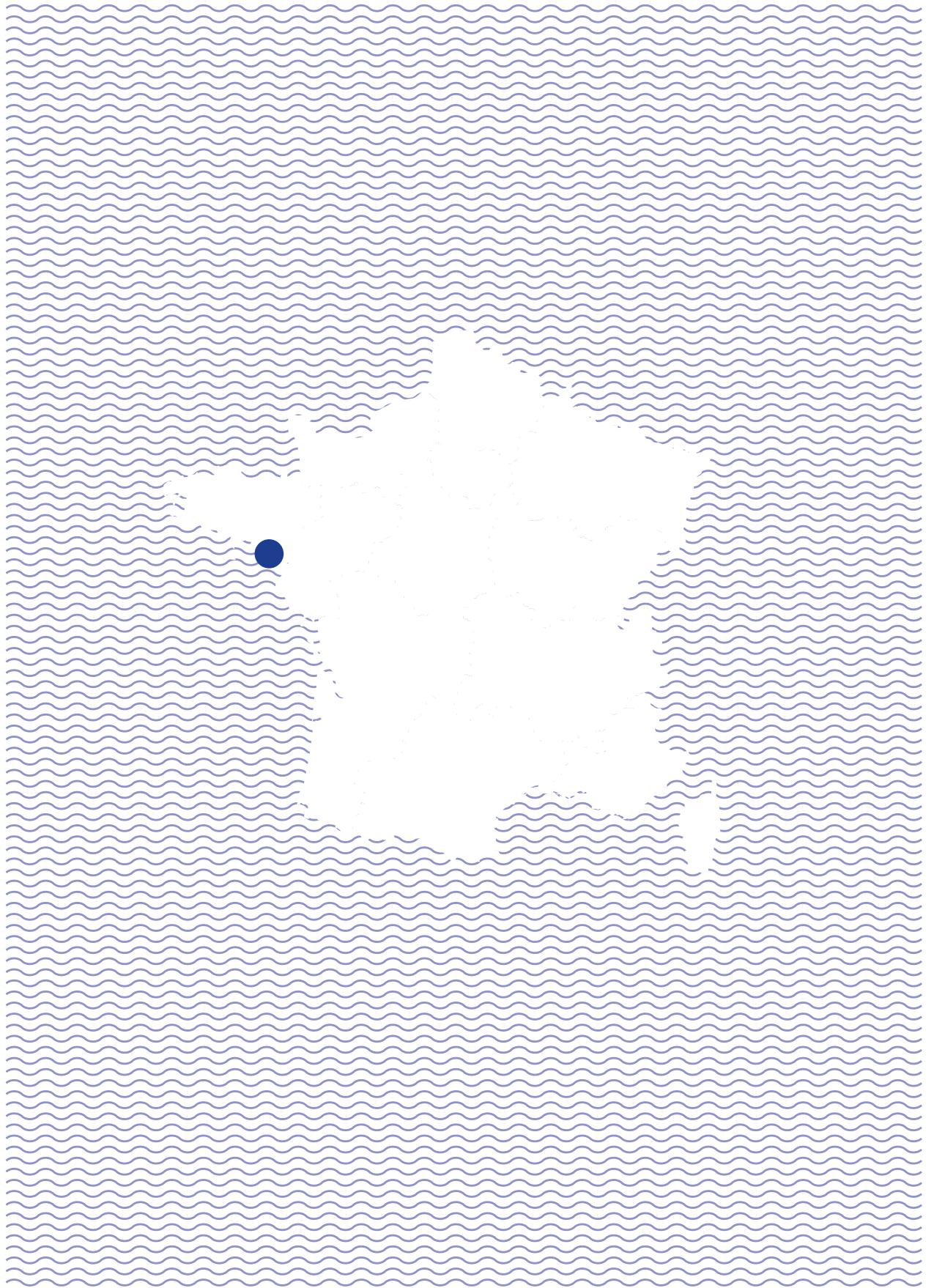
Au sortir de la ville, lorsque réapparaît le Furan, il retrouve petit à petit, comme à l'amont, les lisières nécessaires à ses libres fluctuations. Elles sont le support de mobilités apaisées, de pratiques conviviales et assurent les continuités écologiques.

Le cheminement du Furan sous la ville devient structurant. Il est un jalon, possiblement découvert ici où là, offrant aux espaces publics sous lesquels il coule l'opportunité d'un nouveau rapport à l'eau, dont on peut à nouveau suivre le cours.

La consolidation des boisements en coteau, l'espace rendu aux lits du Furan et du Furet dont on a révélé la confluence, réaffirment une géographie de vallée sur laquelle s'est développée Saint-Étienne.

Les liens recomposés entre ville et Furan s'incarnent aussi à travers différents processus, fondés entre autres sur les potentiels et opportunités qui ressortent des formes urbaines existantes : la recomposition, la consolidation, l'intensification et la reconquête sont autant d'opportunités de tisser des liens physiques et visuels avec des cœurs d'îlots renaturés, les coteaux et les quartiers voisins, les vivants.

Replacer le Furan dans l'espace public et dans son paysage — 1:25000



Localisation :
Pays de la Loire,
Loire-Atlantique



Commune concernée :
Saint-Nazaire



Superficie du site :
8 ha environ

Population :
**Nombre d'habitants
sur la commune :**
70000 habitants
**Nombre d'habitants
sur le site :**
90 habitants

Communauté d'agglomération Saint-Nazaire

Secteur Halluard-Gautier



Périmètre du site.



Dominique MACEL/ Ville de Saint-Nazaire

Inondation du site

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le secteur est situé aux portes du centre-ville de Saint-Nazaire et à proximité immédiate de sa gare TGV, qui fait actuellement l'objet d'un projet de quartier gare. Il se connecte également très rapidement à la zone industrielle. Le secteur Halluard-Gautier présente un ensemble hétéroclite où se côtoient des activités artisanales, des maisons individuelles, du foncier ferroviaire déclassé et des bâtiments désaffectés. Il est bordé au sud et à l'est par deux rues, la rue de la Ville-Halluard, au sud, offre un aspect plutôt urbain avec de petites maisons de ville implantées à l'alignement alors que la rue Henri-Gautier, à l'est, donne plutôt le sentiment d'être en périphérie dans une zone d'activités. Enfin, il est bordé au nord par le faisceau ferroviaire et à l'ouest par le nouveau quartier gare. Le cœur de ce secteur est desservi en impasse et permet d'accéder notamment au site de la propreté publique de la ville.

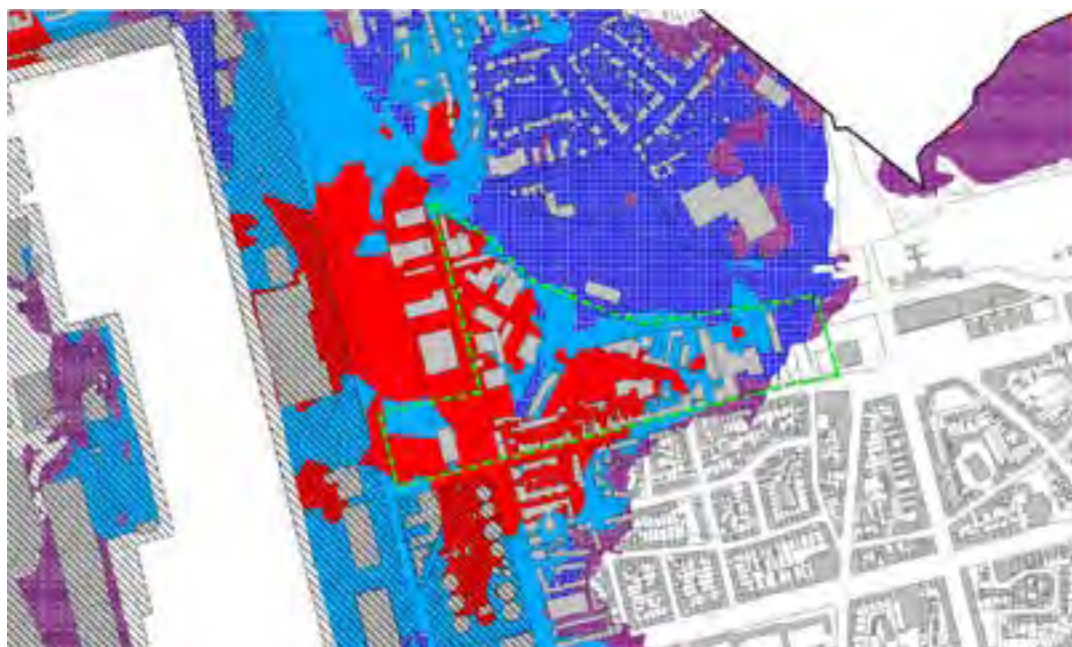
ALÉAS ET VULNÉRABILITÉS DU SITE

Le site Halluard-Gautier est soumis à l'aléa submersion et couvert par le plan de prévention des risques littoraux (PPRL) de la presqu'île guérandaise Saint-Nazaire; il n'est pas concerné par l'aléa recul du trait de côte.

Le PPRL prend en compte deux aléas de submersion marine distincts :

- l'aléa de référence sur l'aire d'étude, qui correspond aux niveaux atteints par un événement de type Xynthia augmentés de 20 centimètres afin d'intégrer l'élévation du niveau de la mer estimée à court terme du fait du changement climatique;
- l'aléa à échéance 2100, qui correspond aux niveaux atteints par un événement de type Xynthia augmentés de 60 centimètres afin d'intégrer l'élévation possible du niveau de la mer à cette échéance.

Le site est ainsi concerné par des hauteurs d'eau très importantes, principalement sur la partie sud-ouest.



Carte d'aléas du secteur Halluard Gauthier à Saint-Nazaire.

ENJEUX PROGRAMMATIQUES

Le secteur Halluard-Gautier a vocation à devenir un quartier mixte accueillant principalement de l'habitat mais également du tertiaire. L'accroche de ce futur quartier au reste de la ville constitue un enjeu important. L'ambition paysagère et environnementale repose sur la capacité à gérer le passage et l'intégration de l'eau (eaux pluviales et submersion marine potentielle) dans ce secteur, en s'inscrivant dans la continuité paysagère du marais tout proche. L'ambition urbaine et architecturale est d'affirmer une identité architecturale et urbaine propre à son caractère submersible avec trois grands défis : le traitement du rapport au sol (les rez-de-chaussée ne pourront pas être habités puisque les premiers niveaux fonctionnels devront se situer au-dessus de 4,76 m sur une partie du site), des systèmes d'évacuation de la population en période de submersion et le traitement du stationnement (les parkings souterrains sont interdits). Il s'agit de trouver des solutions qui permettent de relier les futurs îlots.



Représentant de l'équipe :
Séverine Roussel (RozO)

Sites Internet :
www.rozo-archi.com



L'équipe



RozO, Éléments, Casagec

CONSTRUIRE AVEC L'EXISTANT UN URBANISME DU TEMPS CLIMATIQUE

ROZO



Séverine Roussel
Architecte-paysagiste
et maître de
Conférences à l'Ecole
Nationale Supérieure
d'Architecture de
Paris la Villette



Philippe Zourgane
Architecte-paysagiste,
chercheur au Centre for
Research Architecture
au Goldsmith College
où il est Phd Candidate.

ÉLÉMENTS INGENIERIES



**Benjamin
Cimerman**

CASAGEC INGENIERIE



Didier Rihouey



Vue d'ensemble du projet.

Le site retrouve son rôle de zone humide grâce à une vaste prairie, réserve naturelle urbaine et zone à haute sociabilité qui articule le maintien des activités sur le site, la réutilisation des bâtiments existants et construit un rez-de-ville vivant.

Travailler un urbanisme et une architecture qui prennent en compte le risque consiste de façon plus large à établir des stratégies de projet qui font avec l'existant plutôt que de faire contre. Faire avec, c'est faire appel au moins de technique possible, être volontairement low-tech. C'est aussi comprendre les potentiels existants et les valoriser pour les faire devenir projet. La prise en compte du risque construit une ville solidaire, conviviale, résiliente avec un rapport spécifique à la végétation où l'homme est partie intégrante de l'ensemble naturel. Notre intervention sur ce site consiste à lui redonner le rôle de zone humide qu'avait cet ancien marais. Une prairie de 18000 m² est le centre de ce nouveau quartier. Elle est centrale autant dans la gestion du risque que dans la vie du quartier. Elle est en partie inondable, en liaison avec le port et le marais. La prairie est un organisme vivant qui n'est pas relié aux réseaux d'eaux pluviales comme un square urbain classique, elle fonctionne avec le rythme des saisons.

Cette prairie comprend des espaces de sauvegarde de la vie sauvage mais est aussi une zone à haute sociabilité : promenades, pique-niques, bars éphémères... Son mode de gestion est celui d'une réserve naturelle urbaine.

Les bâtiments créés ou conservés ont un rôle d'acteurs écologiques. Ils ne se résument pas à une fonction prédéfinie mais fabriquent des relations qui les dépassent, produisent des usages multiples et variés rassemblant des publics divers, dans des temporalités différentes. Les rez-de-chaussée sont conçus de façon globale comme un rez-de-ville, construisant une vie urbaine tout autant qu'une transparence hydraulique.

Au sud de cette prairie, les maisons d'habitation existantes sont conservées et transformées.

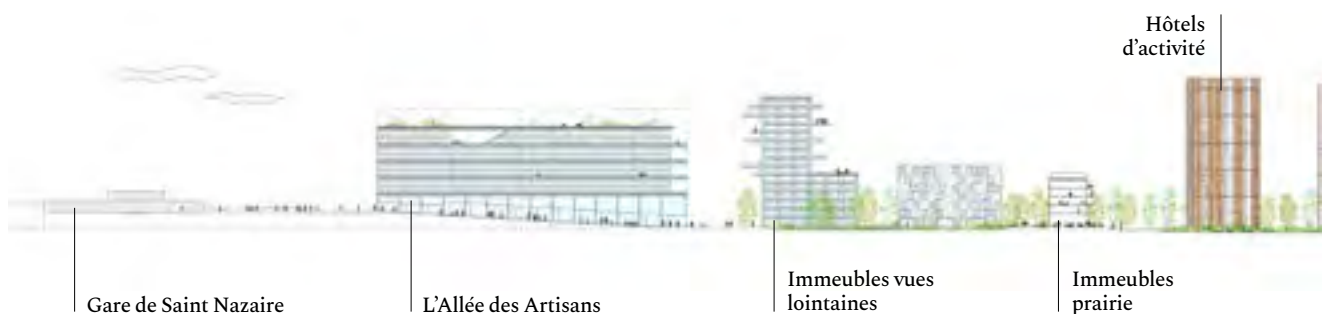
Les étages deviennent des bureaux de proximité. Ils développent une offre complémentaire d'espaces de travail inexistante aujourd'hui, en adéquation avec la proximité de la gare. Les jardins privés deviennent



La prairie vue depuis le bar éphémère, Le Garage.

des jardins familiaux. Une coopérative d'habitants est le support de cette mutation.
 Au nord, six hôtels d'activités sont implantés le long d'une nouvelle rue créée en bordure de l'emprise SNCF. Ils permettent de relocaliser des espaces de production en ville et les entreprises existantes sur le site qui le souhaitent. C'est une recomposition spatiale qui fabrique une biodiversité urbaine. Un tiers lieu prend place entre les hôtels d'activités en relation avec la prairie.
 Des logements sont implantés à l'ouest. Ils ne sont pas

situés en zone à risque. Ce sont des logements très diversifiés qui offrent des styles de vie multiples. Tous les logements sont traversants. L'immeuble des artisans est un immeuble singulier qui connecte le niveau haut de la gare avec le niveau bas de la prairie par un large cheminement piéton bordé de locaux d'artisans.
 À l'est, plusieurs entrepôts existants sont conservés. Des espaces de sport y sont créés pour pallier le manque d'offre sportive en centre-ville et permettre la pratique d'un sport sans prendre la voiture.





L'avis du jury

La proposition développée a l'immense qualité de parvenir à répondre avec acuité aux orientations urbaines du programme en réduisant la vulnérabilité du site sur les trois temps du risque (anticipation, crise et retour à la normale), en utilisant intelligemment sa topographie, et en garantissant la continuité d'activité du site en cas d'inondation. Ce faisant, elle présente toutefois une densité et une forme urbaine qui a fait débat au sein du jury, amenant ce dernier à s'interroger sur le programme soumis au concours.

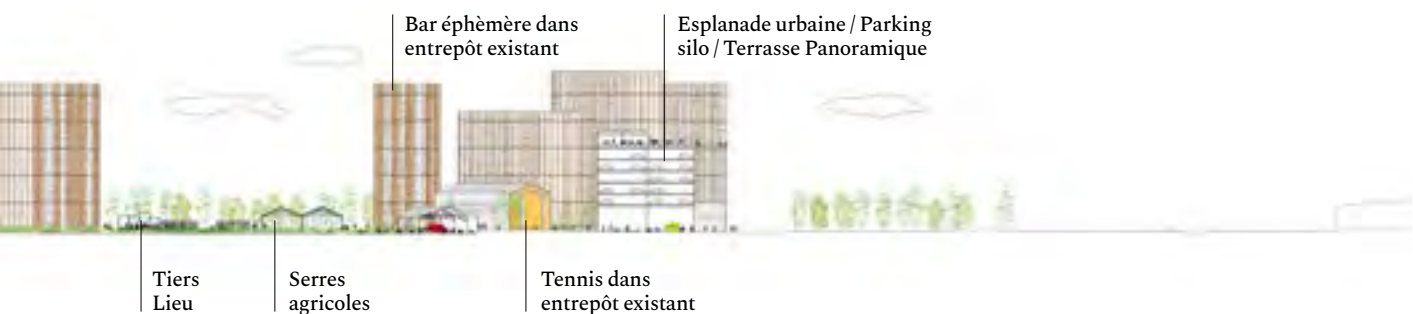
Ces espaces couverts/ouverts acceptent une éventuelle submersion sans dégâts. Ils construisent une nouvelle urbanité avec le parking silo, face au port.

Ce parking silo est volontairement excentré par rapport aux immeubles de logements et aux activités pour réduire l'usage intempestif de la voiture en ville. C'est bien plus qu'un parking.

Son sol est une esplanade urbaine qui accepte l'aléa submersion et lieu de tous les possibles en temps normal : entrée vers la prairie, espace apéro avec food trucks, projections sur écran géant, marchés...

Son toit est une vaste terrasse panoramique avec vue exceptionnelle sur l'embouchure de la Loire...

Le projet anticipe la loi zéro artificialisation nette des sols et les transformations des paysages urbains qu'elle va induire en reconstruisant sur le site les mètres carrés démolis et en désimperméabilisant 60 % des sols.



Représentant de l'équipe :
Fabian Scholz
Gabriel Lefèvre-Pardessus

Site Internet :
www.0101.archi



L'équipe

0101

SAINT-NAZAIRE ARCHIPEL



Fabian Scholz
0101 architecte
mandataire



Jérôme Blin
Photographe/
artiste



Kévin Chesnel
Urbaniste



**Servane
Gueben-Venière**
Géographe des
risques et des crises



Gaëlle Le Cléac'h
Atelier Le Vôte
paysagistes



**Gabriel Lefèvre-
Pardessus**
0101 architecte
mandataire



Lorraine Perrot
LOA architecture



Pauline Ouvrard
Urbaniste



Raphaël Padiou
Atelier Le Vôte
paysagistes



Maxime Retailleau
0101 architecte
mandataire

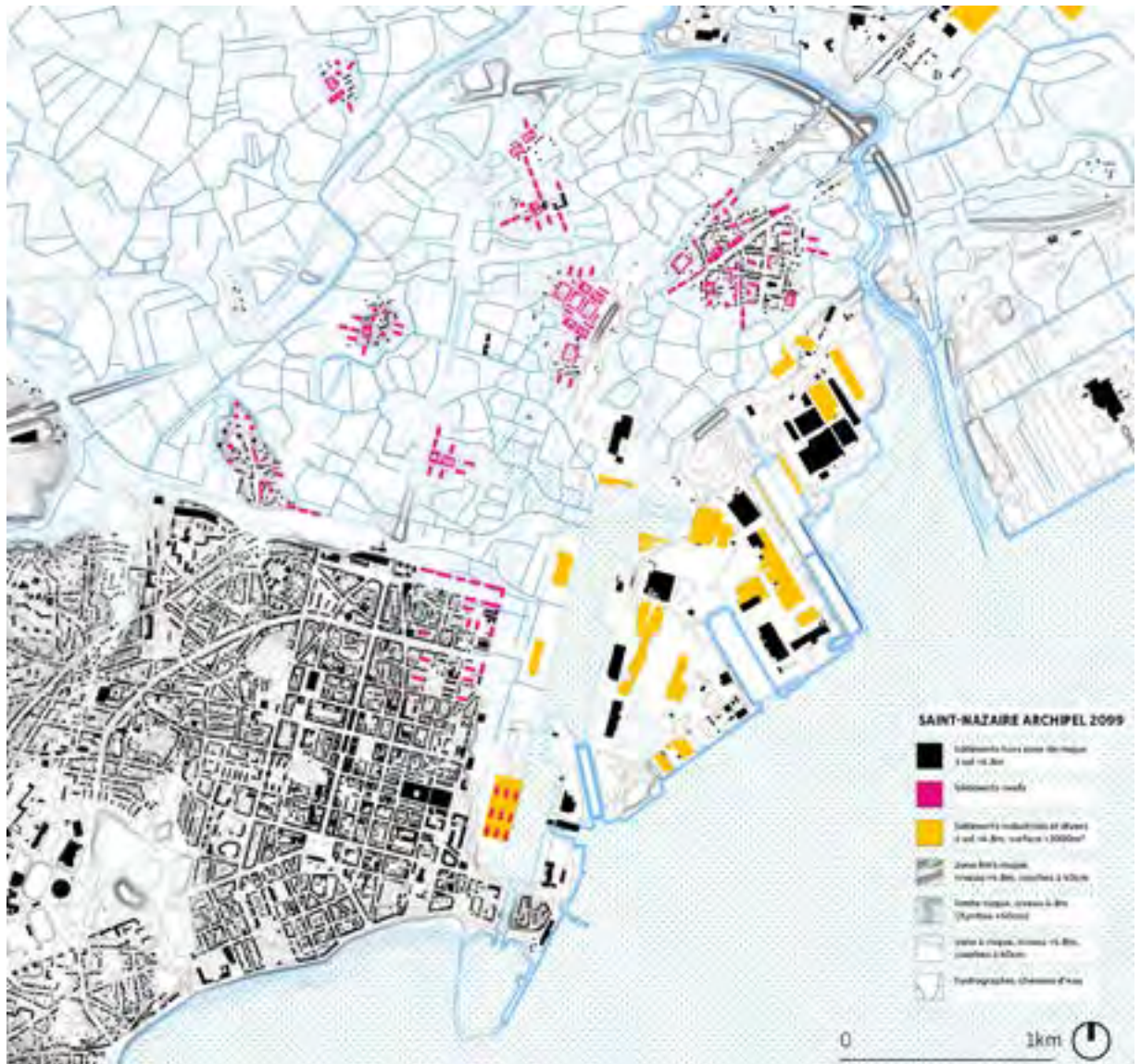


Les Grandes Pêcheries proposent un habitat avec des vues dégagées sur le nouveau paysage littoral bleu-vert, leurs formes bâties marquant les limites de la ville existante densifiée.

Saint-Nazaire Archipel, c'est revaloriser l'habitat existant sur les « terres fermes » et laisser circuler les eaux, pour faire place à la flore et la faune d'un nouveau littoral bleu vert nazairien.

À l'heure où la planète entière se concentre sur une forme de lutte contre les effets du réchauffement climatique et en premier lieu contre les risques de submersion marine et d'inondation, la formulation Saint-Nazaire Archipel peut surprendre. Pourtant, celle-ci résulte d'un dialogue entre architectes, urbanistes, paysagistes et géographe spécialiste du littoral, lors d'une balade le long des grands bassins nazairiens.

Quelles conséquences l'élévation du niveau marin de même que la multiplication des tempêtes auraient sur cette ville profondément remaniée après la guerre et dont la renommée s'est construite sur le précieux savoir-faire des chantiers navals donnant naissance à des bateaux toujours plus gros ? D'ailleurs, cette activité identitaire de la ville correspondra-t-elle toujours à la demande ? Comment Saint-Nazaire pourra faire face à ces



La ville basse laissant la place à l'eau qui monte, Saint-Nazaire Archipel se dessine comme ville haute sur les terres hors d'eau à l'horizon 2099.

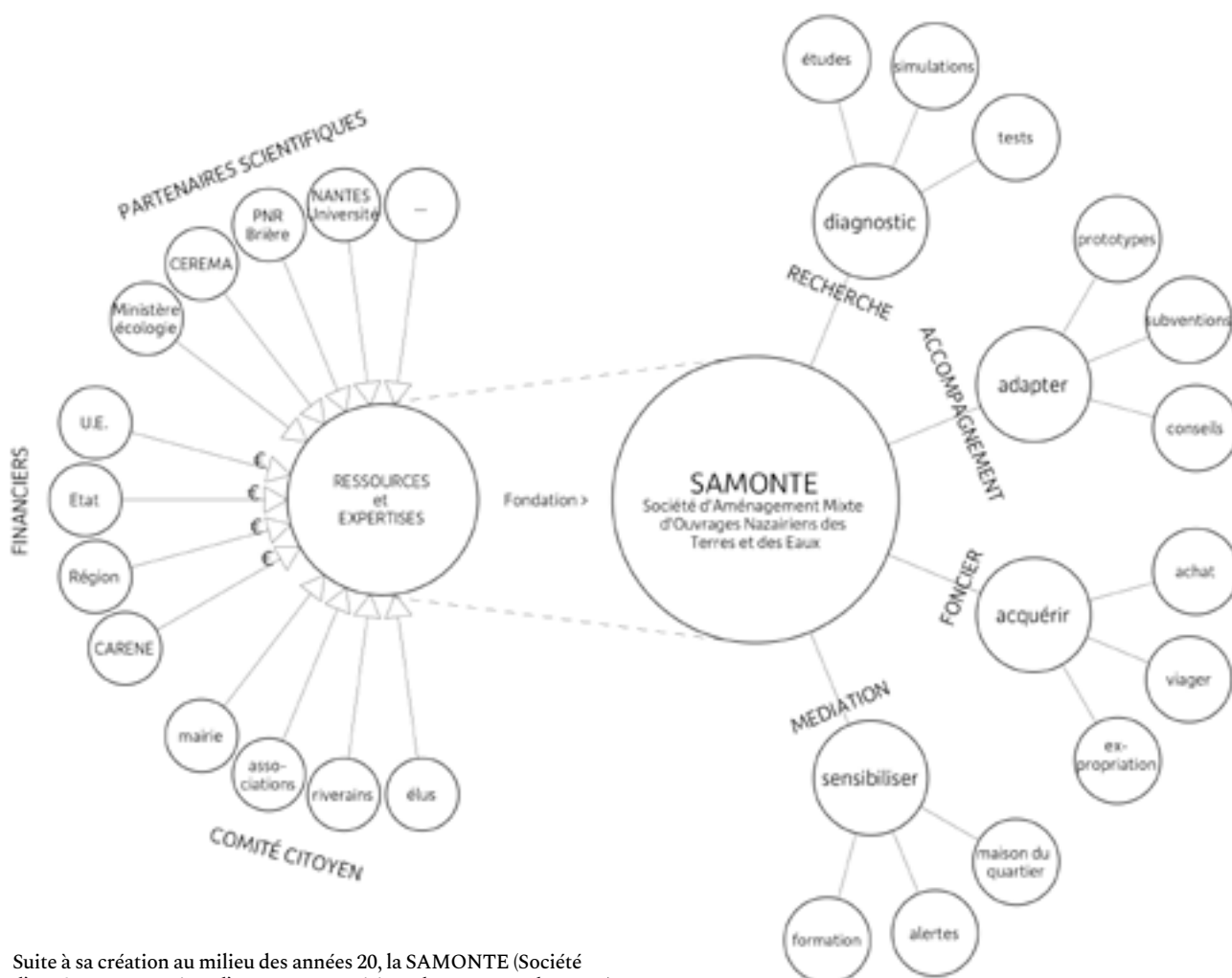
phénomènes attendus et quelque peu redoutés ? Or, réfléchir à l'aménagement de l'îlot Halluard-Gautier, c'est réfléchir à l'avenir de Saint-Nazaire dans sa globalité à l'horizon 2100. C'est aussi se projeter dans un monde où le gigantisme des paquebots n'aura peut-être plus lieu d'être, repenser la façon d'habiter le littoral nazairien, ce territoire entre mer, fleuve et marais, dynamique et mobile par essence. C'est également admettre que le site Halluard-Gautier et ses environs seront sous l'eau de plus en plus souvent et de plus en plus longtemps. C'est accepter la survenue inéluctable d'inondations et de submersions marines, et donc concevoir des aménagements favorisant l'évacuation lorsque nécessaire.

Mais alors, comment vivre Saint-Nazaire d'ici à 2100 ? Comment l'habiter ? Comment y travailler ? Comment s'y déplacer ? Comment s'y plaire, tout simplement ? Grâce à un projet architectural global, évolutif et intégré proposant une approche par emboîtement d'échelles spatio-temporelles, qui permet alors d'imaginer des solutions dites sans regrets, modulables, continuellement adaptables à l'évolution des besoins. Un projet évolutif qui tient compte des incertitudes scientifiques sur l'ampleur mais surtout le rythme à venir de la montée des eaux et des épisodes tempétueux. Un projet qui intègre aussi bien des enjeux sécuritaires et socio-économiques qu'environnementaux et paysagers.

Un projet qui ouvre la ville sur l'eau pour mieux se protéger des risques aquatiques et vivre en sécurité. Ainsi, Saint-Nazaire Archipel élargit de façon nécessaire le programme du concours. Vivre à Saint-Nazaire Archipel, c'est rehausser et revaloriser l'habitat existant par la densification des « terres fermes » de la ville haute. C'est laisser circuler les eaux marines, douces et saumâtres dans la ville basse pour faire place à la flore et la faune littorales et permettre la recolonisation progressive par les écosystèmes littoraux. C'est entrer dans la ville archipel par rails suspendus, hydroglisseurs sur boudins électro-conducteurs, c'est prolonger la circulation grâce à un système de passerelles piétonnes reliant les Grandes Pêcheries entre elles et à la ville haute et basse. C'est, enfin, prolonger les paysages de marais salants, de la Brière bien sûr!

L'avis du jury

Le jury a apprécié un projet « manifeste » qui pose avec radicalité la question du repli stratégique face à l'augmentation prévisible du risque sur le très long terme et qui traite en même temps des limites de la ville. La proposition architecturale, audacieuse, a divisé le jury, qui s'est entendu pour lui reconnaître la qualité d'ouvrir un débat nécessaire.



Suite à sa création au milieu des années 20, la SAMONTE (Société d'Aménagement Mixte d'Ouvrages Nazairiens des Terres et des Eaux) a la tâche de gérer les grands enjeux pendant toutes les phases du processus de la transformation du Nord nazairien.

Représentant de l'équipe :
Atelier Georges

Site Internet :
<https://ateliergeorges.fr>

L'équipe

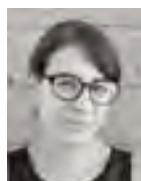
Atelier Georges

RECONSTITUER LE DELTA

ATELIER GEORGES



Yvan Okotnikoff
Architecte-urbaniste associé fondateur



Chloé Picard
Cheffe de projet



Marine Bissinger
Chargée de projet



Vincent Dumas
Directeur d'études et travaux

VILLE EN ŒUVRE



Jean-Philippe Pichevin
Fondateur



Mathilde Bourgneuf
Chargée d'études



Hugues Thomas
Directeur de projets Hydrologie réglementaire



Amélie-Laure Le Delliou
Directrice de projets Eau et environnement

ATELIER JULIEN BOIDOT



Julien Boidot
Gérant – architecte



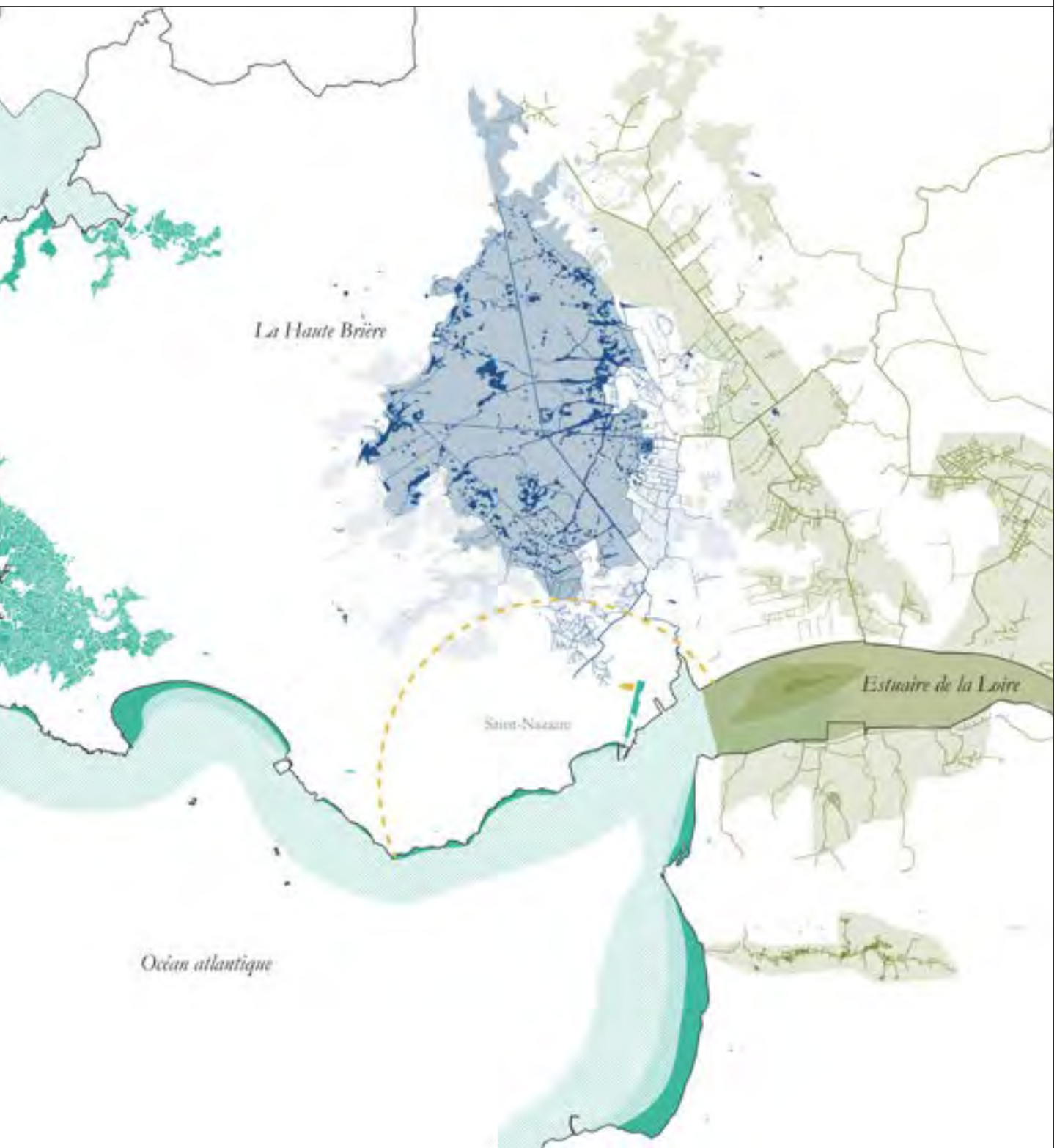
Lucas Trenec
Chef de projet



Fanny Vilarasau
Cheffe de projets Sites et sols pollués

MAGEO

BURGEAP



Face au risque de submersion, le projet paysager est mis au cœur de la démarche de conception et permet de réinscrire le site dans son grand territoire, à la confluence de trois entités géographiques : l'océan, l'estuaire de la Loire et les marais de Brière.

Pour répondre au défi du risque de submersion, la stratégie vise à réinscrire le site dans son grand territoire, à la confluence de trois paysages : l'océan, l'estuaire de la Loire et les marais de Brière.



La situation de confluence entre les trois paysages devient la structure d'une nouvelle stratégie territoriale – le Delta – et d'une nouvelle armature urbaine – les étiers – avec ses formes urbaines ouvertes – les îlots poreux.

La présente proposition tente de répondre au défi d'un urbanisme résilient face au risque de submersion grâce à une stratégie globale et paysagère, en choisissant de remettre le périmètre du projet immobilier au cœur d'une stratégie de planification à grande échelle et en replaçant le paysage au centre de la démarche de conception, comme un atout face au risque de submersion. Le projet vise à réinscrire le site dans son grand territoire, à la confluence de trois entités géographiques : l'océan, l'estuaire de la Loire et le marais de Brière.

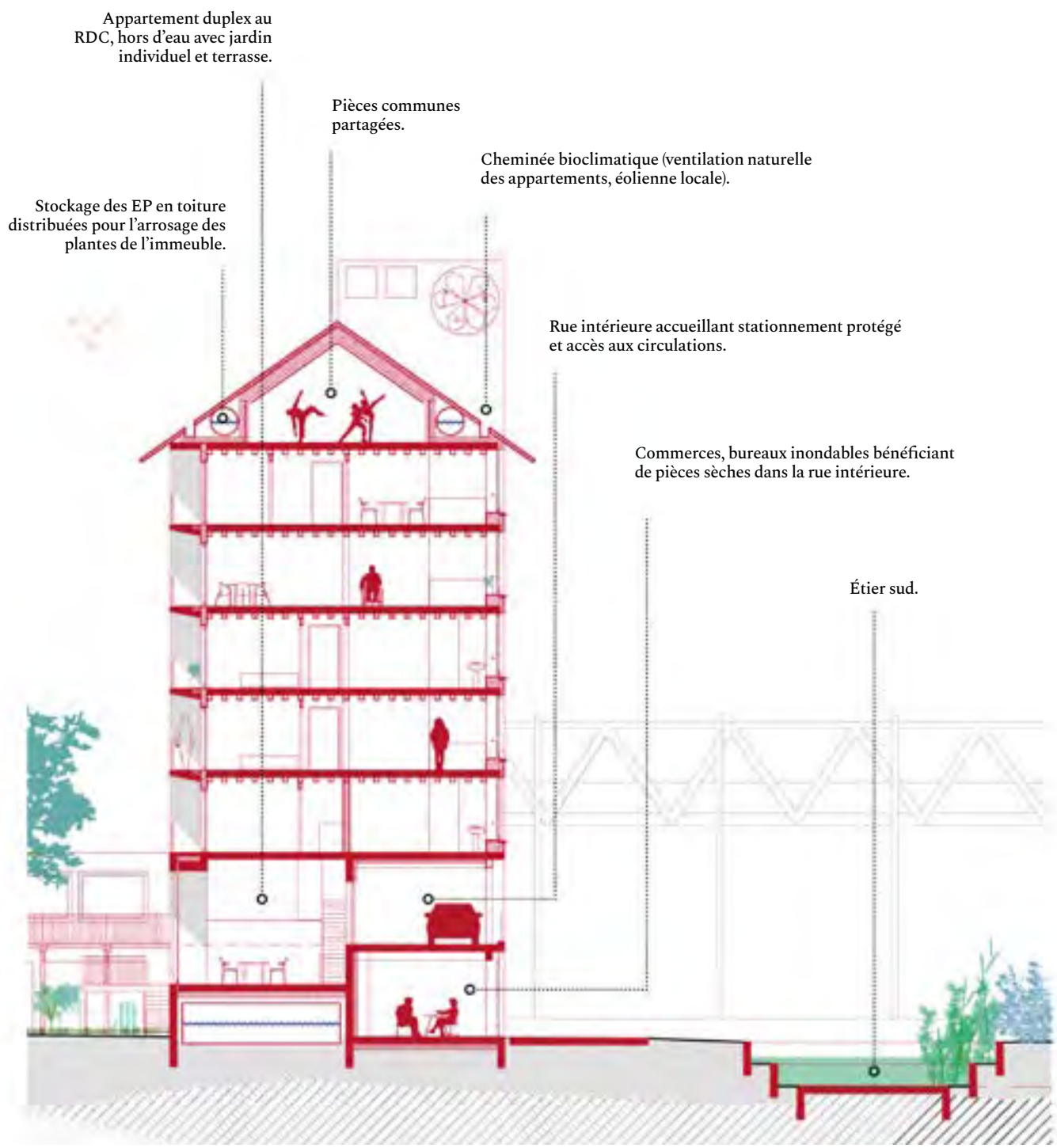
Cette situation de confluence devient la structure d'une nouvelle stratégie territoriale – le Delta – et d'une nouvelle armature urbaine – les étiers – avec ses formes urbaines ouvertes – les îlots poreux. En rétablissant le secteur Halluard-Gautier dans son grand paysage et en reconstituant les continuités hydrauliques perdues (par le comblement des embouchures et l'assèchement progressif du marais), le marais peut retrouver son rôle d'éponge. Le secteur tout entier devient un maillon d'un des bras du delta, allant du marais de Brière vers l'océan et l'estuaire (ou inversement).

Suivant cette logique, la réouverture des étiers et la reconstitution d'une trame paysagère humide s'imposent comme prérequis au renouvellement

urbain et à l'établissement de nouvelles constructions. Le secteur devient un espace végétalisé, dédié à la gestion de la crise : un parc agricole aux franges construites. Le dessin des formes urbaines procède de cette même démarche : les bâtiments s'agencent autour d'un cœur d'îlot perméable, reliés entre eux par un ponton hors d'eau – le Deck –, tandis qu'une rue intérieure en R+1 et un système de demi-niveaux permettent de proposer des usages en rez-de-chaussée, qui restent actifs même en période de submersion.

Ainsi, la stratégie du delta vient lier entre eux trois enjeux : la gestion du risque, la préservation des écosystèmes et l'attention portée au cadre de vie. Le grand paysage permet à la fois de gérer le risque de manière durable et d'assurer le maintien de milieux naturels fragiles tels que le marais de Brière. La trame humide structure le nouveau quartier et permet à la fois de conforter l'équilibre des écosystèmes et d'offrir un cadre de vie riche et verdoyant. Les îlots poreux et le travail du rez-de-chaussée assurent une transparence hydraulique indispensable à la bonne gestion de la submersion et interrogent les formes urbaines pour proposer de nouveaux usages et des typologies généreuses, saines et autonomes en cas de crise.

Face à l'envergure du défi et de la crue, le projet,



Les franges bâties s'agencent autour d'un coeur d'îlot perméable, reliées entre elles par un ponton hors d'eau - le Deck -, tandis qu'une rue intérieure en R+1 et un système de demi-niveaux permet de proposer des usages en rez-de-chaussée, qui restent actifs même en période de submersion.

ambitieux en termes de gouvernance mais frugal sur la technique, propose donc trois enjeux, trois échelles et une stratégie pour s'inscrire dans un cercle vertueux et assurer un renouvellement urbain avec une bonne prise en compte du risque. Trois axes de travail synthétisent cette recherche : le changement

de cadrage, la réorientation de la planification publique et l'intégration les usagers, pour permettre le - nécessaire - changement de paradigme dans nos manières de vivre, d'user des ressources naturelles et d'aménager le territoire.

Représentant de l'équipe :
Olivier Perraguin (hOP/ar)

Site Internet :
www.hopar.net

L'équipe

hOP/ar

LES DOCKS CARGOMORPHOSE



Olivier Perraguin
Architecte urbaniste
mandataire (hOP/ar)



Jacques Spiegelstein
Architecte



Laurent Letourmy
Architecte



Antoinette Tardieu
Hydrologue
(ISL Ingénierie)



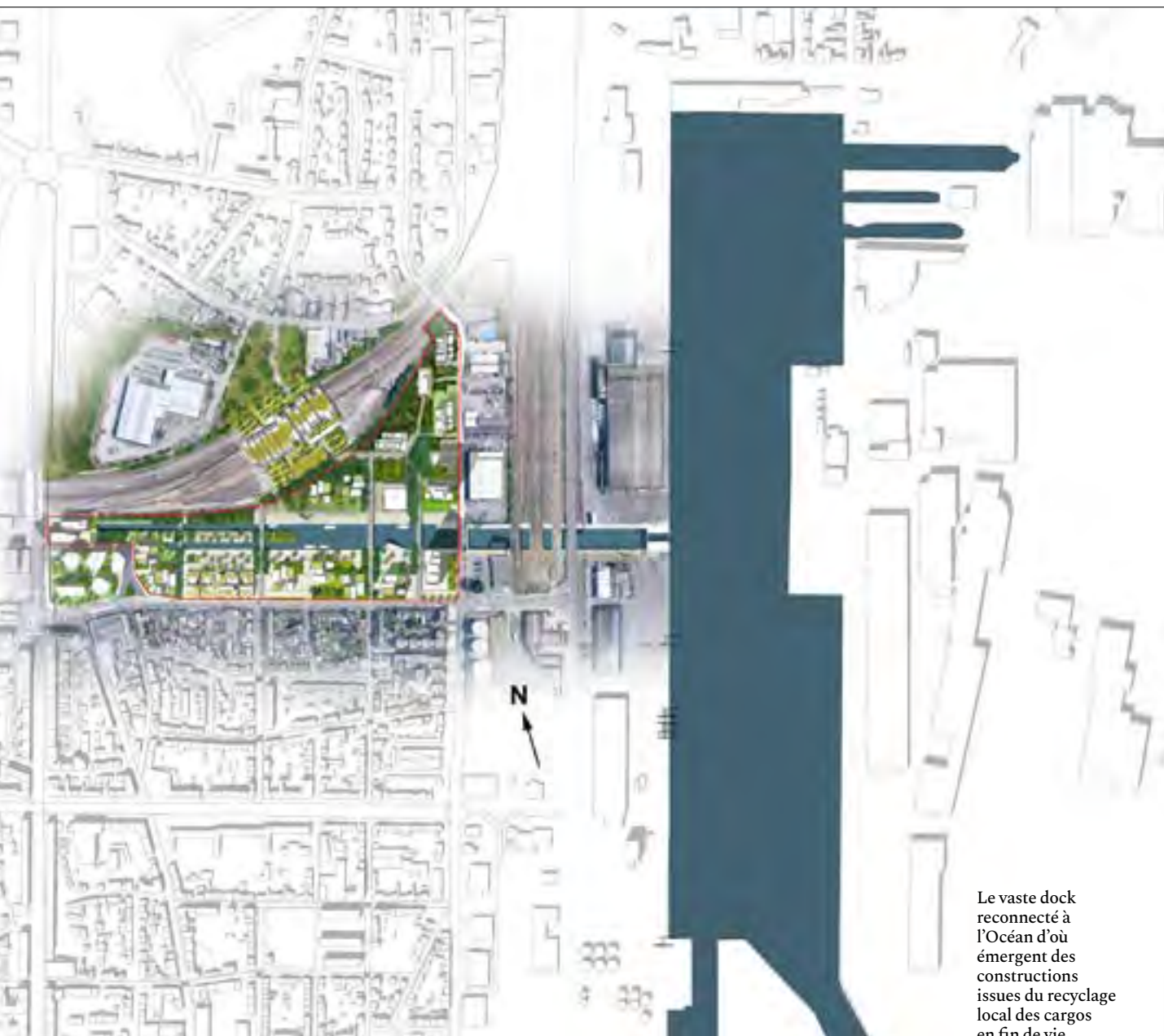
Silvère Levy
Paysagiste (Atelier
Silva Landscaping)



Nils Marschmann
Ingénierie
environnementale
(Albert & Compagnie)



Hugo Bonnet
Consultant Économie
circulaire (Cycle-Up)



Le vaste dock reconnecté à l'Océan d'où émergent des constructions issues du recyclage local des cargos en fin de vie.

Le projet CargoMorphose génère un quartier-dock innovant en fondu enchaîné soigné entre monde marin et urbain, dont les nouveaux bâtiments sont construits à base de cargos recyclés localement.

De par sa position stratégique à Saint-Nazaire, le quartier assurera une liaison urbaine, vivante et spectaculaire entre l'univers du littoral et celui de la ville. Ce nouvel espace urbain sera construit – de façon tout à fait innovante dans l'écoconstruction – avec des éléments issus du démantèlement des cargos, ce que nous appelons la CargoMorphose. L'aménagement est envisagé comme un potentiel initiateur de redynamisation d'un secteur plus vaste pouvant aller au-delà du faisceau ferré, en anticipant son franchissement.

À l'instar d'Airbus à Toulouse, nous proposons d'y implanter le Campus CargoMorphose, lieu dédié à ce concept novateur, générant un quartier durable de haute mixité associant résidentiel, tertiaire et activités... Ce projet démonstratif et iconique en termes de savoir-faire et de possibles appuiera e rayonnement international de Saint-Nazaire. En écho aux formes existantes au nord-est du bassin de Penhoët, nous créons un nouveau canal offrant un lieu agréable de promenade et de destination récréative.



Le nouveau canal en gradins paysagés stockants, véritable colonne vertébrale du campus CargoMorphose protégé des submersions marines.

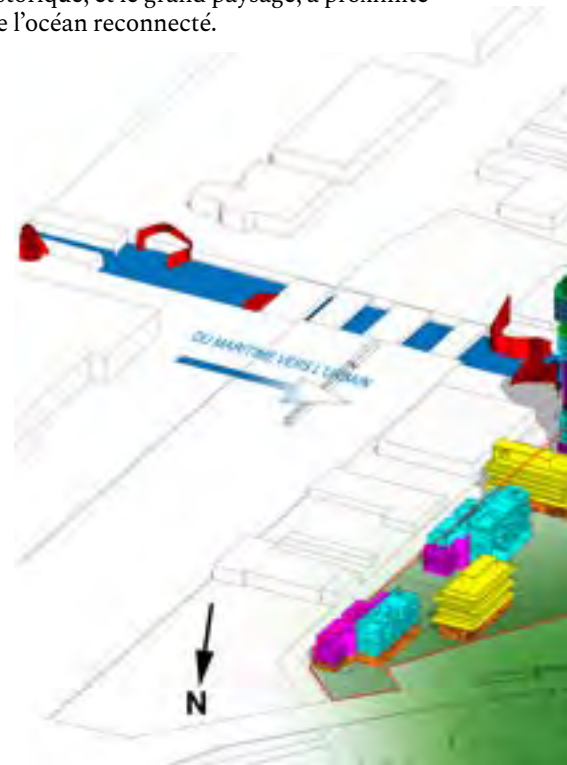
Cet aménagement urbain sous la forme de terrasses en gradins offre un dispositif paysager qualitatif. C'est aussi piège à eau naturel d'une capacité de 120000 m³, recueillant les eaux du Brivet en cas d'inondation ou celles du bassin de Penhoët en cas de submersion exceptionnelle. Les pieds de bâtiment sont traités en pièces de navires déconstruits assurant leur imperméabilité. L'empreinte au sol est limitée en construisant en hauteur libérant des espaces au profit des piétons et augmentant les surfaces de perméabilité. Ainsi, le projet dispose un vaste dock stockant d'où émergent des constructions issues du recyclage local des cargos en fin de vie.

Les tours- totems, véritables démonstrateurs de la CargoMorphose, ponctuent le nouveau bassin et signalent fièrement le secteur en plein développement. Des passerelles assurent la mise en relation des divers bâtiments offrant des promenades agréables dans la canopée des arbres au quotidien et permettent une fuite en toute sécurité en cas d'événement naturel majeur. Ce projet durable propose également un développement économique portuaire local fort, bénéfique pour tout le bassin d'emplois de la Carene.

Construire mais aussi savoir dé-construire localement pour exploiter à son maximum les caractéristiques si spécifiques des structures de ces navires. Comme le démontrent les études techniques du dossier, la CargoMorphose garantit des performances globales décarbonées supérieures à celles de la construction bois. Le Campus pourrait ainsi devenir un modèle économique durable des villes portuaires et participer à constituer un solide réseau des cités de bord de mer. Il s'agit bien de concevoir et construire de façon innovante, en partant de la vaste matériauthèque générée

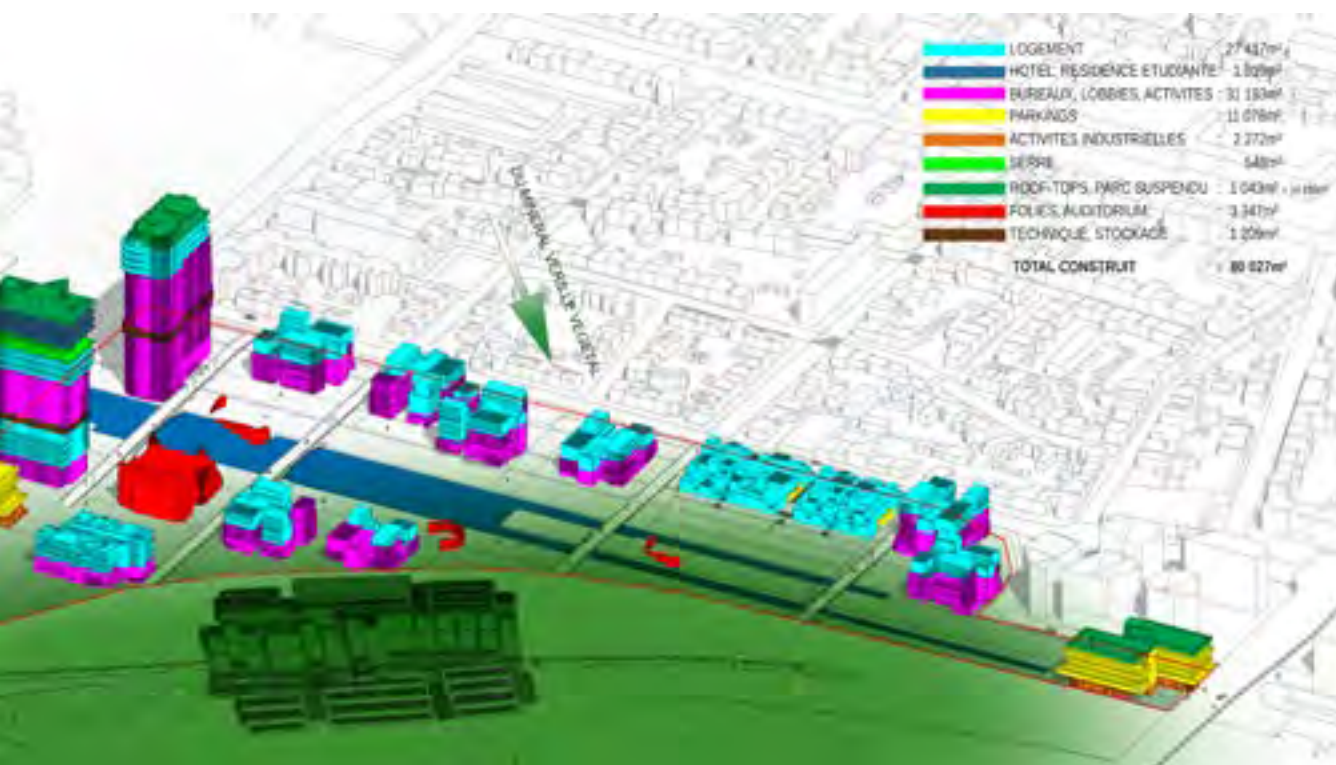
par le démantèlement des navires obsolètes et créer une nouvelle dynamique affirmant une forte identité architecturale et urbaine locale, propre au caractère submersible.

Vivre, travailler, habiter en toute sécurité sur le Campus CargoMorphose, c'est se retrouver dans une situation urbaine atypique, entre héritage patrimonial industriel fort, cœur historique, et le grand paysage, à proximité immédiate de l'océan reconnecté.





Un projet innovant et durable de 80000 m² à haute mixité, tout en fondu enchaîné croisé, du maritime vers l'urbain et du minéral du centre-ville vers le végétal du marais.



Représentant de l'équipe :
Vija Viese, Marie Couëry,
Florian Vimard (ID-up)

Site Internet :
<http://id-up.org>

L'équipe

ID-up

TOUS SUR LE PONT



Vija Viese
urbaniste, diplômée
en architecture



Marie Couëry
urbaniste, diplômée
en architecture



Florian Vimard
urbaniste, diplômée
en architecture



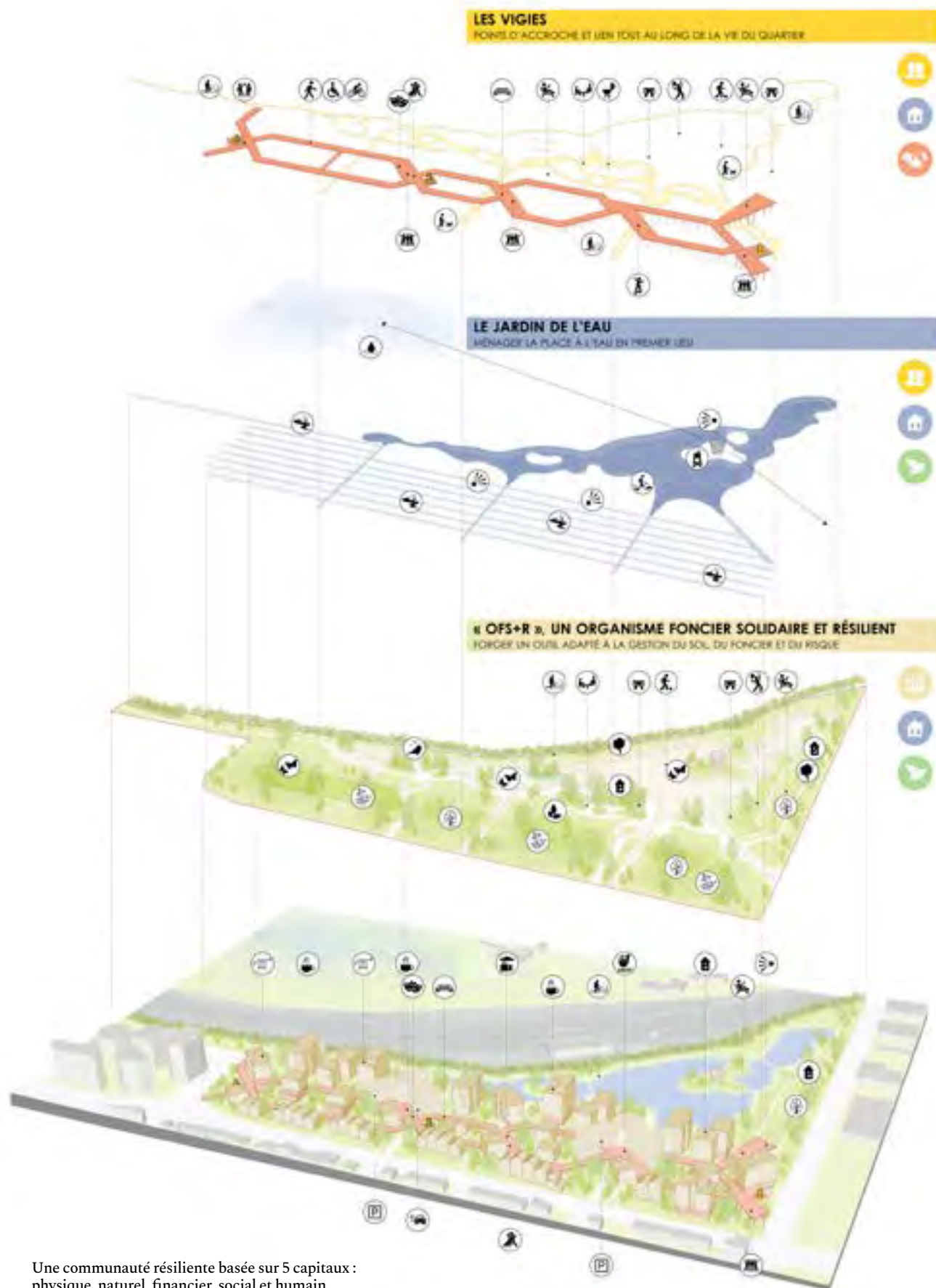
Le jardin de l'eau : un parc
comme bien commun pour
engager une culture du risque.



Une communauté résiliente basée sur trois actions : la vigie (repère sécurisé), le jardin de l'eau (un bien commun cultivant la culture du risque) et l'OFS+R (organisme foncier solidaire et résilient).

Les inondations font partie des événements les plus dévastateurs. Avec le dérèglement climatique, les catastrophes augmentent en fréquence et en sévérité; de plus en plus de personnes y sont exposées. Cependant, dans les pays occidentaux, le taux de mortalité en cas de crise n'augmente pas

de manière aussi significative, ce notamment grâce aux avancées technologiques – systèmes de prédiction et d'alerte, gestion de crise, infrastructures... Si la dimension immédiate de la résilience face aux risques naturels – la résistance au choc – est souvent mise en avant, les effets à long terme restent souvent



Une communauté résiliente basée sur 5 capitaux : physique, naturel, financier, social et humain.



La vigie : un édifice pionnier et signal polyvalent (poste de secours, lieu de formation, point relais, polarité de quartier).

négligés. On observe alors un fort impact des effets secondaires : santé physique et mentale, dommages matériels, faillite...

Il est donc temps de requestionner le modèle d'une résilience « structurelle » basée sur la technique pour replacer l'humain au cœur de la production de la ville. Une véritable résilience ne peut se contenter de seules réponses constructives. Il faut former aux risques une communauté impliquée, rendre les habitants-usagers conscients et proactifs. L'enjeu n'est plus la construction un quartier résilient mais la formation d'une communauté résiliente.

La résilience d'une communauté repose sur 5 capitaux : physique (infrastructures et technologies), naturel (ressources et leur gestion), financier (diversité des emplois et des revenus), social (liens) et humain (éducation, santé, compétences). Pour mettre en œuvre une résilience réelle et efficace, il est nécessaire d'agir sur chacun de ces volets afin qu'une communauté puisse réagir au choc, puis assurer le retour à la normale. Chaque action du projet doit augmenter ces capitaux.

Cette démarche implique une redéfinition des méthodes du projet urbain : il n'est plus uniquement question d'indicateurs chiffrés, mais d'introduire des dimensions moins tangibles. Habiter le quartier : un processus de concernement pour une communauté locale.

La stratégie de projet repose sur trois actions :

- **la vigie** (signal – poste de secours, de formation, relais) située en zone sécurisée active le site. Une rue haute, ossature du projet, se déploie pour garantir un espace public sécurisé, qui assure le rabattement de tout le quartier vers ce point de repère ;
- **le jardin de l'eau** (parc comme bien commun pour engager une culture du risque) ;
- **l'OFS résilient** (cadre juridique pour la gestion du sol, du foncier et du risque).

Chacune des actions permet de doter les habitants de véritables outils pour s'approprier leur environnement et agir sur lui. L'approche nécessairement transversale se développe dans le temps, articulant la sensibilisation, la place ménagée pour la nature, le montage juridique, la mise en œuvre opérationnelle, les formes bâties. Un modèle de fabrication de la ville doux et participatif se dessine, pouvant être reproduit et décliné.

En posant l'humain et la communauté au cœur du dispositif, le projet déploie les conditions de construction de valeurs partagées, d'une société repensée au prisme du dérèglement climatique, attentive à chaque individu, à la dignité de la personne, à sa santé et à ses biens, et articulée autour d'un rapport au sol redéfini : un bien commun agent de sûreté.

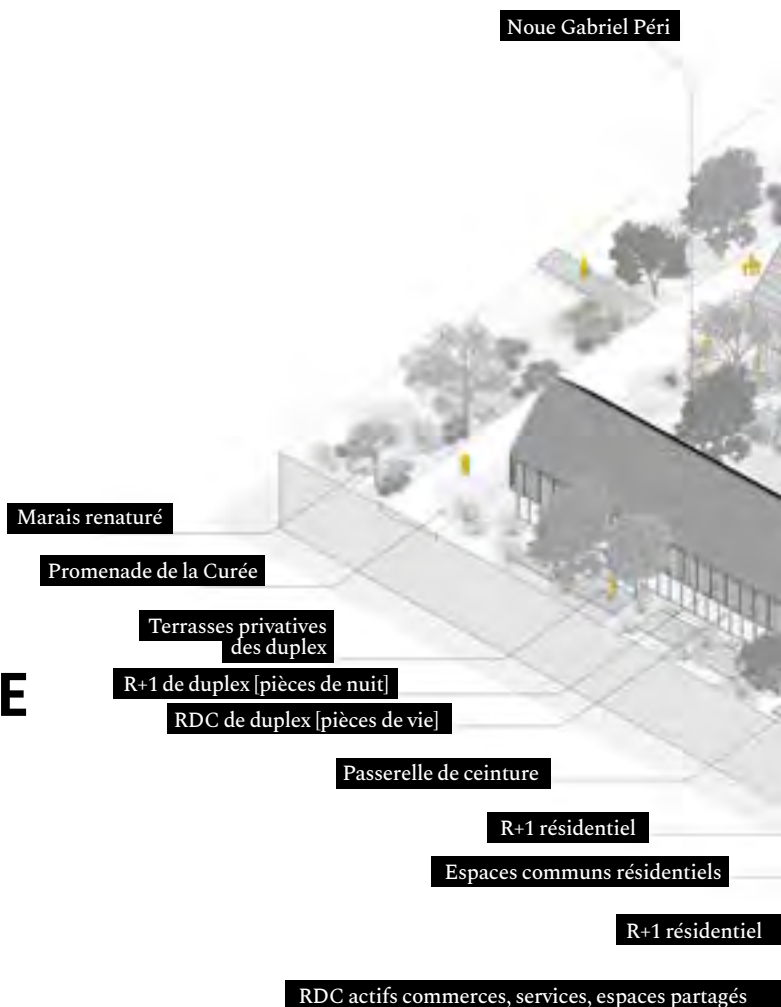
Représentant de l'équipe :
Félix Pointeau

Sites Internet :
www.instagram.com/zb_paysages
www.behance.net/corentinlbc
www.natura-scop.org

L'équipe

Natura Scop

D'UNE
APPRÉHENSION
NAÎT LA POÉTIQUE
D'UN PAYSAGE
EN MOUVEMENT



Félix Pointeau
Représentant
de l'équipe



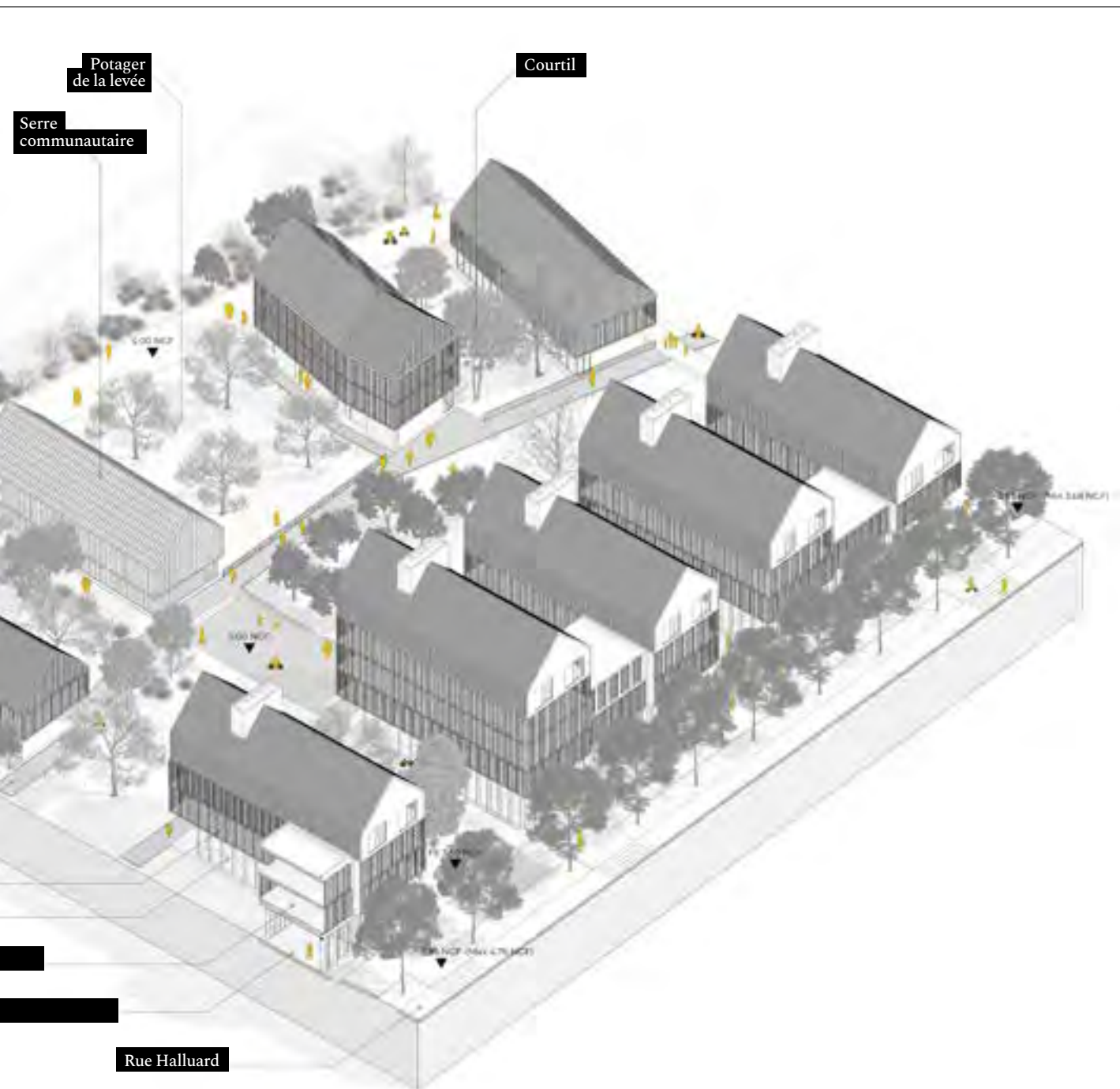
Zacharie Chauvet
Paysagiste DEP



Bertrand Coquin
Paysagiste DEP



Corentin Leboucher
Architecte DE



« Habiter les franges du marais, c’est imaginer toutes les complicités possibles entre un paysage urbain actif du quotidien et un paysage fragile de “nature” fluctuant au gré des saisons... »

Le projet s’inscrit dans la démarche rétrospective du rapport entre l’homme et le marais de Brière, questionne l’histoire d’un paysage exceptionnel façonné, et explore la manière dont il est devenu l’élément central dans la réflexion sur sa coexistence avec l’aménagement d’un quartier contemporain abondant de nouvelles problématiques et nouveaux besoins...

Qu’il s’agisse du risque de submersion, de crue, de la gestion des eaux de ruissellement, la ville moderne se dresse généralement contre l’eau. Ce projet de quartier propose de renverser le paradigme et de ne plus agir pour contrôler mais de s’adapter aux fluctuations d’un élément prégnant du territoire, de suivre à son cours, d’en faire une plus-value paysagère, environnementale et sociale.

Au travers du projet de la Machine Hydraulique, il s'agit d'écrire une stratégie plus vaste de gestion des eaux reconnectant le marais de Brière à l'estuaire de la Loire, reconstituant le bassin-versant naturel du Nord nazairien.

Le quartier intègre la géographie et le risque de submersion pour construire sa topographie, sa typologie bâtie, et développer de cette manière son identité. Au cœur du nouvel ensemble, le marais renaturé se veut un espace tampon régulateur et support de la nouvelle urbanité. Il s'imisce au travers du site, rythme les saisons et le quotidien des habitants. Les formes habitées du projet s'installent sur les franges du marais, s'adossent au socle rocheux sur lequel s'est implanté Saint-Nazaire. Habiter les franges du marais, c'est imaginer toutes les complicités possibles jusqu'au cœur du projet entre un paysage urbain actif et un paysage fragile de « nature » fluctuant au gré des saisons et ponctué par un événement de submersion domestiqué.

La trame du quartier s'inspire de l'implantation bâtie et de l'organisation spatiale des îles de Brière : l'habitat s'inscrit dans la continuité de la trame de la ville portuaire et perpendiculairement aux berges

du marais. L'architecture rayonne depuis le centre des îles et dégage un espace en cœur d'îlot aux usages et aux ressources multiples, marqué de ses jardins : la Gagnerie. À la manière de la voie de ceinture, une passerelle hors d'eau dessert chaque bâtiment, dont le rez-de-chaussée est soit élevé sur pilotis, soit en demi-niveau côté rue et traité pour être résilient afin de répondre au risque potentiel de submersion et protéger ou évacuer efficacement personnes et biens. Ponctué d'éléments programmatiques communautaires, le bâti s'implante en lanières poreuses pour une transition douce entre le front de rue actif et le marais renaturé. Les courtils, petits jardins sur la levée, entre le marais et les jardins de la Gagnerie, forment les interstices entre chaque bâtiment d'habitation dont la façade de panneaux coulissants aux faisceaux verticaux dialogue avec l'environnement végétal. Derrière son aspect calme et immuable, le marais offre des perceptions évolutives saisonnières très riches. L'habitant et le promeneur deviennent spectateurs et acteurs d'un tableau temporel coloré et odorant. Ils sont les aventuriers arpentant les milieux et passages dérobés qui apparaissent et disparaissent au gré de la fluctuation des eaux.





Représentant de l'équipe :
Delphine Baldé

Sites Internet :
www.lestudiosb.com
www.d-ici-la.com
<https://zefco.fr>

L'équipe

Studio Sanna Baldé, D'ici là, Zefco S'AMARRER

LE STUDIO SANNA BALDÉ



Anna Sanna



Laura Burgess



Thomas Goblet



Marion Dal Toso

D'ICI LÀ - PAYSAGE



Sylvanie Grée



Juliette Touchais



Alice Gounot

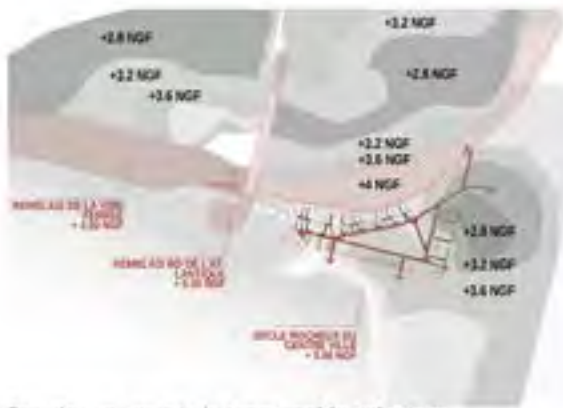


Florian Dupont



Alexandre Bastien

ZEFCO – DÉVELOPPEMENT DURABLE



Prendre en compte la topographie existante



Circuler et évacuer : La trame rouge



Trois manières d'habiter Halluard / Gautier



La trame verte & bleue

Faire des faiblesses du site Halluard-Gautier une force pour créer de la singularité en utilisant le « déjà-là » et suivre le chemin de l'eau : ce paradigme de la ville résiliente s'exprime à toutes les échelles du futur quartier entre la gare, le port et le grand paysage.

Ce site de 8 hectares est l'un des derniers fonciers disponibles du centre-ville de Saint-Nazaire et représente un enjeu urbain important de lien entre la gare, le port et le marais de Brière. Les infrastructures routières, ferroviaires et portuaires ont créé de réelles fractures urbaines ne permettant pas aux continuités paysagères de s'établir.

Faire d'Halluard-Gautier un quartier nature habitable, accessible et désirable, en lien avec le grand paysage des marais et de l'estuaire est notre préoccupation majeure pour apprendre à vivre avec le risque.

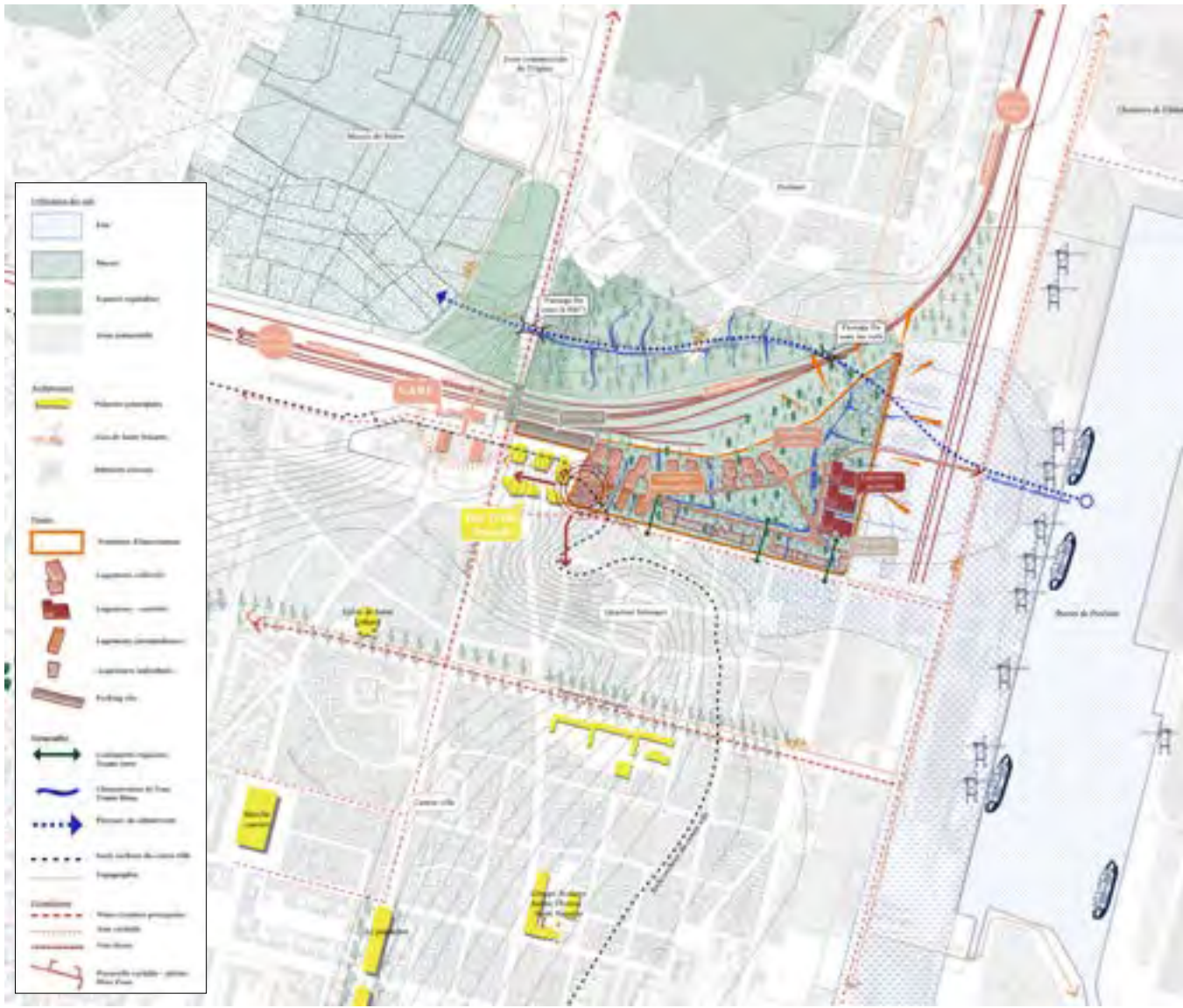
Pour s'inscrire dans cette démarche, nous proposons une implantation économe sur le périmètre global. Les nouveaux bâtiments seront installés le long des rues existantes et des voies ferrées pour laisser

place à un grand parc central qui occupe 60 % du site et a comme objectif d'augmenter les emprises des zones humides et d'établir des connexions entre les espaces de nature préexistants exceptionnels et ordinaires pour favoriser le foisonnement de la biodiversité.

RESPECTER LA TOPOGRAPHIE DU SITE / FAIRE AVEC LE DÉJÀ-LÀ

« Faire avec le déjà-là » est une proposition d'urbanisation qui respecte les attributs naturels du site, en s'installant sur la topographie existante, qui est conservée et valorisée. Le bâti s'implante sur le site avec un travail de pilotis à différents niveaux. Le sol est ainsi libéré. L'eau peut cheminer sans entrave vers le marais de Brière et réaffirmer ainsi ce lien.







MIXITÉ PROGRAMMATIQUE

La proximité avec la gare et le centre-ville nous conduit à écarter un programme monofonctionnel et à proposer des usages mixtes pour le site entre habitat, activités, commerces et services. Cette mixité est une richesse d'urbanité pour le secteur comme pour la ville, et est à même de soutenir l'émergence de nouvelles filières dans une ville durable.

Nous proposons par ailleurs le maintien des activités sur le site en les intégrant à la programmation de logement.

En gérant les contraintes de submersion, nous conservons en partie les maisons individuelles de la rue de la Ville-Halluard. Des logements collectifs de densité variée font face au parc et sont complétés par des logements intermédiaires en frange sud, en lien avec le quartier Salengro.

Les activités sont implantées à l'est le long de la rue Gautier, en lien direct avec le port.

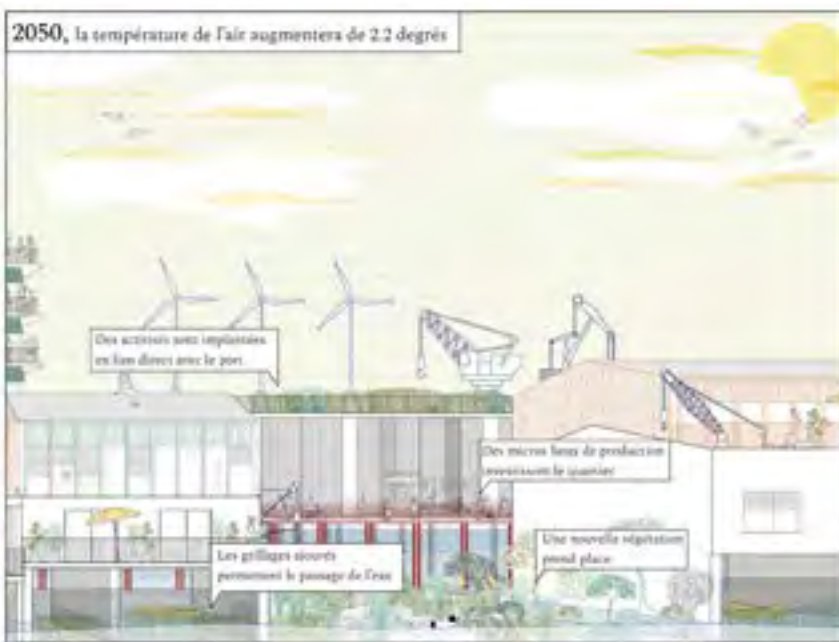
UNE TRAME ROUGE COMPLÉMENTAIRE POUR CIRCULER ET ÉVACUER

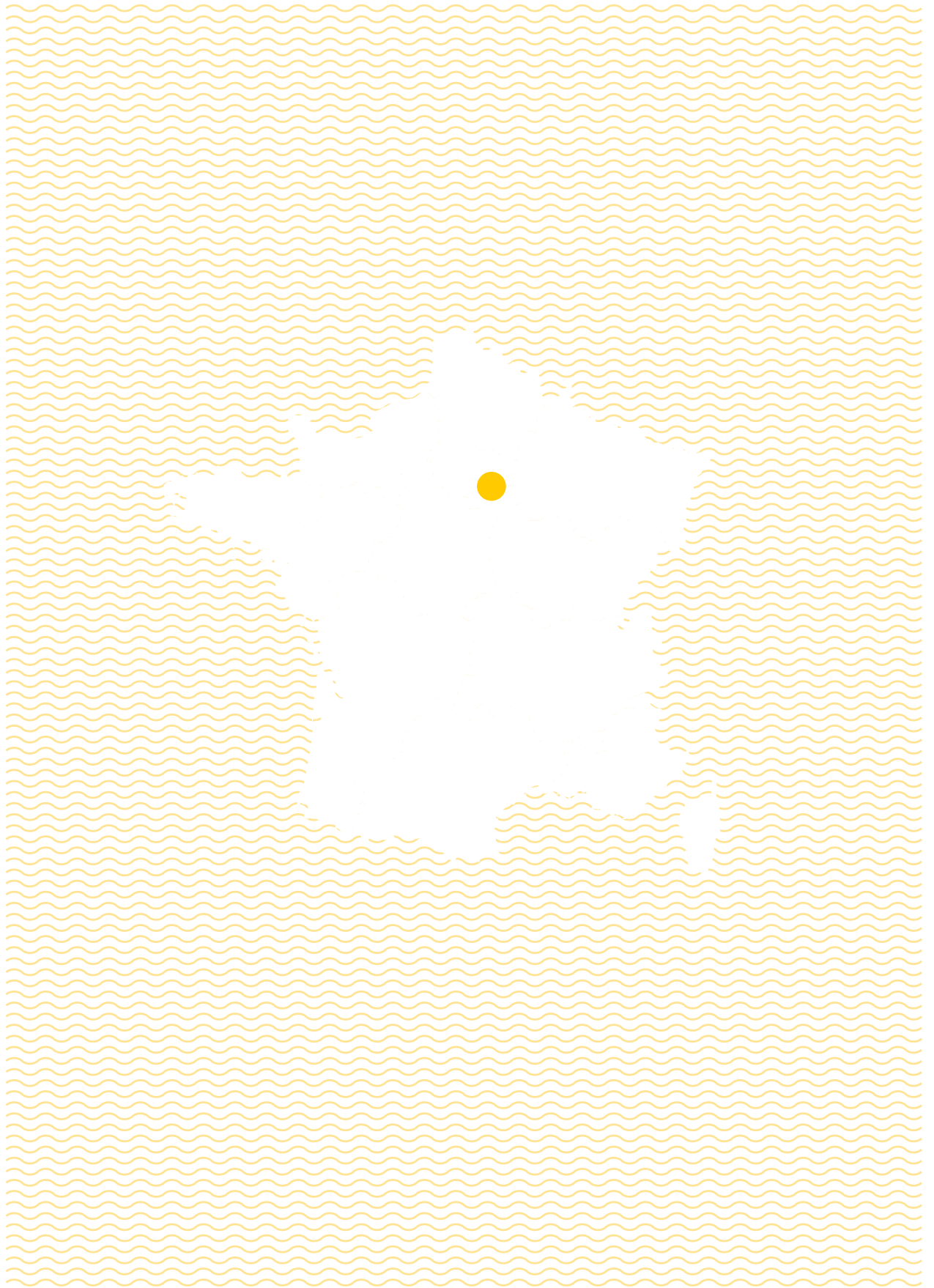
La question de la circulation et des cheminements, notamment durant des événements climatiques majeurs est une préoccupation inhérente aux zones inondables. Ce quartier peut offrir un environnement presque sans voitures, circulable à pied et à vélo, mode de transport privilégié sur le secteur, et au-delà par le biais d'une large passerelle située au-delà de la cote Xynthia +60 cm.

Ce cheminement est valorisé et devient la colonne vertébrale du quartier.

Il s'agit de faire de la contrainte de submersion des opportunités de projet : ce paradigme de la ville résiliente s'exprime à toutes les échelles du futur quartier.

Entre la gare et le port, l'opération se fonde dans un paysage de 8 hectares répondant aux aspirations d'harmonie avec la nature en acceptant la présence de l'eau.





Localisation :
Île-de-France, Seine-et-Marne



Commune concernée :
Montereau



Superficie du site :
120 ha, auxquels s'ajoutent
18 ha de darses.

Population :
**Nombre d'habitants
sur la commune :**
19 361 habitants (Insee 2016)
**Nombre d'habitants
sur le site :**
entre 25 habitants pour le faubourg
Saint-Maurice, qui est le quartier
d'habitation jouxtant le Parc
d'entreprises, et 27 500 habitants
pour le périmètre de l'étude
hydraulique (croisement des données
de l'Insee et de la population fiscale
correspondant au périmètre de
l'étude hydraulique).

Communauté de communes du Pays de Montereau

Parc d'entreprises du Confluent



Périmètre du site.



Arnaud Bouissou / Terra

Inondation en Seine et Marne.

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le site d'étude est placé dans la zone industrielle à l'est de la commune, renommée Parc d'entreprises du Confluent en 2017. Situé à la confluence de la Seine et de l'Yonne, le Parc d'entreprises a pour spécificité d'offrir, en plus d'une desserte routière classique, une desserte par la voie de l'eau et la voie ferrée. Alors que le Parc est à 500 mètres à vol d'oiseau du centre-ville de Montereau, sa spécialisation vers l'activité industrielle et artisanale l'isole des trajets quotidiens des Monterelais. C'est un site stratégique pour la commune car les entreprises du Parc salarient plus de 1 130 personnes et génèrent plus de 2 millions d'euros de fiscalité locale. Le parc immobilier est ancien au regard des critères du marché, qui privilégie les biens ayant moins de vingt-cinq ans.

ALÉAS ET VULNÉRABILITÉS DU SITE

La zone d'activité est submergée intégralement pour les plus hautes eaux connues avec des hauteurs d'eau faibles moyennes (hauteur < 1 m). La construction et l'extension des locaux à usage d'activités économiques y sont admises sous certaines conditions de mesures hydrauliques correctives pour compenser les volumes non inondables soustraits à la crue, afin de préserver l'écoulement des eaux.



Carte des aléas.

ENJEUX PROGRAMMATIQUES

Les enjeux pour le Parc du Confluent sont de le rendre résilient aux inondations et de redynamiser la zone. Il est attendu du concours d'idées Valbenoîte de :

- proposer des solutions techniques et architecturales permettant de concilier la prise en compte du risque inondation et la réalité économique du secteur;
- travailler à l'amélioration de l'image et de la perception du parc, grâce à un parti pris architectural et à la valorisation de l'environnement et/ou du paysage;
- proposer des solutions permettant de rendre les aménagements publics plus transparents hydrauliquement.



Représentant de l'équipe :
Marie Evo (D&A)

Site Internet :
www.archedenoe.fr



L'équipe

D&A, ALP, CCR, Saville, Eau.P

COMME UNE ARCHE DE NOÉ



D&A



Marie Evo
Architecte
urbaniste et
Ingénieur



Elissa Al Saad
Architecte
chercheure



Arthur Eynard
Stagiaire



Sébastien Lemen
Architecte



Gaëlle Anastasio
Illustratrice



Sambo Khoeun

APRÈS LA PLUIE



Anne Sophie Verriest
Paysagiste,
co-gérante
de l'agence



Emmanuelle Bruhat
Architecte,
chargée de
projet

CCR



Nicolas Bauduceau
Ingénieur

SAVILLE



Patrice Vivier
Président

EAU.P.STRATEGIES



Émilie Gascon



Les stocks sont accessibles pendant la crue et la décrue par la traverse surélevée et la plateforme – A. Hermès se sert de son radeau événementiel – B – pour sécuriser son stock de peaux de crocodile. La nouvelle déchetterie reste accessible pendant les trois mois que dure la crue, ainsi que l'espace de réparation du matériel informatique et électronique installé dans la greffe sur pilotis de Comet. La rue de la Grande-Haie étant coupée au niveau de Xella, la continuité est rétablie par une servitude de passage aménagée sur le site de Sytradem. Les habitants du faubourg Saint-Maurice trouvent du soutien dans la nouvelle halle nourricière – D – installée dans l'ancienne miroiterie, et transformée pendant la crue en habitat d'urgence. Les espaces de stockage des maraîchers sont prêtés aux habitants qui mettent à l'abri leurs meubles. Ils peuvent également y trouver une aide alimentaire et un lieu pour dormir. Le passage entre le faubourg Saint-Maurice et le parc d'activités est rendu possible par les pontons aménagés dans les tout nouveaux jardins partagés de la Confluence – C. Ce qui servait de promenade devient un axe de communication essentiel aux sinistrés.

Comme une arche de Noé, le Parc du Confluent continue à vivre pendant la catastrophe et contribue à faire renaître la vie...

Comme une arche de Noé, le Parc du Confluent continue à vivre pendant la catastrophe et contribue à faire renaître la vie... Il change de visage. La darse devient un lieu stratégique pour stocker le matériel des entreprises. Les principaux accès sont hors d'eau et les pontons et plateformes qui agrémentaient le site permettent d'accéder aux stocks. La SAM continue son activité en circuit court avec Derichebourg. Les produits finis sont transportés par péniche et rail jusqu'au quai de chargement Haropa. Des camions prennent le relais et rejoignent l'A5, permettant aux

entreprises de BTP d'exporter les matériaux de construction nécessaires à la relève de l'Île-de-France. Pendant ce temps, les habitants du faubourg Saint-Maurice trouvent du soutien dans la nouvelle halle nourricière muée en hébergement d'urgence... Ce récit permet au pays de Montereau de créer une association foncière urbaine de projet (AFUP), d'instaurer un périmètre de projet, de remembrer le foncier existant et de partager le coût des investissements entre la puissance publique et le secteur privé. Par cette vaste opération

L'avis du jury

L'équipe a conçu une dialectique entre la vie économique du port et une urbanité écologique à la confluence de la Seine et de l'Yonne. Ce projet propose la mise à l'abri de l'activité économique par temps d'inondation par le jeu de rehaussements et de pontons flotteurs pour les matières premières, évitant la perte des biens (onéreux en particulier pour l'enseigne Hermès) et la production d'embâcles. Mais le projet se distingue surtout par l'aménagement hydrographique assurant un reflux rapide à la normale fondé sur une observation topographique précise des courants et des hauteurs d'eau. Ce projet limite l'impact dans le temps de la crue qui est un facteur majeur d'aggravation des conséquences d'une inondation. Enfin il propose une gestion du temps d'installation. Il s'agit de conduire l'acculturation au risque des entreprises par un accompagnement leur permettant d'anticiper à la fois les aléas matériels concernant le site et les bâtiments, et aussi « le retour à la normale »



1. LE LABYRINTHE



Acceptation de l'eau au RDC
Réponse de niveau A :
acceptation sans protection
Jetable



2. LE TOTEM



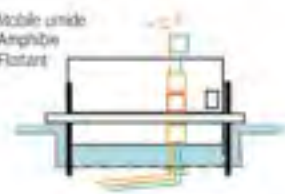
Acceptation de l'eau au RDC
Réponse de niveau C+ : acceptation,
protection et transparence hydraulique
Pilotis



3. L'AMPHITHEATRE



Acceptation de l'eau au RDC
Réponse de niveau D : acceptation et mouvement



de renouvellement urbain, le parc d'activités redevient visible et offre un nouveau climat d'implantation. Une crue majeure de la Seine peut arriver n'importe quand et coûter très cher au pays de Montereau : vingt fois plus que ce qui a pu être constaté les vingt-cinq dernières années... La prise en compte du risque centennal est obligatoire pour réduire la vulnérabilité du territoire mais ne doit pas freiner l'implantation des entreprises. Le surcoût lié à l'inondation est réel. Racheter le prix du foncier ne suffirait pas à le

compenser. Il faut d'autres arguments pour attirer les entreprises : des services mutualisés, une animation, la perspective de circuits courts... Et aussi démontrer qu'il est possible d'obtenir rapidement un permis de construire!

À la fois espace mutualisé dédié aux relations inter-entreprises et au développement de filières, et centre de crise pendant la crue, la Maison du Confluent est aussi un « catalogue » des choix possibles dans le rapport à l'eau et au sol pour s'implanter ou s'étendre : pilotis,

La Maison du Confluent - E - mue pour accueillir la gestion de crise. Les bâtiments sont dans l'eau. Le labyrinthe de paille se dissout. Le ponton permet d'accéder au rez-de-chaussée des bâtiments. Les fenêtres panoramiques en haut du Totem permettent de surveiller l'évolution de la crue et la décrue... La dalle de l'amphithéâtre est montée à son niveau haut, coulissant le long des ducs-d'Albe. À l'intérieur, on y stocke les canots gonflables de secours. La halle pédagogique, hors d'eau, prête ses machines-outils aux entreprises qui ne peuvent plus fonctionner. Un générateur électrique secourt les petites entreprises. Les conteneurs servent de stockage d'appoint.



4. LA HALLE PEDAGOGIQUE

5. STOCKAGE AU SOL

STOCKAGE SURELEVE



Empêchement de l'eau au RDC
Réponse de niveau B : protection par l'empêchement

Terre:



Digue:



Sous-niveau



Acceptation de l'eau au RDC
Réponse de niveau C : acceptation et protection

RDC Humide



Au sol



Eaux usées
Clapet anti-retour et ouvert
sanitaire temporaire



Eau potable
Clapet fermant et ouvert
eau possible temporaire

Acceptation de l'eau au RDC
Réponse de niveau C+ : acceptation, protection et transparence hydraulique

Pilotis



Surélévé



Internet
Protection, autonomie et
résilience du réseau



Poste relais
Surélévé
Au sol

plancher mobile, talus, immergé, jetable...

Les aménagements proposés sont frugaux, pensés au minimum nécessaire pour renouveler l'attractivité du site tout en réduisant sa vulnérabilité : de nouveaux bâtiments résilients aux « portes d'entrée du site », deux sections de voirie rehaussées, une zone de compensation mutualisée dédiée au maraîchage, un parc entre la Seine et les étangs offrant la possibilité à l'eau de trouver un nouveau chemin, des peignes de végétation redonnant accès à la darse... Cette nouvelle stratégie

d'aménagement permet aussi de désimpermeabiliser, recréer des porosités écologiques, créer de nouveaux usages, diversifier les fonctions, augmenter les parcours et relier le parc d'activités à l'offre existante de loisirs et à la ville.

Il est urgent de repenser la rénovation urbaine des espaces productifs en zone inondable par le projet et pas uniquement la règle. Or le projet commence par un récit. Nous proposons de fonder tout projet d'aménagement en zone inondable sur le récit de la crise.

Représentant de l'équipe :
Geoffrey Clamour
(agence Les Marneurs)

Site Internet :
www.lesmarneurs.fr



L'équipe

Les Marneurs

DE LA FIGURE AU FRAGMENT



AGENCE LES MARNEURS



Antonin Amiot
Paysagiste concepteur
urbaniste, co-gérant



Geoffrey Clamour
Architecte
urbaniste, co-gérant



Coline Marty
Architecte DE spécialité bas
carbone, collaboratrice



Julien Romane
Architecte
urbaniste, co-gérant



Eliot Smouts
Stagiaire
architecte



Marion Trapu
Ingénieure
hydraulicienne



Thomas Beillouin
Docteur en
architecture

HYDRATEC



Plan guide résilient à l'inondation du Parc du Confluent avec prise en compte du réchauffement climatique | Une vision globale dans l'espace et dans le temps qui illustre un avenir possible pour le Parc du Confluent « de la figure paysagère jusqu'au fragment de la parcelle ».

Notre projet « De la figure au fragment » croise une vision à la grande échelle du Parc de la Confluent avec une vision qui part de la parcelle pour proposer des principes d'aménagement résilients et concrets.

À travers notre projet « De la figure au fragment », nous avons souhaité témoigner **d'une approche à la fois pragmatique et ambitieuse**, où se rencontrent **une vision à la grande échelle du Parc du Confluent** indispensable pour résoudre les problématiques hydrologiques, et **une vision qui part de la parcelle** et de la réalité des emprises bâties et des besoins des entrepreneurs pour

proposer des principes architecturaux résilients et concrets. Loin d'être un aboutissement, ce travail se veut être **l'amorce d'un travail de long terme** qui devra nécessairement faire dialoguer tous les acteurs du site autour du thème de l'inondation, mais aussi de la qualité architecturale et paysagère, de la logistique, des processus économiques,



Un nouveau cœur pour la zone du Confluent | Mutation d'une emprise foncière stratégique. Le réaménagement de cette grande parcelle issue de la déconstruction de l'usine Xella Thermopierre représente un nouveau souffle pour la zone d'activité mais aussi l'opportunité d'améliorer la situation du site par l'intégration de l'aléa inondation.

L'avis du jury

Le jury a apprécié l'approche systémique du site et de ses enjeux, la recherche développée en matière de réduction de la vulnérabilité au travers des cas d'études et des panels de propositions, la représentation des scénarios, même si les spécificités des activités industrielles nécessitent le plus souvent une approche au cas par cas. Le jury a souhaité également souligner l'intérêt pédagogique des représentations avec et sans crue.

des modalités de montage et de financement permettant l'évolution du Parc, de l'environnement et plus largement de l'inscription du site dans le tissu urbain de Montereau.

À lumière de la compréhension du site et de l'enjeu inondation, nous avons choisi d'orienter notre réponse suivant plusieurs grandes postures :

- Globalement, **recréer une cohérence à l'échelle du Parc**, en révélant ou en intensifiant la dynamique paysagère et hydrologique préexistante, par la redéfinition d'une trame verte et bleue.
- Sur la partie nord du site, qui est peu construite, **accepter le débordement périodique de la Seine et de l'Yonne**, et retrouver une trame paysagère permettant de maximiser les capacités d'infiltration du site, où les sols sont aujourd'hui très compactés.
- Sur la partie sud, nous proposons plus spécifiquement **une adaptation des bâtiments existants** – majoritairement construits sous la cote des plus hautes eaux connues (PHEC) – et la **conception de bâtiments neufs résilients à l'inondation** grâce à la mise en place de principes constructifs.



Vue du bord de darse en période normale (à gauche) et lors d'une crue centennale (à droite) | Entre espaces accessibles ouverts sur la darse réhabilitée et espaces logistiques résilients, un paysage extensif s'installe pour accompagner le ressuyage du site après la crue.

Chacune de ces grandes postures s'inscrit dans **des pas de temps (2021, 2050, 2100) qui anticipent l'évolution des dynamiques de réchauffement climatique**, notamment l'augmentation de la fréquence des périodes de retour, le changement des régimes de précipitation et l'augmentation du niveau d'aléa des inondations (augmentation du niveau des PHEC).

Le projet que nous proposons ne procède donc pas d'un grand plan de restructuration prédéfini : celui-ci risquerait de passer à côté des besoins réels des entreprises. Il ne propose pas non plus une stratégie exclusivement fondée sur un travail à la parcelle se

construisant au gré des seules opportunités économiques, et ignorant les nécessaires continuités paysagères et hydrologiques du site. Nous proposons plutôt **une vision globale, qui articule l'idéal d'une figure paysagère retrouvée vers laquelle le Parc du Confluent pourrait tendre à long terme, avec une série de « règles du jeu » qui organise l'évolution des différents fragments que représente chaque parcelle d'activité.**

Un projet inscrit dans l'espace et dans le temps qui raconte un avenir possible pour le Parc du Confluent « de la figure paysagère jusqu'au fragment de la parcelle ».

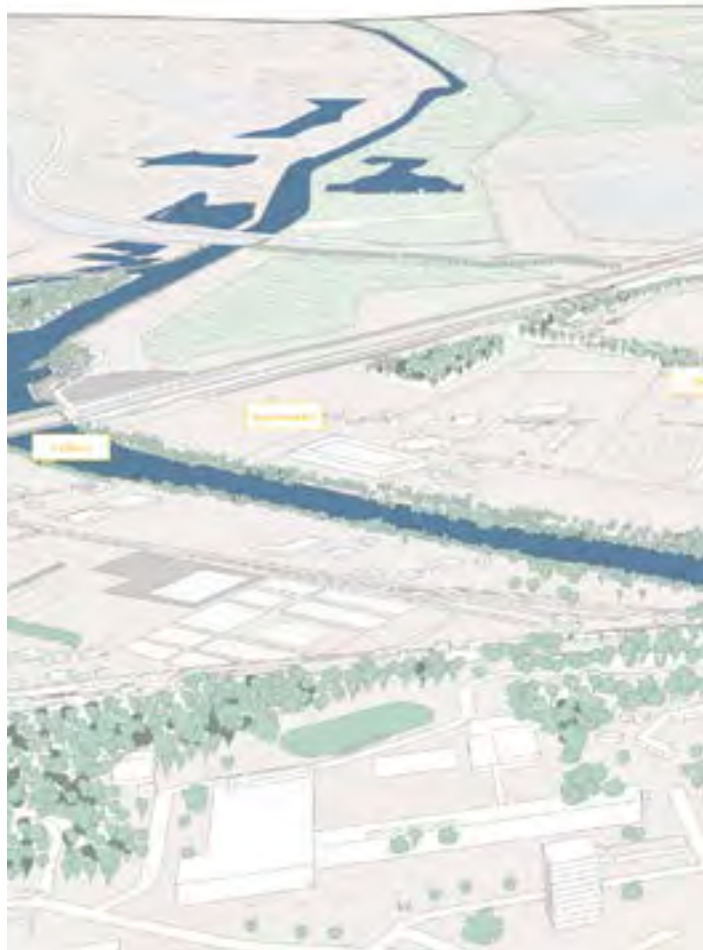
Représentant de l'équipe :
Alexandre Brun

Site Internet :
<http://paulgarcias.com>

L'équipe

Brun & Garcias

PARC DU CONFLUENT



Alexandre Brun
Géographe



Paul Garcias
Architecte



Jérôme Papier
Économiste de
la construction



Le Parc du Confluent : un vaste espace largement inondable de 12 ha qui justifie un réaménagement très progressif, où le sud-ouest du site est privilégié pour déployer une stratégie qui combine l'adaptation aux inondations et la valorisation commerciale.

Un projet très progressif qui conforte la vocation productive du site tout en transformant en profondeur le rapport qu'il entretient avec le risque inondation.

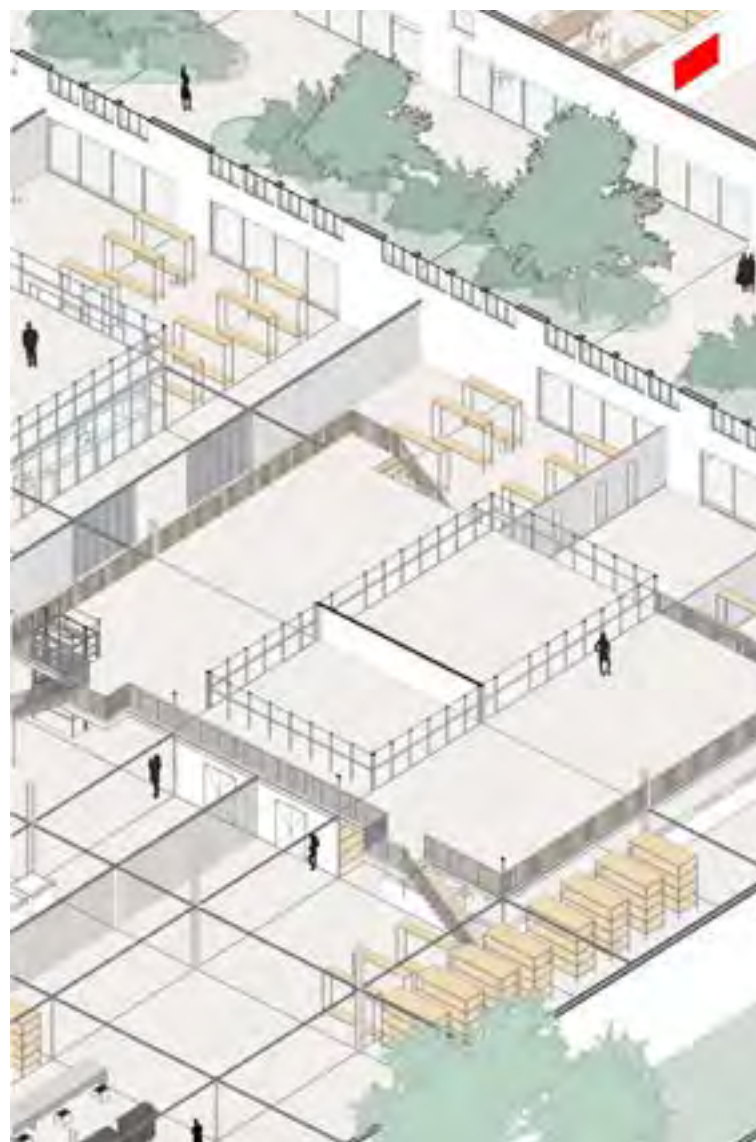
Les dégâts causés par une inondation de la Seine pareille à celle de 1910 seraient aujourd'hui bien supérieurs à ce qu'ils ont été voici plus d'un siècle. En effet, le rythme soutenu de l'urbanisation des zones inondables a augmenté le risque. Son caractère systémique est renforcé par la vulnérabilité de nombreux réseaux. Dans ce contexte, le renouvellement du tissu existant est complexe, en particulier lorsqu'il est

question de conforter l'attractivité de vastes zones industrielles. Les retours d'expériences enseignent en effet que dans un secteur comme celui de Montereau-Fault-Yonne, il est illusoire de vouloir tout transformer en quelques années. D'autant qu'à la problématique des inondations s'ajoutent – entre autres – celle de l'image vieillissante du site et les synergies insuffisantes entre les zones économiques à l'échelle du bassin d'emploi.



Ce visuel présente une partie - hors d'eau même lors des fortes crues - d'un vaste ensemble industriel de 8000 m² de bâtiments résilients ; les clôtures autour du bâtiment recyclé ont été supprimées pour favoriser la transparence hydraulique à l'échelle du site.

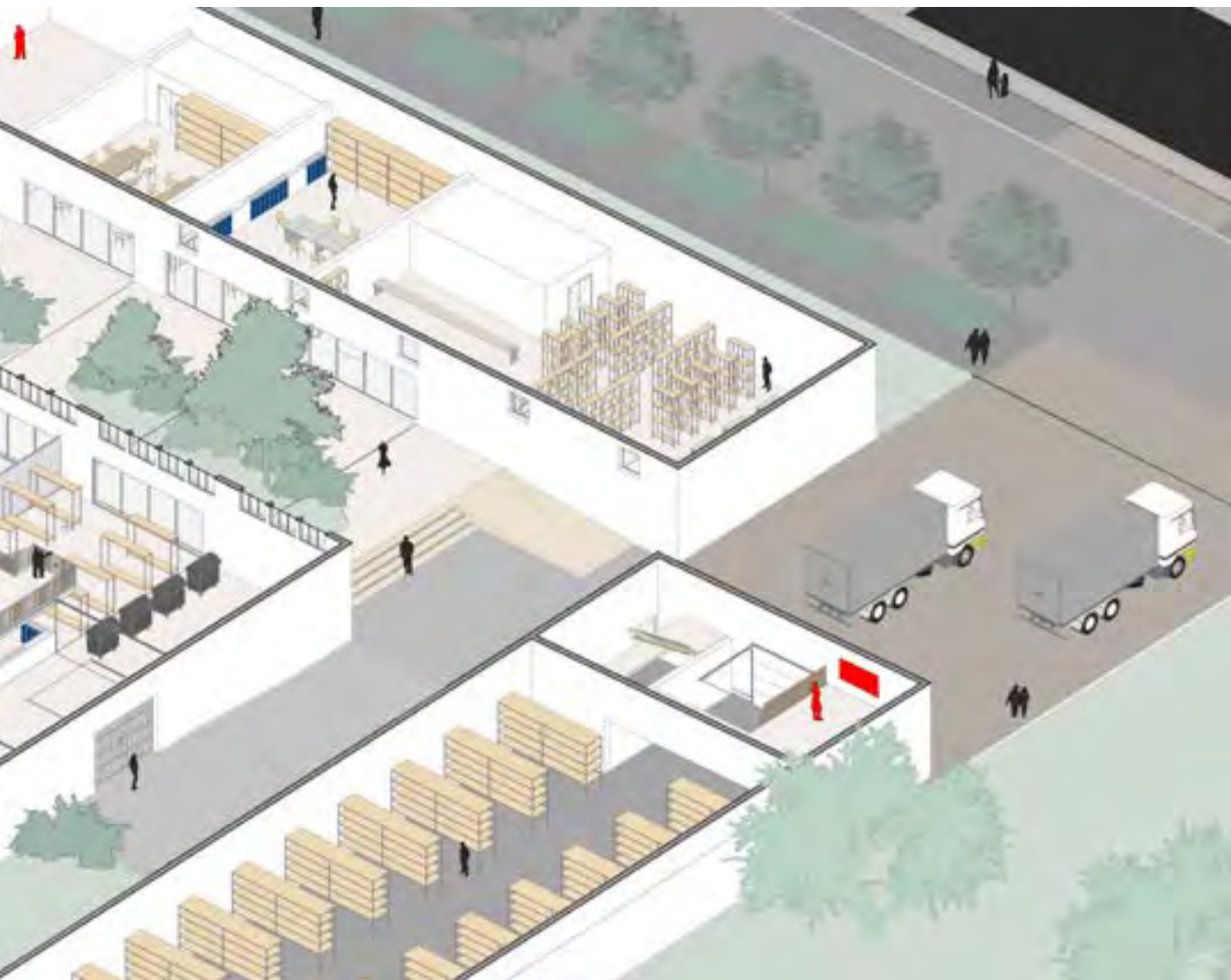
Influencé par la Charte d'engagement pour concevoir des quartiers résilients face au risque d'inondation, le projet se veut très progressif. Il repose, dans un premier temps, sur l'adaptation au risque d'un ensemble de bâtiments industriels de 8000 m², situés à proximité d'Hermès. Dans le bâtiment principal aujourd'hui inoccupé, des cellules sont dédiées à une nouvelle génération d'entrepreneurs du textile et de la maroquinerie tournés vers l'upcycling (une sorte de recyclage des matériaux vers le haut). L'une des cellules change de destination en cas d'inondation pour accueillir provisoirement les équipes du SDIS de Seine-et-Marne. Le bâtiment constitue en tant que tel un « refuge » à l'échelle du parc, où les biens et les personnes sont en sécurité. La culture du risque reste l'un des points faibles de la politique relative aux risques en France. C'est pourquoi, à l'intérieur même du bâtiment, les espaces communs sont conçus pour sensibiliser, informer et alerter les personnels : le risque entre ainsi dans le quotidien de l'entreprise. L'objectif est de conforter la vocation productive d'une partie du site déjà en mutation, où Hermès d'un côté de la voie



et des entreprises en expansion de l'autre cohabiteraient au profit de tous. Amorcer un tel effet d'entraînement suppose qu'à l'innovation architecturale se mêle l'inventivité des nouveaux venus. Le pari consiste à régénérer d'abord la « vitrine » du Parc d'entreprises du Confluent grâce à des locataires dont la manière même de produire est influencée par les questions climatiques et environnementales. Introduire l'upcycling dans des bâtiments résilients revient à appliquer le concept aux bâtiments eux-mêmes, et à ne pas abandonner le parc aux

activités lourdes, polluantes et dangereuses. La mise en service vers 2040 de la Bassée complètera, le rôle des quatre lacs-réservoirs existants. Pour une inondation de retour 100 ans, le niveau estimé serait de 49,79 m sans la grande retenue de La Bassée contre 49,45 m avec la retenue. Cela ouvre des perspectives nouvelles pour le Parc du Confluent. Après le noyau de bâtiments déjà réhabilités pour 6 millions d'euros sur 5 à 7 ans, le spectre du chantier pourra dans un deuxième temps s'élargir, avec pour principe de ne pas aggraver le risque pour les enjeux déjà existants.

Chaque bâtiment comprend des cellules (production, création...) susceptibles de changer de destination en cas de crue : par exemple des bureaux serviront du PC aux pompiers et à la sécurité civile, d'autres deviennent des espaces de stockage.



Représentant de l'équipe :
Mathieu-Hô Simonpoli
 (Estran)

Site Internet :
www.estrans.com

L'équipe

Estran

SORTIR DE L'ENTREPRÔT SEINE



ESTRAN



Mathieu-Hô Simonpoli
 Architecte DPLG



Maud Andrianarinosy
 Chargée de projet

AUTRES MEMBRES



Louis Redon-Valentin
 Chargée de projet



Laure Thierrée
 Paysagiste DPLG



Bruno Barroca
 Professeur génie
 urbain, architecte



Georgia Guinault
 Urbaniste (Paris Sud
 Aménagement)

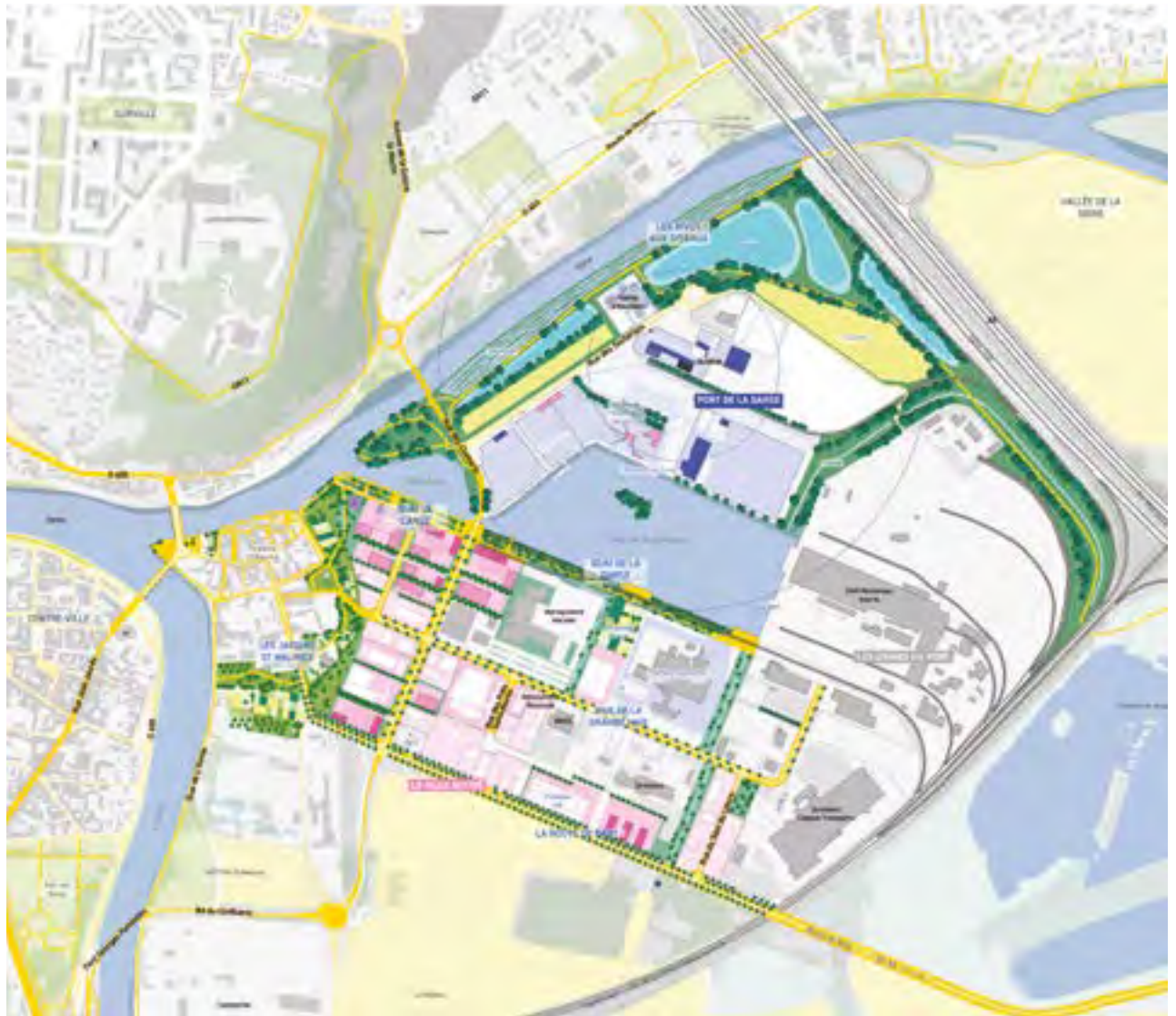


Entre ville et nature, le quai de l'Anse est le lieu stratégique pour installer une mixité d'usage entre activités productives et loisirs.

Une stratégie de gestion du risque et de réparation des milieux pour les humains et non-humains, à partir des rives. Le bassin de compensation mutualisé devient une chance : « le parc aux oiseaux ».

Montereau-Fault-Yonne à la confluence de l'Yonne et de la Seine est dans une situation d'interface entre l'Île-de-France et la Bourgogne, dans un secteur pris entre une géographie agricole et l'influence métropolitaine de la capitale. La zone industrielle du Confluent, créée en 1971, s'est

constituée par poldérisation et remblaiement d'une zone de gravière/sablrière dont l'extraction a participé à l'édification de l'Île-de-France. Cette ZI est issue d'une conception « moderne » de la fabrication de la ville, et en particulier de l'Île-de-France, issue de la planification :



D'une rive à l'autre, quais, jardins, lisières et ripisylve manifestent la géographie de la confluence.

le quartier de logements sur le plateau, l'activité dans la plaine inondable.
L'enjeu de la prise en compte du risque inondation est d'inverser le regard sur ce territoire servant de la métropole pour amorcer un nouveau cycle de son métabolisme et inscrire sa transformation dans les enjeux des transitions écologiques. Notre stratégie s'articule à plusieurs échelles, de la confluence à l'organisation de la parcelle. Elle s'appuie sur les ressources du site comme levier de sa réparation.
Le paysage de l'eau et des bassées est la première structure du site, la mutualisation du risque inondation conduit à la constitution d'un système

de bassins qui associe gestion de la crue et dépollution de la Seine. Ensemble, ils dessinent un grand parc aux oiseaux véritable réservoir de biodiversité ouvert aux promeneurs Monterelais comme aux cyclotouristes.
Les sols alluvionnaires fertiles sont une ressource peu renouvelable. Malgré la fragmentation de l'agriculture, et les modifications des sols, la (re)constitution d'une couronne agricole vivrière et professionnelle constitue le second pilier de la transition de ce territoire.
Le paysage industriel est un caractère puissant du site, il est conservé. Le recentrement des activités autour de la darse est associé à un accès public



aux berges. Des situations potentielles accueillent des équipements et des espaces publics extensifs, la ZI pourra ainsi entrer en ville.

Le système viaire est requalifié pour redonner à la route de Bray son caractère paysager et structurant, l'avenue forestière construit une nouvelle façade pour la zone d'activités.

Les parcelles privées participent à la constitution du paysage de la confluence, elles sont constituées par une emprise paysagère et un dispositif de cour commune pour adresser les façades sur les voies. Des socles stables à l'eau sont constitués, sur lesquels les édifices sont construits à partir de la récupération des matériaux du site.

Cette stratégie se décompose en trois temps :

- Phase 1 : constituer une première tranche du parc aux oiseaux, requalifier les axes principaux ;
- Phase 2 : relocaliser et densifier les activités autour de la darse et, au sud, requalifier la route de Bray ;
- Phase 3 : finaliser le parc, amorcer les mutations.

Cette stratégie nécessite des investissements publics à la hauteur des enjeux de la transition et de la relance de ce secteur d'activité productive.

Une innovation pourrait être d'impliquer Haropa dans la gestion de la compensation et du vivant comme une contrepartie du bénéfice qu'elle tire de l'exploitation de la Seine.

Représentant de l'équipe :
Hugo Bruley (HBLA)

Site Internet :
www.hbla-landscape.com

L'équipe

HBLA

DE L'EAU À LA TERRE



HBLA



Hugo Bruley
Directeur de
projet



Adèle Meidine
Paysagiste

LOCAL



Benoist Desfonds
Architecte associé



Mathieu Boustany
Architecte associé



Capucine Allé
Architecte

URBAN WATER



Christian Piel
Urbaniste
hydrologue



**Mohammed
Feredj**
Architecte



Au travers d'une série d'actions incrémentielles publiques et privées, une matrice paysagère prend progressivement forme pour transformer durablement le site en un archipel arboré ponctué d'îles productives.

Un projet de renaissance, où paysage et architecture transforment progressivement le Confluent en un véritable Parc d'entreprises bâti sur des principes constructivistes faisant dialoguer productivité et conscience environnementale.

LE PAYSAGE COMME MATRICE

Le projet propose l'utilisation du paysage comme outil de transformation durable du Parc d'entreprises.

Au travers d'une série d'actions incrémentielles publiques et privées, une matrice paysagère prend progressivement forme afin de répondre à une apparente contradiction : un parc industrialo-

productif installé sur une plaine alluviale et inondable à la confluence entre deux cours d'eau majeurs.

La mise en œuvre de la matrice paysagère vise à inverser la figure actuelle, constituée de vases plaques imperméables, en un archipel arboré, où de grandes îles productives sont reliées entre elles par une matière paysage continue,

omniprésente et adaptée aux singularités de chaque situation.

Constituée de différentes entités, cette matrice s'installe de manière opportuniste au gré des opérations. Un paysage animé apparaît progressivement, sous la forme d'une grande ripisylve, un véritable Parc d'entreprises, à la fois productif et attractif.

Une série d'équipements et d'itinéraires sont proposés afin de répondre aux différents besoins et inscrire le projet au cœur du paysage socio-culturel local en créant des liens entre le Parc du Confluent, les Monterelais et la Seine.

UN NOUVEAU POSITIONNEMENT, VERS UN DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

Notre réflexion autour du positionnement stratégique du Parc d'entreprises nous a amenés à considérer l'incroyable potentiel que recèle le site par sa position géographique et les infrastructures qui le bordent. Multimodal par nature, cet aspect

du Parc du Confluent est sous-exploité.

Par ailleurs, le parc dispose d'entreprises et syndicats mettant à l'honneur la transformation de la matière, notamment la revalorisation de l'acier pour le BTP, et la collecte et le recyclage de déchets ménagers et professionnels.

Le projet propose donc de renforcer l'attractivité du Parc en tant que lieu spécialisé dans la récupération, le recyclage et la transformation. La proximité fluviale avec les travaux du Grand Paris Express permet d'imaginer d'autres secteurs d'activité à promouvoir et qui viendraient compléter ceux déjà existants.

Il s'agit de favoriser l'émergence d'un écosystème d'entreprises dans une filière porteuse pour les prochaines décennies et par la même occasion de préserver le milieu industriel et artisanal existant et de l'ancrer dans ce territoire.

DE L'EAU À LA TERRE

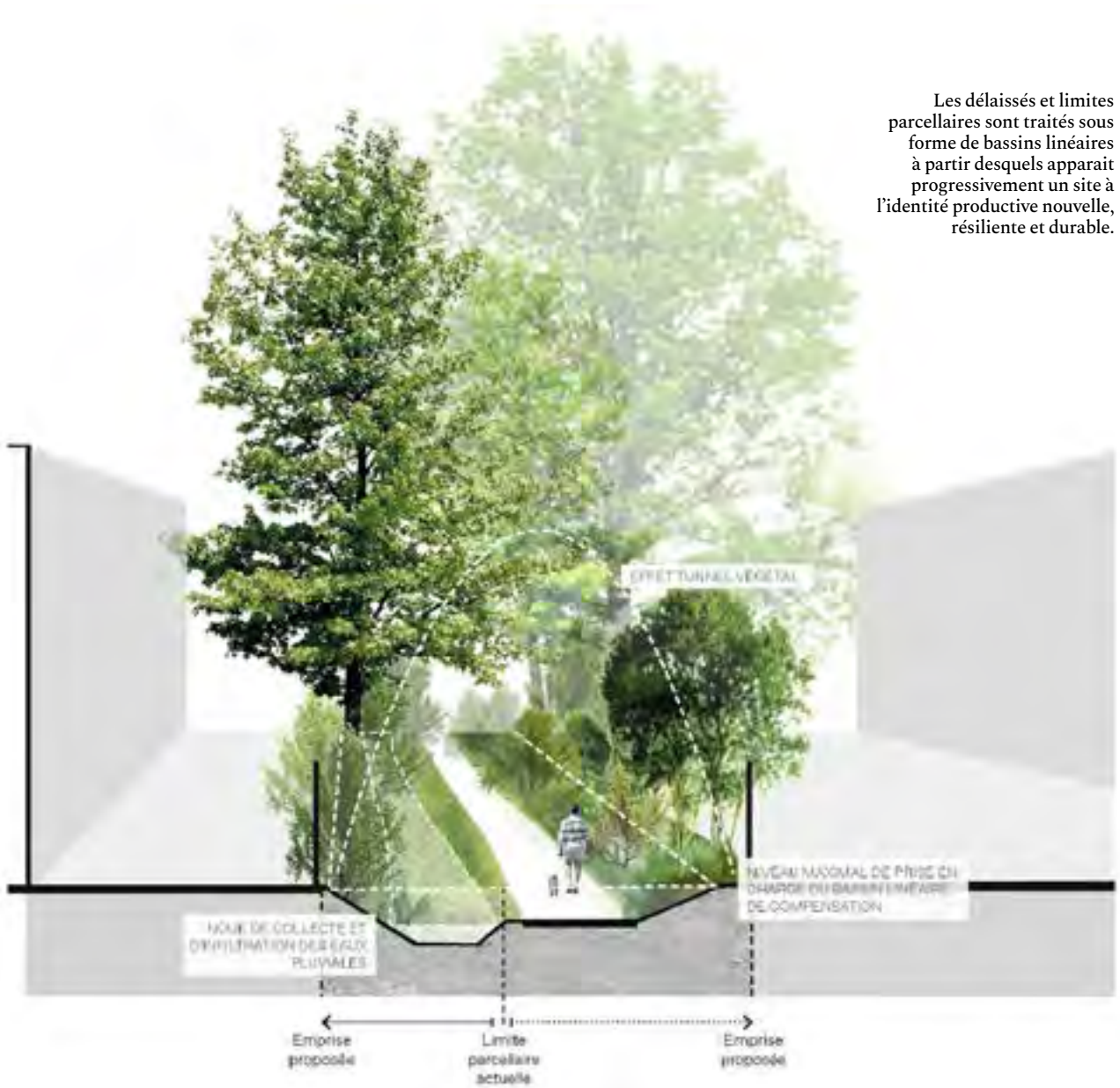
La revalorisation de terres, du Grand Paris, comme du site de Montereau, est un enjeu important.



Les grandes continuités paysagères présentes à l'échelle géographique sont accueillies et amplifiées au cœur du site, révélant son identité et son rôle au sein d'un écosystème territorial.



Les délaissés et limites parcellaires sont traités sous forme de bassins linéaires à partir desquels apparaît progressivement un site à l'identité productive nouvelle, résiliente et durable.



En effet, la création de volumes inondables sous différentes formes (bassins de compensation, bassins linéaires, merlons) implique leur gestion sur le périmètre du Parc. Le projet utilise cette ressource afin d'organiser la densification progressive des activités.

Afin de permettre l'installation de nouvelles constructions résilientes aux aléas hydro-climatiques, celles-ci s'implantent au travers d'une alternance de déblais/remblais constituant un paysage de merlons. La construction s'installe ainsi au-dessus de la ligne des plus hautes eaux, à l'aide d'éléments porteurs standardisés, préfabriqués et modulables. Constituées d'une enveloppe en briques de terre crue issue du traitement même des terres de site ou de celles du Grand Paris, les nouvelles constructions bénéficient d'une régulation thermique et hygrométrique qualitative, tout en limitant

le recours à des matériaux de finition de second œuvre.

Grâce à l'usage de matériaux revalorisables et biosourcés, ce type de bâtiment peut ainsi s'étendre, s'agrandir, muter, se multiplier ou même réduire son emprise de façon durable.

LA RENAISSANCE

Au terme de cet exercice, nous espérons voir émerger un nouveau paysage Confluent, qui réponde aux spécificités du site et puisse inspirer d'autres collectivités et Parc d'entreprises de demain. Une renaissance bâtie sur des principes constructivistes faisant dialoguer attractivité, productivité et conscience environnementale, une illustration du potentiel que détient l'industrie dans la composition des paysages durables de demain.

Représentants de l'équipe :
Guillaume Saleil,
Paul Reyre (SERA)

L'équipe

Sera- Sillages

**FLACHES –
INFLEXIONS
PAYSAGÈRES ET
ARCHITECTURES
FLEXIBLES**



SERA



Guillaume Saleil
Architecte
cogérant



Paul Reyre
Architecte
cogérant

SILLAGES



Baptiste Hervy
Paysagiste et
hydrologue



Aménagements paysagers au cœur du Parc du Confluent, les bâtiments d'activité construits autour d'un bassin de compensation mutualisé sur le site de la Miroiterie.

L'inondabilité est une opportunité pour créer des espaces propices à tous les vivants : flaches paysagères, architectures flexibles, pensées pour s'adapter à la mouvance de l'eau et des activités.

Les réflexions urbaines, paysagères et architecturales que soulève le futur aménagement du Parc d'entreprises du Confluent au regard du risque lié aux inondations s'inscrivent dans un questionnement plus large, celui du devenir des espaces d'activités liés aux territoires fluviaux. Transformer les contraintes liées à l'eau en qualités paysagères et architecturales tout en apportant des réponses aux problématiques issues de la mouvance économique caractéristique de ces espaces d'activités sont les deux enjeux que nous avons souhaité questionner.

INSCRIPTION DANS UN TERRITOIRE

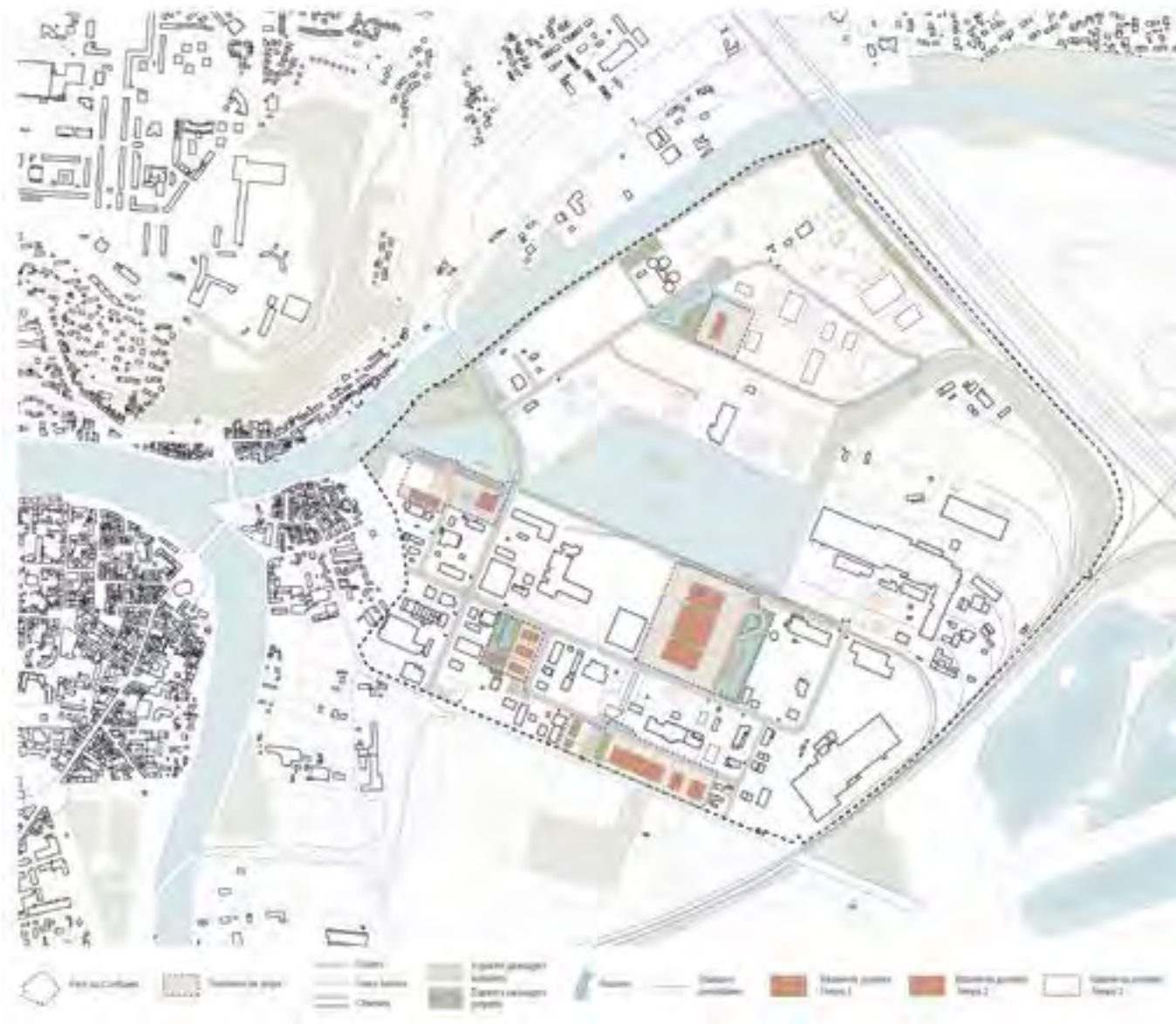
Faire de l'eau et de sa gestion paysagère un atout s'avère être la meilleure compensation aux risques qu'elle induit. Que ce soit au travers de références au grand territoire (les vallées de la Seine et de l'Yonne, la

Bassée), par la mise en valeur de l'activité portuaire (la darse, les fleuves), ou par le développement d'une architecture résiliente à l'inondation, la capacité du Parc du Confluent à se transformer afin de s'inscrire dans son environnement permettra de lui conférer une nouvelle identité.

Les flaches développées dans le projet, pour prolonger le paysage de marais au sein du parc d'activités, visent à répondre à l'inondabilité du site tout en introduisant la notion d'espaces publics dans ce lieu d'activités.

MUTUALISATION

Chaque échelle d'intervention s'appuie sur la notion de mutualisation, d'appréhension collective des solutions face à des phénomènes difficilement perceptibles ou contrôlables. Les questions liées à l'inondation, aux aléas économiques et à la mouvance



Plan guide, une évolution du Parc du Confluent à imaginer dans le temps long.





des activités peuvent trouver des réponses pertinentes par la mutualisation des moyens correctifs.

La création de bassins de compensation mutualisés permet l'ouverture de droits à construire tout en créant des inflexions paysagères, des vides capables de contenir les eaux mais également d'accueillir les usages des personnes travaillant sur site, des habitants de Montereau ou des visiteurs. L'implantation de programmes collectifs aux entreprises, le partage de bâtiments ou de parcelles entre plusieurs entreprises sont autant d'hypothèses expérimentées dans ce projet.

ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

La mouvance économique, traduite par l'évolution imprévisible des activités dans les zones productives, génère le morcellement des espaces et l'obsolescence du bâti, rendant difficile toute planification. La nécessité d'imaginer l'évolution du parc dans le temps long, par scénarios, au même

titre que les épisodes fortuits de crues, nous amène à prévoir des aménagements par touches disséminés au travers d'un plan guide. Ce plan prévoit des possibilités d'évolution où les aménagements débutent par des petites interventions et se poursuivent si les premiers sont un succès. Une architecture résiliente aux inondations et garantissant la transparence hydraulique, doit être le support de nouvelles manières de concevoir et construire les bâtiments d'activités : des architectures pérennes, modulaires, capables de s'adapter à l'évolution des usages et des activités.



Système de flaches, un territoire marqué par l'eau : confluence, inondabilité et paysage de marais.

Représentants de l'équipe :
Gaetan Brunet
et **Chloé Valadié**

Site Internet :
<http://www.ur-bau.eu/>

L'équipe

UR Architecture- Urbanisme, Altitude 35, DCIC

MESURES DE LA CONFLUENCE



UR



Gaetan Brunet
Co-gérant de
UR Architecture
Urbanisme



Chloé Valadié
Co-gérante de
UR Architecture
Urbanisme

DCIC



Damien Callens
Gérant



**Marie Cazaban-
Mazerolles**
Docteur en
littérature



**Julien Claparède
Petitpierre**
Docteur en
philosophe

ALTITUDE 35



Benoît Barnoud
Co-gérant



Clara Loukkal
Co-gérante



La confluence Seine-Yonne, dynamiques paysagères et hydrauliques.

« Mesures de la Confluence » propose une série d’actions graduées à haute valeur hydraulique et paysagère et donne de nouvelles perspectives à une zone d’activités en perte de vitesse.

Le site de Montereau est emblématique des zones industrielles – anciennes, modernes ou contemporaines – qui ont fait des assiettes horizontales de bord de fleuve des situations d’implantation stratégiques.

Archétype de la zone d’activité fluviale, le Parc d’entreprises du Confluent convoque trois sujets dont l’entremêlement se joue à plusieurs échelles :

- le risque d’inondation – à aborder dans une optique dynamique des logiques et réglementations actuelles de prévention mais à envisager aussi dans la perspective des débordements liés au changement climatique ;

- le renouvellement des zones d’activités et plus largement les situations urbaines obsolètes dont nous devons reconstituer aujourd’hui une raison

d’être en phase avec les enjeux contemporains ;

- l’inscription du projet dans le changement climatique, qui engage deux mouvements symétriques : d’une part, l’idée que toute intervention doit dorénavant être orientée selon son apport à la décarbonation de nos modes de vie ; d’autre part, accepter que toute forme de prospective ou de prévisibilité est mise en échec par les effets encore méconnus de la transformation du climat.

AJUSTEMENTS ET MESURES

Nous proposons une démarche de projet fondée sur la notion d’ajustements. Conjugée au pluriel, elle fait de la finitude des dispositifs une invitation à les envisager d’emblée en essaim. Il s’agit d’interventions légères mais décisives, préventives



Les mesures de la Confluence : protection, quantification et temporalité.



Trois stratégies co-agissantes : mesures territoriales, mesures communes et mesures de stimulation.

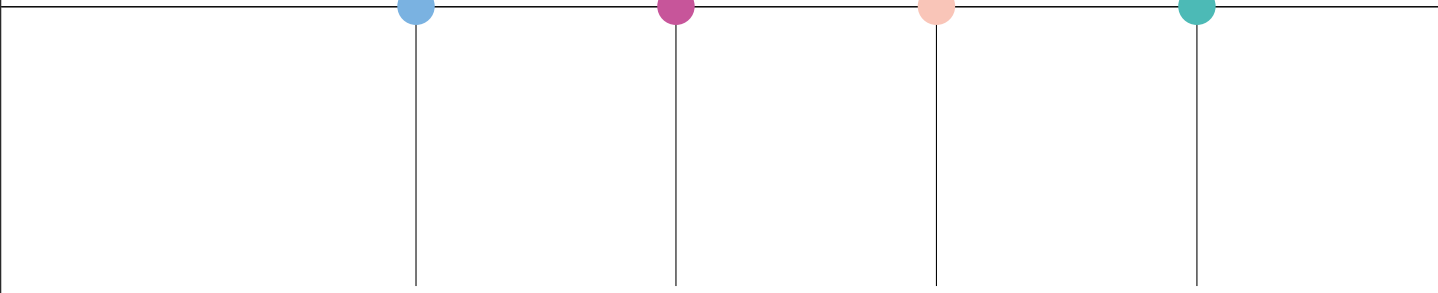
mais aussi informatives. Elles se déclinent sous la forme de MESURES, recoupant les enjeux de protection, de quantification et de temporalité. Si elles sont individuellement fines (légères, économes et simples), elles s'articulent pour former un système ouvert, structurant et décisif. Ainsi assemblées, elles permettent de dégager un volume de près de 100 000 m³ sur le site du Parc du Confluent, soit la prise en charge complète des eaux de ruissellement pluvial à 100 ans + 40 % (aggravation hypothétique liée au changement climatique).

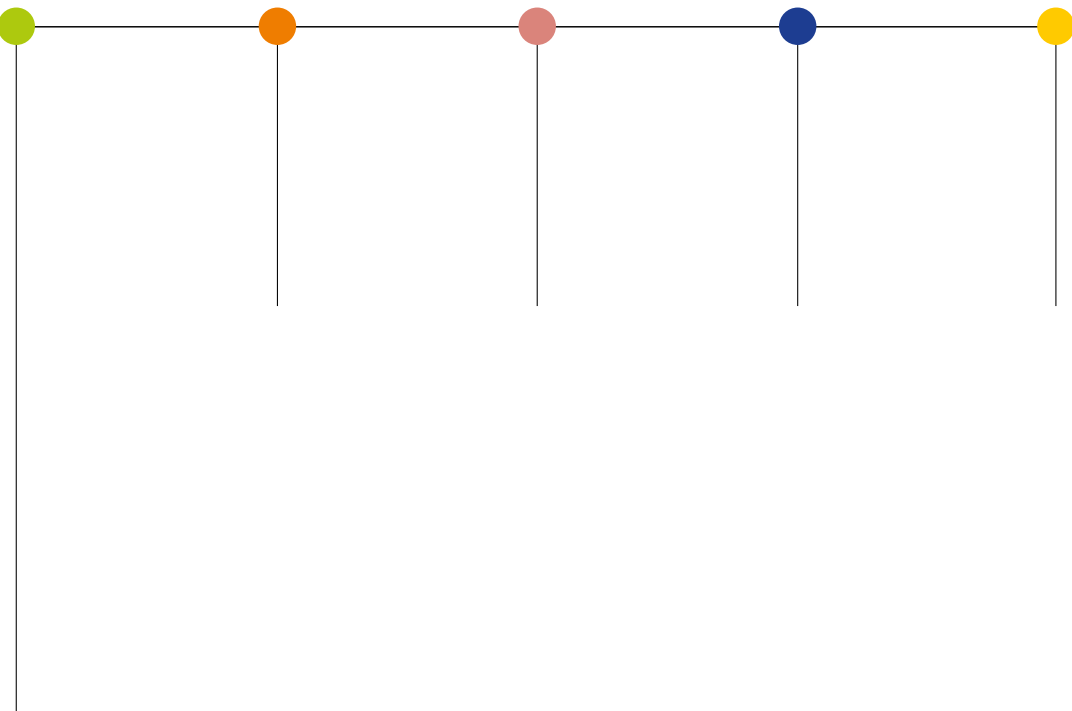
Les mesures constituent un système ouvert, actionnable selon des temporalités à articuler avec les évolutions du risque climatique. Elles peuvent également être appréhendées comme une boîte à outils dont on dispose en fonction des leviers de financement et des montages opérationnels. Elles sont réparties en trois niveaux d'intervention qui correspondent à des régimes, des échelles et des enjeux distincts et complémentaires :

- les mesures territoriales intègrent le parc d'activité, dans des logiques paysagères, de mobilité et d'urbanité macro ;
- les mesures communes renforcent la qualité hydraulique, paysagère et d'ambiance du parc tout en activant sa mutation sur moyen/long terme – elles mutualisent la gestion des risques et des compensations ;
- les mesures de stimulation favorisent de nouveaux usages plus hybrides et dégagent des formes de constructibilités renouvelées.

SCÉNARIOS ET EFFETS

Les mesures proposées s'inscrivent en majorité dans le domaine public, envisageant plusieurs scénarios de gradation de la mutualisation selon les objectifs visés. Notre proposition pense la coexistence du vivant, du pratique et de l'esthétique en révélant les qualités plastiques d'un environnement urbain repensé au cœur de l'espace naturel fluvial.





**Ministère de la Transition écologique
Plan Urbanisme Construction Architecture
Grande Arche de La Défense
92055 La Défense Cedex**

Mars 2022

Directrice de la publication :
Hélène Peskine,
secrétaire permanente du PUCA

Coordination éditoriale :
Lisa Llambrich, étudiante en master de
Stratégie et Décision publique et politique
à l'Institut Supérieur du Management Public
et Politique, mené en alternance au PUCA
Christophe Perrocheau, chargé de valorisation
au PUCA

Conception et réalisation : Citizen Press
Impression : Vincent

Photo de couverture : Arnaud Bouissou/Terra

**Les visuels des projets présentés dans
le catalogue appartiennent à leurs auteurs.
Toute reproduction nécessite leur accord.**

ISBN : 978-2-11-138210-7



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AMÉNAGER

Mieux aménager les territoires
en mutation exposés
aux risques naturels